Cod
Fr 054
Bac/Mém
102514

00102514

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016

MÉMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

102514

RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE,

DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Relations des Assemblées Littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Éloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

TOME NEUVIEME.

. . . . huc propius me,
. . . . vos ordine adite.

HOR. L. II, Sat. 3. vs. 81 & 82.

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.
MDCCLXXVIII.

00102514

AVERTISSEMENT des Éditeurs des MÉMOIRES SECRETS pour servir à l'Histoire de la République des Lettres, &c. par feu M. DE BACHAUMONT.

Si nous ne desirions que la vogue & le débit de ce livre, nous rémercierions Me. Linguet de sa Diatribe violente, moyen plus sûr que la fadeur d'un éloge pour exciter la curiosité du Public & intéresser sa malignité. Sacrifiant même notre amour-propre à notre cupidité nous glisserions sur les reproches d'ignorance & de grossiéreté qu'il nous fait, reproches trop vagues d'ailleurs, trop visiblement dictés par la passion, pour mériter beaucoup de créance. Enfin nous ne sommes point assez injustes pour lui contester un droit envers nous, dont nous avons usé si souvent à son égard, celui de juger: mais nous avons été vivement affectés des imputations graves & calomnieuses qu'il s'est permises. Nous allions nous défendre; nous avions déjà pris la plume, lorsque nous avons réfléchi que la ré-

futation la plus prompte, la plus sûre & la plus triomphante seroit dans la lecture de l'Ouvrage. Nous conformant donc à la modération qu'auroit montré certainement le Sage aimable dont nous avons adopté & continué le travail, nous laisserons Me. Linguet exhaler seul ses injures : nous ne parlerons de lui que lorsqu'il viendra à son rang par de nouveaux écrits, auxquels nous n'en donnerons pas moins les louanges qu'ils mériteront ; & si nous sommes nécessités à les critiquer, nous repousserons avec soin tout sentiment de vengeance, de haine ou d'animosité qui s'éleveroit dans notre cœur, & nous ne perdrons jamais de vue une maxime d'humanité qui lui doit faire tout pardonner : Res sacra miser,

MÉMOIRES SECRETS

POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'A NOS JOURS.

ANNÉE MDCCLXXVI.

1 *Janvier*. Les Modes regnent dans les travaux des femmes, comme dans leurs ajustemens. Le genre d'ouvrage qu'elles ont adopté à Paris depuis quelque tems, c'est de faire du filet, c'est-à-dire une sorte de tissu en soie ou en fil imitant le rezeau ou la bride de la dentelle. Les artistes ne sont pas moins à l'affut de ces nouveautés, afin de diriger leur adresse & leur invention: un d'eux en conséquence a imaginé un métier d'une fabrique singuliere, propre à cette sorte de manufacture, &, suivant l'usage, il l'a soumis à l'examen de l'Académie des Sciences, & a sollicité des Commissaires. Mais cette Compagnie a jugé la machine trop futile pour s'en occuper & a rejetté la demande de l'Auteur. On attribue cette décision à M. d'Alembert, ne cherchant pas moins à tyranniser cette Académie que l'autre. Quoiqu'il en soit, tout le beau sexe est en fureur contre ces savans, qui depuis que la philosophie est devenue commerçable passoient pour s'être fort humanisés.

2 *dudit.* Il paroît une caricature sanglante, espece de poëme considérable, où Mrs. du Conseil Supérieur de Rouen figurent d'une façon humiliante. Quoique les esprits soient bien refroidis sur de pareils objets, celui-ci, par son étendue, par son invention, par son énergie singuliere, fixe les yeux & est fort recherché.

3 *dudit.* Le véritable titre de la Suite du Journal annoncé, c'est *Journal historique du Rétablissement de la Magistrature; pour servir de Suite à celui de la Révolution opérée dans la Constitution de la Monarchie Françoise par M. de Maupeou, Chancelier de France.* 2 vol. depuis le 11 Mai 1774 jusqu'au 24 Avril 1775, inclusivement. A la suite on a joint un *Catalogue raisonné des différens écrits répandus sous les auspices de M. le Chancelier pour la défense & la propagation de son systême*: addition précieuse, en ce qu'elle conserve le souvenir de ces pieces devenues fort rares, *& dont on ne vouloit point*, observe l'écrivain, *quand on les répandoit avec profusion.* On y lit encore: *Piece importante à ajouter au premier volume de cet ouvrage*; c'est un récit de ce qui s'est passé au Parlement de Grenoble en 1774, lors de sa destruction & de sa réformation par M. de Maupeou. On y trouve une *Protestation* de Messieurs de *Dornacieux* Président, & de *Meyrieu* Conseiller, les seuls qui eurent le courage de motiver leur conduite & dont les noms méritent d'être inscrits avec distinction dans les fas-

tes patriotiques. Toute cette Collection ainsi complette est un ouvrage important, dont se doit pourvoir quiconque a une Bibliotheque.

4 *dudit.* On a voulu répandre des inquiétudes sur la Loterie proposée pour la Construction du Canal de Murcie en Espagne. Un anonyme vient d'entreprendre de rassurer le public, dans une Lettre où il détruit les objections contre la possibilité de l'exécution de l'entreprise, contre son produit; contre la défiance des préposés à la Régie & à la recette, enfin contre la solidité de l'Hypotheque. On sent aisément que le voile sous lequel l'auteur reste caché, n'est pas propre à donner beaucoup de crédit à ses raisonnemens.

4 *Janvier.* Le buste de Piron par le Sr. Caffieri, dont on a parlé lors du Sallon dernier, se voit aujourd'hui placé dans le foyer de la Comédie Françoise où il figure mal, l'emplacement n'étant pas propre à recevoir un pareil chef-d'œuvre. Il faut espérer que lorsqu'on construira la nouvelle Salle, on en disposera un plus convenable à ce Spectacle, ainsi qu'à celui des bustes des autres grands Maîtres du théâtre. Les Comédiens en reconnoissance ont accordé ses entrées à l'Artiste.

5 *dudit.* Les entrepreneurs qui se présentent pour se charger de l'Opéra sont les Srs. *Bufseau*, ancien marchand de soie, *Bourboulon*, ci-devant premier Commis au Contrôle Général, *La Ferté* & *Hébert*, Intendans des Menus.

La ville paroît assez d'accord sur cet objet, sauf qu'elle exige qu'ils déposent dans son trésor une somme de 100,000 Livres, dont on leur fera la rente & qui servira de garantie de leur gestion.

Du 6 dudit. Le Sr. de Beaumarchais est encore retourné à Londres, & comme il y a de fréquentes conférences avec le Chevalier d'Eon, on a renouvellé la fable ou du moins l'anecdote romanesque que ce dernier étoit fille, & que le premier l'épousoit. L'accouplement de ces deux êtres si singuliers a paru plaisant, & les rieurs l'ont adopté. Il y a toute apparence cependant que leurs entretiens ne sont rien moins qu'amoureux, qu'ils sont très politiques & qu'on en sera un jour instruit, puisqu'on présume qu'il est question du retour de d'Eon à Paris.

Du 7 dudit. Malgré la difficulté élevée par la ville on regarde le privilege de l'Opéra comme concédé à la Compagnie dont on a parlé: il doit durer trente ans, mais elle aura la liberté de résilier le bail dans trois, si l'affaire ne lui convient pas.

8 *dudit.* Un M. de Clercy, mari d'une Madame de Clercy, que l'Abbé Terrai a longtems affichée pour sa maîtresse lorsqu'il n'étoit que Conseiller au Parlement, dont il a eu Mad. Damerval d'aujourd'hui, & supplantée par Mad. de La Garde, menaçoit depuis longtems cet Ex-Ministre d'un Mémoire formidable, s'il ne lui

fai-

faisoit pas raison d'une somme de 40,000 Livres dont il prétendoit avoir été lesé dans la vente de sa charge de Grand Prevôt de la Maréchaussée de Lyon, faite par l'abbé Terrai. Celui-ci, endurci contre tous les opprobres, n'a eu garde d'accéder à l'offre de son adversaire & le Mémoire commence à paroître. On juge avec quelle avidité le public s'empresse de l'avoir & de le lire.

8 *Janvier* 1776. M. de Guibert doit être d'autant plus fâché de la reprise de son *Connétable de Bourbon*, qu'outre la mauvaise réussite, il lui a mérité de M. le Comte de St. Germain une réception peu flatteuse; que ce Ministre l'a persiflé pendant toute la conversation & a fini en le quittant par affecter de l'appeller *brave jeune homme*; apostrophe, que sous un air d'honnêteté on regarde comme peu honorable dans la bouche de M. le Comte de St. Germain.

Du 9 dudit. Le Mémoire de M. Chol de Clercy, Ecuyer, ancien Prevôt général des Maréchaussées de France dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, est dirigé contre la Dame Dupuy, son épouse, l'Abbé Terrai, Papillon teinturier, & Garet, son Sécretaire. Il est demandeur en entérinement de Lettres de rescision, appellant d'une sentence en séparation & accusateur.

Il prétend 1o. que la Dame Dupuy, sa fem-

me, l'a sacrifié à ses vues ambitieuses, pour continuer à souscrire aveuglement aux volontés sans bornes de M. l'Abbé Terrai, qui la tenoit dans l'obsession la plus absolue.

2o. Que M. l'Abbé Terrai lui-même, qui s'étoit rendu maître despotique de tout ce qui lui appartenoit, est coupable & responsable à son égard d'un abus de confiance.

3o. Que les nommés Papillon & Garet se sont rendus les vils instrumens de l'un & de l'autre pour lui enlever son état, avec sa fortune, pour cimenter la leur.

Il conclut en conséquence, que la séparation volontaire avec Mad. de Clercy doit être cassée, que la vente de sa charge faite par l'Abbé Terrai portant lésion outre moitié, il a droit d'en réclamer le surplus, soit contre l'acquéreur, soit contre son fondé de procuration; que les agens subalternes des intrigues & vexations de sa femme & du Ministre ayant enlevé avec effraction ses papiers, titres, contrats, dettes actives, &c. sont responsables de toutes les pertes qu'il a faites en ce genre; enfin que le droit & l'équité lui accordent des alimens dans le besoin aux dépens de sa femme & de sa fille (Mad. Damerval) liguée, au contraire, avec sa mere contre lui.

Suivent deux Consultations, l'une du 20 Octobre 1775, signée à Toulouse par un Avocat de ce barreau, nommé Dejoly, l'autre à Paris

tient un écriteau fur lequel on lit, *Intrus*, *Parjures*, *Violateurs*. Devant la porte de la Conciergerie, on voit des chevaux, des charettes, des gens dedans avec des torches allumées & plufieurs confreres du bourreau; plus loin un homme roule une roue, d'autres portent une potence, appareil effrayant qui ne doit plus faire trembler que ceux qui ont des reproches à fe faire fur leurs crimes contre leur Roi, ou contre leurs Concitoyens.

Il y a beaucoup de feu & d'énergie dans cette Eftampe fatyrique fort bien compofée dans fon genre, claire, diftincte, animée, & où l'on femble s'être attaché furtout à conferver les reffemblances pour mieux perpétuer ce monument indélébile de la lâcheté, de la perfidie, de l'ignominie desdits 26 Inamovibles.

Du 11 *dudit.* Au moment où l'on croyoit la nouvelle Régie de l'Opéra prête à fe conclure, le marché a été rompu & la ville fe trouve auffi embarraffée qu'auparavant; elle continue à offrir 50 à 60000 Livres d'indemnité à ceux qui voudront fe charger de cette affaire, mais en donnant les fûretés convenables, pour au bout de quelques années n'être pas obligée de reprendre l'Adminiftration & de payer de nouvelles dettes faites fous celle de ceux qui l'auroient eu dans l'interim. Quoiqu'il en foit, elle cherche d'ici là tous les moyens d'alléger le fardeau: elle femble difpofée à adopter un

projet qu'on lui a donné ; c'est de faire cesser le Wauxhall d'hiver, & de donner à l'Opéra pour y suppléer des Bals de jour, c'est-à-dire qui commenceroient à cinq heures & finiroient à minuit. Ils auroient lieu les jours où il n'y auroit point de Spectacle, & ceux de nuit, qui ne se renouvellent que deux fois par semaine, se multiplieroient jusqu'à quatre : en sorte que la Danse iroit sans interruption. La Reine, qui aime fort ce divertissement de son âge & la liberté des Bals publics & masqués, a promis de l'honorer souvent de sa présence, & entre-roit pour beaucoup dans cette innovation. Du reste, on nommeroit les Bals de jour des *Bals de Santé*, parce que les malades, les cacochymes, les gens asservis à un régime ou n'aimant point à veiller, pourroient jouir de ce plaisir sans s'incommoder. Cet établissement sur lequel on spécule, commenceroit à la Chandeleur.

Du 12 dudit. La *Cordonniere Allemande* roule sur une espieglerie arrivée au Poëte Santeuil, qui fit prendre à un mari la mesure du pied de sa femme sans la voir. Cette intrigue assez bien conduite, est amusante, quoique trop longue & sans le moindre intérêt. La musique a fait plaisir & le Sr. Clairval qui a reparu, a causé une grande sensation parmi les Spectateurs. Mad. Trial joue le rôle principal & est très applaudie dans plusieurs ariettes, mais surtout dans une. On peut regarder cet Opéra Bouffon, comme ayant eu du succès.

ſoient évanouies, on ne penſe pas qu'il ſoit d'un homme ſage de déſeſpérer du ſalut de la République, que la fortune peut amener des conjonctures favorables & faire naître des évenemens heureux ; qu'enfin la vérité eſt toujours bonne à connoître & à produire, qu'elle ſera agréable aux citoyens vertueux & pourra faire rougir les mauvais qui ont contribué à l'oppresſion de leur patrie.

Du 17 dudit. M. le Bailly du Rollet, eſt ſoupçonné auteur d'une nouvelle brochure intitulée *Lettres ſur les Drames Opéra*, où il y a des aſſertions fort ſingulieres, & où il inſinue que ſon *Iphigenie* doit être déſormais le modele de ces ouvrages modernes. On a, ſuivant l'uſage, chanſonné ce ridicule auteur par un Vaudeville aſſez plaiſant & qui d'ailleurs rappelle des anecdotes bien propres à le ridiculiſer encore plus ; le voici.

Chanſon, ſur l'air : *oui*, *Monſieur le Bailly*.

Je conſens, mes chers freres,
A vous initier
Dans les profonds myſteres
Du lyrique métier ;
Croirez-vous mes préceptes ?
Oui, Monſieur le Bailly.
Vous ſerez des adeptes.
Bon ! Monſieur le Bailly.

Connoiſſez-vous Armide? (1)
Oui, Monſieur le Bailly.
Quel ouvrage inſipide!
Oui, Monſieur le Bailly.
Sans chaleur, ſans génie.
Fi! Monſieur le Bailly!
Mais, vive Iphigenie!
Oui, Monſieur le Bailly.

De la ſcene lyrique
Quinault n'eſt plus le Roi:
Liſez ma Poétique,
Vous direz comme moi;
Nous n'avons qu'un génie.
Oui, Monſieur le Bailly.
L'Auteur d'Iphigénie.
Oui, Monſieur le Bailly.

Admirez ſa ſageſſe,
Modeſte en ſes eſſais,
Par reſpect pour la Grece
Il parle mal françois, (2)
Même en pillant Racine,
Son génie affoibli
Dément ſon origine.
Oui, Monſieur le Bailly.

N'allez pas dans la fable
Vous choiſir des ſujets,

---

(1) Tous ces principes ſont pris exactement dans ſa *Lettre*.

(2) Il n'y a que cela qui ne ſoit pas dans ſa *Lettre*. Mais en eſt-ce moins vrai?

Point de Dieu, point de Diable;
Ni Fêtes, ni Ballets;
Cela sent trop l'enfance.
Oui, Monsieur le Bailly.
On peut aimer la Danse.
Hem! Monsieur le Bailly. (3)

Toi, chef de mes Athletes,
Qui de ce pays-ci,
Sçais mesurer les têtes, (4)
Sois mon superbe appui;
Cours, cabale au Parterre,
Du fond je t'ai saisi,
La forme est ton affaire.
Oui, Monsieur le Bailly.

17 *Janvier*. Le Sr. Fontaine, Commis au Bureau de la Caisse de la Comédie Françoise, a disparu avec un vuide d'environ 50,000 Livres. Il s'est enfui avec la Dame Thomassin, femme d'un acteur de la Comédie Italienne, qui, de son côté, a volé son mari & vendu ses meubles à son insçu. Les Comédiens ne perdront rien au premier vol, attendu que le Sr. de Néelle,

(3) On dit que l'auteur avoit une si furieuse passion pour la Danse, qu'un jour il pria un Danseur de souffrir qu'il se substituât sous le masque à sa place, & qu'il parut à l'Opéra.

(4) On prétend qu'il a gagé un chapelier, grand aboyeur au Parterre, pour applaudir à son Opéra.

Caiffier en chef, eft refponfable de fon Commis; que les hiftrions d'ailleurs lui avoient fait part de leur crainte fur ce Sous-Caiffier, affichant un luxe extraordinaire pour fa place.

Du 18 *dudit.* Il paroît une *Lettre fur la Marine* en feize pages, où l'on indique les caufes de la décadence de notre Marine depuis Colbert, & les moyens d'y remédier. On conçoit qu'il eft impoffible de faire rien de bien intéreffant fur une pareille matiere, dans un efpace auffi court. C'eft une esquiffe légere, dont on pourroit former un grand & magnifique tableau.

Il eft arrivé de Pau des *Lettres d'un François, à un Milord* ***, au nombre de cinq. Elles roulent fur la réintégration du Parlement & entrent dans beaucoup de détails à cet égard, intéreffans pour les Magiftrats & les Patriotes. Elles font d'un M. de Saint Cyr.

Du 19 *dudit.* Il a été fcellé mercredi 17 au Sceau un Arrêt du Confeil, revêtu de Lettres patentes, qui éclaircit les bruits répandus fur une brochure fatyrique dont on a parlé. D'abord fon titre véritable y eft énoncé fous le nom de *l'Ombre de Louis XV au Tribunal de Minos.* On y apprend enfuite que c'eft à Bordeaux qu'on avoit faifi les exemplaires de cet ouvrage, au nombre de 2000, & qu'en conféquence le Parlement de cette ville avoit fait arrêter plufieurs perfonnes foupçonnées d'être

au-

auteurs, fauteurs, complices, adhérens de ce crime de Leze-Majesté; mais qu'un imprimeur de Cahors, se trouvant accusé aussi comme éditeur de ce Libelle, le Parlement de Toulouse, dans le Ressort duquel est cette ville, avoit voulu en connoître de son côté & commencer une procédure, dont il étoit résulté un conflit de jurisdiction entre les deux cours. C'est pour le terminer que le Roi, par l'arrêt susdit, attribue exclusivement la connoissance du délit au Parlement de Toulouse.

Du 20 *dudit.* M. l'abbé Sabbathier de Castres, si persécuté par les Encyclopédistes pour son *Dictionnaire des trois Siecles*, vient d'être nommé *Instituteur* des Enfans de M. de Vergennes, & il doit vraisemblablement cette place à la réputation que lui a fait son livre dans le parti adverse. Ce choix d'un Ministre éclairé, en le vengeant des calomnies & des injures de ses ennemis, doit aussi détruire l'imputation qu'il n'étoit pas le véritable auteur du livre, & qu'un certain Abbé Martin, Vicaire de la paroisse de St. André des Arts, l'avoit pris pour son prête-nom.

M. de Vergennes est un Sage, mais de l'ancienne espece, religieux, ennemi des dogmes de la Philosophie moderne. Il est bon ami, protecteur chaud, & homme d'Etat integre. Il étoit fort lié avec M. Tercier, renvoyé des Affaires Etrangeres pour avoir approuvé le livre de M. Helvetius, intitulé *de l'Esprit*. A son

avenement au Ministere, M. de Vergennes s'est informé s'il n'y avoit pas dans les Bureaux des parens de M. Tercier. Ayant su qu'il y avoit le Sr. Moreau, il a voulu se l'attacher en qualité de Secrétaire intime : il lui a assigné pour fonctions essentielles de le prévenir sur toutes les injustices qu'on pourroit lui faire commettre dans sa place en surprenant sa religion; il lui a ordonné de ne lui en rien dissimuler, ainsi que des fautes ou des inepties qu'on lui reprocheroit dans le public. Il paroît que cette espece de censeur qu'il s'est donné, ne lui déplaît pas en s'acquittant de cet emploi, puisqu'il l'honore de plus en plus de sa confiance & même de sa familiarité.

20 *Janvier* 1776. On parle d'un Mémoire de M. l'abbé Terrai en réponse à celui de M. de Clercy : on le dit écrit avec la dignité d'un Ministre, court, clair, péremptoire, en un mot, beaucoup mieux fait que celui de son adversaire; ce qui n'est pas difficile à croire. Il a affecté de n'en distribuer que peu d'exemplaires. Quoiqu'il en soit, en triomphant sur le fond, il ne peut effacer le scandale résultant d'un Prêtre séduisant la femme d'autrui, mettant une étrangere dans sa famille, faisant sa maîtresse de sa fille, &, pour se livrer plus librement à ce commerce inçestueux, la mariant avec des clauses irritantes, des stipulations civiles, tendantes toutes à soustraire d'avance la jeune personne à l'autorité conjugale, & à lui

conserver la liberté de vivre dans la même infamie que sa mere. C'est ce qu'on trouve dans le *Factum* de M. de Clercy, tout informe, tout indigeste qu'il soit; mais c'est ce dont M. l'abbé se soucie peu de se disculper, parce qu'il n'y a pas de peine civile à craindre pour cela.

Du 21 dudit. Le 15 de ce mois l'Académie Françoise a procédé à l'élection du Successeur de M. l'abbé de Voisenon, en la personne de M. de Cucé, Archevêque d'Aix, désigné depuis longtems. Jusqu'à ce que ce Récipiendaire fasse l'Eloge du défunt, voici une nouvelle Epitaphe qu'on lui a faite;

L'Académicien Voisenon,
A rendu son ame légere,
Et va dans le Sacré Vallon
Composer un nouveau Bréviaire,
A l'usage de l'Opéra:
Près de l'Amour il obtiendra,
L'emploi de premier Secrétaire,
Et Vénus le pensionnera
Pour être Aumônier de Cythere.

22 dudit. La Dlle. Allard a reparu pour la seconde fois dans le pas de deux de *Sylvie*, le jeudi 18, & a fait tant de plaisir au public que les Directeurs, qui par des affections particulieres l'avoient mise à la pension de retraite, sont obligés de la recevoir de nouveau. Ses envieux prétendent cependant qu'elle a beaucoup perdu

de son talent ; ce qui doit être, par le défaut d'exercice où elle est depuis sa disparition.

On voit une autre caricature relative au Parlement de Bretagne : on y a joint une épigraphe & une chanson. Elle est plus gaie que celle de Rouen, elle représente une multitude de Geais parés des plumes de Paons, que ceux-ci leur arrachent, en les mettant en fuite.

Du 23 dudit. Par l'Ordonnance sur la Nouvelle Composition des Compagnies de Gardes du Corps, les fonctions du Major deviennent plus étendues, & toute l'autorité de présentation, d'inspection & de police lui semble confiée exclusivement aux Capitaines. On attribue cette innovation à l'adresse de M. de Pontecoulans, qui a surpris la bonne foi des chefs & leur a fasciné les yeux, lors du travail, sur l'accroissement de son grade aux dépens du leur. Il est aujourd'hui la bête noire de son Corps : indépendamment des chansons, des épigrammes faites contre lui, on parle d'une caricature où, à l'imitation de la Statue de la place des Victoires, il est représenté avec les quatre Capitaines des Gardes enchaînés à ses pieds : un seul (le Duc de Villeroi) semble afficher plus de fierté & se révolter, parce qu'il a toujours été contre lui.

23 Janvier 1776. Le but du Comte Wielhorski dans son *Essai sur la Pologne*, est de rétablir les anciennes Loix de son pays & de prévenir les vices qui en causent la décadence.

D'abord, l'autorité de la République de Pologne n'est confiée, suivant lui, qu'à la Noblesse : il convient que l'exclusion du Peuple de la participation au Gouvernement est une atteinte à la liberté primitive, mais il cherche à justifier cette exclusion sur le choix même des habitans dans les tems où le Royaume, continuellement infesté de voisins ennemis, avoit besoin de défenseurs, & où les uns préfererent leurs foyers au service de la patrie. Aussi dans les premiers tems les paysans n'étoient-ils pas asservis; ce sont ceux-ci qui, en abandonnant la propriété de leurs terres pour mener une vie errante & vagabonde, l'ont perdue, après en avoir pourtant touché le prix suivant une convention mutuelle & l'estimation juridique.

Le Gouvernement Polonois ne se propose d'autre but que la Liberté & l'Egalité.

La Liberté d'un Noble consiste, 1o. à n'obéir qu'à la Loi, dont le projet lui a été communiqué à la Diétine, & à laquelle il a influé par son opinion, & par le choix des personnes auxquelles il a confié ses pouvoirs. 2o. A n'être soumis qu'à la jurisdiction & au pouvoir exécutif des Magistrats, à l'élection desquels il a participé.

Quant à l'Egalité parmi les Nobles, elle ne consiste qu'en un droit égal à la protection des Loix, à la liberté & aux prérogatives de Citoyen.

La République de Pologne est composée de trois grandes Provinces, la Grande, la Petite Pologne & le Grand Duché de Lithuanie; les trois grandes Provinces sont encore subdivisées en Palatinats, Terres & Districts.

Après ces notions préliminaires, l'Écrivain traité de la puissance législative, du pouvoir exécutif, de la justice, du Roi, & prétend que, suivant son plan sur toutes ces parties, la Puissance Législative est établie solidement, chaque Citoyen recouvre sa liberté, & la République son indépendance. Tout Noble apperçoit au premier coup-d'œil la carriere des honneurs & des distinctions qu'il a à parcourir: tout tend à le convaincre que l'unique moyen de parvenir est de se concilier par ses vertus & ses talens l'estime générale de la nation; il porte la vie & l'action dans le pouvoir exécutif: le Roi n'étant, comme il doit l'être, que le premier Magistrat de la République, ne sera plus envisagé comme ennemi de la nation, mais comme un de ses plus fermes appuis. L'Administration de l'Etat passant successivement en différentes mains, prévient l'intrigue, la cabale, la corruption & une prépondérance toujours dangereuse & tyrannique. Les Magistrats n'ont pas le tems de se lasser de leurs fonctions, ni d'abuser de leur pouvoir au préjudice de la patrie. On verra renaître partout les fruits heureux de l'émulation, un nouvel aliment offert à une ambition honnête & légitime; l'amour de la

gloire sera sans cesse aiguillonnée: à quelque dignité éminente qu'on soit parvenu, il restera toujours à désirer quelque honneur encore plus élevé. Les Sénateurs aspireront à entrer dans les Conseils, les Conseillers à obtenir une place de Ministre, les Ministres à se rendre dignes du même grade, à avoir même en perspective la couronne, comme la derniere récompense de leurs talens, de leurs travaux, de leurs vertus; ou, enfin, n'ayant eu d'autre but en faisant le bien, que la satisfaction & la gloire de l'avoir fait, il leur restera toujours l'espoir d'une vie tranquille & la consolation de jouir au déclin de l'âge & sans remords, des douceurs d'un repos sûr & inaltérable.

Du 24 *dudit.* M. le Duc de St. Aignan vient de mourir dans sa 92e. année. Ce Seigneur, avant d'expirer, a rassemblé tous ses enfans & petits-enfans & leur a fait un discours austere sur l'inconduite dont ils sont presque tous coupables: il les a vertement chapitrés. Il laisse une place vacante à l'Académie Françoise. Il avoit eu la manie de solliciter le Bâton de Maréchal de France à la derniere promotion. Le Ministre de la Guerre lui représentant qu'il n'avoit aucun titre de service, il répondit qu'il n'avoit en effet jamais servi sous Louis XV, mais que ce n'étoit pas sa faute; que lors des descentes des Anglois en Normandie, il avoit offert ses services au feu Roi, qui lui avoit dé-

claré que ce feroit M. le Duc d'Harcourt qui commanderoit ; que fur cette réponfe il avoit dit à S. M. que, quoique ce Militaire fût fon cadet, il ferviroit fous fes ordres ; à quoi le Monarque lui avoit répliqué qu'il le feroit avertir, s'il avoit befoin de lui : ce qu'il n'avoit pas fait. Du refte, il ne manquoit pas d'efprit ; il faifoit des chanfons ; il avoit été quelque tems à la mode fous Louis XIV ; il avoit été envoyé en Ambaffade ; il jouiffoit furtout d'une tranquilité d'ame, d'un fens froid unique, qui n'ont pas peu contribué à prolonger fes jours.

24 *Janvier* 1776. Le Sr. Audinot, chef de Marionnettes connues fous le nom de *Comédiens de Bois*, depuis Créateur d'un théâtre d'enfans fous le nom d'*Ambigu Comique*, qui devroit être fort riche à raifon de la vogue qu'il a eue & qu'il a encore, fans fon inconduite, vient de s'attirer une affaire en juftice. La Chambre Civile du Châtelet l'a condamné à être blâmé pour avoir fuppofé de faux noms dans des actes & avoir féduit une femme, de moitié dans cette affaire, qui a participé au même jugement. Tous deux ont foufcrit à la fentence, fe font conftitués prifonniers & ont fubi la peine infâmante prononcée. Ils n'ont ofé en appeller, de peur d'être jugés plus févérement.

Du 25 dudit. Rien de plus plaifant que les fcenes qui fe paffent de tems en tems à la Comédie Françoife & qui valent infiniment mieux

que

que l'appareil le plus pompeux du Spectacle. On sait que le Sr. le Kain est actuellement le plus grand acteur de ce Théâtre, mais il s'en prévaut au point de s'absenter pendant les trois quarts de l'année, & durant les autres trois mois de ne jouer que quand il veut; ce qui peut aller à douze fois, en sorte que chacune lui vaut environ 1000 Livres, les parts se montant à 12000 Livres à peu près. Il a recommencé depuis peu son cours, & dimanche il jouoit dans *l'Orphelin de la Chine*. Non content des applaudissemens qu'il avoit reçu dans le courant de la piece & qu'il avoit eu en commun avec ses camarades, il est venu annoncer pour être plus spécialement fêté; en quoi il a réussi parfaitement: enfin est parti une voix des Loges, *oui, c'est très bien, à condition que Monsieur jouira plus souvent.*

Le mercredi 24 on jouoit *Britannicus*, & Mlle. Dumesnil étant malade, la Dlle. Raucoux a été obligée de se charger du rôle d'*Agrippine*, qu'elle a dû lire en partie, n'ayant pas eu le tems de l'apprendre, ce genre de rôle étant différent des siens. Avant la piece le Sr. Dauberval est venu prévenir le public de cet incident & l'y disposer. Malheureusement, dès que l'Actrice a paru, le parterre l'a huée si complettement, qu'elle est tombée en pamoison, & il a fallu l'emporter de la scene. La piece ainsi interrompue, grands brouhaha dans le public; enfin le Sr. Dauberval est revenu

une seconde fois avertir de la sensibilité de Mlle. Raucoux, mais qu'elle alloit mieux, qu'elle alloit revenir & qu'elle comptoit sur l'indulgence du Parterre: celui-ci, plus docile cette fois, a laissé reparoître la moderne *Agrippine*, qui est restée dans un état convulsif & a cependant joué & dit tour à tour & a reçu beaucoup d'applaudissemens.

Du 26 dudit. Les anecdotes concernant le Chevalier d'Eon se confirment, & l'on semble même ne plus douter qu'il ne soit une fille. Cela sera éclairci sous peu, puisqu'il est annoncé comme revenant en France incessamment.

27 *Janvier* 1776. Les passe-droits continuels que les auteurs reprochoient aux Comédiens, ont provoqué des plaintes si réiterées qu'elles ont donné lieu à un Réglement fort sage. C'est que les histrions ont été obligés de former le tableau de toutes les Pieces qu'ils avoient à jouer suivant l'ordre de leur réception avec les noms des auteurs, & de l'afficher dans les foyers où il restera exposé à tous les yeux.

Du 28 dudit. La Dlle. Raucoux a parfaitement bien pris sa revanche samedi dans le rôle d'*Agrippine*, qu'elle a rendu avec beaucoup de noblesse & de vigueur. Il est décidé que c'est le genre qui lui convient le mieux. Le Sr. le Kain a joué *Néron*. On compte les fois qu'il fait la grace au public de paroître. Voici la troisième depuis l'hiver.

28 *Janvier.* Le goût des Ballets ayant ranı-

né le public à l'Opéra, les Directeurs ont imaginé d'étayer *Adele de Ponthieu* avec celui de *Medée & Jason*. Mlle. Heinel y a fait le rôle de *Medée* avec le plus grand succès.

Du 29 dudit. On devoit donner aujourd'hui le *Loredan* de Mr. de Fontanelle; de nouveaux obstacles reculent encore cette tragédie.

29 *Janvier* 1776. Le Sr. Fontaine, Caissier de la Comédie en fuite, a été rattrapé à Bruxelles.

Du 30 dudit. C'est au moment où la ville étoit sur le point de passer son traité concernant l'entreprise de l'Opéra, avec les contractans dont on a parlé, où toutes les parties rassemblées, le Notaire en fonctions avoit déjà commencé son préambule, qu'est intervenu un courier de M. de Malesherbes avec défenses de procéder outre. Il paroît qu'il n'a pas pris confiance dans les lumieres & les talens de ceux que la ville avoit agréés; car il ne se désiste pas du projet, & l'on sait qu'il désireroit fort confier cette Administration à un M. de Zimmerman, officier Suisse, grand amateur de musique & qu'il regarde comme plus en état de conduire convenablement un pareil tripot. Le Duc de Duras auroit grande envie d'avoir cette entreprise, comme le feu Prince de Carignan, il y a nombre d'années; mais le Secrétaire d'Etat du Département de Paris, déjà souvent en rivalité & en contestation avec les Gentilshommes de la Chambre au sujet des Spectacles, n'a

garde d'en laisser un se mettre à la tête de l'Opéra, dont l'administration est restée incontestablement sous son inspection.

30 *Janvier* 1776. Le mauvais succès de la machine imaginée par feu M. de Parcieux, pour empêcher les glaçons de s'amonceler dans la riviere & de la faire prendre, exécutée l'an passé par ordre du Contrôleur Général, n'a point rebuté ce Ministre, & il a voulu qu'on recommençât les expériences, plus propres à être vérifiées dans ce moment même où le tems a paru se disposer à une forte gelée. Cette machine, appellée *la Machine Turgot*, n'a pas mieux réussi: l'effort des glaçons l'a bientôt fait péter, & ses débris ont été fracasser un moulin établi au pont de Charenton, lieu où l'on l'avoit établie. Mrs. de l'Académie qui assistoient par Députation à l'expérience & visitoient tous les jours la machine, sans en espérer beaucoup, sont décidément convenus qu'on n'avoit pas encore assez calculé les forces de ces masses de glace, & qu'il ne falloit pas se flatter de les vaincre ainsi. C'est encore 20,000 Livres de dépenses qu'on a fait faire à la ville inutilement; mais tout ce qui tend à l'amélioration des Sciences ne peut être regardé comme vain, & nos grands méchaniciens, bien convaincus de l'impossibilité de réussir par-là, imagineront peut-être quelque chose de mieux.

30 *Janvier* 1776. On sait que *Monsieur* est Grand Maître de l'Ordre de St. Lazare & qu'il

a rétabli dans sa splendeur cet Ordre qui avoit bien dégéneré. Mr. le Comte d'Artois, par une belle émulation, veut aussi devenir restaurateur de quelque Ordre. Il y en a un appellé *du Sépulcre*, qui n'étoit plus qu'une Confrérie composée de bourgeois, d'artisans & de gens du commerce, qui du moins en avoient conservé la meilleure institution, celle de racheter avec leurs quêtes les prisonniers pour mois de nourrice ou pour dettes. C'est de cet Ordre qu'on a fait imaginer à S. A. R. de s'emparer. En conséquence on s'empresse de recruter de toutes parts des Chevaliers: il est question même d'en examiner les titres, & de faire revenir des Commanderies qu'on a usurpées sur lui. Malgré cette ferveur, il est à craindre que cela ne puisse jamais bien se consolider & que le ridicule dont on a couvert cette Confrérie sous le nom de Confrérie de *l'Aloyau*, ne lui reste. Déja plusieurs des nouveaux reçus semblent en avoir honte & n'osent porter leur croix, qui de loin ressemble beaucoup à une croix de Malthe.

Du 31 dudit. La nuit du 28 au 29 le froid a été plus violent qu'en 1709: il y avoit à l'Observatoire près d'un degré de plus, à Versailles un degré & demi. S. M., qui aime beaucoup ces observations, a chargé le Sr. Cassini de Thury de lui envoyer tous les jours les siennes. Désormais 1776 sera sur les Thermometres l'année qui fera la mesure du froid; cependant d'autres observateurs démentent cette assertion.

Du 1 *Février* 1776. On parle beaucoup de *Lettres* prétendues de Ganganelli dont le Sr. Caraccioli, déjà auteur de sa *Vie*, a fait un recueil & a donné deux volumes. Elles sont divisées en trois parties: celles qu'il a écrites étant Moine, celles qu'il a écrites étant Cardinal, & celles qu'il a écrites étant Pape. Beaucoup de gens se défient de l'éditeur & les croient avec assez de vraisemblance supposées en très grand nombre.

Du 2 *dudit.* Le Sr. Bourgeois, ce Colporteur détenu à la Bastille comme ayant vendu beaucoup de l'Edition de la *Lettre à M. Turgot* sur le Sr. de Vaines, est relaché. Il y a apparence qu'il n'aura obtenu sa liberté qu'en nommant l'auteur du pamphlet, & que c'est d'après ses renseignemens que M. Blonde a été arrêté. Au reste, celui-ci n'a pas desavoué l'ouvrage; mais il a soutenu ses interrogatoires avec fermeté & a déclaré être prêt à prouver tout ce qu'il avoit avancé.

Du 3 *dudit.* Mlle. Duthé est une Courtisanne trop renommée pour n'être pas connue des étrangers; d'ailleurs on en a déja parlé plusieurs fois. Il est question aujourd'hui d'un *Sylphe* qu'elle a, & qui depuis quelque tems manifeste son amour envers elle par la plus grande magnificence: elle ne peut pas former un souhait, qu'elle ne le voie réalisé le lendemain. On évalue à plus de 80,000 Livres les divers bijoux qu'elle a reçus ainsi d'une main invisible.

Quelques gens prétendent que c'est M. le Comte d'A*** qui s'amuse de la sorte; mais son goût pour cette courtisanne est encore un problême qui n'est pas résolu.

Du 4 dudit. M. Blonde est en effet un Avocat qui n'est point sur le Tableau & non connu; il a été neuf jours à la Bastille; il paroît n'avoir eu aucun motif particulier d'animosité pour écrire contre M. de Vaines; il a déclaré qu'un zele patriotique l'avoit excité à cette démarche; qu'il voyoit avec douleur un Ministre aussi integre, aussi éclairé, aussi ami du bien public que M. Turgot, obsédé par un pareil confident, & qu'il avoit cru devoir l'instruire: qu'au surplus, il offroit le combat judiciaire à son ennemi, & prouveroit tous les faits avancés dans sa Lettre; qu'il n'étoit point un calomniateur, mais s'étoit permis de révéler des turpitudes propres à démasquer un homme qui commençoit à jouer un rôle important dans l'Etat.

Du 5 dudit. C'est M. d'Epremesnil qui a fait à l'Assemblée des Pairs du 30 la dénonciation du petit écrit sans titre *sur les Corvées*. Ce jeune Magistrat, qui depuis son admission au Parlement attendoit avec impatience le moment de se signaler, a cru celui-ci favorable: il en vouloit depuis longtems aux Economistes, il a profité de la circonstance & dans son récit en a tracé un portrait de main de maître; il les a représentés comme une Secte d'Enthousiastes cherchant non seulement à combattre les préju-

gés, & à renverser les formes sagement établies ; mais à détruire les loix les plus anciennes, les principes les mieux avoués, pour y substituer leur doctrine, qui n'a servi jusqu'à présent qu'à jetter le desordre & la confusion, qu'à bouleverser le Royaume. Il n'a pas épargné le Ministre qu'ils regardent aujourd'hui comme leur chef, & sans le nommer il l'a désigné de façon à ce qu'on ne pût le méconnoître; il a cherché à jetter du ridicule sur la sensibilité louable, mais peut-être trop excessive, qu'il a témoigné à l'occasion du pamphlet répandu contre le Sr. de Vaines.

La Cour n'a point adopté l'excursion violente du dénonciateur : on voit même par le requisitoire entortillé, vague & croqué de l'Avocat général Seguier, qu'il étoit difficile d'asseoir raisonnablement de justes qualifications sur l'écrit à censurer : pour ne rien énoncer & se tirer d'affaire, il a recours aux expressions triviales d'oubli, de mépris, &c

Du 6 dudit. Pour satisfaire aux doléances de l'Assemblée du Clergé qui s'est plainte, surtout dans ses représentations, de l'introduction clandestine de cette foule de mauvais livres imprimés chez l'Etranger, on a remis en vigueur à la Poste les Réglemens à cet égard, & Mr. Doigny ouvre impitoyablement tous les paquets qu'il juge suspects, arrête cette contrebande & se forme ainsi une Bibliotheque qui ne sera pas chere & pourtant très curieuse.

Du 7 dudit. Discours de M. Seguier aux Chambres assemblées le 30 Janvier, les Princes & Pairs y séant.... „ Nous avons pris com-
„ munication du récit & de l'imprimé que la
„ Cour vient de nous faire remettre : il étoit
„ déjà parvenu à notre connoissance & nous
„ l'avions jugé plus digne de mépris que de
„ censure. Les réflexions que cet auteur ano-
„ nyme présente au public, les objections qu'il
„ se fait à lui-même pour les combattre, les
„ différentes classes de citoyens qu'il semble
„ vouloir attaquer, l'espece de cri séditieux
„ avec lequel, en finissant, il cherche à soule-
„ ver les peuples, tout y annonce le fanatisme,
„ plutôt que la raison. Nous ne nous arrêtons
„ pas à détruire le peu d'impression que cet
„ écrit a pu faire sur les esprits; c'est en dé-
„ montrer la futilité que de le condamner à
„ l'oubli dont il ne devoit jamais sortir."

7 Février 1776. On a donné le cinq de ce mois sur un petit Théâtre, rue de Provence, près la chaussée d'Antin, une Comédie nouvelle intitulée *Marianne*. Le sujet est tiré d'un Roman qui a paru il y a quelques années, *le Pied de Fanchette*. L'auteur a joliment ajusté cet ouvrage; il est très intéressant, bien écrit, & supérieurement joué par des personnes de la plus haute distinction. Il n'a encore paru qu'en ce lieu, ce qui a piqué davantage la curiosité des Spectateurs.

Du 8 dudit. M. l'Archevêque d'Auch,

(Montillet) vient de mourir; il laiſſe un Siége vacant de plus de 400,000 Livres de revenu. Les Jéſuites perdent en lui un grand défenſeur, & les Incrédules ſont délivrés d'un adverſaire chaud, zelé & infatigable.

Du 9 dudit. Suivant le *Proſpectus* de la Loterie d'Eſpagne dont on a parlé, les tirages devoient commencer au mois de Janvier dernier; ils ſont retardés, & comme ce manque de parole ne peut produire qu'un mauvais effet dans le public, le Sr. Prades & Compagnie ont cru devoir répandre une eſpece de Mémoire Apologétique intitulé, *Réponſe à des Réflexions imprimées en Hollande ſur l'Emprunt du Canal Royal de Murcie;* où l'on motive ce retard ſur ce qu'on n'avoit pas fait attention aux délais indiſpenſables qu'entraîne la Négociation des Billets, à la lenteur des Correſpondances éloignées, &c. ſur ce qu'on ſe doit aux Prêteurs de Naples, de Sicile, du Nord, comme à ceux de Paris & de Hollande, & qu'à peine a-t-il été poſſible de faire parvenir encore dans les premiers pays les avis qui peuvent les inſtruire du projet & les inviter à s'y intéreſſer.

Du 10 dudit. La foule des Mémoires ſe renouvelle dans l'affaire du Maréchal de Richelieu: il en paroît un pour M. de Vedel-Montel, intitulé *Analyſe du Procès.* Il ſe plaint d'être obligé de rentrer en lice, provoqué par les nouveaux outrages du Maréchal de Richelieu. Cet écrit embraſſe une discuſſion longue & détaillée

de tout ce qui a rapport à ce personnage épisodique du procès; elle est parfaitement bien faite & nullement ennuyeuse, malgré son aridité; elle est claire, simple, concluante & satisfait les Lecteurs : elle est suivie d'une peroraison vigoureuse, où M. le Maréchal n'est point ménagé, & où l'accusé, avec les égards dûs au rang & aux dignités de son adversaire, dépouille la personne qui n'a plus rien que d'odieux & de méprisable.

Ce *Factum* de M. Blondel, fait honneur à la plume, au courage & à la logique de l'Avocat.

Du 11 *dudit.* La *Réponse de l'ami de Province*, en date du 9 Novembre, *à la Lettre de M....* du 30 Août 1775, dont on n'a fait qu'annoncer le titre, mérite d'être connue plus particuliérement. C'est un résumé général des raisons qui rendent les espérances des partisans des Jésuites sur leur retour absolument vaines & impossibles.

1o. C'est l'ouvrage de Dieu; on y reconnoît son doigt. *Digitus Dei hic est*, disoit-on à un Jésuite. *Le doigt de Dieu!* s'écria-t-il, *dites les quatre doigts & le pouce.*

2o. Du côté des Souverains Pontifes, la recréation de la Société est un phénomene qui sort de l'ordre des vraisemblances.

3o. Quand même par une incroyable absurdité le Pape auroit quelque pente à ce rétablissement, il n'est pas à présumer que les Puis-

fances voulussent jamais se prêter à un projet aussi insensé.

4o. Quelque impuissante que soit pour ce Rétablissement en France la protection de certains Evêques, ce semble, fort attachés aux Jésuites, ce zele n'est qu'une chimere; il n'y en a peut-être pas six qui leur soient dévoués de cœur.

5o. Il faut joindre à tout ces motifs la terreur que doit inspirer naturellement à tous les Princes un Corps Religieux, capable d'occasionner une aussi grande commotion que celle qu'ils ont causée & entretiennent encore dans l'Europe.

Telles sont les objections principales que l'écrivain oppose à son ami, allarmé sur l'élargissement de quelques Jésuites prisonniers, fait par le Pape actuel & qui causoit les frayeurs de ce dernier. Il est certain qu'en lisant ce pamphlet Anti-Jésuitique, il est difficile de se refuser à la conviction de l'impossibilité de leur retour. Il est d'ailleurs aussi bien, aussi fortement écrit, que pensé sagement & profondément.

Du 12 *dudit.* La fureur du Public pour le Ballet de *Medée & Jason*, quoique déjà connu, est incroyable. L'Opéra, par ce secours, est suivi avec le plus grand succès. Il est certain que cette Pantomime héroïque est merveilleusement exécutée par les Demoiselles Heinel & Guimard, & le Sr. Vestris.

On parle toujours du Sr. Zimmerman pour le mettre à la tête de la nouvelle entreprise de

l'Opéra & l'on présume que l'arrangement ne tardera pas à se conclure.

12 *Février* 1776. M. de Voltaire écrit qu'il a rendu libre le pays de Gex & de Ferney, qu'il l'a débarrassé des Corvées & des Fermiers, que 72 Commis se sont retirés de ce pays-là, & que le Commerce va desormais être libre parfaitement au dehors avec Geneve, la Suisse & la Savoye; il ajoute qu'il mourra content après cette bonne œuvre.

Du 13 *dudit*. La Tragédie de *Loredan*, balottée depuis si longtems & qui surtout depuis trois semaines est sur l'affiche, y paroît & disparoît, est enfin annoncée pour samedi 17.

Du 14 *dudit*. Plusieurs Artistes se sont déjà évertués à faire des projets pour la construction d'un nouveau Palais: mais il est fort aisé de tracer de magnifiques idées sur le papier, le Gouvernement ne semble pas disposé à en agréer aucune: il est question seulement de réparer, tant bien que mal, le dégât pour rendre les lieux habitables. Du reste, cela restera ainsi longtems, commme l'Hôtel-Dieu, comme la Salle de Comédie & plusieurs autres destructions de cette espece non encore réparées.

Du 15 *dudit*. Trois nouveaux ouvrages excitent la vigilance du Lieutenant Général de Police, toujours active à cet égard & toujours mise en défaut.

1o. *Les quatre âges de la Pairie de France, ou Histoire Générale & Politique de la Pairie*

de France dans les quatre Ages, dont le premier contient *la Pairie de Naissance*, le second *la Pairie de dignité*, le troisieme *la Pairie d'Appanage*, le quatrieme *la Pairie Moderne ou Pairie de Gentilhomme*: par L. V. Zeingamno. 2 *vol. in* 8o.

20. *Sur les Finances*, ouvrage posthume de Pierre André, fils d'un bon Laboureur, mis au jour par M.... Curé d... avec cette épigraphe: *ni Ferme, ni Régie; l'une & l'autre sont la perte des Etats.* 1 vol. in 8o. *avec* 6 *Planches.*

30. *Essai philosophique sur le Monachisme, par M. L....* 1 *vol. in* 8o.

Du 16 *dudit.* Entre les divers écrits occasionnés par les circonstances, il faut distinguer *Mémoire à Consulter sur l'existence actuelle des six Corps & la Conservation de leurs Privileges.*

L'Auteur, homme d'esprit, y résume en peu de mots divers écrits publiés depuis six mois & particulierement *l'Essai sur la Liberté du Commerce & de l'Industrie*, qui semble avoir été composé, pour préparer les esprits à la révolution que méditoit le Ministere. Son objet est de dissiper les idées fausses & deshonorantes que des écrivains séduits par l'enthousiasme du bien général, éblouis par la chimere d'une Liberté illimitée, ont répandues sur les Commerçans; de prouver aux Magistrats conservateurs des Privileges & des Propriétés, que l'on ne peut pas porter atteinte à l'existence actuelle des six

Corps & adopter le Syſtême de deſtruction dont on les épouvante, ſans que le public ſoit livré à la mauvaiſe foi & que les Arts ne ſoient dégradés par l'ignorance, ſans que la fortune des plus honnêtes familles de la Capitale ne ſoit ébranlée, ſans que des états conſolidés depuis des ſiecles par des Edits, par des Lettres patentes enrégiſtrées dans les Cours Souveraines, ne deviennent tout à coup incertains & précaires.

Ce Mémoire eſt très bien rédigé, très lumineux: il fait une impreſſion vive & combat avec ſuccès l'ouvrage de feu M. le Préſident de Ste. Croix, dont les principes & les définitions juſtes amenent des conſéquences chimériques & déraiſonnables qu'il développe.

16 *Février* 1776. On s'eſt aviſé de faire des *Noëls* ſur Meſſieurs du Parlement, dans le goût de ceux ſur les femmes de la Cour, qui ont paru il y a quelques mois. On voit déjà les couplets ſur le Grand Banc. Ils ont moins de méchanceté que les premiers & n'en ſont que plus inſipides, du reſte, & non moins informes. C'eſt l'ouvrage de quelque Clerc du Palais, comme les autres étoient dignes de quelque Servante de garderobe.

16 *Février*. La Nouvelle Edition de Geneve des Oeuvres de M. de Voltaire en 40 vol. in 4o. paroît ici furtivement, car le Libraire Panckouke qui a eu permiſſion d'en introduire une certaine quantité d'exemplaires, ne le pourra qu'a-

vec des cartons: ce qui ôtera tout son mérite à l'ouvrage; il coûte 168 Livres.

17 *Février* 1776. Le Bal de Madame la Duchesse de Chartres étoit d'une magnificence digne de l'auguste personne à laquelle étoit destinée la fête. Au moment où S. M. est descendue de carrosse, toutes les Dames ont bordé la haie jusques sur l'escalier & dans les appartemens. La Reine ayant redoublé la hauteur de son panache, il a fallu le baisser d'un étage pour qu'elle pût entrer dans son carrosse & le lui remettre quand elle en est sortie. Madame la Duchesse de Chartres seule étoit sans le moindre diamant. S. M. a paru se plaire beaucoup à ce bal; elle est entrée à celui de l'Opéra, qu'elle a vu de la Loge du Palais Royal: mais la chaleur excessive de ce goufre ne lui a pas permis d'y rester plus de huit à dix minutes. Du reste, jamais l'Opéra n'avoit fait autant d'argent: la recette de ce jeudi gras, le Spectacle compris, s'est monté à 24000 Livres.

17 *Février* 1776. *Loredan*, qui doit se jouer aujourd'hui, est un sujet Vénitien; on le dit fort noir. M. de Fontanelle, son auteur, a fait une innovation en ne mettant sa piece qu'en quatre actes. Comme il est aux Deux-Ponts à la tête d'une double Gazette de Politique & de Littérature, il n'a pu presser les Comédiens, suivre son tour & assister aux répétitions: il avoit chargé de ce soin le Sr. Mercier. Celui-

ci,

ci, comme l'on fait, eſt fort déſagréable à la troupe, & n'a pas peu contribué à faire balotter cette tragédie, qui n'auroit pás été encore jouée, s'il n'eût trouvé accès auprès de la Reine qui la vouloit voir, s'il n'eût répréſenté à S. M. depuis combien d'années l'auteur étoit le jouet des hiſtrions & ſi elle n'avoit fixé elle-même le jour pour le ſamedi 17.

Par une épigramme aſſez platte, pour mieux accompagner cette tragédie très lugubre, les plaiſans de la troupe ont jugé à propos d'afficher *le Deuil* pour petite piece.

Du 18 *dudit*. *Loredan*, joué hier eſt en effet un amas d'atrocités dont il y a peu d'exemples. L'auteur a voulu donner du nouveau & pour juger de quelle eſpece, il ſuffira d'obſerver qu'un ami y propoſe à un pere d'empoiſonner ſon propre fils pour l'arracher à l'opprobre du ſupplice, que ce fils réitere la propoſition, que le pere l'accepte, va chercher le poiſon, & ſe diſpoſe à cet affreux miniſtere, lorſque par une réſurrection vraîment machinale, un ſcélérat tué ou qu'on croyoit tué, emportant le ſecret de l'innocence de l'accuſé, recouvre un inſtant la vie & la paroſe pour juſtifier *Loredan*; ce qui le ſouſtrait à la mort, mais non ſon pere, qui, en humant pendant un quart-d'heure la liqueur peſtilentielle, s'eſt mis hors d'état d'être ſecouru. Du reſte, ce drame héroïque a au moins le mérite d'une intrigue claire, d'une marche aſſez rapide quant à l'action, quoi-

qu'embarrassée dans des dialogues trop longs. Il est tissu sans amour, mais contient un rôle de femme, qui en qualité d'épouse ne cause pas un grand intérêt, & en produit encore moins n'étant qu'épisodique & ne tenant en rien au fait. Du reste, changement de décoration à chaque acte. Au premier c'est la maison du pere de *Loredan*; au second c'est la prison; au troisieme c'est la salle d'assemblée du Conseil des Dix; au quatrieme c'est encore la prison. Les acteurs, malgré la présence de la Reine, ont très mal joué, même le Sr. le Kain; & le Parterre, de concert avec ceux-ci, a été fort tumultueux, fort ricanneur, & a hué si fréquemment cette tragédie, qu'il n'y a pas d'apparence qu'elle reparoisse.

18 *Février* 1776. Pour mieux juger de la fermentation qui regne dans le Parlement contre le Ministre des finances, & du discrédit où l'on cherche à le mettre, en répandant sur lui, sur son Ministere & sur ses principes, ce ridicule si cruel en France, on cite une anecdote puérile en elle-même, mais curieuse sous ce point de vue. Dans une assemblée de Pairs, comme M. le Prince de Conti étoit à prendre du thé auprès de la cheminée, un chien qui s'étoit introduit dans ce lieu, fit ses ordures en présence de Son Altesse Sérénissime, & sans aucun respect pour l'Auguste Compagnie. Un huissier veut le battre, le chasser à coups de baguette: *arrêtez*, lui dit le Prince, *Liberté*,

Liberté, Liberté toute entiere, persiflant par ce mot favori des Economistes leur Secte & leur Systême.

Du 19 dudit. *L'Essai Philosophique sur le Monachisme*, est attribué à M. Linguet, & pourroit bien être de lui. On conçoit parfaitement que son objet est de décrier cet état, de faire voir qu'un moine est tout au moins un être inutile, qu'il est souvent un être nuisible. C'est à ces enthousiastes attrabilaires qu'il attribue les guerres de religion & tous les maux qui en ont résulté: mais il paroît qu'il en veut spécialement aux Mendians. Il excepte parmi les autres ceux de St. Benoît, dont il fait même un grand éloge, puisque, suivant lui, il est sûr que c'est à eux dans tous les sens que l'Europe doit la police, l'opulence & l'éclat dont elle jouit aujourd'hui. Dans cet ouvrage l'auteur a voulu singer M. de Voltaire: comme lui, il effleure simplement la matiere, il la parcourt rapidement, il l'égaye par de petits contes très propres à tourner en ridicule les Moines, les Miracles & le Christianisme: il se permet quelquefois une satyre très amere; en général il cherche plus à amuser qu'à instruire.

Du 20 dudit. Deux ouvrages pour la défense des six Corps de la Ville de Paris, attaqués aujourd'hui jusques dans leur essence par l'Edit les concernant qui est au Parlement, font beaucoup de bruit & occasionnent une grande fer-

mentation dans les Sociétés, divisées en Economistes & Anti-Economistes ou *Colbertistes*.

Le premier est le Mémoire à consulter dont on a parlé; il a toutes les formes de pareils écrits, il est signé de Me. la Croix. A la suite d'une Consultation en date du premier Février le livre qu'attaquent directement les six Corps, est celui du feu Président Bigot de Ste. Croix, lancé il y a quelques mois dans le public. On en extrait une assertion, où il dit; „ ils (les „ marchands d'une communauté) ont entr'eux „ un taux fixé de monopole & de surcharge, „ que chacun suit comme la loi du Corps." Elle sert de base à la Consultation: le Consulté est d'avis que l'ouvrage du Président diffame les six Corps, qu'ils sont fondés à demander la supression d'une dénonciation aussi flétrissante, & à démontrer que l'auteur en sollicitant la destruction de leurs Corps & de leurs privileges, les trouble dans la propriété la plus respectable, puisqu'elle porte sur la loi même, & que leurs titres sont des Edits & Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, confirmés par une multitude d'Arrêts de la Cour.

L'autre est attribué à M. Linguet; mais comme il n'a pu le signer en qualité d'Avocat, il l'a intitulé: *Réflexions des six Corps de la ville de Paris sur la supression des Jurandes.* Il l'a divisé en paragraphes.

1o. *Il traite des Corporations ou Jurandes en elles-mêmes*; il observe la chose historique-

ment & cite les exemples de l'Egypte & de Rome, où elles existoient, de la Chine & de l'Angleterre, où elles existent encore; il combat celui de la *Hollande*, qu'il regarde comme une exception ne pouvant tirer à conséquence.

2o. *Des avantages que l'on suppose dans la Supression des Jurandes*; ils se réduisent à quatre: Développement de l'industrie; diminution de la valeur de la main-d'œuvre & des denrées; simplicité dans la régie intérieure; extinction des procès bizarres ou scandaleux qui résultent des chocs, des rivalités de ces associations limitrophes & se confondant aisément. Il les examine, les discute, les refute en partie, & est obligé de les adopter à quelques égards, mais comme exigeant une réforme & non une destruction totale.

3o. Après s'être défendu, il attaque & développe *les inconvéniens effectifs attachés à la Supression des Jurandes*. Au style, à la tournure, au décousu, au verbeux & à la foible logique de l'ouvrage, on conçoit facilement qu'il peut être de M. Linguet, mais de M. Linguet corrigé, châtié, humilié, modeste, pénitent & cherchant à prouver qu'il peut se posséder, qu'il n'est pas toujours déclamateur, toujours dénigrant, maudissant, injuriant ses parties adverses: du reste, il se lit avec plaisir, & si l'on n'y est pas échauffé de ce feu dont il brûle son Lecteur, dans les Diatribes & Libelles du Palais, il y répand toujours cet intérêt

pour lequel il l'attache, & lui fait dévorer ses écrits sur des matieres arides, qu'il féconde & qu'il embellit par son imagination.

21 *Février* 1776. Les Comédiens Italiens annoncent pour jeudi une piece nouvelle intitulée *le Lord Supposé*, Comédie en trois actes & en vers mêlée d'ariettes.

Du 21 dudit. Les exécrables couplets sur la Reine, quoique détestés par tous les bons François, se recherchent cependant par les amateurs d'anecdotes, & se répandent peu à peu; on les lit, en maudissant l'inventeur sacrilege de tant de calomnies. Ils sont au nombre de vingt-quatre, sur l'air, *l'air la, lere leulaire.* On y suppose que le Marquis de Louvois, héritier de son pere pour la méchanceté, mais non de son talent pour la bonne & la piquante, est auteur de la chanson sur la Cour, qui a paru précedemment. Celui dont il est question, se pique de le surpasser & de prendre un *vol plus téméraire*; il agite ensuite, très indiscrétement la question sur la virilité du jeune Monarque, sur son aptitude à donner des héritiers au trône, & après avoir détaillé les diverses causes d'impuissance imaginées par les courtisans, il la décide négativement, mais non sans ressource; il plaisante sur le goût puce introduit à la Cour; il travestit criminellement l'amitié de la Reine pour Madame la Princesse de Lamballe, & par une supposition plus coupable encore accrédite d'autres bruits plus affreux; il va jusqu'à rapporter

une Lettre prétendue de l'auguste mere de cette Princesse, qui lui donneroit à cet égard des conseils dictés par une politique vraiment infernale: enfin il n'est pas jusques à M. de Sartine, & le Duc de Choiseul, qu'on fait figurer-là de la façon la plus injurieuse.

Ce petit poëme, production d'une Furie, est d'un faiseur très exercé en ce genre. „La fabrique des vers est correcte, la rime riche, & il est peu de chansons mieux faites comme pieces littéraires. Mais il feroit à souhaiter que la curiosité irrésistible d'un peuple volage & frivole permît de replonger dans l'oubli dont elle est sortie, cette piece, fruit d'un délire qui mériteroit le dernier supplice.

22 *dudit.* Il y a six ans déja qu'ont paru les trois premier volumes de *la Philosophie de la Nature* de M. de Lisle, Ex-Oratorien: les trois derniers ont été publiés il y a deux ans. Le peu de succès de cet ouvrage volumineux le fit alors confondre avec une multitude d'autres, produits sous permission tacite. Ce n'est que depuis quelques mois qu'un Sr. Audran, Conseiller au Châtelet, grand dévot, excité par un zele fanatique, a imaginé de dénoncer cet ouvrage à sa Compagnie, & de le faire brûler, comme on l'a vu. On auroit cru qu'il s'en seroit tenu-là, & que l'information ordonnée suivant la formule de ces sortes de sentences n'auroit pas de suites. Point du tout, il poursuit sa dénonciation avec une cruauté digne du siecle

le plus superstitieux. M. de Lisle est déjà décrété de prise de corps, les Censeurs (car il y en a deux) d'assigné pour être ouï, & l'Imprimeur d'ajournement personnel.

22 *Février* 1776. Me. la Croix a donné une addition de sept pages in 4o. à son Mémoire en faveur des Jurandes, & ses nouveaux raisonnemens ne sont pas moins lumineux & moins convaincans. Du reste, tous les Corps intéressés dans cette affaire, répandent respectivement dans le public leur défense, & quoique partant tous de principes communs, les rappellent spécialement à ce qui les concerne; en un mot, suivant une expression triviale & vraie, *chacun prêche pour son Saint.*

23 *dudit.* Les Comédiens François ayant eu l'insolence de faire jouer Samedi *le Deuil*, petite piece donnée après *Loredan*, par les doubles, sans que les premiers acteurs eussent de raison valable pour s'en dispenser, & manquant ainsi essentiellement à la Reine présente, les Gentilhommes de la chambre, malgré leur mollesse à l'égard des histrions, n'ont pu s'empêcher de les punir: on les a pris par l'endroit sensible, & chacun a été respectivement mis à une amende de 200 Livres.

23 *Février* 1776. Après bien des variations, il est à présumer que ce seront les Intendans des Menus qui auront la manutention de la machine de l'Opéra.

24 *dudit. Les Heures nouvelles à l'usage des Magistrats & des bons Citoyens*, méritent quelques détails par leur singularité.

1o. Dans le Calendrier marqué à chaque jour, comme l'on a dit, du nom de quelque homme célebre dans un genre quelconque, on y voit avec surprise M. de Voltaire ; ce qui prouve que l'auteur de cette collection n'est sûrement ni un Janseniste ni même un Dévot, d'autant qu'il fait une exception en faveur du Philosophe de Ferney, le seul homme vivant qu'il place dans le Catalogue.

2o. On y trouve deux hymnes qu'on donne pour authentiques, chantées par le Clergé de Tours en l'honneur de Henri IV. du tems de la Ligue: l'une, en procession le 17 Mars 1590, & l'autre le 24 Mars suivant, en actions de graces de la Victoire de Henri IV.

Du reste, on y a suivi exactement la formule du livre de prieres, dont celui-ci porte le titre : rien n'est oublié, & tout est rapporté aux circonstances. On a adopté plusieurs pieces de vers connus, & un morceau de prose, qui est *l'oraison funebre des Conseils Supérieurs*, dont on a déjà rendu compte.

Le Sermon est neuf & roule sur l'infamie des Magistrats qui ont trahi leur Ministere en se prêtant aux vues du Chancelier Maupeou. Dans tout cet ouvrage on sait qu'il doit y avoir nécessairement une multitude de repétitions, l'auteur revenant sans cesse sur les mêmes idées,

qui, quoique bonnes & patriotiques, ſont à la fin faſtidieuſes.

24 *Février* 1776. Les Princes & Pairs ſe ſont réunis hier au Palais; mais peu occupés de l'affaire du Maréchal Duc de Richelieu, la cabale oppoſée à M. Turgot s'y eſt encore diſtinguée, on a dénoncé un ouvrage produit ſous les auſpices de ce Miniſtre & tendant à éclairer les eſprits, à les diſpoſer à une nouvelle loi qu'il voudroit établir: il a pour titre, *les inconvéniens des droits féodaux*. L'objet de cet écrit, où la matiere n'eſt qu'effleurée, ſeroit de détruire la ſervitude réelle ou des biens, après avoir détruit celle des perſonnes. On a prétendu que c'étoit attaquer les propriétés. Il a été ordonné que les gens du Roi en prendroient communication pour en rendre compte à la cour ſur le champ, & que le nommé Valade, Libraire, dont le nom eſt au bas du titre, ſeroit mandé à la barre de la cour pour y être interrogé.

24 *Février*. Les aimables libertins de la cour, pour donner plus de piquant à leurs plaiſirs, avoient imaginé de faire une ſouscription entre les mains des plus fameuſes courtiſannes de Paris pour former un pique-nique délicieux, qui devoit être précédé du Spectacle, ſuivi du Bal, d'un Jeu d'enfer & de tout ce qui peut accompagner une pareille orgie. M. le Duc de Chartres & M. le Comte d'Artois devoient en être: chaque convive étoit taxé à cinq Louis. La Comédie devoit être jouée chez Mlle. Guimard,

où la Dlle. Duthé auroit chanté; & la Dlle. d'Ervieux, Surintendante du repas, avoit ordonné le festin chez un traiteur sur les Boulevards. La partie de plaisir avoit d'abord été projettée pour le Carnaval, mais afin de la rendre plus célebre & plus singuliere, on l'avoit remise au premier jeudi de Carême. Le jour étoit venu; tout étoit prêt pour le Spectacle, qui devoit consister en deux pieces connues, *la Colonie*, & *les Sabots*, lorsqu'un ordre du Roi est intervenu qui a tout arrêté, même le souper. On ne doute pas que le zele de M. l'Archevêque n'ait beaucoup contribué à faire suprimer une fête aussi scandaleuse. L'Altesse Royale qui devoit en être, n'a pas permis au Lieutenant de Police de seconder le zele du Prélat. Il n'a fallu rien moins que l'autorité du Monarque, vengeur des bonnes mœurs & de l'honnêteté publique, qui auroient été à coup sûr étrangement violées dans l'assemblée d'une jeunesse aussi gaie & aussi effrénée. Le Commandant du Guet avoit reçu ordre de garder les avenues du traiteur & d'empêcher qui que ce soit d'y entrer.

25 *dudit.* Hier le Sr. Valade interrogé sur l'auteur & le censeur de l'ouvrage remis aux mains des gens du Roi, a dit que c'étoit un Sr. Bonserf, du Contrôle général, qui lui avoit remis le manuscrit, & le Sr. Pidansat de Mairobert qui l'avoit approuvé. En conséquence ils ont tous deux été décrétés d'assigné pour être ouï par

devant M. Berthelot, Conseiller nommé rapporteur dans cette affaire.

25 *Février* 1776. La Dlle. d'Ervieux, en sa qualité de Surintendante présidant au repas, d'après les défenses du Roi, a fait porter tout le festin au Curé de St. Roch pour être distribué aux pauvres malades de la Paroisse. On nomma plaisamment ce repas *le repas des Chevaliers de St. Louis*, à cause des cinq Louis d'écot que chacun payoit.

25 *Février* 1776. L'ouvrage condamné à être brûlé par le Parlement, toutes les Chambres assemblées, les Princes & Pairs y séant le vendredi 16, étoit déja ancien & connu; on en a parlé dans le tems; mais la cupidité de quelque Colporteur clandestin en avoit fait faire une nouvelle Edition en France, avec des augmentations, sous le titre de *Théologie Portative ou Dictionnaire abrégé de la Religion Chrétienne, par l'abbé Bernier, Licentié en Théologie. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée par un Disciple de l'auteur. Imprimé à Rome avec Permission & Privilege du Conclavé, 1776, en deux volumes.* Cette brochure est déclarée par la Cour, scandaleuse, impie, blasphématoire, tendant à anéantir, s'il étoit possible, les fondemens de la Religion, & conséquemment à détruire les principes de la sûreté & honnêteté publique, &c.

Rien de plus capucinal que le Requisitoire de l'Avocat Général Seguier, qui fait aujourd'hui

la cour au Clergé & en veut beaucoup aux Philosophes.

26 *dudit*. Chaque jour voit éclorre de nouvelles représentations de la part des Arts & Métiers. Un plaisant a parodié toutes ces requêtes dans une prétendue, adressée au Roi pour les Lapins, à l'occasion de l'Arrêt du Conseil qui permet & ordonne leur destruction.

28 *dudit*. M. l'Evêque de Beauvais est chargé depuis quelque tems de prononcer dans l'église des Invalides, suivant l'usage, l'oraison funebre de M. le Maréchal du Muy, Ministre de la Guerre mort en fonctions.

28 *Février* 1776. C'est à demain 29, qu'est enfin fixée la réception de M. l'Archevêque d'Aix à l'Académie Françoise. La haute opinion que beaucoup de gens ont pris de l'éloquence de ce Prélat, par son discours du Sacre, excite une grande fermentation parmi les amateurs, & les billets sont recherchés avec un empressement qui fera beaucoup de mécontens à coup sûr.

29 *dudit*. La fureur effrénée des auteurs criminels des couplets redouble, & ils en ont enfanté contre la Reine de plus affreux encore, s'il est possible. M. le Lieutenant de Police est de nouveau aux aguets de ces abominables chansonniers.

29 *Février*. On doit donner aujourd'hui d'autres fragmens, composés de *l'Acte de la Sibylle* de Moncrif, de celui de *Vertumne & de Pomone*

ne, tiré du Ballet des *Elémens*, & de celui de *la Provençale* de la Font.

Du 1 *Mars* 1776. On peut juger à quel degré les têtes du Parlement font exaltées par le parti violent qu'ils ont pris contre la brochure dont on a parlé, intitulée *les inconvéniens des droits féodaux*. On ne conçoit pas comment ils ont flétri, de la lacération & de la brûlure ce petit écrit, tout au plus dans le cas d'être fuprimé, ou, pour mieux dire, ne contenant que des raifonnemens fort fenfés, des réflexions, des opinions, un fyftême toujours foumis respectueufement à la fageffe & aux lumieres du Légiflateur, qu'on invoque fans ceffe. Quelque fec & ennuyeux qu'il foit, cet événement lui donne de la vogue, le fait renchérir & foutient le courage du lecteur.

1 *Mars* 1776. Meffieurs les Economiftes prêchant la Liberté pour tout ce qui les concerne, ne fe foucient pas que leurs adverfaires en ufent; en conféquence ils ont provoqué un Arrêt du Confeil qui fuprime les Mémoires dont on a parlé en faveur des fix Corps, & plufieurs autres publiés par diverfes Communautés, quoique fignés d'Avocats.

2 *dudit*. L'Arrêt du Confeil dont on a parlé, eft du vingt-deux Février; il fupprime les réflexions de M. Linguet annoncées précédemment, ainfi que le Mémoire de Me. la Croix & le fupplément; un autre imprimé, ayant pour titre *Réflexions des maîtres Tailleurs de Paris*

ſur le projet de ſuprimer les Jurandes, ſigné de Me. Dureau, Avocat & ſuivi d'une Conſultation du 17 Février, ſignée Saulnier; enfin un autre imprimé, ayant pour titre *Obſervations préſentées par les maîtres compoſant la communauté des Graveurs-Ciſeleurs de la ville & fauxbourgs de Paris ſur l'Edit de ſupreſſion des Corps des Marchands & des Communautés des Arts & Métiers*, ſigné Me. le Roi de Montecli, comme contraires au reſpect dû à l'autorité de S. M., en ſe permettant de diſcuter d'avance l'objet ou les diſpoſitions de ſes loix, d'oppoſer, pour ainſi dire, un ſentiment iſolé à l'autorité de S. M. & de chercher à prévenir ſes ſujets contre des loix émanées de ſa ſageſſe, de ſa juſtice & de ſon amour pour ſes peuples.

2 *Mars* 1776. La brochure intitulée *les inconvéniens des droits féodaux*, eſt condamnée, comme injurieuſe aux loix & coutumes de la France, aux droits ſacrés & inaliénables de la Couronne, & au droit des propriétés des particuliers, comme tendant à ébranler toute la Conſtitution de la Monarchie, en ſoulevant tous les Vaſſaux contre leurs Seigneurs & contre le Roi même, en leur préſentant tous les droits féodaux & domaniaux comme autant d'uſurpations, de vexations & de violences également odieuſes & ridicules, & en leur ſuggérant les prétendus moyens de les abolir, qui ſont auſſi contraires au reſpect dû au Roi & à ſes Miniſtres, qu'à la tranquillité du Royaume.

Tout cela est précédé d'un Réquisitoire à grandes phrases de l'Avocat Général Seguier, fort verbeux, fort emphatique, où sous prétexte d'avoir à peine eu le tems de lire cet écrit, il le discute peu, mais se perd en déclamations & en injures contre les Economistes, qu'il désigne sans les nommer, pour des perturbateurs de l'Etat, pour un parti méditant secrétement sa subversion, y travaillant sans relâche & dont il faut réprimer les écarts & les excès.

2 *Mars* 1776. On a fait sur la tragédie du *Connétable de Bourbon* une chanson un peu meilleure que celles qui paroissent depuis quelque tems; elle en contient la critique, sans avoir cependant rien de bien saillant, de bien fin ou de bien gai. On en va juger:

Le Connétable me plaît fort:
Comme on y rit, comme y dort;
C'est une bonne piece,
Eh bien!
Qu'on joue à nos Princesses,
Vous m'entendez bien?

François Premier est un faquin,
Angoulême est une catin,
Et le dire à Versailles,
Eh bien!
C'étoit une trouvaille,
Vous m'entendez bien.

Bourbon pour nous faire enrager
Déserte en pays étranger,

Puis il nous fait la nique;
Eh bien!
Aidé de la Tactique, (*)
Vous m'entendez bien.

Parmi les glaives, les mousquets,
Adelaïde court après,
Lui dire l'amnistie,
Eh bien!
Que Saint Germain publie,
Vous m'entendez bien.

Envain Stuard, son Chevalier,
La couvre de son bouclier,
Mais une balle adroite,
Eh bien!
Vous la tue en cachette;
Vous m'entendez bien.

Enfin meurent tous ces héros:
Implorons Dieu pour leur repos;
Prions-le qu'il nous laisse,
Eh bien!
Siffler un peu la piece;
Vous m'entendez bien.

3 *Mars* 1776. L'affaire concernant le livre *des inconvéniens des droits féodaux* se suit avec acharnement. M. de Mairobert a subi son interrogatoire par devant M. Berthelot de St. Alban & a prouvé qu'il n'avoit eu aucune con-

(*) L'auteur, M. de Guibert, a fait un traité sur la Tactique.

noiſſance de l'ouvrage, que ſon examen n'étoit pas de ſon reſſort, & que le Libraire s'étoit trompé en l'indiquant. De ſon côté, le Libraire eſt convenu que c'étoit par erreur qu'il avoit nommé M. de Mairobert. Pour motiver cette étourderie de Valade, il faut ſavoir qu'au moment où il parut devant le Parlement garni de Princes & Pairs, M. le Prince de Conti voyant qu'on le traitoit avec douceur, & qu'on paroiſſoit diſpoſé à le renvoyer ſur la preuve qu'il donnoit qu'il étoit en regle & muni d'une permiſſion tacite: *Meſſieurs*, dit ſon Alteſſe, *preſſez-le davantage; c'eſt un coquin, c'eſt lui qui imprimoit toutes les brochures du Chancelier....* A cette apoſtrophe le Libraire a perdu la tête, craignant des ſuites fâcheuſes d'une pareille dénonciation trop vraie. Heureuſement on n'y a pas eu égard.

Depuis M. de Mairobert, on a décrété M. le Roi de Senneville, cet Avocat voué au parti Economique: il s'eſt encore trouvé innocent. Le véritable Cenſeur eſt *Coqueley de Chauſſepierre*, Avocat, qui de ſon propre mouvement eſt allé trouver M. le Procureur Général & le Premier Préſident: il leur a dit qu'il étoit inutile d'inquiéter les Cenſeurs, ſes confreres; qu'il étoit le ſeul coupable, le ſeul approbateur de l'ouvrage: mais il ne l'a fait que ſur une Lettre de M. Turgot, qu'il n'a pourtant pas entre les mains.

3 *Mars* 1776. Meſſieurs de l'Académie, pour ſe diſculper cette fois du reproche de n'admettre que des grands Seigneurs, des membres nuls, ont voulu choiſir un homme de Lettres pour ſuccéder au Duc de Saint Aignan; deux ſont ſur les rangs, M. Colardeau, & un Abbé Millot. Le premier eſt connu pour le meilleur verſificateur que nous ayons à préſent; il vit chez une Marquiſe de la Vieuville, qui l'a répandu parmi des gens de qualité & le pouſſe de ſon mieux. D'ailleurs c'eſt un garçon doux, point cabaleur, qui, s'il ne devient un partiſan de la ſecte Encyclopédique, ne lui ſera pas du moins contraire & laiſſera le Sr. d'Alembert exercer ſon deſpotisme tant qu'il voudra, enfin un ſujet valétudinaire, pouvant bientôt laiſſer la place vacante. Quant à l'autre, il eſt connu par un Abrégé de l'Hiſtoire de France, un de l'Hiſtoire d'Angleterre, tous deux eſtimés, & par pluſieurs autres ouvrages d'un mérite Académique. Il a plus d'entregent, & le Secrétaire le préféreroit comme plus propre à groſſir & à ſeconder le parti. Tels ſont les deux concurrens, entre lesquels la Compagnie ſe partage aujourd'hui.

4 *dudit.* Le livre qu'on a annoncé ſous le titre *des quatre Ages de la Pairie de France*, eſt attribué aujourd'hui au Sr. Goezmann, dont en effet le mot de *Zengamno* eſt l'anagramme. Cet Ex-Magiſtrat, tant baffoué lors de ſon procès contre le Sr. Caron de Beaumarchais, a cru

devoir: se déguiser pour empêcher les préventions que son véritable nom pourroit élever. La misere où il est tombé, l'a réduit à son premier métier d'auteur: on ne sait si ce traité volumineux aura beaucoup de vogue.

4 *Mars* 1776. On a fait une troisieme Epitaphe à l'abbé de Voisenon, plus courte que les autres & non moins bonne:

> Ici gît un prêtre égrillard,
> Gai quelquefois & faisant rire;
> D'ailleurs ami de la Favart:
> C'est tout ce que l'on en peut dire.

4 *Mars*. Le Sr. Bonserf s'avoue assez ouvertement pour l'auteur du livre qui scandalise si fort Nosseigneurs du Parlement & semble ne rien craindre; son ouvrage est rempli de citations d'un Mémoire fait par M. Cristin, Avocat de St. Claude, dans le fameux procès des habitans de ce lieu contre le Chapitre.

5 *dudit*. Les Comédiens François annoncent *Abdolonyme*, ou *le Roi Berger*, qu'ils avoient d'abord qualifié de comédie en trois actes & en vers imitée de Metastase, & qu'ils n'appellent plus aujourd'hui que *Piece*. Elle est d'un M. Collet, qui en 1758 a déjà donné l'*Isle déserte*. L'autre étoit depuis longtems sur le Répertoire, mais l'auteur avoit négligé de reprendre son rang. Les Comédiens déjà vexés par divers Poëtes, n'ont pas voulu en ameuter tant contre

eux, ils ont paru se piquer de générosité, & lui rendent justice aujourd'hui.

6 dudit. La suite des Couplets *sur l'air la*, &c. est encore plus infame, en ce qu'on y nomme sans pudeur M. le Baron de Besenwald, le Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Suisses, honoré de quelque confiance de la Reine, comme en abusant de la façon la plus criminelle; on le peint en outre des couleurs les plus affreuses. Ceux-ci ne sont pas aussi bien faits que les autres, ne partent pas de la même plume, & pourroient être des auteurs de ceux sur la cour.

On en a fait d'autres sur l'air, *vous qui du vulgaire stupide*, moins atroces & aussi plats. On y censure les aimables légeretés de la Reine, on lui reproche ses bontés pour les gens à talens, sa familiarité avec eux: on y critique son choix pour ses Ballets de gens peu distingués par une ancienne naissance, tels que Mrs. de *Caraman*, *Galliffet*, *la Vaupalliere*, en hommes, de Mesdames la Baronne de Neukerque, de Cassini, de Guibert, d'Hennery, surtout de la troisieme, petite-fille d'un Comédien, &c. Tout cela est sans sel & sans finesse.

7 dudit. Le goût des exercices semble reprendre chez nous d'une maniere très propre à fortifier notre jeune Noblesse de la cour, depuis longtems énervée par une vie molle & futile: non seulement les courses à cheval se multiplient, mais on en fait aujourd'hui à pied; il y

en a eu dernierement une au Luxembourg entre un des fils du Duc de Coigny, M. de Sezval & le Chevalier de Fitz-James.

8 *dudit. Le Roi Berger* n'est autre chose que le commentaire de la fameuse chanson de Henri IV, qui préféroit sa mie à Paris sa grande ville. Cette piece est si contraire à nos mœurs; si monotone, si fade qu'elle a généralement fait bâiller, ou rire, par un amour doucereux qui peut s'admettre dans un opéra tel qu'est la piece de Metastase, dont M. Collet a imité la sienne, mais au dessous de l'héroïsme théâtral. D'ailleurs, le caractere d'*Alexandre* est tellement dénaturé qu'il devient ridicule : rien de plus absurde que d'entendre ce Conquérant du monde, vanter les agrémens de la vie tranquille & champêtre, célébrer les Rois pacifiques. Aucune beauté ne rachete les absurdités & les platitudes de cet ouvrage, qui ne tardera pas à aller rejoindre *Loredan.*

9 *dudit.* On ne peut exprimer la fureur soutenue du public pour le Ballet de *Medée & Jason*; depuis qu'on le donne, la recette a constamment passé 5000 Livres. La Reine & une partie de la famille Royale sont venues vendredi à l'opéra uniquement pour ce Ballet.

9 *Mars* 1776. Par une singularité fort remarquable, à la derniere assemblée publique de l'Académie Françoise du 29 Février, pour la réception de M. l'Archevêque d'Aix, c'étoit un Prêtre (l'Abbé de Voisenon) dont il s'agissoit

de faire l'éloge, c'étoit un prêtre qui devoit être reçu, & c'étoit un prêtre qui devoit répondre. (M. l'Evêque de Senlis, élu Directeur par le sort.) Au moyen de quoi le défunt a été fort mal traité: non seulement on n'a pas pris son éloge du côté qui prêtoit le plus relativement à la plaisanterie & aux choses d'agrément où il excelloit, mais on a fait la censure de son esprit, qui tournoit en abus ce beau présent de la nature; on s'est rejetté du côté de son cœur, & l'on a fort appuyé sur son répentir tardif.

M. Marmontel a lu ensuite un discours en vers sur l'Eloquence, où après avoir passé en revue les divers genres d'éloquence, même celle des Missionnaires & du fameux Bridene entr'autres, après avoir exalté les grands orateurs de l'Antiquité, il retombe avec complaisance sur la nôtre, & trouve que cette Philosophie si à la mode aujourd'hui l'a merveilleusement corroborée, en fait le caractere distinctif & la rend bien supérieure à l'ancienne. On se doute fort que M. de Voltaire n'est pas oublié dans l'énumération de nos orateurs modernes. Ce discours a paru faire une grande sensation sur les auditeurs, quoique long; le poëte l'a débité avec beaucoup d'emphase & de véhémence: l'ayant pris dès le début sur un ton trop élevé, la voix lui a manqué tout-à-fait, il a fallu lui donner un verre d'eau claire & limpide; ce qui a fait dire aux plaisans qu'il se fortifioit d'un coup de l'hippocrene. M. d'Alembert a terminé par

l'Eloge de l'Abbé de Dangeau; ce qui a ramené des digressions sur l'Eglise: on a beaucoup ri d'une espece de prône qu'a fait le panégyriste aux Prélats, aux Abbés & autres Ecclésiastiques là-présens en grand nombre, contre la pluralité des Bénéfices; & la séance a fini gaîment ainsi.

11 *dudit.* M. l'Abbé Eloy est un jeune Séminariste de St. Sulpice, qui a eu le premier prix du mérite en Licence: il est riche & se dispose à acheter une charge de Conseiller Clerc au Parlement; en conséquence il a voulu faire sa cour à cette Compagnie: ayant été chargé de prononcer le discours des Paranymphes, espece de Saturnales, de Fêtes Théologiques qui ont lieu en Sorbonne pendant le Carnaval, il y a fait venir la phrase suivante: *Sedibus vacuis & pollutis rediit Themis.* Les Sages Maîtres ont été fort scandalisés de l'audace du candidat, insultant ainsi le Grand Conseil dans une cérémonie publique. On a délibéré sur son compte, & il a été arrêté provisoirement de laisser sa place vacante dans la liste des Licenciés, & de prier M. le Chancelier de l'Université de ne pas lui donner la bénédiction usitée. De son côté, le Grand Conseil a convoqué les semestres, & a député vers M. le Garde des Sceaux pour se plaindre. L'Abbé Eloy s'est mis sous la sauvegarde du Parlement. Le Procureur général a mandé le Syndic de la Faculté, &, en convenant de l'étourderie du jeune homme qui s'ex-

cus-

curoit & prétendoit avoir dit *impollutis*, lui a declaré que cet événement faisoit beaucoup de sensation au Palais, qu'il eût à assoupir l'affaire.

M. le Garde des Sceaux & M. de Malesherbes en ont écrit dans le même sens à la Faculté, lui ont marqué que le Roi vouloit que l'on ne donnât aucun éclat à ce scandale public; qu'on puniroit l'abbé en l'éloignant de Paris: la Faculté intimidée a molli, l'Abbé Eloy a été réintégré dans la place de Licencié, il n'a point été exilé, & il a même eu depuis le bonnet de Docteur. Ce qui désole le Grand Conseil, & encourage ses ennemis à le vilipender de plus en plus.

12 *dudit.* Le Sr. Freron est mort ces jours derniers. On ne sait encore qui aura le privilege de ses feuilles: on sait que le Sr. Linguet se remue beaucoup pour lui succéder. Mais tel écrivain que ce soit, il y a à parier qu'il ne vaudra pas son prédécesseur. Ce critique avoit le goût sûr & exquis, il manioit le sarcasme avec beaucoup de gaîté & de finesse, & s'il n'étoit aussi savant, aussi profond que l'abbé Desfontaines, son prédécesseur, il avoit plus de graces & de légereté. On ne doute pas que Voltaire & tout le parti Encyclopédique ne triomphent de cette perte pour la Littérature.

13 *dudit.* L'ouvrage dont on a annoncé le titre, *sur les finances*, devoit paroître au com-

mencement de l'année derniere, & a été retardé suivant une note de l'auteur. On assure qu'il a été composé, imprimé & répandu sous les auspices du Ministere actuel. Son objet est d'augmenter l'odieux des impositions & de ceux qui les perçoivent. C'est une diatribe sanglante contre les Fermiers généraux. Pour rendre la chose plus touchante, on anime la scene par un Dialogue entre un malheureux, dont les suppôts de la Ferme ont ruiné la famille & fait périr le pere de chagrin, & son curé. Le premier se livre à toutes les imprécations que lui doivent naturellement inspirer sa misere & son désespoir; le second tempere sa fougue par un esprit sage & philosophique. Il lui fait voir que cela doit être ainsi, tant qu'il y aura une ferme ou une régie: comment des hommes naturellement cupides ne le deviendroient-ils pas encore plus, à la vue de monceaux d'or dont ils sont sans cesse entourés, munis de toute l'autorité, de tout le pouvoir propre à faire trembler, à écraser ceux qui leur résisteroient! Vient une digression sur les Chambres Ardentes de Rheims, de Saumur & de Valence, où l'on peint des couleurs les plus noires ces tribunaux de la fiscalité, ces inquisitions aussi redoutables dans leur genre que celles du fanatisme religieux. Il nous apprend que sous l'abbé Terrai, on y a joint encore une quatrieme Chambre de cette espece, établie à Caen. Il s'indigne, qu'au lieu de songer à détruire ces tribunaux effroyables,

on les augmente; il espere cependant que sous Louis XVI ils seront renversés.

Ensuite, pour obvier à tant de maux dont il ne réveleroit pas les horreurs s'il n'avoit le remede tout prêt, le Politique propose son Systême, qui n'est pas nouveau; ce seroit de diviser la France en portions quarrées, & de former un cadastre, sur lequel il établit son plan, ses moyens & ses calculs.

On ne peut s'empêcher de frémir, à la lecture de cet écrit volumineux, composé, ce semble, par un homme très au fait de toutes les manœuvres & extorsions des suppôts de la Ferme. Les défenseurs de celle-ci l'accusent de partialité, de calomnie & d'ineptie.

14 *dudit*. On a parlé plusieurs fois du procès du Docteur Guilbert de Preval contre la Faculté, maintenue dans ses droits & sa discipline par le tripot. Il revient aujourd'hui contre ce jugement & répand un Mémoire préliminaire.

15 *dudit*. On parle d'une nouvelle petite piece en vers de M. de Voltaire, intitulée *Sesostris:* on dit que c'est une allégorie sous laquelle il exalte le Roi.

16 *dudit*. Outre les *Lettres à un Lord*, dont on a parlé & qui sont d'un M. de St. Cyr, bâtard de M. de Nolivos, ancien Gouverneur de St. Domingue, il est parvenu ici une *Relation* détaillée des fêtes qui ont précédé & suivi la réintégration du Parlement de Navarre.

Entre les divers détails dont est chargée cette relation, l'anecdote du berceau d'Henri IV est neuve & précieuse. C'est une relique de ce grand & bon Roi, qui se conserve au château de Pau. M. le Baron de Capdeville qui y commandoit, permit aux officiers de Police, suivis des clercs du Palais, de l'emporter, à condition que plusieurs citoyens notables demeureroient au château pour ôtages. On l'éleva sur un arc de triomphe, par où l'on fit passer les Commissaires du Roi, & l'on leur adressa le discours suivant:

Messeigneurs. „ Suspendez ici votre marche, voyez, admirez parmi ces lauriers cet „ objet inanimé, digne de notre vénération „ comme le temple le plus auguste. C'est le „ Berceau de notre Henri: c'est-là que les Destins filerent les premiers jours de ce Monarque, qu'ils donnerent à l'univers pour le modele des Rois & la félicité des Nations."

Le surplus ne contient qu'un récit d'extravagances patriotiques ou d'un cérémonial usité & rapporté dans toutes les autres Relations de cette espece.

17 *dudit.* Les fonds provenant des contributions mises sur les maisons de jeu autorisées à Paris par la Police, sont appliqués par M. Albert à l'établissement de quatre Maisons de Santé, où l'on guérit du mal immonde les femmes de mauvaise vie dont est remplie cette capitale. Ce projet, en apparence sage & salutaire,

ne pouvoit avoir été fuggeré que par la cupidité d'un certain Gardanne, Médecin de la Police, qui préfide à ces Lazarets Vénériens: 1o. en ce qu'il y a déja des hôpitaux fondés à cet effet, où l'on met les filles lorfqu'on les enleve: 2o. en ce qu'elles font auffi mal dans ces nouvelles maifons que dans celles-là: 3o. en ce qu'une fois guéries, on les relâche & l'on leur laiffe continuer le même commerce, pour ne point laiffer manquer de pratiques à ce Docteur.

18 *dudit*. La galanterie Françoife a fait prodigieufement dégénerer ici l'inftitut des Franc-Maçons; on ne tient prefque plus de Loges que pour les femmes & tout recemment Madame la Ducheffe de Bourbon ayant défiré jouer un rôle dans cet Ordre célebre a été reçue Grande-Maîtreffe. On a tenu à cet effet une Loge extraordinaire dans le Wauxhall du Sr. Torré, à laquelle ont affifté Madame la Ducheffe de Chartres, Madame la Princeffe de Lamballe & beaucoup de Dames de la cour. Il y a eu Illumination brillante, Proverbe & Bal.

20 *dudit*. On a parlé ci-deffus d'un Abbé Eloy qui a occafionné un fi grand fcandale en Sorbonne & que la Cour a protégé fi hautement, qu'elle a fouffert que pour la premiere fois on inférât dans la Gazette de France du lundi 11 le nom & le triomphe de ce Candidat; cependant, pour donner quelque fatisfaction à la Faculté & pré-

venir les plaintes du Grand Confeil adreffées en regle au Monarque, il a été exilé à Montmorency, c'eft-à-dire à quatre lieues de Paris.

21 *dudit*. Les difcours qu'on lit dans le procès verbal du Lit de Juftice tenu il y a quelques jours, ne répondent point à la haute opinion qu'on en avoit donnée. Celui de M. le Garde des Sceaux eft froid & languiffant; c'eft un réfumé vague des préambules des Edits & une énumération feche & fans nobleffe de ces divers actes de Législation.

Le discours du Premier Préfident dans fa briéveté manque d'énergie, la marche en eft triviale, il préfente des images fauffes, & au moment où il peignoit le peuple de Paris confterné, les guinguettes regorgeoient d'ouvriers qui avoient quitté leurs maîtres, avoient pris des carroffes de remife & offroient partout le fpectacle d'un vrai délire.

Ceux de M. Seguier ont plus d'éloquence, c'eft-à-dire de mots & de phrafes, mais peu de logique; il y a quelquefois du nerf & de la hardieffe, mais ils n'approchent en rien de ce ton de perfuafion & de conviction, que réuniffent les préambules des Edits, pleins de confiance, de bonté, de popularité & d'une forte d'enthoufiafme qui a entraîné déjà beaucoup d'incrédules. Ainfi M. l'Avocat Général fe vante envain de n'avoir jamais mis tant de force & d'onction dans fes harangues ; celles-ci ne lui

donneront point de place parmi nos grands orateurs, nos héros patriotiques.

26 *dudit.* M. l'Archevêque de Lyon annonce à l'occasion du Jubilé une Instruction Pastorale formidable contre les Incrédules.

21 *Mars* 1776. Il paroît que l'inconduite du Sr. Freron est le principe de sa mort, qu'il étoit abîmé de dettes, poursuivi par ses créanciers, que ses meubles étoient saisis, & qu'il étoit à la veille d'être réduit sur la paille; que dans le même tems il avoit appris que M. de Malesherbes, harcelé par les ennemis de ce Journaliste, par les Encyclopédistes & par la cabale de M. de Voltaire, étoit déterminé à suprimer ses feuilles pour 1776; que tombé malade dans ces circonstances, le chagrin avoit agravé son état. Sa femme étoit allée à Versailles solliciter & parer le coup qu'on vouloit porter à son mari, elle avoit mis ses protections en mouvement & réussi, lorsqu'à son retour elle a trouvé son mari mort. On s'accorde à dire que le privilege est accordé à son fils, âgé d'environ vingt ans & qui s'escrime déja en Littérature; on a vu de ses Contes dans l'Almanach des Muses; mais il est hors d'état de remplacer son pere actuellement, & l'on croit que le Sr. Clément tiendra la plume: c'est un critique excellent pour la discussion, mais long, ennuyeux & sans aucune grace.

22 *dudit.* Mlle. Rosalie de l'Opéra, qui de-

puis la Comédie *des Courtisannes*, où une d'elles porte ce nom, l'a quitté & a repris son nom de famille *le Vasseur*, va désormais s'appeller la Baronne de... d'une Baronnie de 20 à 25000 Livres de rentes, que lui a achetée M. le Comte de Merci-Argenteau, Ambassadeur de l'Empereur. C'est une chose inconcevable que l'ascendant que cette actrice, laide, seche, mais folâtre & ayant du talent, a acquis sur ce Ministre, qu'elle mene à la baguette.

Une autre Courtisanne, nommée *Guck*, offre un autre spectacle non moins étonnant. Cette fille obligée de quitter Paris, abîmée de dettes, montant à plus de 400,000 Livres, est allée faire un tour chez l'Etranger; après avoir rodé dans différens Etats, elle est tombée à Berlin, où le Prince Henri, frere du Roi de Prusse, est devenu amoureux d'elle & l'a comblée de biens: mais son excessive magnificence envers elle, ayant excité l'attention du Monarque Prussien, ce Prince a tremblé pour sa maîtresse, & craignant que son frere ne la fît expulser ou maltraiter plus durement, il lui a conseillé de retourner en France. Elle est revenue à Paris, chargée des dépouilles des Etrangers & surtout de cette Altesse.

24 *dudit.* Avant-hier M. de Fenelon & M. de Fontenilles ont fait le pari à qui iroit le plus vîte à Versailles, en partant de la porte de la Conférence en cabriolet & en reviendroit: le cheval

du

du premier est mort à Seve, celui du second est mort à Paris dans l'écurie.

24 *Mars* 1776. Peu de tems avant la mort du Maréchal de Muy on lui avoit présenté un Mémoire, dans lequel *on démontre, par des expériences & des observations, les effets pernicieux qui résultent de l'usage du pain dans lequel on fait entrer une grande quantité de son.* Comme le pain des troupes est fait avec la farine & tout le son des grains qu'on fait entrer dans sa composition, le Ministre fut allarmé, quoique les expériences & les observations prétendues ne fussent rien moins que concluantes; en conséquence il remit à M. Sage, membre de l'Académie des Sciences, de la classe de Chymie, ce Mémoire & le chargea de vérifier tout ce qui pourroit éclaircir le fait.

Quoique l'auteur du Mémoire contre le pain de munition se soit rétracté depuis, dans un supplément remis au Comte de St. Germain, celui-ci a non seulement ordonné la continuation des travaux de M. Sage, mais afin de dissiper les inquiétudes qu'auroit pu faire naître la publicité de l'écrit en question, il a cru nécessaire de publier également les expériences qui détruisent ce qui y est avancé. Elles offrent des découvertes intéressantes, entr'autres un moyen aussi simple qu'ingénieux, par lequel on peut s'assurer si la farine de froment est bonne, médiocre, ou mauvaise; elles sont égale-

ment propres à lever les difficultés qui pourroient se présenter lors de la réception des grains destinés à la consommation des troupes.

L'ouvrage de l'Académicien renferme aussi des observations sur les dangereux effets de quelques substances végétales que les soldats & le public peuvent être exposés à manger, & il indique leur antidote: il propose en outre un moyen de remédier à la brûlure de la poudre, à laquelle les soldats sont exposés fréquemment.

Tels sont les motifs qui ont déterminé M. le Comte de St. Germain à faire publier cette analyse.

25 *dudit.* Il paroît décidé que M. le Garde des Sceaux a conservé le Privilege de *l'Année Littéraire* au fils de Fréron.

26 *dudit.* La piece de *Sésostris*, quoique roulant sur une allégorie triviale, est pourtant très agréable, par une fraîcheur de coloris, une délicatesse de pinceau, par des vers heureux qui coulent encore de source & se ressentent du charme inépuisable que le Poëte de Ferney répand sur ses plus vieilles productions.

On parle aussi d'une piece en prose de ce Philosophe, intitulée, *Remontrances du Pays de Gex au Roi.*

27 *dudit. Les Remontrances du Pays de Gex au Roi*, semblent par leur titre un persiflage de celles du Parlement: mais elles contiennent, au contraire de véritables actions de graces à l'occasion de la suppression des maîtrises, de l'aboli-

tion des corvées, de l'impôt territorial, substitué par abonnement à tous les autres sur toutes les terres indistinctement, Nobles, Ecclésiastiques & autres, enfin de la liberté du commerce des grains, tous objets qui ont, au contraire, excité les réclamations de nos Magistrats, au point de provoquer le dernier Lit de Justice. Mais ce petit ouvrage de M. de Voltaire, outre l'Eloge du Roi, contient encore celui de presque tous les Souverains actuels de l'Europe, qu'il trouve essentiellement occupés du bonheur de leurs peuples. Il en fait une énumération rapide & mêlée de traits historiques qui rendent l'écrit plus instructif; il assure que le regne de la Raison est venu avec celui de Louis XVI; & c'est à la Philosophie si honnie, si calomniée, qu'on a pourtant cette obligation.

28 *dudit*. Il y eut hier encore une Course au même lieu & en présence de la Reine & autres personnages de la famille Royale. M. de Fenelon, qu'on a plaisanté sur sa chûte & qu'on disoit ne pouvoit manquer de gagner, puisqu'il alloit *ventre à terre*, n'a pas osé se risquer; & ce sont les Jackets qui ont couru. M. de Nassau a gagné; le Duc de Chartres a eu aussi l'avantage contre le Duc de Lauzun.

Il y a une Course à pied annoncée pour demain entre des Officiers aux Gardes.

29 *dudit*. On ne peut exprimer à quel point le François s'enthousiasme pour les gens à ta-

lens; c'est surtout lorsqu'ils sont alités, que cet intérêt se manifeste: le Sr. Dauberval, fameux Danseur de l'Opéra, ayant été dangereusement malade, sa porte s'est trouvée assiégée d'une multitude de visites; comme si la vie de quelque Grand bien important dans l'Etat eut été en danger; heureusement il est hors d'affaire, & tout Paris revit avec lui.

30 *dudit.* Il y a eu hier au Cours une fameuse partie de barre entre des Officiers aux Gardes Françoises, Suisses & autres. Les deux partis étoient distingués par des écharpes rouges & par des écharpes jaunes. Ils ont couru depuis neuf heures du matin jusques à deux, & cela a formé Spectacle dans ce tems d'oisiveté. Cette sorte d'exercice & l'image simulée de la Guerre est fort en usage dans les garnisons.

31 *dudit.* Le Sr. Piozzi, fameux chanteur Italien, & le plus célebre, à ce que bien des gens prétendent, après Casarelli, est ici depuis quelque tems & a paru dans différens concerts particuliers. On en a donné hier un pour lui, & il doit débuter aujourd'hui au Concert Spirituel, théâtre où viennent briller tour-à-tour les plus grands talens.

2 *Avril* 1776. M. l'Archevêque de Paris, extrêmement affligé d'avoir vu les Spectacles se continuer jusqu'à la clôture ordinaire, malgré le Jubilé, s'étoit flatté qu'au moins il pourroit faire interrompre les promenades de Longchamp, usitées dans la Semaine Sainte, comme

profanes & indécentes, par le concours nombreux des filles les plus élégantes de cette capitale, & des aimables libertins de la cour & de la ville; il avoit proposé au Ministere de faire fermer les portes du Bois de Boulogne pendant ces jours religieux; mais il n'y a pas d'apparence qu'il ait rien obtenu & ce spectacle licentieux n'en sera vraisemblablement couru qu'avec plus de vogue & de fureur.

3 *dudit.* La veille de son jugement, Madame la Présidente de St. Vincent avoit répondu au dernier écrit, en une feuille de quatre pages *in* 4o. intitulé *Observations Sommaires.* C'est sans contredit ce qui a été fait de mieux dans cet immense procès. Il est d'un Abbé, qui, touché du sort malheureux de cette Dame, & indigné contre la foiblesse ou la timidité de ses défenseurs, lui a prêté depuis quelque tems sa plume avec beaucoup de succès : il se nomme *Coulon.*

4 *dudit.* Le Castrate Piozzi a en effet été couru avec grande fureur le dimanche des Rameaux, où il a chanté au Concert Spirituel, &, comme il arrive souvent dans ces cas-là, les amateurs ont été partagés: tous s'accordent assez cependant à le trouver excellent pour les *Bouffes*, c'est-à-dire pour les ariettes gaies & folâtres des Opéra Bouffons; mais les critiques lui reprochent de n'avoir pas le ton du sentiment, ils disent en termes bas, dégoûtans, mais énergi-

ques ; qu'il dégueule les sons, c'est-à-dire qu'il les précipite du gosier, & que rien ne sort de l'ame. Au reste, il doit paroître encore plusieurs fois, & peut-être pourra-t-on mieux alors apprécier son talent & fixer le jugement du public sur son compte.

5 dudit. Me. Linguet, dans un de ses derniers Numéros, profitant de l'erreur du public, à l'occasion d'un Mémoire signé *Ribault de Nainville*, dont on a parlé, & regardé comme un modèle de modération & d'honnêteté, insinuoit qu'il en étoit le véritable auteur. Mais M. de Nointel, Avocat lui-même, & fort en état de se défendre, lui donne aujourd'hui un démenti formel, & ne manquera pas, sans doute, de le consigner dans quelque écrit périodique, pour faire connoître de plus en plus avec quelle impudence Me. Linguet ment ainsi à la face de tous les honnêtes gens.

6 dudit. *Très humbles & très respectueuses Représentations adressées à S. M. par Me. Linguet, Avocat, sur la défense à lui faite d'imprimer sa Requête en cassation contre l'Arrêt des 4 Février & 29 Mars 1775.* Tel est le titre d'un nouveau Pamphlet de Me. Linguet ; mais n'osant le produire par lui-même, il le fait précéder d'un *Avertissement de l'Editeur*, qui déclare que cet Ex-Avocat n'a aucune part à la publication de cet ouvrage, qu'il en est tombé une copie manuscrite entre les mains d'un particulier honnête, qui, indigné du complot des

ennemis de Me. Linguet, & de l'impunité dont ils jouissent, a cru devoir, uniquement par amour pour la vérité, faire la dépense d'imprimer une production qui les démasque, & peut contribuer à ouvrir enfin les yeux du Gouvernement sur leurs excès.

6 *Avril* 1776. On peut se rappeller une tragédie du Sieur Sedaine, intitulée *Maillard*, dont on a déja parlé. Le Roi de Suede, pendant son séjour à Paris, en avoit entendu la lecture; de retour dans ses Etats, il fit demander le manuscrit de cette tragédie, qui lui fut envoyée. Cet auteur répand la copie d'une Lettre qu'il a reçue en remerciment de S. M. Suédoise; elle mérite d'être connue; elle est datée de Stockholm le 28 Novembre 1775.

„ Monsieur Sedaine, j'ai relu avec le même
„ plaisir, & surtout avec le même intérêt, votre
„ Drame de *Maillard* que vous m'avez envoyé.
„ Les principes de Patriotisme dont il est rem-
„ pli, ne peuvent qu'intéresser vivement ceux
„ qui savent ce que le mot de *Patrie* inspire
„ & surtout ceux qui ont vu la leur approcher
„ de bien près de l'état déplorable où se trou-
„ voit la France au tems de *Maillard* & de
„ *Charles Cinq*, ne peuvent lire qu'avec atten-
„ drissement les tableaux effrayans & patheti-
„ ques des desordres civils qui remplissent vo-
„ tre piece. L'héroïque vertu de *Maillard*,
„ opposée à la perfidie de son rival, en élevant
„ mon ame, m'a fait le plaisir que j'attends

„ d'une tragédie. Voilà l'effet que fit ſur moi „ votre piece à la premiere lecture que vous „ m'en fites à Paris, & celui qu'elle n'a ceſſé „ de faire ſur moi depuis. J'ai ordonné à mon „ Ambaſſadeur de vous témoigner le gré que „ je vous ai ſu de m'envoyer le manuſcrit. Sur „ ce je prie Dieu qu'il vous ait, Monſieur „ Sedaine, en ſa ſainte garde."

8 *dudit*. Il n'y a guere d'apparence que le Mémoire de Me. Linguet ait été préſenté au Roi dans la forme qu'on lui donne ; le titre de *Repréſentations* ne peut appartenir qu'à une Cour Souveraine, ou au moins à un Corps ; d'ailleurs il eſt difficile de croire qu'en s'adreſſant au Souverain, cet écrivain audacieux eut porté la frénéſie au point d'attaquer d'une façon auſſi injurieuſe & auſſi mépriſante M. d'Aiguillon, Miniſtre & parent du Comte de Maurepas. On ne peut pas être dupe non plus de cette tournure triviale qu'il prend pour publier ſon ouvrage par le zele officieux d'un ami, ſurtout après l'ardeur incroyable qu'il montre dans ſon Mémoire d'occuper la renommée. Quant au fond, c'eſt une répétition faſtidieuſe de tout ce qu'il a déjà écrit ſur cette matiere, & comme il arrive dans ces cas-là, à force de revenir ſur les mêmes choſes, de les vouloir retourner, il les énerve & les affoiblit. Du reſte, un égoiſme encore plus révoltant, au point de prétendre que les innocens & les opprimés n'ont plus de défenſeurs au Barreau. La piece la plus

curieuse est sa Lettre qu'il rapporte, écrite à M. de Malesherbes le 9 Octobre, où il se défend contre le Ministre qui regardoit sa réclamation comme une preuve de *méchanceté*, qui croioit que Me. Linguet ne vouloit faire que de *l'éclat & un libelle diffamatoire contre le Duc d'Aiguillon* : comme beaucoup de gens le croyent encore. Il y avance que son client lui a fait offrir par M. le Garde des Sceaux 2000 Livres de rentes viageres s'il vouloit renoncer à toute démarche, & il l'accuse d'avoir sollicité les Magistrats contre lui, & d'avoir engagé le Maréchal de Richelieu à se joindre à lui à cette fin.

9 *dudit*. Le nouvel ouvrage de M. l'Archevêque de Lyon, que les partisans de ce Prélat annonçoient depuis quelque tems à l'occasion du Jubilé, commence à paroître & a pour titre: *Instruction Pastorale de Mgr. l'Archevêque de Lyon sur les sources de l'Incrédulité & les fondemens de la Religion.* On voit à ce titre imposant que si le Prélat remplit sa tâche, il est regardé avec raison comme un des coryphées de l'Eglise, & surtout du parti Janséniste qui se glorifie de l'avoir à sa tête.

10 *dudit*. Les ennemis de M. Turgot ne cessent de chercher à répandre de l'odieux ou du ridicule sur ses opérations, sur ses confidens & ses suppôts, même sur sa personne. C'est ce qui a donné lieu à une chanson qui pourroit être plus ingénieusement méchante, & plus

correcte surtout, mais qui résume assez bien les entours du Ministre & les inconvéniens funestes qui pourroient découler de son système. Madame la Duchesse d'Anville, Virtuose ayant beaucoup de goût pour la Science Économique, y est spécialement décriée: le Marquis de Condorcet, l'abbé Morellet, l'abbé Baudeau y figurent d'une maniere assez vraie & par fois plaisante. Cette facétie est fort recherchée: le Clergé, la Noblesse, la Magistrature, la Finance se trouvent aujourd'hui d'accord pour détester le Contrôleur Général.

10 *dudit*. Le Garde des Sceaux a permis seulement au fils de Freron de tenir les engagemens de son pere & de finir l'*Année Littéraire* de 1775; mais ne lui a point accordé un nouveau Privilege. Il est aujourd'hui question d'en obtenir un autre, & d'éteindre ainsi 5000 Livres de Pension dont l'Esprit du défunt étoit grevé.

11 *Avril* 1776. M. Colardeau vient de mourir, avant d'avoir pu s'asseoir dans le fauteuil Académique & y prononcer son discours de réception; ensorte que, par un événement singulier & dont il n'y a peut-être pas d'exemple, le successeur aura deux Eloges à faire. M. Colardeau, tout jeune encore ou du moins dans la vigueur de l'âge, périt victime d'une passion malheureuse. On peut se rappeller la satyre sanglante qu'il publia, il y a deux ans environ, contre une Demoiselle Verriere, dont on a parlé. Outre la douleur d'avoir été trompé par cette

courtifanne ingrate & perfide, il paroît qu'elle lui avoit laiffé un fouvenir amer de fes embraffemens, & que la fanté délicate du Poëte en a été altérée au point de périr infenfiblement. Il étoit cependant depuis plufieurs années attaché à une Marquife de la Vieville, femme donnant dans le bel efprit & dans la philofophie & chez laquelle il vivoit. Comme elle étoit veuve depuis quelque tems, le bruit couroit qu'elle l'avoit époufé ou l'épouferoit.

12 *Avril* 1776. Le Sr. Buffaut, ci-devant marchand de foye, eft un des nouveaux Commiffaires du confeil pour la régie de l'Opéra. Les rieurs fe font exercés fur fon compte & l'on cite une plaifante caricature, où il eft repréfenté l'aune à la main, mefurant les bouches des Actrices.

12 *dudit.* M. l'Evêque d'Alais vient de mourir dans fon Diocefe. Il avoit fait derniérement des écrits qui l'avoient rendu remarquable par un Patriotifme peu commun chez nos Prélats. On a parlé furtout de celui publié à la mort du feu Roi. C'étoit un coryphée du parti Janféniste, & en mourant il a recommandé fon troupeau à M. l'Archevêque de Lyon, fon Métropolitain, & connu pour penfer comme lui.

13 *dudit.* Il y a apparence que les *Repréfentations* de Me. Linguet au Roi ne font qu'un délire de fon imagination enfanté dans fon cabinet & qu'il y a dépofé ; mais qu'enragé de ne plus faire de bruit, il fe fera fait voler ce manus-

crit par un ami officieux, pour qu'il ſoit imprimé & ſe répande ainſi dans le monde, aux riſques de ce qui en pourroit arriver, c'eſt-à-dire d'occaſionner beaucoup de rumeur ſans une grande utilité. Ce qui a ſurtout réveillé ſon amour-propre dans ce moment-ci, ç'a été de voir ſon rival Gerbier reparoiſſant au Barreau, & ſignalant ſon début par un triomphe dans l'affaire du Teſtament du Marquis de Gouvernet.

13 *Avril* 1776. Il paroît une longue Ordonnance du Roi affichée à tous les coins de rues, portant Réglement pour l'Opéra, elle eſt en datée du 29 Mars: elle concerne les entrées à ce ſpectacle aux premieres repréſentations, elle regle ce qui regarde les repétitions, les petites loges, la police intérieure, & remédie à beaucoup d'abus, mais contient auſſi des diſpoſitions inutiles.

14 *dudit.* M. l'Archevêque de Paris, qui a vu avec douleur que, malgré le Jubilé, la licentieuſe promenade de Longchamp ſubſiſtoit pendant la ſemaine ſainte, a encore été plus ſcandaliſé que le Wauxhall de Torré ſe ſoit r'ouvert jeudi 11, lorſque tous les autres ſpectacles vaquent encore, & qu'on ait accéléré la tenue de cette eſpece de *Foire d'amour* qui n'a lieu ordinairement que vers la Pentecôte. Pour appaiſer le Prélat, on aſſure que le Gouvernement ne permettra aucun ſpectacle profane les dimanches & fêtes pendant les deux mois du Jubilé.

14 *Avril* 1776. *La Lettre d'un Laboureur*

*de Picardie à Monsieur N***, auteur prohibitif à Paris*, qu'on attribuoit à M. de Voltaire & fort rare jusqu'ici, commence à devenir plus commune; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle soit du Philosophe de Ferney.

15 *dudit.* Deux articles qu'on trouve très ridicules dans le nouveau Réglement concernant l'Opéra, c'est celui par lequel les auteurs mêmes sont exclus des quatre premieres représentations d'un ouvrage nouveau, sauf ceux de l'ouvrage joué, & l'autre, qui n'admet aux repétitions que cinquante personnes choisies à la disposition des régisseurs parmi les amateurs & gens de goût, comme si ces Messieurs, qui n'ont jamais couru la carriere du théâtre Lyrique, étoient en état de faire une distinction aussi délicate & aussi injurieuse pour les exclus.

16 *dudit.* On croit plus vraisemblable que la *Lettre d'un Laboureur de Picardie* est une production du Marquis de Condorcet. Le ton dur qui y regne, le décele aux yeux des connoisseurs, & l'on sait qu'il a déjà manifesté son humeur contre M. Necker à l'occasion de l'ouvrage de ce Banquier *sur la Législation & le Commerce des grains*. Son premier écrit à ce sujet n'étoit qu'un pamphlet éphémere: celui-ci, un peu plus détaillé, n'est ni assez profond, ni assez discuté pour renverser le systême de son laborieux & savant adversaire. Mais on y jette au hazard beaucoup de sophismes faits pour éblouir les lecteurs superficiels; d'ailleurs

Il y domine une infusion d'ironie merveilleusement propre à piquer le goût des amateurs. Les mots de *Propriété*, de *Liberté*, de *Justice* y sont fréquemment répétés, comme dans tous les écrits des Economistes, & malheureusement ces attributs ne se réalisent pas toujours dans l'exécution de leur Législation pleine, comme toutes les autres, d'inconséquences dans l'application des principes.

Le *Laboureur de Picardie*, au surplus, est un homme instruit & qui veut former ses semblables à raisonner sur les matieres de politique & d'administration. On profite de ce prétexte de réfutation du traité de M. Necker, pour publier & répandre les annonces des autres projets bienfaisans pour le peuple de M. Turgot, tel que la suppression de la Taille arbitraire, des Gabelles, de la Ferme du Tabac, des Bannalités, &c.

Afin de rendre l'écrit plus animé & plus sensible, l'auteur met en scene un Capitaine des troupes de la Ferme, un Echevin, un Vicaire, qui représentent les trois états de la Finance, de la Magistrature & du Clergé, maudissant le Ministre qui attaque la servitude sous laquelle ils font gémir les peuples. L'Ecclésiastique, suivant le costume, est surtout le plus violent à déclamer contre lui. Enfin, l'ouvrage se termine par un épisode contenant l'abrégé succint de la vie du Fermier, prétendu auteur de la

Lettre, qui de riche qu'il étoit, devint pauvre par une multitude de catastrophes toutes provenantes des usages abusifs, des loix prohibitives & vexatoires, réformées en partie & à réformer dans le surplus. Ce petit cadre est déjà bien connu dans plusieurs pamphlets du même genre, & il faudroit que les Economistes en inventassent de nouveaux. Celui-ci cependant se fera lire par sa rapidité, son ton de popularité, par de petites anecdotes malignes & piquantes, par ces sarcasmes irréligieux que nos Philosophes modernes ont mis fort à la mode.

Au surplus, l'auteur a vraisemblablement encore eu moins en vue d'humilier M. Necker que d'exalter M. Turgot; ce qu'il fait de la maniere la plus flatteuse pour ce Ministre, en faisant connoître au Peuple combien il s'occupe de lui & est sensible à ses maux, auxquels il veut remédier.

Nota. L'écrivain insinue que l'ouvrage de M. Necker n'est autre chose qu'un *Dialogue sur le Commerce des Bleds, entre M. de Roquemaure & le Chevalier Zanobi.*

16 *Avril* 1776. Les ennemis de M. Turgot ne cessent de se déchaîner contre lui; voici des vers où l'on caractérise, prétend-on, les inconvéniens & les maux qui peuvent résulter de ses bonnes vues, mais trop systématiques:

Inonder l'Etat de brigands,
Multiplier les mendians,

De malheurs augmenter la somme,
Et soulever les paysans,
Sont les résultats effrayans
Du systême de ce grand homme,
Dont les fous sont les partisans.
Riez, chantez, Peuples de France,
Vous recouvrez la liberté;
Quant à votre propriété,
Le Prince en garde la finance;
Et de ce fortuné bienfait,
Zero sera le produit net.

17 *dudit.* M. de Voltaire a écrit une Lettre au Roi de Prusse, en date du 30 Mars dernier, sur un prétendu bruit de la mort de l'Empereur de la Chine. Il y amene par une assez brusque transition l'Eloge du Roi & des Edits de M. Turgot, qui ont déplu au Parlement; ce qui donne lieu à l'Auteur d'indiquer historiquement l'origine des Enrégistremens & des Remontrances; ce qui déplaira fort à la Compagnie qu'il tourne en ridicule à son ordinaire. Dans le reste de cette Epitre, il donne rapidement ses vues politiques sur l'état actuel de l'Angleterre, sur la guerre d'Amérique; il finit par louer S. M. Prussienne de son humanité envers les Jésuites & de sa bonne administration; il ne termine pas sans parler de son âge & sans annoncer qu'il est dans la 83e. année.

Le Philosophe de Ferney a eu peur que cette Lettre ne fût pas répandue sans doute aussitôt qu'il

qu'il le voudroit; en conséquence il en a lui-même adressé une copie exacte, *ne varietur*, dit-il, dans une Lettre, à un de ses amis, du 7 Avril. Il prend pour prétexte une supposition que cette Lettre court dans Paris, qu'elle y est défigurée & tout-à-fait infidele, quoiqu'on puisse juger par la date même qu'il n'est possible qu'elle fût encore connue.

18 *dudit.* Il paroît un nouveau Réglement pour le théâtre Lyrique contre celui dont on a déja parlé. Il est en date du 30 Mars & soutenu d'un Arrêt du Conseil. Il est en 42 articles. Mrs. *Papillon de la Ferté*, *Marechaux des Entelles*, *l'Escureut de la Touche*, *Bourboulon*, Intendans des Menus, *Hebert*, Trésorier, & *Buffault*, ancien marchand de soye, y sont nommés en titre *pour gouverner l'Opéra avec l'autorité la plus étendue*, ayant sous eux un Directeur général, deux Inspecteurs, un Agent & un Caissier.

Ce Réglement contient des dispositions toutes nouvelles pour l'administration intérieure du Spectacle, statue sur les honoraires des auteurs & les gages des acteurs, aiguillonne les uns & les autres, excite leurs talens par des motifs d'intérêt: suivant leurs travaux ils doivent avoir des augmentations. On y remarque en général de bonnes intentions, mais on y trouve encore bien des points à réformer pour porter l'Opéra au dégré de perfection & de splendeur dont il est susceptible.

19 *dudit.* Les frondeurs de la Cour & du Miniſtere s'encouragent par l'impunité & répandent de nouveaux couplets intitulés, *les Etonnemens des Chartreux.* M. le Comte de Maurepas, M. Turgot, M. de Vergennes, M. de Malesherbes, M. le Comte de St. Germain, M. de Sartine, y figurent en premier rang, & comme il n'eſt perſonne ni ouvrage aſſez parfait pour ne pas préſenter un côté à la critique & au ridicule, on trouve du ſel & quelque juſteſſe dans certains endroits du vaudeville, où d'ailleurs on accorde des louanges à tous ces Meſſieurs, pour mieux faire paſſer la Satyre. M. de Guibert & les nouveaux Régiſſeurs des Vivres y ſont attaqués en ſous-ordre & traités plus durement. Cette facétie eſt d'un bon faiſeur pour la fabrique, elle eſt aſſez gaie & montre plus de malice que de méchanceté.

20 *dudit.* *Alceſte*, le nouvel Opéra du Chevalier Gluck, eſt affiché pour mardi, pour la premiere repréſentation de cette nouveauté, qu'on annonce comme d'un triſte, d'un lugubre, d'un noir épouventable.

21 *dudit.* Le Mandement de M. l'Archevêque de Lyon, tant attendu dans ce ſaint tems du Jubilé, paroît enfin; il eſt volumineux & effrayant par ſon étendue, il a 464 pages & porte le titre impoſant d'*Inſtruction Paſtorale de Monſeigneur l'Archevêque de Lyon ſur les ſources de l'incrédulité & les fondemens de la Religion.* Malgré les découvertes qu'annonce le Prélat, ſon ou-

vrage n'eſt rempli que de lieux communs. Il eſt foible de preuves, mais d'un ſtyle magnifique, & cette partie le fait lire avec plaiſir de ceux-mêmes qu'il ne ſauroit convaincre par ſa logique peu preſſante. On aſſure que M. l'Archevêque de Paris s'eſt piqué d'émulation & doit publier un traité ſur la même matiere; il eſt actuellement occupé à le faire compoſer.

22 *dudit.* On annonce de l'infatiguable M. de Voltaire un nouvel ouvrage, ayant pour titre *Lettres Tartares & Chinoiſes.* C'eſt tout ce qu'on en ſait.

22 *Avril 1776. Mandement de M. l'Evêque de *** pour la Publication du Jubilé.* Il ne faut pas s'en laiſſer impoſer par ce titre, qui n'eſt qu'une facétie très irréligieuſe contre la ſainte fête de l'Egliſe qui occupe aujourd'hui les Fideles. Elle eſt en vers. On ſait que le François rit de tout, même de ſes maux les plus préſens; eſt-il ſurprenant qu'un plaiſant, quoique bon Catholique, tourne en dériſion les courſes auguſtes que font aujourd'hui toutes les paroiſſes, tous les couvens, tous les Corps Eccléſiaſtiques, & la multitude immenſe des Pénitens de cette capitale corrompue? Excepté le ſujet, très condamnable, cette ſatyre impie, gaie & libertine contre les Prélats & les promenades du Clergé, eſt fort approuvée des beaux eſprits; elle eſt recherchée & lue avec avidité, d'autant qu'elle eſt toujours manuſ-

crite. Sans doute, si elle tombe entre les mains de quelque Ex-Jésuite, prédicateur de Paris aussi fameux & aussi zelé que le Pere Wagner à Coblence, il ne manquera pas de suivre ses erremens & d'anathématiser le poëte, qui est M. *Dulondet*, Secrétaire des Commandemens de S. A. Sérénissime Monseigneur le Duc de Penthievre.

23 *dudit.* La Tragédie-Opéra d'*Alceste*, qui doit se jouer aujourd'hui sur le théâtre Lyrique, est une espece de traduction: quant au Poëme de M. Cazabigy, M. le Bailly du Rollet, l'auteur des paroles françoises, annonce dans son avertissement que non seulement il a suivi en partie le plan de l'Italien, mais qu'il en a encore emprunté plusieurs détails, afin de conserver un grand nombre de morceaux de la musique *la plus passionnée, la plus énergique, la plus théâtrale qu'on ait entendue sur aucun Théâtre de l'Europe, depuis la renaissance de ce bel Art.* Il en cite pour garant le *Chevalier Planelli*, un des plus grands connoisseurs qu'ait aujourd'hui l'Italie, dans son traité *del Opera in Musica*, imprimé à Naples en 1772. Nous verrons si les connoisseurs François seront du même avis. Quant aux Répétitions, qui ne se sont pas réduites à cinquante gens de goût, comme le veut le Réglement, mais qui ont déja été presque aussi nombreuses que de coutume, le jugement général a été que les deux premiers actes

étoient fort beaux, mais que le dernier ne valoit rien.

24 *dudit.* On raconte un propos de la Reine au Roi qu'il faut prendre pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour une gentillesse que se permettent deux époux dans leur intimité, mais précieux comme établissant le caractere des deux augustes personnages, & l'idée que la premiere a du Ministere actuel. Cette Majesté revenoit de l'Opéra de Paris. Le Roi lui demanda comment elle l'avoit trouvé? Elle répondit *froid*. Il voulut s'informer si elle avoit été bien reçue des Parisiens, si elle avoit eu les acclamations ordinaires? Elle ne répondit point à cette question, & le Roi comprenant ce que cela vouloit dire, repliqua: „ c'est qu'apparemment, Ma„ dame, vous n'aviez pas assez de plumes. *Je* „ *voudrois vous y voir*, Sire, *vous*, *avec vo*„ *tre* Saint Germain & *votre* Turgot, *je crois* „ *que vous y seriez rudement hué*," repliqua la Reine avec une aimable vivacité qui fit rire le Monarque.

24 *Avril* 1776. Le Spectacle a été hier des plus brillants. La Reine, Madame, la Comtesse d'Artois, Monsieur & le Comte d'Artois l'ont honoré de leur présence. S. M. a fait de son mieux pour soutenir le chef d'œuvre prétendu du Chevalier Gluck; mais tous les efforts des partisans de cet Allemand n'ont pu garantir le mauvais effet du troisieme acte, qui n'a reçu

102514

aucun applaudiſſement. On a trouvé de la force, du pittoreſque & beaucoup d'énergie dans la Muſique des deux premiers ; mais l'autre n'étant qu'une continuation de la même ſituation du ſecond n'a pu paroître que monotone & ennuyeux.

La Demoiſelle Roſalie qui, comme l'on a dit, a changé de nom depuis la piece des *Courtiſannes*, où l'une d'elles s'appelle *Roſalie*, & qui dans le livre s'eſt fait intituler *le Vaſſeur*, a rendu le rôle d'*Alceſte* avec beaucoup de ſentiment, d'expreſſion & de vérité ; il eſt fâcheux que la nobleſſe de ſa figure ne réponde pas à celle du perſonnage. Le rôle d'*Admette* a été exécuté par le Sr. le Gros ; il eſt fort inférieur au premier, & cet acteur n'a pas brillé ; il a beaucoup crié, ce qui a gâté la beauté de ſon organe. Gelin a rempli les fonctions du *Grand Prêtre*, le troiſieme rôle du poëme, très ſimple, où il n'y a d'amour qu'un amour conjugal peu chaud au théâtre de l'Opéra, & reſſemblant beaucoup à celui d'*Orphée*.

Il y a tout à parier que ce chef-d'œuvre prétendu de M. Gluck ne prendra pas dans ce pays-ci, & que les nouveaux Régiſſeurs auront débuté ſous de ſiniſtres auſpices. Les Ballets même ſont miſérables, point d'air de violon, rien de gai, & d'ailleurs un décore très meſquin ; cependant la décoration du dernier acte, faite d'après les deſſins de M. Machy, & exécutée par lui, s'annonce comme l'œuvre d'un grand maî-

tre; elle repréſente un ſite affreux: le fond eſt rempli par des arbres deſſéchés & briſés. Sur un des côtés on voit des rochers ſuspendus & menaçans, de l'autre une caverne d'où il ſort de tems en tems un feu obſcur. C'eſt l'entrée des enfers; en avancement, des arbres, & un peu de côté eſt l'autel de la mort. Il eſt de pierre brune & paré d'une faulx. Tout cet enſemble fait honneur à l'artiſte, par des effets de perſpective propres à faire illuſion, par des détails d'une grande vérité. Mais, en général, le peintre eſt plus propre à rendre la magnificence & le luxe des grands monumens que la ſimplicité & le terrible des objets triſtes de la nature.

25 *dudit.* M. l'Archevêque ayant été inflexible, il n'y a point eu de Spectacle dimanche, pas même de Torré; ce qui a fait refluer tous les oiſifs ſur les Boulevards, où deux files de caroſſes regnoient depuis les Boulevards Montmatre jusques à la porte de St. Antoine; d'où il réſultoit une pouſſiere effroyable qui a beaucoup fait crier contre Meſſieurs de la ville, dont l'incurie eſt très repréhenſible, ſous prétexte qu'ils n'ont fait leur marché d'arroſage qu'à commencer du 1er. Mai.

26 *dudit.* L'Oraiſon funebre de M. le Maréchal du Muy, que M. l'Evêque de Senez devoit prononcer dans l'égliſe des Invalides, a eu lieu en effet mercredi 24 en préſence d'une aſſem-

blée nombreuse & distinguée, & le Prélat a paru répondre à l'opinion qu'on a conçue de ses talens pour ce genre oratoire. La force & la véhémence passent pour les qualités dominantes de son dernier discours.

26 *Avril* 1776. On n'a pas été peu surpris de voir Mlle. Rosalie le Vasseur faire le rôle d'*Alceste* au préjudice de la Dlle. Arnoux, à laquelle il auroit mieux convenu comme actrice, & d'ailleurs ayant droit de le réclamer par son ancienneté. Mais quand on sçaura que la Dlle. Rosalie est maîtresse de M. le Comte de Mercy-Argenteau, Ambassadeur de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine, qu'elle le mene avec le plus grand empire, que le Chevalier Gluck doit être tout à la dévotion de ce Ministre, qu'il est logé chez cette Courtisanne, on concevra pourquoi elle a remporté le triomphe sur sa rivale. Celle-ci n'en a pas moins eu d'humeur, elle a plaisanté sur l'autre, elle a ameuté toute sa cabale contre elle, & c'est ce qui a enfanté du côté de Rosalie une Satyre atroce & dégoûtante contre la Dlle. Arnoux, qui ne mériteroit pas de produire la moindre sensation dans un autre lieu que les foyers de l'Opéra, & entre deux autres émules que deux Catins. Mais les nombreux partisans de ces *Impures* donnent de la vogue à cette facétie pitoyable, encore comme ouvrage d'esprit, & qui n'est que d'un mince écolier; cependant, comme elle

con-

contient des anecdotes relatives à l'histoire du jour, les amateurs la recueillent. Maître Linguet y joue aussi un rôle.

27 *dudit.* L'Opéra d'*Alceste* est très simple, il est dans le genre des tragédies Grecques, on n'y trouve qu'un amour conjugal, en général peu chaud, surtout à ce théâtre. Ce mérite, grand aux yeux de certains connoisseurs, ne l'a pas paru à la multitude, qui pleine du poëme plus intrigué de Quinault, préfere les galanteries fades de celui-ci à l'uni majestueux de l'autre. Dans l'ouvrage Italien, le premier acte consiste en l'exposition de l'état déplorable du Roi mourant: pleurs & gémissemens du peuple qui l'adore & le regarde comme son pere. La Reine vient joindre sa douleur à la sienne & ne voit d'autre ressource qu'en la bonté des Dieux. Ils vont tous invoquer Apollon dans son temple. Son Grand-Prêtre annonce que la Divinité va s'expliquer: l'Oracle prononce que rien ne peut sauver le Roi, si quelqu'un ne s'immole pour lui. Tout fuit à cette terrible sentence. *Alceste* reste seule, & se dévoue à la mort pour son époux. Le Grand-Prêtre lui annonce que son sacrifice est agréé & lui prescrit la maniere de le consommer.

Le peuple ouvre encore le second acte; mais transporté de joye du retour d'*Admette* à la santé, ce Prince vient jouir des acclamations & participer au bonheur de ses sujets; ce qui est

bientôt sçu d'*Alceste*, accourant aussi à la fête générale: la douleur de cette Princesse, qui perce malgré elle, la trouble bientôt. Son époux veut en savoir la cause & l'apprend. Ce Prince déja très touché qu'un de ses sujets ait racheté sa vie aux dépens de la sienne, qui veut connoître ce mortel généreux, & ne peut consentir à son échange, est dans le plus grand desespoir de la résolution de la Reine. Combat entre ces deux augustes personnages à qui appaisera la colere céleste. Le Chœur étourdi d'une résolution qu'il ignoroit, retombe dans la tristesse & dans l'abattement.

Alceste, au troisieme acte, arrive la premiere au lieu du Sacrifice: les démons lui déclarent que l'heure de son trepas n'est pas encore venue: *Admette* survient, & le combat recommence à qui périra pour l'autre. L'Epouse expire d'abord, l'Epoux se tue, le Peuple revient encore & gémit sur leur sort & sur le sien; Apollon paroît dans un char de gloire avec *Admette* & *Alceste*, qu'il rend à leurs sujets.

28. *dudit*. Le problême qui divisoit depuis longtems cette Capitale, au sujet des *Lettres de Ganganelli*, est enfin résolu. Une Lettre du Cardinal Antonelli déclare qu'elles ne sont point de ce Pontife, que la plupart sont controuvées & que celles-mêmes qui pourroient avoir été traduites, sont absolument altérées, falsifiées. Par conséquent tout le mérite de l'ouvrage qui sembleroit devoir rester à l'Edi-

teur, tombe avec cette imposture; car il consistoit uniquement dans le contraste nouveau d'un Italien, d'un moine & d'un Pape, dégagé de préjugés sur tout & même sur la religion, ne respirant qu'humanité, douceur, tolérance. Du reste, une morale assez triviale, nuls faits, nulles anecdotes, nulles vues politiques, point de discussion, rien d'approfondi dans la critique: c'est, en un mot, un livre digne de l'écrivain, de l'avanturier Caraccioli, qui, après avoir donné dans la vie de ce Saint Pere une grande idée de lui, quoique beaucoup de gens ne le regardent encore que comme très médiocre, a voulu l'accréditer par ces prétendues Epitres, où d'ailleurs elle est assez bien conservée relativement au caractere établi & d'un style plus naturel & plus coulant que ne l'est celui du Sr. Caraccioli dans ses autres productions. En un mot, il a profité adroitement de la premiere illusion facile à produire ici sur tout: par un retour d'amour-propre, par le goût particulier qu'il inspiroit à son héros pour les François, il a gagné beaucoup d'argent, & il a bien droit de se moquer du public crédule, qui a adopté avec avidité une erreur dans laquelle cependant les gens qui ont du tact n'ont jamais donné.

28 *Avril* 1776. Les censeurs de l'Administration de M. Turgot ne cessent d'enfanter des satyres contre lui. Il court encore un nouveau

vaudeville intitulé *Prophétie Turgotine.* Il attaque cependant moins le Ministre même que son Systême & ses Conseillers: c'est à proprement parler une Parodie assez ingénieuse de la Doctrine des Economistes, dont on fait voir le ridicule & les abus dans les conséquences ultérieures de leurs principes: elle est d'ailleurs assez gaie, d'un bon faiseur, & supérieure à tout ce que la licence a enfanté à cet égard. Le dernier couplet, qui pour faire revenir le Roi des idées chimériques que son attrait lui a fait adopter trop aveuglement, le compromet & s'écarte du respect profond dû à ce maître auguste, est vraiment condamnable & mériteroit au chansonnier une correction févere.

29 *dudit.* On n'a pas manqué de faire contre l'Opéra nouveau quelques plaisanteries. Voici une épigramme moins mauvaise que le reste:

Pour Jubilé l'on représente *Alceste*:
Les Confesseurs disent aux Pénitens,
Ne craignez rien, à ce drame funeste
Pour station, allez tous, mes Enfans:
Par-là bien mieux dans ce tems d'abstinence
Mortifierez vos goûts & vos plaisirs;
Et si par fois vous avez des désirs,
Demandez *Gluck* pour votre pénitence.

Le Bailly du Rollet n'est point exempt de la censure: on critique beaucoup ses paroles peu Lyriques, où il y a pourtant de la force & des images: il se défend en disant qu'il a été gêné

par la Musique & qu'il lui a fallu conformer absolument le sens, la mesure & le rithme à celle-ci, qu'autrement on auroit dû refondre.

29 *Avril* 1776. Outre le vaudeville dont on a parlé, il s'agit d'une autre facétie intitulée *les trois Maries*, dont on ne connoît encore que le titre & le sujet. L'idée de l'auteur est d'y tourner en ridicule trois Virtuoses du parti Economiste, fort liées avec le Contrôleur général, & chez lesquelles il tient des comités avec les Coryphées de la Secte: ce sont Madame la Duchesse d'Anville, Madame Blondel, & Madame Marchais, cette derniere surtout prête infiniment à la censure.

30 *dudit.* Les principes sur l'usure établis dans la requête des usuriers d'Angoulême au Conseil, adoptés, ce semble, par ce tribunal, puisqu'il les a favorablement accueillis & leur a donné gain de cause, étant ceux de la Secte Economiste qui ont dirigé M. Turgot dans son avis donné comme Intendant de Limoges, méritent d'être résumés en peu de mots; ils sont *qu'il ne peut y avoir d'usure dans le Commerce, que le taux de l'Escompte ne peut être fixé & que c'est encore un effet de l'ancienne barbarie ou de l'ancienne ignorance que de prétendre qu'un taux plus haut exigé par le prêteur le rend usurier & l'expose à des poursuites criminelles & à des pertes capitales.*

Au contraire, Me. Drou, auteur de la dé-

fenfe des ufures, prétend *qu'on appelle ufure mordante celle qui excede le taux du Prince & le taux du Commerce. Or, le premier eft à cinq pour cent & le fecond à fix. Celui-ci eft réglé d'après des certificats qu'atteftent toutes les places de Commerce.* Cette explication donne lieu à une digreffion hiftorique & intéreffante que fait l'Avocat fur l'ufure, qui eft toujours la fuite & la preuve infaillible d'un mauvais gouvernement, le fléau le plus redoutable du Commerce, qu'il détruit & ruine fans reffource. Il s'appuie de l'autorité des plus grands Publiciftes, des Politiques les plus profonds, des plus habiles Légiflateurs, même des auteurs Proteftans les plus favorables au prêt à intérêt, tels que Wolf, Puffendorf, Barbeyrac, la Placette. Les Cours Souveraines ont une jurisprudence conforme: il n'eft que les Economiftes qui fe foient avifés de penfer différemment. L'orateur peint ces Docteurs modernes *comme des hommes fans aucun caractere public, entraînés par l'amour des nouveautés, féduits par l'efpérance de fe faire un nom & une fortune, fe faifant un honneur d'attaquer comme des préjugés ridicules, des maximes de Légiflation, de Politique & de Morale, auffi anciennes que la formation des Sociétés.....* Ces détails rendent fon ouvrage curieux, inftructif & amufant.

1 *Mai* 1776. Le Sr. Torré, pour engager le public à fe rendre à fon Wauxhall peu agréable par un froid trop rigoureux pour la faifon, a

annoncé pour samedi dernier un Concert au profit du Sr. le Brun, premier hautbois de l'Electeur Palatin; ce qui a en effet attiré du monde.

1 *Mai* 1776. La Demoiselle Dumesnil se retire enfin du Théâtre François après 39 ans de Service. On ne connoît point d'acteur ni d'actrice qui ait resté aussi longtems sur la scene, & se soit conservé des partisans & des admirateurs ainsi presque dans la décrépitude du talent, car on ne peut disconvenir que celui de cette Melpomene n'eût étrangement baissé. C'est la Dlle. Sainval qui prend ses rôles.

1 *Mai*. Dimanche dernier, au moyen de la cessation des Spectacles profanes à cause du Jubilé, il y a eu un Concert Spirituel extraordinaire au château des Tuilleries, au profit de quatre gens à talens qui s'y distinguent le plus & le soutiennent, savoir les Sieurs *Bezozzi*, *Jarnowick*, *Duport* & *le Brun*.

2 *dudit*. Il y a eu plusieurs Comités particuliers entre les Docteurs de Sorbonne relativement à la nouvelle Caisse d'Escompte, aux Arrêts du Conseil concernant l'affaire d'Angoulême, & aux vues reconnues du Ministere d'établir sur l'usure des principes contraires à ceux des Théologiens. Il paroît que ces rigoristes voudroient en conséquence prémunir les fideles par des décisions réiterées, en manifestant dans ce moment de crise la Doctrine de l'Eglise sur cette matiere.

3 *dudit.* Un livre dont on annonçoit le titre depuis longtems, propre à exciter la curiosité du public, mais saisi & confisqué par la Police, ce qui en avoit suspendu le débit, commence à percer : c'est *le parfait Monarque.* Il est en trois volumes.

3 *Mai* 1776. On travaille à réparer les défauts d'*Alceste* ; & pour jetter dans le troisieme acte plus de variété, il est question d'y introduire un *Hercule*, personnage nécessaire à l'action, suivant la fable: mais il sera difficile que cette interpollation s'accorde avec les deux premiers actes, &, en général, tout ouvrage ainsi refait de pieces & de morceaux est toujours médiocre.

4 *dudit.* Le Ballet de *Medée & Jason*, qui se donne depuis plus de trois mois avec un concours continuel & l'admiration toujours soutenue du public, est sans doute le plus beau spectacle en ce genre qu'on puisse trouver dans l'Europe entiere, non seulement par le génie de l'invention, mais encore par la richesse des accessoires & surtout par une exécution complette. Le départ de Mlle. Heinel, sur le point d'aller faire sa tournée ordinaire en Angleterre, va seul suspendre cette pantomime, qui mérite quelques détails avant qu'elle disparoisse tout-à-fait. Elle dure trente-cinq minutes & pendant toute cette action il n'y a pas un instant où l'intérêt ne croisse & n'augmente la curiosité du Spectateur. La premiere imagination en est

dûe au Sr. Noverre, qui avoit le plus grand talent pour ce genre de composition. En 1770 on l'enchassa dans le Ballet d'*Ismenè & d'Ismenias*, où, quoi qu'elle fût amenée, elle déplut par sa longueur & comme formant un autre Drame dans le Drame même. Aujourd'hui qu'elle est isolée & compose un tout, qu'elle a été perfectionnée par le Sr. Vestris, il en resulte un plaisir général & elle est, ce semble, hors de la critique.

Tout le monde connoît le sujet. Le Ballet commence par la réception de *Medée* & de *Jason* à la Cour de Corinthe, honneurs qu'on leur rend, danses & festins, où il n'y a encore que de galanterie; quadrille entre les deux époux nouvellement arrivés, & *Créuse*, fille du Roi, qu'un Prince étranger recherche & courtise. La sympathie se fait sentir entre *Jason* & la jeune Princesse; *Medée* ne tarde pas à s'en appercevoir; l'amant rejetté disparoît, & il se forme un trio entre les trois personnages restans: efforts de l'épouse pour ramener *Jason*, qui semble revenir, puis retombe dans son ivresse. La jalousie croît au cœur de *Medée*, elle combat contre la fureur qui s'y éleve, elle se fait amener ses enfans, elle roule dans sa tête un dessein de vengeance affreuse, elle ne la satisfait pas, & la juge imparfaite: *Jason* survenant, elle tente un dernier effort auprès de l'infidele par le spectacle & les caresses de ces gages chéris de leur union; il ne peut y rési-

ſter & revient à elle; mais la vue des charmes de ſon amante le trouble & l'enchante de nouveau. *Medée* voyant qu'il n'y a plus de resſource, évoque les enfers & forme ſes enchantemens. Cependant *Jaſon* enivré de ſon amour, conclut l'himen. *Créon* lui remet le ſceptre, & le fait reconnoître pour ſon ſucceſſeur par les peuples; ce qui repoſe délicieuſement le cœur du Spectateur, ſerré juſques-là par les paſſions dont il a été agité avec la Magicienne. Au milieu de la joie générale qui regne à Corinthe durant la fête ſolemnelle qui s'y célebre, *Medée* ſemble revenir à ſa tendreſſe pour *Jaſon*; elle la porte au point de ſe conformer à ſes volontés, d'offrir ſes préſens; ils conſiſtent ſurtout dans un bouquet, dont elle orne le ſein de ſa rivale, puis elle ſe retire. Le poiſon opere bientôt ſon effet: tourmens de *Créuſe*, déſeſpoir de *Jaſon*, qui arrache le bouquet & reconnoît la vengeance de *Medée*. Déſordre général dans le Spectacle. *Medée* vole dans les airs ſur un char traîné par des dragons; elle eſt avec ſes enfans, elle les égorge aux yeux de leur pere, & lui jette le poignard dont il ſe tue à ſon tour; lorſqu'elle a bien aſſouvi ſes regards par la vue de tous les maux qu'elle a cauſés, elle fait ſortir les Démons, derniers exécuteurs de ſa colere, qui embraſent & réduiſent le palais en cendre.

Sans doute, *Medée* poignardant ſes enfans publiquement eſt contre le précepte d'Horace;

qui dit *nec coram populo pueros Medea trucidet:* mais cette horreur eſt adroitement préparée par le premier combat dans le cœur de *Medée*, qui le poignard levé ſur les victimes innocentes revient à la pitié, & s'efforce d'attendrir *Jaſon* par eux : d'ailleurs, l'action ſe paſſant dans les airs, elle eſt comme hors de la ſcene & dans un autre monde.

Le Sr. Gardel, qui fait le perſonnage de l'amant de *Créuſe* dédaigné, le plus court & le plus foible de la pantomime, le remplit de ſon mieux & auſſi bien que le comporte ſon rôle. Celui de *Créuſe*, rendu par Mlle. Guimard, a toutes les graces, tous les charmes, tout le plaiſir naïf d'une jeune perſonne, dont le cœur s'ouvre pour la premiere fois à l'amour : les dégradations de ſa danſe, lorſque le poiſon agit, ſont bien marquées & ſes accès convulſifs exprimés avec préciſion & nobleſſe. Le rôle de *Jaſon*, aſſez ſot en lui-même, eſt relevé par la majeſté des geſtes, des attitudes, par les regrets, les combats & les remords dont eſt agité le Sr. Veſtris. Mais tout eſt ſubordonné, comme il doit l'être, à l'Actrice principale, à *Medée*, dans laquelle ſe transforme Mlle. Heinel, avec une vérité qu'on ne ſauroit ſurpaſſer. Cette Danſeuſe, la plus belle créature qu'on ait vue au théâtre, de la taille la plus impoſante & la plus majeſtueuſe, éprouve dans ſon viſage une continuation d'altérations rapides & variées, telles que l'exigent les paſſions diverſes

dont elle eſt agitée. Ce ne ſont pas de ſimples nuances, ce ſont les impreſſions vives & profondes de la douleur, les fureurs, les emportemens de la jalouſie; c'eſt le ſombre d'une joie forcée, d'une diſſimulation violente, enfin c'eſt la rage du deſeſpoir parvenu à ſon comble. Toutes les deſcriptions, au ſurplus, ne peuvent fournir qu'une idée, une eſquiſſe foible de ce drame fait pour les yeux; mais dans le tableau duquel il y a plus d'expreſſion, de ſublime, de génie, que dans les plans embrouillés & compliqués de nos tragédies modernes & dont le jeu même eſt plus intelligible & plus propre à pénétrer l'ame que les ſaccades d'une verſification tonnante.

5 *dudit.* Depuis peu les marchands de nouveautés en tabatieres, pour exciter le goût des amateurs par la variété, ont imaginé des boîtes plates, qu'ils ont par cette raiſon appellé des *Platitudes*; elles ſont de carton & à très bon prix. Madame la Ducheſſe de Bourbon eſt allée ces jours derniers à l'hôtel de Jaback, & quand on a demandé à ſon Alteſſe ce qu'elle déſiroit? elle a répondu, *des Turgotines.* Le marchand a paru ſurpris, & ignorer ce qu'elle vouloit dire: „ oui, a-t-elle ajouté, des ta-„ batieres comme celles-là," en montrant la forme moderne. — „ Madame, ce ſont des *Pla-„ titudes*, a-t-il répliqué. — Oui, oui, a ri-„ poſté la Princeſſe, c'eſt la même choſe." Le nom leur en eſt reſté, & cette gentilleſſe oc-

cupe Paris pour le moment ; il n'est personne qui ne veuille avoir sa *Turgotine*, ou sa *Platitude*.

6 *dudit*. Le Parlement, trouvant que le livre qu'on a annoncé ayant pour titre *le parfait Monarque*, respiroit le Système des Economistes, l'a jugé digne d'anathême, & a ordonné vendredi qu'il seroit laceré, brûlé, &c.

6 *Mai* 1776. C'est demain qu'on attend les changemens d'*Alceste*. Au surplus le Chevalier Gluck est dans la plus parfaite sécurité ; il assure que si sa musique ne prend pas aux premieres représentations, elle prendra aux dernieres ; que si ce n'est cette année, ce sera l'année prochaine, ce sera dans dix ans, parceque c'est la Musique la plus analogue à la nature, & qu'il n'en connoît pas de plus vraie. Cette confiance, qui seroit ridicule & folle dans un homme médiocre, doit être regardée de la part de ce grand homme comme une conviction intime de son mérite, comme cette noble audace du génie qui sent ses forces & sa valeur, & qui se juge avec la même impartialité que s'il étoit étranger à lui-même.

7 *Mai* 1776. M. Seguier a fait un grand Requisitoire aux Chambres assemblées contre le livre annoncé, intitulé *le Monarque accompli, &c. par M. de Languinais, Principal du College de Moudon, en trois volumes* ; avec cette épigraphe : *narrando laudare & laudando monere, novum scribendi genus hactenus intactum*,

imprimé à Lausanne en 1774. Il paroît par l'analyse vague de l'Avocat Général, que l'auteur trouve son héros existant dans la personne de l'Empereur actuel. En souscrivant à l'Eloge de ce Prince & en y ajoutant du sien, il reproche au prétendu Principal de College de prêcher la sédition, la guerre civile, la vengeance contre des tyrans, & de mettre ses projets sanguinaires dans la bouche de S. M. Impériale. Delà une excursion violente contre les Economistes, contre les Philosophes, que le Magistrat inculpe de détruire tous les gouvernemens sous prétexte de les réformer.

En conséquence le Parlement a proscrit la brochure comme séditieuse, tendante à la révolte & à soulever les esprits contre toute autorité légitime, attentatoire à la Souveraineté des Rois, & destructive de toute subordination, en cherchant à anéantir, s'il étoit possible, dans les cœurs des Peuples, les sentimens d'obéissance, d'amour & de respect qu'ils doivent à leurs Souverains, &c. Tout cela donne un merveilleux véhicule à l'ouvrage qu'on n'osoit ouvrir à cause de sa longueur.

8 *dudit.* Un Drame lu dernierement à l'assemblée des Comédiens, y a causé les plus vifs transports; les cœurs de ces Messieurs & de ces Dames ont été tellement émus de sensibilité, qu'ils ont arrêté par acclamation de le recevoir & de le mettre tout de suite à l'étude, persuadés qu'un chef-d'œuvre de cette espece devoit

être au dessus des regles & que les auteurs en rang ne s'opposeroient point aux plaisirs du public. Il a pour titre, *le Prisonnier*: à la chaleur du style, les histrions l'ont jugé de Jean Jacques Rousseau; mais l'auteur s'est fait connoître. Pour accorder son travail profane avec le saint tems du Jubilé, il en a fait hommage au Pape, qui lui a répondu par le bref le plus flatteur, en lui envoyant la patente de membre de l'Académie des Arcades de Rome, & une belle Médaille d'or accompagnée d'une magnifique chaîne garnie de diamans. Le Nonce a été chargé de lui remettre lui-même les présens de sa Sainteté. Le Poëte, déja triomphant, est fils naturel d'un homme estimé dans la carriere dramatique, de feu Boissi.

12 *Mai* 1776. On a enfin introduit vendredi à l'Opéra un rôle d'*Alcide* dans *Alceste*. La chambrée étoit nombreuse relativement à ce changement qu'on attendoit depuis plusieurs représentations. Le parti du Chevalier Gluck avoit amené un renfort d'auxiliaires; mais le Poëme ni la Musique n'y ont rien gagné au gré des adversaires, & les admirateurs sinceres de l'ouvrage de cet Allemand le préferent dans l'ancien costume.

12 *Mai*. Un M. d'Aucourt, Fermier Général, se piquant de bel esprit, avoit composé, il y a longtems, c'est-à-dire du tems où l'Ambassadeur Turc étoit à Paris, des Mémoires en Roman relativement aux avantures de ce Mu-

ſulman & de ſa ſuite dans cette Capitale, avec les filles qui ſe trouvoient très bien de cette nation. Il vient d'en faire faire une nouvelle édition, ſous le titre de *Mémoires Turcs, par un auteur Turc, de toutes les Académies Mahométanes, Licencié en droit Turc & Maître-ès-arts de l'univerſité de Conſtantinople : &c.* & pour donner de la vogue à cette brochure, il l'a dédiée à la Demoiſelle *Duthé*, la plus fameuſe courtiſanne du jour. Le perſiflage de l'Epitre a fait fortune, & toutes les *Impures* de la Capitale ont voulu acheter l'ouvrage.

12 *Mai* 1776. Le nouvel ouvrage de M. de Voltaire eſt un gros livre intitulé *Lettres Chinoiſes, Indiennes, & Tartares ;* mais ce n'eſt à proprement parler qu'un point de ralliment, ſous lequel il a raſſemblé une quantité de facéties déja connues & ſur des objets qu'il a rebattus cent fois.

13 *dudit.* Il ſe répand une épigramme dure contre M. de la Harpe : ſans avoir infiniment de ſel, elle eſt remarquable par les anecdotes qu'elle renferme concernant ce Poëte, dont la morgue déplaît à beaucoup de monde. Pour la bien entendre, il faudroit ſavoir ſon hiſtoire & connoître ſa figure : en général il eſt d'une extraction très obſcure, & paſſe pour bâtard. Dans ſa jeuneſſe ayant été élevé par charité au college d'Harcourt ; il fit une ſatyre, encore écolier, contre le Principal qui l'avoit recueilli, ſi hor-

horrible qu'il fut mis en prison. L'Auteur, par une licence poétique, suppose que c'est à Bicêtre; ce qui n'est pas constaté. Il est d'une petite taille, & a l'air assez insolent. On peut se rappeller sa querelle avec le Sr. Blin, qui le traîna dans le ruisseau & dont on a parlé, son dévouement à la clique moderne, &c.

Enfant trouvé de la Philosophie
Dont il feint d'être possédé,
Fantoccini (*) fougueux, bravement secondé
Par les brigands de l'Encyclopédie,
Lâche Rimeur par Blin intimidé,
De Medailles chargé, mais couvert d'infamie,
A Bicêtre il a préludé
Aux honneurs de l'Académie.

13 *Mai* 1776. *Epigramme.*

Sur les genoux de Perette, sa femme,
Un menuisier mangeoit sa soupe un jour;
Un sien ami l'apperçoit & l'en blâme,
Eh! qui pourroit s'attendre à pareil tour,
Comment chez toi point de table, compere?
Un menuisier.... Eh! pourquoi t'étonner,
Dit l'artisan, voici tout le mystere:
Dès que j'ai fini de dîner,
Je n'ai que la nappe à lever,
Et je f*** la table par terre.

(*) Espece de Marionettes d'un théâtre des Boulevards.

13 *Mai* 1776. Outre la plaisanterie des *trois Maries*, on parle d'une autre, intitulée *les Mannequins*. La disgrace de M. Turgot fera percer plus aisément ces satyres contre lui, accompagnées, sans doute, de plusieurs autres.

14 *dudit*. Il commence à se répandre très clandestinement un livre qui allarme beaucoup la Police: il a pour titre: *Mémoires concernant l'administration des finances sous le Ministere de M. l'Abbé Terrai, Contrôleur général*, avec cette Epigraphe: *illi robur & æs triplex circa pectus erat*. On ajoute qu'on voit à la tête de l'ouvrage un Portrait de ce Ministre, qui n'est pas sûrement le fruit des soins officieux de la reconnoissance ou de l'amitié: on en juge par le quatrain qui est au bas, dont on trouvera les vers un peu durs, mais analogues à sa physionomie, au caractere, & à la conduite du personnage:

Le seul aspect d'un tel Ministre
De sa vie offre le tableau:
A cette figure sinistre,
France, reconnois ton bourreau!

15 *dudit*. La Faculté de Médecine n'est pas restée sans replique au Mémoire du Docteur Guilbert de Préval; elle en publie un, où elle démontre que cet accusé a tort de se plaindre des décrets rendus dans son affaire, puisqu'ils n'ont pas la sanction nécessaire pour leur donner caractere de jugement, & qu'il déclamoit

prématurément contre son Corps, n'ayant pas encore déterminé ce qu'il devoit penser sur son compte.

15 *Mai* 1776. La cabale Encyclopédique a tellement intrigué pour M. de la Harpe dans le sein de l'Académie Françoise, qu'il en a été enfin élu le lundi treize. Comme le mot du Roi qu'on a rapporté l'année derniere pouvoit occasionner quelque crainte que S. M. ne voulût pas confirmer ce choix, on avoit pressenti ce Monarque, & on l'avoit disposé plus favorablement pour le candidat.

16 *dudit*. Au début du Ministere de M. Turgot, comme ce Ministre commençoit à annoncer son esprit de réforme, & surtout de liberté dans le Commerce de denrées, que la Caisse de Poissy excitoit de vives réclamations de la part des marchands forains, des bouchers & des citoyens de la capitale, cette Compagnie crut devoir gagner les devans & faire revenir le Ministre & le Public prévenus contre elle. Un de ses faiseurs fut chargé de son apologie, présentée au Contrôleur Général sous le titre de *Réflexions sur l'établissement de la Caisse de Poissy*. On s'y plaignoit que les gens qui vouloient exciter l'Administration à supprimer cette Caisse, n'ont pas bien connu la nature de son établissement, le but qu'on s'est proposé en le formant, & les effets qu'il peut avoir; l'auteur leur reproche la fatalité, ou plutôt, dit

il, la négligence qui leur a fait ignorer ou méconnoître les faits constatés indubitables.

Un Economiste, un membre de la Secte qui s'élevoit le plus contre les gens de ladite Caisse, partit des faits établis dans ce Mémoire même pour y riposter par une brochure ayant pour titre, *Bilan de la Caisse de Poissy*, avec cette Epigraphe: *habemus confitentem reum*, où, d'après les propres calculs du défenseur de la Caisse & ses exposés, il en résulte que les habitans de Paris payent 2,760,000 Livres, pour une imposition qui n'en rapporte au Fisc que 750,000 Livres, ou autrement, que les fermiers retiroient un intérêt de 92 Livres & un peu plus d'un tiers pour cent de leurs fonds: usure excessive & ruineuse que les plus fameux *Gribelins* ne désavoueroient pas.

Ce bilan de la Caisse de Poissy étoit anonyme, mais l'abbé Baudeau l'a malheureusement avoué en l'insérant au tome second des *Nouvelles Ephémerides* de 1776, Journal dont il est auteur. Les fermiers diffamés par cette brochure, & excités sous main par le Parlement, ont fait un *Mémoire à Consulter & Consultation* sur la question de savoir s'ils ne sont pas en droit d'attaquer en réparation le Coryphée Economiste? En conséquence de la réponse favorable des Jurisconsultes, l'abbé Baudeau a été assigné au Châtelet samedi 11 de ce mois, & le voilà tourmenté d'un bon procès de Dieu

qui le guérira vraiſemblablement de la rage d'écrire.

Ce qui démontre la colluſion du Parlement avec les fermiers, c'eſt que les Remontrances de cette Compagnie contre les Edits derniers ſont en grande partie de M. d'Outremont fils, Conſeiller au Parlement, & que le Mémoire eſt de M. d'Outremont pere, Avocat.

16 *Mai* 1776. Il paroît que les *Mannequins* ne ſont point une chanſon, comme on l'avoit cru, mais une brochure ſatyrique & infernale, puiſqu'on s'y permet de s'exprimer ſur le compte du Roi même d'une façon peu reſpectueuſe & puniſſable; c'eſt ce qui rend le pamphlet très rare. On dit cependant que S. M. n'y eſt déſignée que ſous le nom vague de *Sophi*; au lieu que les Miniſtres y ſont nommés, mais par anagramme ſeulement.

17 *dudit*. Le tripot du théâtre lyrique, malgré les nouveaux Réglemens, eſt en plus grand desordre que jamais : tout y eſt en fermentation. Les Coryphées de la danſe ſont ſurtout offenſés, de n'être pas traités avec autant de conſidération que ceux du chant : ils prétendent que leur talent vaut bien l'autre, ſurtout en France, où il ſoutient ſouvent des ouvrages qui ne rapporteroient rien ſans cet acceſſoire. Ils ont en conſéquence préſenté un Mémoire très bien fait, dit-on, pour juſtifier leurs plaintes. Les Adminiſtrateurs ſemblent déjà fati-

gués de ces désagrémens. Le Sr. Bourboulon a déclaré qu'il se démettoit; le Sr. Buffau menace d'en faire autant: ils se plaignent qu'un certain Mesnard de Chouzi, sans aucun caractere, s'est immiscé dans leurs comités, y jette le trouble, & fomente les divisions parmi les inférieurs pour obliger la Régie actuelle à se dissoudre & élever sur ses débris une autre Compagnie.

17 *Mai* 1776. L'Abbé Elloy, ainsi qu'on le présumoit, n'a été exilé que pour la forme & est déja de retour dans cette capitale. Le Parlement ne témoigne aucune répugnance pour le recevoir en cas qu'il se présente, quoique son extraction ne soit pas brillante.

18 *dudit*. On commence à voir des chapeaux à quatre cornes, & les petits-maîtres ont adopté le matin en déshabillé cette coëffure grotesque. On la dit excellente pour le Soldat, en ce que de la façon dont il se couvrira le chef, les cornes latérales ne le gêneront point du côté du fusil; le bord du côté du front sera plus large, & se rabattra comme un abat-jour pour garantir les yeux de la poussiere, du soleil & le devant du corps de la pluie.

19 *dudit*. Mademoiselle la Guerre a pris vendredi le rôle d'*Alceste* à l'Opéra & l'a exécuté, au gré de ses partisans, aussi bien que Mlle. Rosalie; elle a sur celle-ci l'avantage d'être jolie: cela ne peut que redoubler la rage de Mlle. Arnoux.

Le Chevalier Gluck, mécontent du peu d'accueil qu'on fait à son ouvrage, regardé ailleurs comme son chef-d'œuvre, est parti le cœur navré de douleur d'avoir perdu sa niece dont il a appris la mort: c'étoit un sujet doué des plus rares talens pour la musique & le chant.

20 *dudit*. D'après les citations de la Consultation pour les fermiers de la Caisse de Poissy, il faut conclure que le Mémoire inséré aux *Ephémérides* est autre chose que le Bilan, quoique le résultat en soit le même, c'est-à-dire une accusation contre les premiers de gagner plus de 92 pour cent sur une vente d'environ 90,000 bœufs ou vaches par an aux marchés de Sceaux & de Poissy: mais on articule en outre d'autres inculpations plus directes; on leur y suppose une cupidité qui marchoit de prévarications en prévarications, qui ramassoit tous les moyens de dévorer la subsistance des peuples. Un Sage, comme l'abbé Baudeau, dit-on, devoit-il enflammer la fureur naturelle des sujets contre les impositions & ceux qui les perçoivent, en peignant les fermiers plaignants comme des exacteurs, qui ajoutoient encore aux rigueurs de l'impôt tout ce que l'avarice a de plus bas & l'oppression de plus cruel?

Quoique, suivant la Consultation du 24 Avril, les consultans puissent prendre la voye criminelle, on estime qu'ils doivent préférer la voye civile, comme plus modérée & conduisant au même but.

De son côté l'abbé Baudeau se dispose à repliquer, c'est-à-dire, à comparoir, à plaider lui-même sa cause & à prouver ce qu'il a avancé; cet événement retarde son départ.

20 *Mai* 1776. Le Clergé seroit désolé par l'apparition d'une nouvelle brochure intitulée *Suite du Dialogue sur les mariages des Protestans, ou Réponse de M. le Curé de *** à l'auteur d'une brochure* intitulée *les Protestans déboutés de leurs prétentions*, si la disgrace de M. Turgot ne le consoloit de tout en ce moment.

20 *Mai*. Un abbé Faucher, jeune homme, qui commençoit à prêcher, se vouloit distinguer, & se vouant à la Secte à la mode commençoit à faire bruit par son affectation de glisser la morale Économique avec la morale Évangélique, & de faire venir adroitement des tirades & des éloges étrangers au fond de son sujet. M. Turgot étoit un des saints que cet orateur célébroit le plus. Les dévots ont été outrés d'un zele de cette espece, ils ont peint l'abbé Faucher à M. l'Archevêque comme un prédicateur profane & scandaleux, & le Prélat l'a interdit au milieu de sa station à Saint Germain l'Auxerrois, sans que depuis on l'ait pû faire revenir sur le compte de l'Ecclésiastique.

20 *Mai*. A la suite des Mémoires concernant l'Administration & le Ministere de M. l'Abbé Terrai, on trouve *la Relation historique de l'E-*

l'Emeute arrivée à Paris le trois Mai 1775, *& de ce qui l'a précédé & suivi*. Cette Collection est terminée par 14 *Lettres d'un Actionnaire à un autre Actionnaire sur la dissolution de la Compagnie des Indes & sur les causes de cet événement désastreux*.

21 *dudit*. Il est fort question de dresser un second théâtre François sous le nom de *Comédiens de Monsieur*. Plusieurs auteurs se sont réunis pour solliciter cet établissement, duquel il résulteroit une émulation utile entre les deux troupes.

22 *dudit*. *Epitre aux Calomniateurs de la Philosophie*. Cet ouvrage en vers, précédé d'une épigraphe tirée de M. d'Alembert, quoique vendu sous le manteau, a certainement été fait sous les auspices du Ministere. Par malheur tous les Eloges prodigués à M. Turgot & à ses opérations ne lui peuvent aujourd'hui servir de passe-port, & il faudra comme ci-devant, suivant l'expression de l'auteur, faire encore entrer la raison en contrebande dans Paris. Les prêtres y sont fort maltraités, ainsi qu'on s'en doute bien. Pour mieux en entendre le but, il faut savoir que dans ce tems du Jubilé, les Prédicateurs dans leurs chaires, les Evêques dans leurs Mandemens, les Curés dans leurs prônes, ont affecté à l'exemple du Pape, dans sa Bulle, de s'élever contre les Philosophes. Il est juste que ceux-ci prennent leur revanche.

Au lieu de répondre par quelque dissertation en forme, & de ressasser tout ce qui a été dit à cet égard, ils ont confié leur défense à un poëte qui la rend ainsi plus transmissible & plus piquante, en lui donnant un air de fraîcheur & de nouveauté.

23 *dudit.* Le Colisée s'est rouvert le 19 Mai, non encore avec beaucoup d'affluence à cause du froid qu'il continue de faire.

23 *Mai* 1776. On avoit gravé le Portrait de Mad. la Présidente de Saint Vincent, devenue si fameuse depuis son procès. Elle étoit représentée en buste, fort décolletée, & de la maniere aussi lascive que le peut permettre cette forme. On s'étoit contenté de mettre au bas son nom de famille, *Julie de Vence, femme du Président de Saint Vincent ;* on y avoit ajouté *petite-fille de Mad. de Sevigné.* La famille n'a pas trouvé à propos que cette Estampe se vendît, & en a fait enlever tous les exemplaires.

24 *dudit.* On attribue l'*Epître aux Calomniateurs de la Philosophie* à M. Marmontel, ou à M. de la Harpe : elle est dans la maniere dure, rocailleuse & obscure de ces deux poëtes. On croit pourtant plus aisément qu'elle est du dernier, que c'est une espece de chef-d'œuvre qu'il a dû faire, un hommage qu'il a voulu rendre à la Secte Encyclopédique, avant d'être admis à l'Académie Françoise. Au surplus, il y a de la force, des images & de la raison

dans cet ouvrage, où la poésie embellit la derniere sans lui faire tort. Le Syndic de la Faculté, *Riballier*, & l'ancien Evêque du Puy, le Franc de Pompignan, aujourd'hui Archevêque de Vienne, sont les coryphées du parti contraire qu'on attaque le plus; on accuse surtout le dernier d'avoir fait publier au prône que *tout Philosophe étoit ennemi des Rois.* C'est particulierement à cette accusation renouvellée avec affectation par le Clergé, lorsque M. Turgot & M. de Malesherbes étoient dans le Ministere, qu'on répond, en faisant voir que le Fanatisme seul est le véritable ennemi du trône, qui prétend ôter & donner les sceptres à son gré au nom de Dieu. Il est fâcheux que des plaisanteries trop burlesques & des impiétés un peu outrées déparent le total de l'Epitre, où l'on apprend aux Monarques qu'ils ne peuvent mieux faire que de faire gouverner les Sages sous eux, que d'éclairer leurs peuples, dont ils n'auront jamais rien à craindre tant qu'ils les régiront par la raison; qu'au contraire, une nation stupide, asservie sous le joug des Prêtres, n'agit que par eux, & a été souvent l'instrument dont ils se sont servis pour détrôner les Princes qui vouloient se soustraire à leur domination. On félicite Louis Seize d'avoir pris la Philosophie pour Mentor; on désigne sensiblement ainsi M. de Maurepas, le seul aujourd'hui des Dieux tutélaires qu'invoque & préconise le Poëte.

24 *Mai* 1776. Le Pere Richard, Jacobin, est l'écrivain fanatique, auteur de la brochure intitulée *les Protestans déboutés de leurs prétentions*. C'est un gagiste du Clergé, que celui-ci met en œuvre, mais qui paroît avoir plus de zele que de bon sens. L'auteur de la réfutation se lui prouve à merveille, de façon à lui ôter toute réplique.

25 *dudit*. Il y a un concours ouvert au Collisée pour les feux d'artifice : il doit avoir lieu pendant les trois fêtes, entre le Sr. *Squaglia*, artificier de la République de Lucques, qui commencera à déployer ses talens le jour de la Pentecôte : le lendemain ce sera le tour du Sr. *Furth*, artificier de Munster; & enfin le mardi le Sr. *de la Variniere*, artificier du Roi, luttera contre ces rivaux étrangers.

26 *dudit*. L'auteur de la réfutation du livre du Pere Richard, à l'occasion des bruits répandus que le Gouvernement alloit faire une loi pour valider les mariages des Protestans, fait voir d'abord à ce fougueux adversaire que son zele n'est rien moins que charitable; il lui prouve ensuite que ses raisonnemens ne valent rien; il établit que le mariage est avant le sacrement, qu'il est dans l'ordre social sans lui, que c'est une ignorance de proscrire l'un, une héréfie de rejetter l'autre, un défaut de jugement de les identifier; que s'ils sont séparables, dans le mariage tout le civil est du for extérieur, tout le spirituel dans le sacrement est du for intérieur;

que le premier appartient au Corps politique, & le second est tout entier au Corps ecclésiastique : or, l'Eglise étant dans l'Etat, & non pas l'Etat dans l'Eglise, il est évident que le Prince, à la tête de l'Etat, étend sa jurisdiction sur tous les intérêts du Corps Civil, & que l'Eglise doit borner la sienne au rit établi pour l'administration des sacremens. Nul doute donc que le Roi Très Chrétien ne puisse, sans compromettre la Religion, autoriser l'union matrimoniale des Protestans, par telle forme civile & judiciaire qu'il voudra introduire : mais le doit-il? le redoutable adversaire détruit également les raisons du moine, qui prétend que non, & lui fait voir qu'il ne s'entend pas mieux en Politique qu'en Théologie. Tout ce traité est rempli de sagesse, d'érudition & de logique ; il est diffus, comme la premiere partie. On y trouve un morceau philosophique sur la Liberté de la Presse, nécessaire du moins à l'égard des livres de controverse, d'autant meilleur que c'est un point de liberté sur lequel ses partisans modernes n'ont pas encore insisté & d'autant plus nécessaire qu'il est le plus propre à contribuer à la destruction des préjugés auxquels ils font la guerre.

26 *Mai* 1776. On n'a pas manqué de lâcher des quolibets contre M. Turgot. Le bon mot le plus plaisant est celui de Madame la Marquise de Fleuri ; elle étoit dans une société, où M.

d'Alembert, témoignoit ses regrets sur la perte de ce Ministre, en s'étendant sur la multitude de bonnes choses qu'il avoit faites. On le contrarioit à cet égard : „ au moins, s'écria-t-il, „ ne peut-on nier qu'en peu de tems il n'ait „ fait un furieux abattis dans la forêt des pré- „ jugés : *c'est donc pour cela*, a repris avec vi- „ vacité la Marquise, *qu'il vous a donné tant* „ *de fagots*?"

26 *Mai* 1776. *Les Mannequins* ne sont que manuscrits, & comme ils ont une certaine étendue, les copies s'en multiplient lentement, & rendent l'ouvrage difficile à avoir. On ne peut asseoir de jugement précis concernant cette Satyre, sans l'avoir lue ; tant les avis sont différens : les uns la trouvent pleine de sel & de finesse, les autres, dure & grossiere ; tout le monde s'accorde seulement à la décider fort condamnable. Quant aux *trois Maries*, on les connoît encore moins.

27 *dudit*. Mlle. l'Espinasse, très connue dans le monde par l'asyle qu'elle donnoit à M. d'Alembert, par sa passion pour l'Encyclopédie & les Encyclopédistes, ainsi que pour les Economistes, vient de mourir. Les Coryphées de ces deux cabales la regrettent par cette raison ; elle tenoit un de ces bureaux de philosophie, substitués aujourd'hui à ceux de bel esprit. M. de la Harpe étoit un de ses nourrissons : elle ouvroit depuis quelque tems les portes de l'Académie par son crédit sur le Secrétaire qui me-

ne la Compagnie. Ce Poëte est le dernier qu'elle y aura fait entrer. Le Domaine a mis le scellé chez elle, ce qui confirme sa bâtardise.

28 *dudit.* Depuis le premier Avril il a commencé à Paris un Journal, ayant pour titre *le nouveau Spectateur, ou Examen des nouvelles Pieces de Théâtre, servant de Répertoire universel des Spectacles, rédigé par M. le Fuel de Mericourt.* On sent que cet ouvrage pourroit être très bon, s'il étoit pris & suivi dans son vrai point de vue; mais celui-ci n'est qu'une rapsodie, une compilation de beaucoup de choses anciennes & connues: ce qu'on y trouve de mieux, c'est une grande hardiesse à s'expliquer sur le compte des histrions; sacrilege littéraire, dont ceux-ci se plaignent hautement & qui pourra bien mériter au critique la suppression de son Journal.

29 *dudit. Alceste* ne prenant point, les Directeurs de l'Opéra reviennent au goût de la nation & font repéter actuellement *l'Union de l'Amour & des Arts* du Sr. Floquet.

30 *dudit.* Un *Mannequin* est une figure factice & mobile au gré du Peintre, pour modéler tous les mouvemens qu'il veut donner à son original: c'est de-là que la satyre dont on a déja parlé plusieurs fois, a pris son titre *les Mannequins, conte ou histoire, comme l'on voudra.* L'Auteur suppose que tout est *Mannequin* dans le monde, c'est-à-dire suit volontairement, ou sans le savoir, une impulsion étrangere. Le

Roi, suivant lui, est le premier des mannequins, & en donnant une idée favorable des bonnes dispositions du jeune Prince, il le peint comme propre à se laisser conduire tant à raison de sa jeunesse, que de la flexibilité & du peu de consistance de son caractere. Le Mannequin qui dirige ce chef des Mannequins, est le Comte de Maurepas: le Ministre est mené par sa femme; celle-ci par l'Abbé de Veri, Auditeur de Rote; l'Abbé de Veri étoit engoué de M. Turgot; voilà comment il est parvenu au Ministere. Le surplus est une histoire détaillée de toutes ses opérations, qui se termine au Lit de Justice, faute de matiere; mais l'écrivain annonce une suite. On voit qu'il en veut beaucoup à ce Ministre, à ses opérations & surtout aux Économistes. Pour rendre son ouvrage plus intéressant, il transforme le Systême Economique en un monstre, qu'il anime & qu'il représente avec tous les attributs qui peuvent le rendre odieux ou ridicule. C'est dans un songe qu'a M. de Maurepas, sous le nom d'*Ali-Bey*, au moment où S. M. le consulte sur le genre d'administration qu'il introduira pour remédier aux maux de l'ancienne, que lui apparoît ce phantôme sous des dehors imposans; il lui fait accroire être la Divinité tutélaire qui va rendre au Royaume sa splendeur. Le vieux Ministre, tout émerveillé de ce rêve, consulte sa femme, celle-ci l'Abbé de Veri, &c. On trouve peu d'anecdotes nouvelles dans cette

espece de roman allégorique, assez bien fait dans son genre & point aussi méchant qu'on l'avoit annoncé. Il est bien écrit, il y a du sarcasme, des portraits bien frappés; il sent l'homme de cour: il y a des idées creuses & obscures, des métaphores trop outrées, & l'on seroit tenté de l'attribuer au Comte de Lauraguais, s'il y avoit moins d'ordre & de méthode: le plan en est trop soutenu d'un bout à l'autre, pour appartenir à ce Seigneur.

31 *dudit.* On sait aujourd'hui que Mlle. Lespinasse étoit bâtarde du Cardinal de Tencin, comme Monsieur d'Alembert est bâtard de Madame de Tencin; identité d'origine & espece de parenté, premieres causes des liaisons de ces deux personnages qui s'étoient connus chez Madame Dudeffant, où la Dlle. Lespinasse avoit fait son apprentissage de bel esprit.

1 *Juin* 1776. Me. Linguet, outre ses Représentations au Roi, a fait imprimer *Consultation de Me. Linguet, Avocat, en réponse à la Consultation sur la Discipline des Avocats, imprimée chez Knapen en Mai* 1775. Il faut se rappeller ce dernier ouvrage, dont on a parlé dans le tems, contre un nommé *Roblein*, que les Avocats de Poitiers refusoient d'inscrire sur le Tableau, qui s'est pourvû au Parlement, & qui a gagné, un Arrêt du 18 Juin 1775 ayant ordonné qu'il fût inscrit. La Consultation faite à cette occasion sembloit en effet moins regarder cet étranger que Me. Linguet; aussi en a-t-

il pris sa part & il la refute article par article, quelquefois bien, & plus souvent mal. Comme la premiere ; c'est-à-dire celle pour Me. Roblein ; est souscrite de quatorze Avocats de Paris les plus célebres, & la seconde, en date du 12 Août 1775, n'a pour souscrivant que Me. Linguet, il ajoute: „ si l'on trouve ce nom ainsi „ isolé, incapable de contrebalancer le poids de „ ceux qui chargent la colonne ci-contre, on „ peut ajouter dans celle-ci l'*honneur*, la „ *justice*, la *raison*, la *vérité*, la *délicatesse*, „ toutes *vierges*, qui certainement sont de l'a- „ vis de la Consultation de Me. Linguet & „ mettront au moins l'équilibre."

2 *dudit*. Les Comédiens Italiens se proposent de donner incessamment *les Mariages Samnites*, piece de M. du Rozoy, qui, absolument livré à ce Théâtre, veut bien renoncer au François plus propre à la solide gloire, pour avoir celle de faire révolution au premier, d'y ramener le sentiment qu'on y avoit perdu: tel est le grand projet de cet auteur dans ses drames lyriques. La musique est du Sr. Gretry. Comme la Reine prend goût aux premieres représentations, c'est-à-dire aux chûtes, car S. M. n'a guere vu que de cela, le jour dépendra de son choix.

3 *dudit*. M. l'abbé Roubaud, chargé de la rédaction de la *Gazette d'Agriculture, Commerce, Arts & Finances*, devoit suspendre ses fonctions pour vaquer à son voyage d'Italie; mais dégoûté des changemens survenus dans

le Ministere, il paroît qu'il y renonce tout-à-fait.

3 *Juin* 1776. Il étoit réservé à nos jours de voir la plus brillante Actrice de la Comédie Françoise pour la stature & la noblesse théâtrale, assez dénuée de ressources pour faire banqueroute. La Demoiselle Raucoux vient de disparoître par cette raison. Sa luxure immodérée, son goût pour l'art des Tribades l'a empêchée de trouver parmi notre sexe les secours qu'elle s'y feroit ménagés; il est vrai qu'il n'est pas moins étonnant qu'elle en ait manqué dans l'autre genre de plaisir auquel se livrent des Dames du plus haut parage. On sait que ce vice est fort en vogue, & surement nous ne serons pas privés longtems de la Comédienne qu'on regrette.

3 *Juin* 1776. Comme l'on est sans cesse à retoucher le troisieme acte d'*Alceste*, que le Chevalier Gluck est trop éloigné pour qu'on reçoive ses corrections, les Régisseurs actuels ont eu recours au Sr. *Grossec*, musicien renommé dans l'harmonie d'église, genre triste & lugubre, analogue à celui du nouvel Opéra.

4 *dudit.* M. de Maurepas, par une perfidie de courtisan, quoiqu'auteur en partie de la disgrace de M. Turgot, au moment de son départ de la cour lui écrivit pour lui faire son compliment de condoléance; celui-ci sentant à merveille ce que signifioit ce persiflage, en fut piqué & fit sur le champ une réponse ferme, no-

ble & mordante par la censure indirecte de la conduite du Mentor. On a recueilli l'une & l'autre Lettre, bonnes à conserver comme anecdotes. Voici d'abord le court billet du Comte.

„ Je m'empresse, Monsieur, à vous témoi-„ gner la part que Madame de Maurepas & „ moi avons pris à l'événement qui vous est „ arrivé. J'ai l'honneur d'être, &c. . . . 12 „ Mai 1776."

Réponse. „ Je ne doute pas, Monsieur, de „ la part que Madame de Maurepas & vous „ avez pris à l'événement qui vient de m'arri-„ ver: mais quand on a servi son maître avec „ fidélité, qu'on a fait profession de ne lui taire „ aucune vérité utile, & qu'on n'a à se repro-„ cher ni foiblesse, ni fausseté, ni dissimula-„ tion, on se retire sans honte, sans crainte & „ sans remords.

„ J'ai l'honneur d'être avec les sentimens que „ je vous dois, &c."

4 *dudit.* M. le Chevalier de Berainville, dont on a déja célébré le zele patriotique à l'occasion de son dessein allégorique relatif au retour du Parlement, & de ceux en l'honneur du Roi & de la Reine, en ayant fait un en l'honneur de l'Impératrice-Reine, a reçu en reconnoissance de cette Souveraine cinq médailles des plus belles & des plus riches du Cabinet de S. M. Imperiale; l'une représentant d'un côté le portrait de cette Princesse, & de l'autre celui de

l'Empereur Regnant; la seconde représentant le Portrait de l'Impératrice d'une part & celui du feu Empereur de l'autre; la troisieme, frappée lorsqu'elle prit possession du Royaume de Boheme; la quatrieme frappée lorsqu'elle fut reconnue Reine de Hongrie; enfin la cinquieme relative à la réunion de tous les Etats héréditaires dans sa main. En outre, l'Ambassadeur de cette Souveraine lui a délivré une copie de l'article qui le concerne dans la Lettre de sa maîtresse, qui est tout-à-fait honnête & flatteuse pour ce Chevalier.

5 *dudit.* Extrait d'une Lettre de Gênes du 20 Mai.... Madame la Duchesse de Chartres a d'abord désolé ici toutes les femmes qui se piquent de se parer à la Parisienne; cette Princesse qui voyage sous le nom de Comtesse de Joinville, n'a paru les premiers jours qu'en demi-grand bonnet: ce qui a fait triompher les maris, ennemis des coëffures hautes & des panaches; ils ont représenté à leurs moitiés qu'elles ne pouvoient mieux faire que de se conformer à la façon de se coëffer de notre premiere Princesse du sang. Mais celle-ci s'étant mis *in fiocchi* & ayant arboré les plumes, l'allégresse a été universelle chez les Dames & dès le lendemain les Banquiers ont eu pour 50,000 Livres de commission en plumes à faire venir de France. Cette anecdote futile en elle-même, prouve le goût des Etrangers pour nos modes, & que nous regnons encore par elles,

si nous sommes d'ailleurs déchus de notre prépondérance dans les opérations politiques.

6 *dudit*. Il y a de grands projets chez nos jeunes Seigneurs pour des Courses de chevaux qui doivent avoir lieu cet automne: on parle d'un coureur que M. le Comte d'Artois a fait acheter 1700 Louis: il est gardé & ne peut être vu jusqu'au moment où il sera mis en fonctions: il est toujours couvert & masqué. Le gouvernement prend à cœur cet amusement frivole pour ceux qui s'y livrent, mais qu'il a sérieusement envie de tourner à l'amélioration de nos haras.

7 *dudit*. L'affaire de Madame de Saint Vincent n'avance point par les délais & empêchemens qu'y met le Maréchal Duc de Richelieu; ce qui confirme de plus en plus son tort: il est d'ailleurs furieux contre le défenseur de la Présidente, qu'il redoute & qu'il avoit voulu s'attacher. C'est l'Abbé Coulon, qui, avant de rien faire pour ce Seigneur, a désiré voir la partie adverse & connoître la nature du procès. Il s'est pris de zele pour cette derniere, il a trouvé sa cause si bonne qu'il a refusé sa plume au Maréchal & l'a employé pour la Présidente: procédé d'autant plus favorable à cette accusée, que l'abbé, s'il eut été susceptible d'être mené par l'espoir du lucre ou de la faveur, n'auroit pu balancer: c'est lui qui a fait les derniers Mémoires de cette Dame, & a donné au procès une tournure nouvelle.

8 *dudit.* Extrait d'une Lettre de Genes du 22 Mai 1776.... Nous avons été à la suite de Madame la Comtesse de Joinville voir le palais du Doge; nous n'avons pu le voir lui-même, parce qu'il étoit malade. Il y a une superbe & immense salle, où sont les statues en marbre de tous les grands hommes de la République qui l'ont illustrée ou défendue: le Maréchal de Richelieu se trouve au milieu d'eux en cette qualité. Il est bardé de tous les cordons, chargé de tous les bâtons, &c., mais les Genois sont si indignés de son procès, qu'ils le voient avec peine en pareil lieu & seroient bien tentés de l'en faire ôter, s'ils ne craignoient de déplaire à la cour de France: mais si ce Seigneur vient à perdre son procès, son affaire est faite, & il sera expulsé de la place honorable qu'il tient ici & son nom sera biffé sur le livre d'or.

8 *Juin* 1776. C'est demain décidemment que l'on remet à l'Opéra *l'Union de l'Amour & des Arts.*

9 *dudit.* On peut se rappeller qu'on a parlé précédemment d'un *Commentaire de la Henriade*, fait par la Beaumelle & mis au jour par Freron; en conséquence on voyoit à la tête le portrait de M. de Voltaire, accollé de droite & de gauche de ses deux éditeurs. Un partisan de ce grand homme a fait le quatrain suivant, où le madrigal est si finement enveloppé dans l'épigramme, qu'on a peine à l'y trouver: l'idée

eſt priſe du parallele naturel que l'eſtampe préſente avec la figure de Jéſus-Chriſt au milieu des deux Larrons :

Entre la Beaumelle & Freron
Un graveur a placé Voltaire ;
S'il s'y trouvoit un bon larron,
Ce ſeroit ſans faute un Calvaire.

9 *Juin* 1776. *Les Mariages Samnites* ſont toujours en ſuſpens relativement à la Reine : comme S. M. fait ſon Jubilé, on a agité à la cour s'il convenoit que S. M. fût au Spectacle pendant ce tems-là : on dit cependant que les Caſuiſtes de ce pays-là ont décidé qu'elle pouvoit aller à la comédie les jours où elle ne feroit pas de ſtation. On veut que S. M., plus rigoriſte, ait préféré de les faire toutes avant de venir au Spectacle.

10 *dudit.* C'eſt jeudi 20 qu'eſt fixé le jour de la réception de M. de la Harpe à l'Académie Françoiſe ; c'eſt M. Marmontel qui doit lui répondre en qualité de Directeur, & tout le parti Encyclopédique eſt déja ſur pied pour ameuter ſes admirateurs.

10 *Juin* 1776. Les *Mémoires concernant l'adminiſtration des finances ſous le Miniſtere de M. l'Abbé Terrai, Contrôleur-Général,* commencent à ſe répandre un peu plus. A en croire l'Editeur, la premiere partie ſeroit de Me. Coquereau, jeune Avocat très attaché au

Par-

Parlement, & qui dans un excès de zele patriotique s'est brûlé la cervelle, ainsi qu'on l'a raconté autrefois : mais on est si fort en garde contre tous ces travestissemens depuis que M. de Voltaire les a mis à la mode, qu'on n'y ajoute pas beaucoup de foi d'ailleurs. La seconde partie de la même plume en apparence, n'est certainement pas du même auteur, puisque les événemens en sont postérieurs à sa catastrophe. Quoiqu'il en soit, le héros de l'ouvrage y est peint sous les couleurs les plus odieuses & les plus vraies. On l'y représente comme un homme sans vertus, mais non sans talens. Différentes anecdotes de sa vie jettent de la variété dans ce tableau de son administration, par lequel on juge qu'il l'emporte de beaucoup en horreurs & en atrocités sur ses prédécesseurs. On n'est pas fâché de voir percer le livre dans ce moment, où certains ennemis du bien public, sans doute, affectent de le prôner & d'assurer que c'est le seul homme en état de réparer les maux qu'il a faits, quelque décrié qu'il fût déja ; c'est un dernier coup porté à sa réputation par l'histoire des faits, qui la rend à jamais exécrable.

11 *dudit.* M. Robé ayant autrefois fait une satyre contre le Comte de Bissy, on en parla à celui-ci, qui, sans se fâcher, dit : *eh bien ! amenez-le dîner chez moi, qu'il me la lise.* Ce poëte confondu par cette générosité, ne fait

plus de satyres contre le Comte, mais lui en adresse. C'est ainsi qu'il vient de lui offrir une diatribe contre les auteurs du jour, dans le genre de celles de Mrs. Clément & Gilbert. Il y passe en revue ceux les plus à la mode entre ces Messieurs, & les peint presque tous de couleurs qui leur sont propres; il leur donne quelquefois des louanges, mais souvent pour mieux asséner ses coups. On sait que M. Robé est vraiment original, qu'il a une maniere à lui; sans doute elle n'est pas la meilleure; il affecte trop de chercher la richesse de la rime; pour former des images, il en emprunte de toutes parts; elles ne sont pas toujours nobles & bien choisies; son érudition les lui fait revêtir des termes les plus techniques des arts, ce qui jette de l'obscurité, de la dureté dans sa poésie, toujours forte & énergique & point assez proportionnée à la variété des sujets qu'il traite. Messieurs Linguet, la Harpe, Dorat, du Rosoi, Beaumarchais, sont les personnages les plus ressemblans dans cette galerie de portraits satyriques.

12 *dudit.* L'évasion de Mlle. Raucoux qui devoit jouer dans la tragédie de *Zuma* annoncée, empêche que cette tragédie n'ait lieu à présent. Comme cette Actrice est au Temple, qu'on travaille, ainsi qu'on l'avoit prévu, à l'arrangement de ses affaires, on ne doute pas qu'elle ne reparoisse bientôt.

12 *Juin* 1776. Me. Falconnet, toujours plus

furieux de n'avoir pas été inscrit sur le nouveau Tableau des Avocats, se barbouille avec son Ordre; il veut le forcer à prématurer son admission & l'on craint qu'il ne se fasse des affaires comme Me. Linguet, dont l'exemple devroit bien le rendre sage.

13 *dudit.* Ce qui a fait présumer avec raison que l'état de M. le Comte d'Artois n'étoit pas satisfaisant hier, c'est que la Reine qui devoit venir à la Comédie Italienne, a envoyé un contre-ordre. On a joué à ce Spectacle *les Mariages Samnites*, Drame Lyrique en trois actes & en prose, mêlé d'ariettes. Ce Drame est tiré du Conte de Marmontel, assez bizarre, mais susceptible cependant d'être ajusté au Théâtre. Malheureusement M. du Rosoi n'y entend rien; il en a fait une pièce bien fade, bien langoureuse, bien hétéroclite, & surtout bien boursouflée & bien absurde, car il y a de tout cela. C'est d'autant plus fâcheux que le Sr. Gretri a travaillé d'excellente musique sur ce mauvais fond, & que les Comédiens ont fait une dépense prodigieuse pour embellir la Scene par une grande pompe & magnificence de cortege considérable. Le Sr. Clairval y a paru, & les Demoiselles Trial & Colombe y font assaut de talent pour le chant.

13 *Juin* 1776. Le Sr. Caraccioli, pour embrouiller davantage le problême concernant les *Lettres* prétendues *de Ganganelli*, a rassemblé

dans une Lettre qu'il s'est adressé à lui-même toutes les objections les plus fortes, pour les résoudre ensuite dans une Réponse. La premiere est signée *L... M... B...* & datée ce.... Février 1776. Dans une pareille matiere on sent que l'Editeur ne pouvoit mettre trop de clarté & de bonne foi, & que ce personnage anonyme ne peut que rendre les sceptiques plus difficiles à convaincre: ils le sont davantage encore, en lisant la réponse datée de Paris le cinq Mars 1776; réponse très foible & qui ne détruit pas à beaucoup près les objections qu'il s'est mal-adroitement adressées.

14 *dudit.* Un des soins qui agitoient le plus M. Turgot durant son Ministere, étoit de trouver les moyens d'extirper l'usure, car en la regardant comme une chose légitime, il n'en connoissoit pas moins les inconvéniens & le danger pour ceux qui en étoient les victimes. En conséquence plusieurs faiseurs de projet avoient tourné leurs spéculations de ce côté-là. Un de ces auteurs est Me. *Prevôt de St. Lucien*, Avocat au Parlement, qui s'abstenant de ses fonctions durant le sommeil des Loix, a employé son tems à méditer sur un point d'utilité publique aussi considérable. Il en a résulté un ouvrage *concernant le projet d'établissement d'une Caisse de Prêt public :* caisse plus avantageuse que les Monts de Piété & Lombards, en ce que 1o. il n'en a point fait un objet de finance; 2o. qu'il ne l'a point restreinte à donner

des secours sur de seuls gages mobiliers: 3o. en ce qu'il l'a mieux balancée, combinée, que les autres, & qu'elle est beaucoup moins onéreuse.

14 *Juin* 1776. On ne sauroit omettre un mot du Roi à M. de Malesherbes, lorsque ce dernier résistant à toutes les instances que lui faisoit S. M. pour l'obliger à lui continuer ses services, elle s'écria: *que vous êtes heureux! que ne puis-je aussi quitter ma place!* Preuve combien ce Monarque en sent l'importance & en même tems la difficulté.

15 *dudit. Le Catéchisme du Citoyen*, brûlé il y a quelque tems, perce enfin, & malgré la vigilance du gouvernement on en voit quelques exemplaires. Quand on l'a lu on n'est pas surpris que les partisans du despotisme aient fait de si grands efforts pour l'anéantir. Cet ouvrage, quoique court, traite des objets les plus importans, savoir du droit public en général, de la constitution & des fins des Sociétés Politiques, de la Puissance Législative & de l'Exécutive parmi les François, du Roi, du Parlement, Cour de France ou Cour des Pairs, des Droits communs à tous les membres de l'Etat, de ceux du Clergé, de la Noblesse, du Tiers-Etat, de la Religion de l'Etat, & enfin dans une Récapitulation l'auteur revient encore sur les grands principes & les expose de nouveau sous un seul & même point de vue. Du reste,

il remplit à merveille son titre, c'est-à-dire, qu'il met à la portée des plus simples & des plus ineptes une doctrine que *l'Esprit des Loix & le Contrat Social* avoient noyée dans une métaphysique fort difficile à entendre. La clarté, la précision & la vérité sont les qualités dominantes de ce Catéchisme, écrit avec dureté & sévérité, où l'on apprend avec la même impartialité leurs devoirs aux Sujets & aux Souverains. L'article de la *Liberté de la Presse sur les objets d'Administration*, y est spécialement traité, &, l'empêcher, suivant le Publiciste, c'est attaquer la Liberté civile, affoiblir le Patriotisme qui est le nerf de l'Etat, & se rendre violemment suspect de projets contre les Loix & sa Constitution.

16 *dudit*. M. de Voltaire, qui se rend volontiers le Dom Quichotte de tous les illustres scélérats, depuis longtems a pris la défense du Comte de Lally, condamné à avoir la tête tranchée, il y a quelques années, pour raison de haute-trahison contre l'Etat lors de son commandement dans l'Inde durant la derniere guerre. Jusqu'à présent ses efforts n'avoient pas eu de succès, mais avoient seulement contribué à ébranler beaucoup de têtes foibles qui se laissent volontiers entraîner par celui qui parle le dernier. L'entreprise prend plus de consistance aujourd'hui que les Dillons, parens du supplicié, sont en faveur auprès de la Rei-

ne; on veut que S. M. prenne la chose à cœur, & alors elle ne peut manquer de réussir.

16 *Juin* 1776. Il paroît une brochure concernant le différend élevé entre les Espagnols & les Portugais au sujet de leurs Possessions dans le Nouveau Monde; c'est une traduction de l'Espagnol sur le Méridien de démarcation entre les Domaines des deux nations: on croiroit devoir y trouver une exposition claire de l'état de la question & la solution de leurs droits respectifs; mais c'est une confusion de faits cités & contestés qui jette, au contraire, sur la question l'obscurité la plus grande.

16 *Juin* 1776. L'art de la filouterie se perfectionne tous les jours & enfante des chef-d'œuvres propres à étonner les plus habiles. Dernierement un *Quidam* vint au corps-de-garde du pont-neuf au milieu de la nuit, se dit locataire d'une des nouvelles boutiques établies sur ce pont, demande de la lumiere & une escorte, sous prétexte qu'il étoit pressé de partir le lendemain matin, plutôt qu'il ne comptoit, pour une foire, & qu'il étoit obligé de préparer sur le champ ses marchandises. Le sergent ne forme aucun doute sur ce rapport, détache deux fusiliers pour escorter le prétendu marchand: avec de fausses clefs il ouvre la boutique & les armoires, il prépare ses ballots; les soldats même l'aident, & transportent à sa priere les dits ballots au corps-de-garde, où il

ne les laiſſe pas longtems. Le vrai poſſeſſeur arrivé le lendemain à l'heure ordinaire trouve la boutique vuide, ſe plaint & apprend le ſtratagême.

17 *dudit. L'union de l'Amour & des Arts* a été bien accueillie par les partiſans de la muſique Françoiſe, mais on ne peut disconvenir qu'elle ne paroiſſe extrêmement foible aux oreilles habituées depuis quelque tems à la grande & riche harmonie du Chevalier Gluck.

17 *Juin* 1776. *Hiſtoire de Mrs. Paris, par M. de L.****, ancien officier de Cavalerie:* ouvrage dans lequel on montre comment un Royaume peut paſſer dans l'eſpace de cinq années de l'état le plus déplorable à l'état le plus floriſſant. Ce volume de 160 pages, eſt précédé d'un discours préliminaire qui en a 16. Tout le monde ſait que les quatre freres dont il eſt ici queſtion, ont eu grande part aux affaires de finances ſur la fin du Regne de Louis XIV, ſous la Régence & ſous le feu Roi. On ſent combien l'ouvrage pouvoit être intéreſſant par le parallele de la conduite & de la fortune de ces illuſtres parvenus, qui, chargés de la plus importante geſtion pendant plus d'un demi-ſiecle, ont fait une fortune conſidérable, mais bien inférieure à celle des la Borde & des Beaujon, qui n'ont eu la confiance de la cour que peu d'années, & qui, au contraire, ont fait paſſer la France de l'état le plus floriſſant à l'état le plus

plus déplorable. On voit malheureusement que l'auteur du livre en question n'est qu'un adulateur outré de la famille des *Paris*, sans vues, sans talent & incapable de traiter cette matiere sous le point de vue intéressant où elle auroit dû être présentée.

18 *dudit*. On commence à débiter sous le manteau un ouvrage, dont le titre s'annonce comme intéressant; il porte *Histoire du Procès du Chancelier Poyet, pour servir à celle du Regne de François I, Roi de France*, avec un chapitre préliminaire sur *l'antiquité & la dignité de l'office de Chancelier, & sur les vicissitudes qu'il a éprouvées: par l'historiographe sans gages & sans prétentions*.

Un autre livre pique la curiosité à raison de son Auteur, qu'on annonce être le Marquis de Condorcet: *de l'importance & de la nécessité des chemins publics en France, ainsi que des moyens les plus propres à leur exécution, avec un Précis Historique de l'état actuel des Ingénieurs des Ponts & Chaussées & de leurs diverses fonctions. Amsterdam* 1777. Cette date prématurée sembleroit annoncer que le livre ne doit pas se répandre sitôt: on présume qu'il y a beaucoup de critique dans cet ouvrage sur notre Administration, & que l'auteur, surtout depuis l'expulsion de M. Turgot, n'a osé l'avouer.

18 *Juin* 1776. M. le Chevalier d'Oisy, Ca-

pitaine des vaisseaux du Roi, est mort il y a déja quelque tems fort regretté du Ministere à raison de ses talens. C'étoit un officier de la Marine très appliqué à son métier & qui y avoit acquis des connoissances distinguées; il est d'autant plus fâcheux qu'il ait péri aussi prématurément, qu'il étoit à la veille d'exécuter une mission secrete en Angleterre & sur nos côtes, dont on ne dit pas conséquemment l'objet, mais qui ne pouvoit être qu'importante dans la position critique où sont les choses: aussi M. de Sartine a-t-il envoyé, dès qu'il a sçu l'évenement, un premier Commis de confiance pour retirer tous les papiers relatifs à l'administration & aux diverses expéditions dont ce militaire avoit été chargé. Son Inventaire est extrêmement curieux, par la quantité de choses rares qui s'y trouvent en tous points d'histoire naturelle: on vante surtout une table de bois de vigne, qui a plusieurs siecles, & des planches de *bois de Camphre*, les seuls existantes dans Paris, le réceptacle de tant de merveilles.

19 *dudit.* On peut se rappeller qu'une fameuse Prêtresse de Vénus a été décrétée de prise de corps l'année derniere; cette Prêtresse, la Dame *Gourdan*, ou par sobriquet *la Comtesse*, étoit impliquée dans une affaire criminelle dont on n'étoit pas trop instruit. Un Mémoire de la Dame d'Oppy, femme d'un ancien Grand-Baillif d'Epée de Douay, accusée d'avoir été chez l'Entremetteuse, & en conséquence enfermée à

Sainte Pelagie, se publie depuis quelques jours & met au fait de ce procès curieux & intéressant.

20 *dudit*. C'est en 1768 que Madame d'Oppy fut trouvée chez Mad. Gourdan, où elle prétend n'avoir été que par la perfidie d'un homme qui l'y introduisit sous prétexte de la mener chez une femme de condition comme elle: en conséquence elle fut conduite & enfermée à Sainte Pelagie. Son mari, après quelque tems, vint la prendre, la ramene à sa terre, parut se réconcilier avec elle, & reconnoître la vérité de la surprise annoncée ci-dessus. Madame d'Oppy, suivant sa relation, vit bientôt que cette réconciliation simulée n'étoit qu'un piege de son époux; elle sçut qu'il travailloit à la faire enlever une seconde fois irrévocablement: elle fut effrayée de la découverte & passa en Angleterre, d'où elle écrivit à son mari. Loin de lui répondre, celui-ci, foible & subjugué par des collatéraux, a fait procéder contre son épouse par contumace & l'a fait condamner aux peines de *l'authentique*. C'est contre ce jugement que Madame d'Oppy revient; elle s'est rendue en France, elle s'est mise en regle & publie sa justification: elle répond d'une maniere assez satisfaisante non seulement au premier grief, mais à d'autres dont l'accuse son mari pendant qu'elle a séjourné chez l'étranger. Elle établit l'insuffisance des preuves de l'accusateur, &

son Mémoire adroitement fait lui gagne le suffrage des lecteurs : elle rejette le plus grand tort sur des freres & sœurs de son mari, qui l'obsedent & voudroient la priver des avantages considérables qu'il lui a faits par son contrat de mariage. Ce procès doit être jugé incessamment.

21 *dudit.* M. de la Harpe a été reçu hier à l'Académie Françoise avec un concours de monde prodigieux. Son discours fort long, fort égoïste, fort emphatique, fort ridicule, a été suivi d'une replique de M. Marmontel dans le même genre, non moins bavarde & non moins impertinente. Ensuite le récipiendaire a fait lecture du septieme chant de *la Pharsale*, dont il entreprend une traduction libre; où l'on a trouvé de beaux vers, mais beaucoup d'inégalité, de dureté & de prosaïque. M. d'Alembert a terminé par l'*Eloge de M. de Sacy*, dans lequel il a fait venir celui de l'héroïne qu'il vient de perdre, de Mlle. l'Espinasse, qu'il n'a eu garde de nommer, mais dont tout le monde a senti l'allusion.

21 *Juin* 1776. C'est M. Doyen qui est chargé du Tableau du Sacre: il a choisi le moment où le Roi prête le serment comme Grand-Maître des Ordres de Saint Michel, du St. Esprit & de St. Louis. On espere qu'il sera fait pour le Sallon de 1777, & que les amateurs pourront l'admirer.

L'Académie de Peinture regrette le Sr. Drouais,

artiste attaché au portrait & qui s'y étoit distingué à certains égards.

22 *dudit*. Il paroît un *Essai sur le Despotisme*, l'ouvrage le plus fier qui ait encore été écrit sur cette matiere; il est dédié à M. le Dauphin; il devoit, suivant l'avertissement d'un Editeur, s'imprimer lorsque Louis XV est mort; mais l'auteur espérant que Louis XVI répareroit les maux du Regne de son Ayeul, avoit suspendu son projet. Il est daté de 1775: mais la difficulté de trouver des presses pour de pareils livres, de les faire parvenir ensuite en France & de les y distribuér, en a vraisemblablement retardé la publicité. Il est encore fort rare & mérite d'être plus connu.

22 *Juin* 1776. Il court un jeu de mot qu'on appelle *Les Tout*, qui sous le quolibet caractérise assez bien les augustes personnages dont il est question; on dit *que le Roi épargne tout*, *que la Reine dépense tout*, *que* MONSIEUR *achete tout*, & que *le Comte d'Artois se moque de tout*.

23 *dudit*. Le Bailliage du Palais, devant lequel Madame d'Oppy avoit été renvoyée, a prononcé avant-hier un plus amplement informé, & ordonné son élargissement provisoire: le mari a sur le champ interjetté appel de cette sentence. Des trois maquerelles impliquées dans cette affaire, deux sont condamnées à être renfermées à Sainte Pelagie, & la fameuse *Gourdan*,

contumace, à être promenée sur un âne, le visage tourné vers la queue, suivant le supplice ordinaire.

24 *dudit.* On a depuis plusieurs mois annoncé le Mémoire que les Magistrats expulsés du Parlement de Pau devoient présenter, où ils vouloient établir qu'eux étoient les vrais membres de cette Compagnie, & que les autres siégeant aujourd'hui étoient les intrus; que leur position étoit tout-à-fait différente de celle des autres Compagnies. Ils ont exécuté leur projet, ont traité la matiere judiciairement & ont présenté Requête à S. M., où ils développent leur plainte. On dit que c'est Me. Linguet qui leur a prêté sa plume, & l'on assure que son éloquence rend cet écrit très intéressant. Du reste, ces Messieurs sont fort mal dans leur Province, ils ont été obligés de se retirer de la Capitale pour se soustraire aux mauvais traitemens qu'ils essuyoient journellement.

24 *Juin* 1776. *Les Mariages Samnites* restent toujours suspendus depuis la premiere représentation. Un jour où la Reine avoit décidé d'y venir, la piece n'à pu avoir lieu, même, dit-on, une seconde fois, à raison de l'indisposition du Sr. Clairval; ce qui a donné de l'humeur à S. M. qui a dit, *on a bien de la peine à avoir ce Monsieur.* Cette exclamation mortifiante a piqué l'histrion, qui menace de ne plus jouer & de se retirer tout-à-fait. On espere

pourtant qu'il fera un effort & reparoîtra quand sa bouderie sera passée.

25 *dudit.* On n'a parlé jusqu'ici qu'en substance du discours de M. de Nicolaï prononcé le 24 Mai à la prestation de serment du nouveau Contrôleur général à la Chambre des Comptes; il est toujours bon de conserver le texte même de ces formulaires oratoires: celui-ci est curieux par une satyre indirecte, mais sensible, du Ministere de M. Turgot, par les grands éloges que ce Chef donne à sa Compagnie & par l'importance qu'il met à ses fonctions. On en va juger.

„ Monsieur, le Roi vous éleve au Ministere des finances pour le bonheur de ses Peuples. Sa bienfaisance vous appelle à cette honorable fonction; mais son choix, en faisant votre éloge, vous impose de grands devoirs.

Il faut, sans doute, tout votre zele & tous vos talens pour la place que vous allez remplir: puisqu'il faut répondre aux vœux & aux besoins du public il seroit difficile de vous dissimuler leur vérité & leur étendue.

On vous propose, Monsieur, pour modeles & pour guides les Ministres habiles & sages qui, toujours amis des propriétés, de l'ordre & de l'état des personnes, n'eurent jamais d'ambition que d'être utiles: ils firent le bien sans faste, sans étonner par des opinions nouvelles, sans allarmer par des spéculations hardies; leur méthode conforme aux principes eut la justice

& l'économie pour base : ils furent fideles aux engagemens; ils ranimerent le commerce, ils firent fleurir l'agriculture, & porterent dans toutes les parties du Royaume l'abondance & la vie.

La faveur de leur maître, l'affection de leurs concitoyens, ont été leur récompense, & la postérité, juge équitable de leur administration, a consacré leurs noms à la reconnoissance des siecles à venir, & leur exemple à l'émulation de leurs successeurs.

Ils savoient, Monsieur, que cette *illustre Compagnie* est le dépôt essentiel des loix & de la surveillance de la comptabilité : c'est ici qu'on leur faisoit découvrir les abus & leurs remedes : c'est ici qu'ils aimoient à trouver pour le bien qu'ils vouloient faire, des coopérateurs & des *conseils*.

La Nation espere de vous, Monsieur, tout ce qu'elle a droit d'en attendre; elle mesure aujourd'hui les obligations du Ministre des Finances sur les intentions de son auguste Monarque : Louis XVI est notre Roi, Monsieur; vous savez qu'il veut être notre pere."

25 *Juin* 1776. A sa réception, M. de la Harpe avoit pour parreins, suivant l'usage, deux confreres; c'étoient Mrs. Suard & l'abbé Arnaud. La fonction de ces parreins est d'être à la droite & à la gauche du Récipiendaire, de diriger ses mouvemens, de lui appendre quand il doit ôter ou remettre son chapeau, &c. Un

plaisant a jugé à propos de faire une épigramme contre le nouvel admis, & de lui associer les deux membres, qui par leur position se trouvoient plus exposés aux regards du Public:

Soit! que l'on ait placé dans notre Académie,
Suard, Arnaud, la Harpe & gens de ce renom;
Mais pourquoi, diable! trouve-t-on,
En aussi bonne compagnie
Voltaire, Gresset & Buffon?

25 *Juin* 1776. On désireroit dans *l'Essai sur le Despotisme* un plan mieux déterminé, plus d'ordre & d'enchaînement dans les idées, plus de correction dans le style: on juge à la fin de l'ouvrage qu'il avoit été composé durant les dernieres années d'oppression du Regne de Louis Quinze, & que l'auteur se proposoit de le publier pour ranimer, s'il étoit possible, les restes d'une Liberté mourante, pour opérer une révolution contre le Ministere, dont il dépeint les injustices & les vexations avec une plume de fer, mais d'autant plus énergique. Tacite est l'auteur qu'il semble avoir cherché le plus à imiter. Malheureusement il n'a point, à l'exemple de l'historien, mêlé assez de faits aux vérités hardies & utiles qu'il vouloit énoncer, qui, en leur prêtant plus de force & de clarté, auroient en même tems jetté plus d'intérêt dans son traité & soutenu davantage la curiosité du Lecteur. Le grand mérite de ce Philosophe

patriote consiste donc moins dans les choses qu'il dit, que dans la maniere courageuse de les dire. Au moyen de quelques notes & de certains indices, on feroit tenté de croire que l'auteur est, ou a été, dans le corps de l'épée de la Marine. Du reste, quoique l'éditeur le suppose mort prudemment, on sait qu'il ne faut pas prendre à la lettre ces discours préliminaires, & que cette tournure est en outre pour la paresse une excuse qui dispense l'écrivain de limer & perfectionner un livre, autant que le mérite tout ce qu'on offre au public.

26 *dudit.* La *Requête au Roi* des Magistrats remerciés du Parlement de Pau paroît imprimée; elle est souscrite de dix-huit signatures & n'a point été travaillée par Me. Linguet; elle est l'ouvrage de l'un d'entre eux: ils ont cru avoir à se défier du Garde des Sceaux, qu'ils ont regardé comme partie dans cette affaire; en conséquence, quoique la voie naturelle de la faire parvenir au Roi eût dû être de s'adresser à ce Chef actuel de la Magistrature, ils ont eu recours au Capitaine des Gardes, qui s'en est chargé. On juge combien M. de Miromesnil a dû être piqué de cette démarche & surtout de l'exception injurieuse qui a été faite de son Ministere.

27 *dudit. Vers au fauteuil Académique, où a été installé M. de la Harpe le 20 Juin.*

Funeste & glorieux fauteuil
Toi, du talent le trône & le cercueil;

De ta vertu soporifique
Sur le pauvre *Bébé* répands l'heureux effet;
Endors-le moi d'un sommeil léthargique,
Pour être plus sûr de ton fait,
Avec *Gustave*, *Melanie*,
Et des *Conseils* la froide rapsodie.

Il faut rembourrer ton coussin;
Apprête-toi, voici le petit nain!
On le passe de main en main,
Il est niché!..Gloire à l'Académie.
Là du fauteuil l'assoupissant génie
Vient d'opérer; il saisit le Bambin.
Ah! n'allez pas troubler sa paix profonde:
N'est-il pas juste, amis, qu'il dorme enfin,
Après avoir endormi tout le monde!

Pour entendre cette facétie, il faut se ressouvenir du petit nain du Roi de Pologne, qu'on appelloit *Bébé*, & auquel Freron a souvent comparé M. de la Harpe, à cause de sa petite stature, de son petit orgueil & de ses petites coleres, tous défauts qu'avoit aussi son modele.

28 *dudit*. *Les Lettres Chinoises*, *Indiennes* & *Tartares* sont un peu plus répandues; elles sont adressées à M. Pauw, ce chanoine de Breslau qui a publié des idées si nouvelles & si étranges sur la Chine & les Egyptiens. C'est d'un Bénédictin dont M. de Voltaire emprunte aujourd'hui le froc, & il observe en cela le costume, attendu le scientifique de la matiere;

mais il ne le ſuit pas longtems, car il effleure dans quelques pages des ſujets qui auroient fourni au moine des in-folio.

Pour groſſir le Recueil, on y a joint pluſieurs autres pieces intéreſſantes, c'eſt-à-dire qui ſont de M. de Voltaire ou le concernent: il y a entr'autres des Lettres de M. le Chevalier de Boufflers pendant ſon voyage en Suiſſe en 1764, qui ſont délicieuſes, mais avoient été déja imprimées, ainſi que divers rogatons du Philoſophe de Ferney.

La ſeule piece vraiment neuve, eſt celle intitulée *les Finances*; elle eſt en vers & préſente rapidement l'esquiſſe du roman politique que les Economiſtes ont mis depuis pluſieurs fois en œuvre, pour peindre en action & plus énergiquement les ſuites affreuſes du ſyſtême actuel des finances dans la perception des impôts.

29 *dudit*. La premiere des *Lettres Chinoiſes, Indiennes & Tartares*, roule ſur un poëme de l'Empereur Kien-long, Souverain actuel de la Chine; il a pour titre *Moukden* & eſt en vers. Dans la ſeconde on rapporte des prétendues réflexions d'un autre Bénédictin, nommé Dom Ruinart, auteur des *Actes Sinceres*, recueil de contes miraculeux fort ſinguliers, & qui ne trouve point mauvais conſéquemment que Kien-long ſe diſe deſcendu d'une Vierge. La troiſieme eſt adreſſée à M. Pauw, ſur l'Athéisme de la Chine, & l'auteur penche pour l'affirmative. La quatrieme eſt une plaiſanterie ſur

l'opinion que l'ancien Chriſtianisme n'a pas manqué de fleurir à la Chine. La cinquieme regarde les loix & les mœurs de cet Empire, que l'écrivain admire. Les diſputes des Révérends Peres Jéſuites à la Chine fourniſſent matiere aux plaiſanteries de la ſixieme, continuées dans la ſeptieme ſur la fantaiſie qu'ont eu quelques Savans d'Europe de faire deſcendre les Chinois des Egyptiens, & mieux encore dans la huitieme ſur les dix anciennes tribus Juïves qu'on dit être à la Chine. L'auteur parle un peu plus ſérieuſement dans la dixieme, où il s'étend ſur le *Shaſta-bad*, livre des Brachmanes le plus ancien qui ſoit au monde. Il parle auſſi du *Veidam*, dont il rapporte des impertinences. Le paradis terreſtre de l'Inde eſt fort exalté dans la dixieme, & le grand Lama réputé immortel, & la métempſycoſe, ſont les objets de la onzieme. Enfin la douzieme ſe rapproche de nous; il eſt queſtion du Dante & d'un pauvre homme nommé Martinelly; c'eſt un traducteur de l'Italien que M. de Voltaire n'aime pas. Il ſeroit difficile de trouver un radotage plus complet que ce recueil d'Epitres courtes, pleines d'érudition & de verbiage, & où le fond de la queſtion eſt ſouvent la choſe dont on s'occupe le moins.

Un Dialogue de Maxime de Madaure, avec une Notice concernant ce Philoſophe Africain, contemporain d'Apulée & ami de St. Auguſtin, vient après ces Lettres. C'eſt un ouvrage phi-

losophique, rempli d'une excellente morale & où l'on apprend la science difficicle de vivre & de mourir. On ne peut que féliciter M. de Voltaire sur la découverte de ce Maxime, qu'on ne connoissoit gueres, non plus que son œuvre.

29 *Juin* 1776. La Requête des expulsés du Parlement de Pau, au nombre de 30 suivant elle, quoiqu'elle ne soit souscrite que de dix-huit, est très curieuse par un exposé clair & étendu qu'elle contient de l'origine des troubles de la Compagnie & de tout ce qui a précédé & motivé les démissions de 1765: ils prétendent que depuis ce moment ce sont eux qui sont restés le vrai & le seul Parlement; que ces démissions étant volontaires, libres, soutenues, réiterées, malgré les ordres, les instances & la patience du Monarque, les places de ces Magistrats étoient vraiment & dûment vacantes, & qu'eux-mêmes l'ont reconnu en différens cas & de la façon la plus caractérisée. Il est singulier de les voir invoquer en leur faveur les loix de la stabilité & de l'inamovibilité des offices, principes du rétablissement des autres, & prouver que ceux-ci ne sont, au contraire, aux yeux de la Loi, que de simples citoyens, sans caractere, & tous leurs jugemens qu'autant d'actes qu'elle réprouve & dont elle prononce la nullité: qu'enfin les sujets qu'ils se sont associés, n'auront jamais le vrai caractere de Magistrature, parce que ceux qui doivent les con-

ſacrer dans ce ſacerdoce, ne l'ont pas même reçu.

Ils expoſent enſuite le tableau des mauvais traitemens qu'ils éprouvent de leur part, ils ſe plaignent qu'on leur reproche & à leur poſtérité leurs ſervices pendant ces dix années comme un acte de baſſeſſe & d'infamie, qu'on leur refuſe les qualités de leur état, & que les ſuppôts du palais oſent ſe porter à cette indignité.

Ils ſe défendent enfin ſur ce qu'on les a attaqués par leur naiſſance, par leur défaut de fortune & par celui de lumieres ; ils invoquent l'équité du Monarque & lui citent les exemples de ſes prédéceſſeurs revenus ſur leurs pas en pareille circonſtance ; exemples qu'ont fait valoir tour à tour les différens corps de Magiſtrature opprimés.

30 *Juin* 1776. M. Roux, Docteur Régent de la Faculté, le rédacteur du *Journal de Médecine*, & ſe livrant plus à la théorie de ſon état qu'à la pratique, vient de mourir victime de ſon ardeur infatigable à faire des expériences chymiques ; il étoit occupé à en faire ſur l'arſenic, & il s'eſt empoiſonné lui-même.

1 *Juillet* 1776. Le Sr. Boucher, Procureur au Parlement, connu par ſon zele & par ſon patriotisme durant la disgrace de cette cour, a employé le tems de l'interruption du ſervice à lire & étudier Tacite ; il s'eſt tellement pénétré de cet auteur fort connu, qu'il prétend en avoir trouvé la clef & pouvoir démontrer que

tous les traducteurs & commentateurs jusques à ce jour n'y ont rien compris, même le fameux Jésuite Brothier, qui en a donné une édition si magnifique & si estimée des Savans: il s'est surtout attaché à la ponctuation, à laquelle personne n'avoit encore songé & cependant très utile ou plutôt très essentielle pour la pureté & l'intelligence du texte. Outre ce premier travail, il en a fait une traduction complette, & depuis peu a donné au public un essai sur son entreprise. Il n'a pas manqué d'en porter des exemplaires aux Magistrats du Parlement amateurs de l'histoire en Latin, entre lesquels on distingue M. Lefevre d'Amécour. Ce Conseiller a été si enchanté de voir un suppôt du Palais parvenu à ce degré de connoissances & d'érudition, qu'un jour où se formoit une assemblée de Chambres, il a pris M. Boucher par la main, l'y a introduit & l'a proposé à l'admiration de ses confreres, non seulement à raison de ses talens, mais encore plus de ses sentimens généreux, qui le font regarder dans sa profession comme aussi vierge que Mé. Target au Barreau.

2 *dudit.* M. l'abbé Coyer, auteur de *Bagatelles Morales*, dans une d'elles intitulée *Chinki*, avoit décrit, il y a plusieurs années, les abus des Maîtrises & Jurandes : il vient de donner une suite à ce petit roman politique par un autre intitulé *Naru*, fils de *Chinki*, *histoire Co-*

chin-

chinchinoise, qui peut servir à d'autres pays & de Suite à celle de Chinki, son pere. Son héros passe successivement dans différens Etats & tous offrent des inconvéniens qu'il ne connoissoit pas. Cette critique, fort aisée à faire, n'est pas malheureusement accompagnée de vues plus philosophiques qui trouveroient le remede à ces maux. Ce pamphlet n'est donc qu'un ouvrage futile, dont le cadre est trop usé pour être agréable: il n'a d'autre mérite qu'une sorte de rapidité dans la narration, qui l'empêche d'être ennuyeux: il est facilement écrit.

2 *Juillet* 1776. On annonce une nouveauté grivoise fort rare: elle est intitulée *Parapilla*; c'est un poëme en cinq chants prétendus traduits de l'italien, contenant l'histoire d'un membre viril artificiel, ou du Godemiché. On le dit, malgré ce fond très obscene, écrit avec une sorte d'honnêteté.

3 *dudit.* On a fait une autre épigramme sur le Sr. de la Harpe, nouvel Académicien; elle sert à constater combien il est peu aimé:

Ce n'est point si mal à propos,
Que la Harpe à l'Académie,
Malgré toute son infamie
Siege, vainqueur de ses rivaux.
Graces à la vertu magique
De son fauteuil soporifique,
Il va nous laisser en repos.

3 *Juillet* 1776. La Dlle. Raucoux n'ayant pas voulu accéder aux arrangemens que lui proposoient ceux qui s'étoient entremis d'une négociation avec ses créanciers, a préféré de s'expatrier. On assure qu'elle est partie pour la Russie. Quoiqu'il en soit, les Comédiens y renoncent absolument & ont fait venir de Lyon, pour la remplacer, Mlle. Saintval la cadette, dont le public s'étoit d'abord engoué ici, & qui avoit ensuite été totalement éclipsée par Mlle. Raucoux: elle aura tout de suite la demi-part de celle-ci.

4 *dudit.* Un jurisconsulte très peu financier vient d'écrire comme beaucoup d'autres sur une partie qu'il n'entend pas: il donne un ouvrage intitulé *la Finance Politique.* D'après son Systême tout doit prendre une face nouvelle & il détruit les différens vices de l'administration. L'auteur de *l'Ami des François* vient de disséquer les idées de cet écrivain politique, & de renverser son Systême portant sur des bases données dont il démontre la fausseté.

5 *dudit.* C'est demain dans *Zaïre* que reparoît Mlle. Saintval, la jeune. Ses nombreux partisans se disposent à l'aller applaudir & cela occasionne une grande fermentation parmi les amateurs.

5 *Juillet* 1776. Il paroît une satyre fort longue contre grand nombre des membres de la Faculté de Médecine: elle occasionne une fermentation considérable parmi les Docteurs;

quoique imprimée, elle eſt encore fort rare, elle eſt très méchante. Bordeu, qui a les idées les plus fortes & les plus énergiques de ce Corps, mais non le mieux famé, y eſt un des plus maltraités..

6 *dudit.* M. le Chevalier de Berainville ſe diſpoſe à préſenter à S. M. une Eſtampe allégorique, intitulée *le Sacre de* LOUIS XVI, ſervant de ſuite à celles dont on a parlé il y a dix-huit mois. Voici l'explication de la nouvelle. LOUIS XVI eſt couronné par la Religion, gardé par la Juſtice & comblé des dons du Ciel. Tenant d'une main le Gouvernail du Royaume, de l'autre il commande, & ſa Vigilance éclairée, déſignée ſous l'emblême d'un Conſeil, embraſſe la ſurface du globe de la France, dont l'horiſon repréſentant l'Eſpoir eſt ſoutenu par la Sévérité, la Récompenſe, la Vertu Pacifique & la Valeur. La Prudence, ſous la figure d'un Serpent, réunit ces quatre ſupports, diviſant l'horiſon en quatre points Cardinaux, marqués V. (*Vertu*), Z. (*Zele*), F. (*Félicité*) & G. (*Gloire*), fruit précieux d'un Gouvernement ſage.

Le Vice confondu ſe précipite; ſon flambeau n'exhale plus qu'une noire fumée, & l'Hydre, agent de ſes forfaits, tourne contre lui-même ſon dard empoiſonné. Au bas on lit ces vers:

Des mains de la Divinité,
LOUIS, tu reçois la Couronne;

Le Sceptre, la Loi te le donne,
Tu dois le Glaive à l'Equité:
Mais tes vertus & ta bonté
Dans nos cœurs t'assurent le trône.

On lit autour *Religio stabilit Imperium, Justicia servât;* & au bas, LUD. XVI, *coronatus Remis* 11 *Junii* 1775.

7 *dudit.* Mlle. Saintval la jeune a débuté hier dans *Zaïre* pour sa rentrée à la Comédie. L'affluence étoit immense : la Reine y est venue avec M. le Comte d'Artois. Malheureusement l'actrice n'a pas répondu à l'attente du public; c'est un sujet toujours médiocre: loin d'avoir la figure convenable au rôle qu'elle a joué, elle est laide & surtout affreuse quand elle pleure. Elle est petite, sans graces, & n'a pas de poitrine : elle montre quelque sensibilité, elle a mis de la chaleur & de l'onction dans certains endroits; mais ses chûtes sont détestables, elle se ressent des leçons de sa sœur & a son ton dolent & monotone.

7 *Juillet* 1776. L'immense Dictionnaire de l'Encyclopédie se trouvant encore défectueux à bien des égards, on vient d'en donner deux volumes de Supplément: ils seront suivis dans peu de deux autres & d'un cinquieme ensuite contenant les gravures. Au lieu d'étendre cet ouvrage que la cupidité des Libraires & la prolixité des auteurs ont trop allongé, il faudroit qu'une compagnie de gens de lettres s'occupât à en resserrer les articles; ce qui ne manquera

pas d'arriver quelque jour : mais il faut des siecles pour voir une pareille entreprise conduite à sa perfection.

8 *dudit.* Les Italiens ont donné hier la premiere représentation d'une parodie d'*Alceste*, ayant pour titre *la bonne femme* ou *le Phénix*. Elle est en deux actes & en vers mêlés d'ariettes & de vaudevilles. C'est la production de trois auteurs, dont un plus connu est M. Auguste. Cet ouvrage a eu du succès : on y a trouvé de la gaieté, des saillies, de la finesse, des sarcasmes, & l'intrigue en est calquée ingénieusement sur celle de l'Opéra. La critique tombe principalement sur le poëme de l'original, car on sent que la musique ne pouvoit gueres y prêter ; il y a cependant quelques endroits où l'on s'apperçoit que les auteurs ont en vue le Chevalier Gluck.

9 *dudit.* Dom Martin, le Bénédictin dont on a ci-devant parlé, a fait imprimer son plaidoyer intitulé : *Plaidoyer fait & prononcé au Grand Conseil pendant cinq Audiences par l'Abbé Joseph Martin, Prêtre intimé & défendeur, ci-devant Bénédictin de la Congrégation de St. Maur : contre Dom René Gillot, Supérieur Général de ladite Congrégation, appellant comme d'abus d'un Bref de dispense ou Indult de sécularisation accordé par notre Saint Pere le Pape le 5 Janvier* 1772.

Le Religieux se propose d'y établir 1o. l'exi-

ſtence trop réelle de ſa maladie, huit ans même avant l'époque de ſa ſécularisation ; ce qui doit empêcher de ſoupçonner raiſonnablement, moins encore d'aſſurer hardiment, comme l'ont fait ſes adverſaires, qu'elle ait été controuvée & fabriquée à plaiſir pour ſervir de prétexte à ſon nouvel état.

2o. Que, victime continuelle des ſouffrances & des douleurs, une perſécution de dix années n'a pas peu contribué à les aggraver, au point de le conduire infailliblement au tombeau, s'il eut perſiſté à vivre dans cet état ; ce qui oblige l'orateur à dérober à l'obſcurité du cloître une infinité de miſeres dont le détail eſt eſſentiel à ſa cauſe.

3o. De démontrer la vérité de ſa ſupplique au Pape, la juſtice de l'Indult que S. S. lui a accordé, l'exiſtence légale de ſon enrégiſtrement au Parlement de Toulouſe, la ſageſſe, la régularité de la procédure faite à Montauban par devant l'Official : enfin, en refutant les fauſſetés, les principes erronnés, les ſophismes & le ſermon, plutôt que le plaidoyer de ſes adverſaires, ſon objet eſt de prouver invinciblement le droit éternel du ſouverain Pontife ; & que l'uſage qu'il en a fait à ſon égard, ainſi qu'à l'égard de bien d'autres avant lui, s'accorde parfaitement avec nos libertés & ſe trouve évidemment autoriſé de la volonté de nos auguſtes Monarques.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet

écrit, c'est une Lettre de cachet dont s'autorisent ses Supérieurs pour vexer Dom Martin, ainsi que la maniere dont elle est mise à exécution. Un pareil incident auroit pu donner lieu à un autre tribunal, moins asservi que le Grand Conseil au Despotisme, à s'élever contre cet abus d'autorité; mais celui-ci n'a pas paru y faire la moindre attention.

Le Plaidoyer n'est point mal écrit, quoique lourd cependant & à la Bénédictine, c'est-à-dire très verbeux & très embarrassé de quantité de superfluités.

9 *Juillet* 1776. Les vapeurs étant plus que jamais le tic des jolies femmes, on a fait une chanson sur ce ridicule; elle est assez bien faite & fort à la mode; elle a pour titre *la Vaporeuse*, sur l'air, *toujours, toujours, il est toujours le même.*

J'ai des Vapeurs quand un Galant soupire,
De déplaisir
L'Amour me fait mourir:
Ne pouvez-vous languir,
Messieurs, sans me le dire?
Epargnez la fadeur,
Trêve de vive ardeur,
J'ai des vapeurs quand un Galant soupire.

A ma toilette un Abbé me fait rire:
Mon perroquet
Retient tout son caquet;
Mon singe est plus coquet,

Depuis qu'il vient m'inſtruire.
Mais s'il m'offre ſon cœur,
Percé d'un trait vainqueur,
J'ai des vapeurs quand un Galant ſoupire.

Certain Robin s'en vint un jour me dire,
Dieux! que d'appas,
On n'y réſiſte pas;
Et puis, d'un ton plus bas,
Aimez, belle Thémire;
Un peu de volupté,
Sied bien à la Beauté.
J'ai des vapeurs quand un Galant ſoupire.

Un beau Marquis que tout Paris admire,
Me divertit;
Il chante, il danſe, il rit,
Il pétille d'eſprit,
Il folâtre, il ſoupire:
Quelquefois tout à coup,
Il tombe à mes genoux.
J'ai des vapeurs quand un Galant ſoupire.

Un Financier, n'allez pas en médire,
Me traite au mieux;
Ses ſoupers ſont des dieux,
Son Champagne mouſſeux,
En pétillant m'inſpire;
Mais dès qu'il s'attendrit,
Tout ſon feu me tranſit.
J'ai des vapeurs quand un Galant ſoupire.

Il eſt charmant, partout on le déſire,
Mon Médecin,
C'eſt un homme divin;
Ses doigts d'un blanc ſatin,
S'exercent ſur ma lyre,
Puis il touche mon bras,
Un jour il le ſerra.
J'ai des vapeurs quand un Galant ſoupire.

9 *Juillet* 1776. On a oublié de parler de la mort de M. l'abbé de Gourné, décédé il y a environ deux mois. C'étoit un Savant très verſé dans la partie géographique: il ſe mêloit auſſi de la connoiſſance des médailles, & compoſoit des inſcriptions, comme Desfontaines, où il s'étoit permis des digreſſions très ſatyriques contre lui; ce qui avoit donné lieu à un procès criminel entre eux décidé par le Chancelier, comme toutes ces eſpeces d'affaires entre auteurs, c'eſt-à-dire en mettant les deux parties hors de cour. Il étoit fort cynique & vivoit iſolé. Quoique prêtre & diſant la meſſe tous les jours, il eſt mort ſans avoir voulu entendre parler de confeſſion. Il avoit près de 80 ans.

10 *dudit.* Quelques particuliers s'étant réunis en compagnie, avoient obtenu une permiſſion de M. de Malesherbes pour conſtruire un nouveau théâtre forain ſur les Boulevards, & y jouer des pieces analogues au lieu: M. le Noir, architecte très entendu dans ſon art, étoit à la tête des travaux, & M. de Pleinchesne,

ci-devant attaché à Audinot, l'alimentant de ses pieces, recrutoit des acteurs & s'occupoit de toute la partie Littéraire. La jalousie des Comédiens François & Italiens a fermenté; ils ont mis en mouvement le Maréchal Duc de Duras, qui a fait retirer le privilege & suspendre les travaux, quoique très avancés. Le bruit avoit couru que la nouvelle troupe devoit s'intituler *Troupe de Monsieur*; on en a parlé à ce Prince, & S. A. R. piquée qu'on la mit en jeu, n'a pas peu contribué à ce changement du Ministere.

10 *Juillet* 1776. Le poëme de *Parapilla* est tiré en effet de l'Italien, l'original est intitulé *il Cazzo*; on l'avoit d'abord traduit en prose, & enfin le voici en vers. Par une singularité assez remarquable, quoiqu'il roule sur le sujet le plus obscene, il n'y a pas un mot de ce genre, & la fiction, soutenue d'un bout à l'autre sur le même ton, présente des images très licencieuses, toujours gazées sous des expressions honnêtes. Dans le premier chant, il est question de son origine; elle est dûe à la maniere brusque dont un pauvre diable, Rodric, accueille l'Ange Gabriel, qui le vient visiter, comme il plantoit dans son jardin; il jure par ce mot si usité en Italie & dont Benoît XIV faisoit souvent usage. *Vous en plantez, eh bien! il en viendra*, lui répond l'inconnu qui disparoît. L'impie est désolé de l'accomplissement de la prédiction; il se repent: l'esprit céleste, plai-

ſant de ſon naturel, lui pardonne, & lui montre la maniere de faire fortune avec cette nouvelle production: qu'il en prenne une tige, & l'aille vendre, mais non moins de cent mille écus. Sa propriété ſera de ſauter à la femme qui marquera la premiere ſon admiration en la voyant & de lui procurer des plaiſirs indicibles: elle ne s'arrêtera qu'au ſeul mot *Pampilla*. Rodric trouve bientôt marchande; une Madame Capponi, ayant éprouvé la vertu du bijou l'achete; ce qui fournit la matiere du 2e. chant, terminé par l'épiſode de ſa ſœur l'Abbeſſe, qu'elle inſtruit de la découverte, & qui déſire y prendre part. Les ravages de cette racine merveilleuſe dans le couvent, ſont peints au troiſieme chant avec un pinceau léger, vif, voluptueux; mais un laquais de la maîtreſſe impatiente, vient reprendre le bijou au grand regret des Nonains: il étoit tard, il le rapportoit dans la nuit; il eſt arrêté par la garde. Le prevôt ſe ſaiſit d'une caſſette que le fuyard abandonne. Ni l'un ni l'autre n'en connoiſſent le mérite. Le dernier marioit ſa fille le lendemain; par hazard elle trouve la boëte, l'ouvre, & éprouve la vertu de l'inſtrument, qui épargne bien des peines au mari; elle le conſerve quelque tems, juſqu'à ce que la ſuivante de Madame Capponi, inſtruite qui poſſédoit le tréſor, & aux aguêts, trouve le moyen d'en devenir propriétaire. Tout cela occupe le quatrieme chant. Enfin la ſui-

vante chassée au cinquieme chant, de chez Madame Capponi, parce qu'elle néglige tout son service pour s'entretenir avec le bijou, mourante de faim, & n'ayant pas d'autre ressource le vend à une femme courtisanne, maîtresse du St. Pere. Celle-ci le préfere, comme de raison, à S. S.; elle s'en amuse, persifle le vieux Pontife, qui invoque le secours de St. Pierre pour être débarrassé d'un rival aussi incommode; on l'exauce, on apothéose le bijou, il est placé au ciel.

Rien de plus gai, de plus lestement écrit que ce petit poëme, d'un genre fol & d'un goût exquis.

11 *dudit*. M. de Voltaire, accusé de tourner à tout vent, & d'oublier facilement ses bienfaiteurs disgraciés, a voulu prouver le contraire, ou du moins se corriger: il vient d'adresser une Epitre à M. Turgot, dont on parle avec beaucoup d'éloge.

12 *Juillet* 1776. *Lettre d'un Cultivateur de Province à un Citoyen de Paris*. Tel est le titre d'une petite Brochure datée du 29 Avril 1776, où l'on fait l'apologie des opérations de M. Turgot & de celles du Comte de Saint Germain. On ne peut qu'applaudir au zele de l'écrivain très judicieux dans ses raisonnemens & très modéré dans son style.

12 *dudit*. Depuis longtems on s'étonnoit que les Anglois si curieux de papiers publics de toute espece n'eussent pas, à l'exemple des

autres nations étrangeres, une Gazette écrite en François, qui s'imprimât à Londres, à l'instar de celles de Hollande, d'Allemagne, &c. Ce projet se réalise aujourd'hui : on annonce une feuille périodique, y prenant naissance sous le titre de *Courier de l'Europe*. Elle est en grand papier, ainsi que les autres gazettes Angloises, caractere fin & serré, traitant de toutes sortes de matieres : elle paroîtra deux fois par semaine. Il faut convenir que l'essai n'est pas piquant, &, quoiqu'on la prétende composée par une société de gens de Lettres, elle est peu littéraire, d'un très médiocre style & d'un mauvais goût. Il faut, pour l'avoir, s'adresser à Londres chez *E. Cox*, *Printer*, *No.* 73, *Great Queen Street*, *Lincoln's-inn-fields*. Le prix est de six sols monnoye de France, par nombre, ou numéro.

13 *dudit*. Suivant la brochure annoncée justificative des Opérations de M. Turgot, & même de quelques-unes du Comte de St. Germain, on ne peut réparer la situation d'un Etat oberé que de trois manieres, ou en augmentant la recette, ou en diminuant la dépense, ou en cessant les payemens, pour se mettre au pair.

La Recette peut s'augmenter de trois manieres, ou en mettant de nouveaux impôts, ou en simplifiant & diminuant les frais de perception, on en créant quelque branche de revenu public qui ne soit pas un impôt, ou en améliorant un objet de revenu déja existant.

Le Gouvernement actuel n'a point voulu de la premiere méthode. M. Turgot a employé la seconde par la réunion des deux charges de Receveur des Tailles en une, & il pouvoit encore mieux l'appliquer par la supression des Receveurs Généraux des Finances, & par la réduction des Fermiers Généraux & de leur sequelle, de leurs Commis, &c.

La nouvelle Régie des messageries doit être comprise dans la troisieme méthode, ainsi que l'encouragement de l'Agriculture & ses défrichemens, & l'amélioration des Domaines & Bois du Roi, ainsi que des reviremens faits, des commutations à l'égard de certains excédens d'impôt, moins gênans, moins dispendieux &c.

La dépense se diminue 1o. en réglant le nombre des agens qu'on croit néçessaires d'employer : 2o. en ne les payant qu'avec justice, sans mesquinerie & sans profusion.

La réduction du nombre des grades de la maison du Roi est de la premiere espece, ainsi que la supression de quantité de Gouvernemens, &c. La réduction des appointemens de certaines places est de l'autre. Tout cela est du Ministre de la Guerre, de même que la nouvelle forme donnée à l'établissement de l'Ecole Militaire, d'où résulte une grande économie, & la nouvelle Régie des vivres, &c.

Quant à la cessation de payement, c'est une ressource extrême, par laquelle on se *remet au courant*, comme disoit le Cardinal Dubois : elle

deviendra nécessaire si l'on ne soutient pas les premieres opérations du Regne, si l'on n'en fait pas de semblables ; l'auteur, en conséquence, donne déja un modele d'Edit effrayant & bien propre à faire rentrer en eux-mêmes ceux qui crient contre la besogne des deux Ministres.

Cette brochure, simplement, clairement écrite, très propre à faire toucher au doigt & à l'œil, la bonté de toutes les opérations qui ont eu lieu depuis quelque tems, contient une anecdote difficile à croire. L'auteur prétend que le peuple Anglois a été si enchanté de ce qu'il a appris de nos derniers Edits & de nos nouvelles Ordonnances, qu'il a fallu les lui traduire & qu'il y en a eu cinq ou six éditions ; que dans plusieurs villes principales, à Bristol surtout, on a bu des *tostes* ; on a fait des danses, on a célébré des fêtes en l'honneur de notre jeune Roi & de son Ministere.

15 *dudit.* L'ouvrage qui occupe beaucoup la Faculté de Médecine & l'agite, a pour titre : *L'Art Jatrique, poëme en quatre chants, ouvrage posthume de M. L. H. B. L. J. Docteur régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris ; recueilli & publié par M. de L. membre de plusieurs Académies.* Il est précédé d'un Avertissement, où l'on annonce que l'auteur, M. Bourdelin le jeune, est mort : il est daté du 30 Septembre 1775, d'Amiens, où l'écrit est supposé imprimé. Mais peu de gens sont dupes de cette tournure, & l'attribuent plutôt au Docteur le Preux : en général il est méchant,

mais les portraits en sont vrais, bien frappés : cette satyre n'est point sans sel & sans mérite.

15 *Juillet* 1776. L'affaire du Colysée se continue par-devant le Lieutenant de Police, elle a déja occasionné une multitude de Mémoires immense.

16 *dudit.* L'Abbé Beaudeau a commencé à plaider sa cause au Châtelet contre les Fermiers de la Caisse de Poissy. Il y a eu vendredi & samedi un concours prodigieux de spectateurs. L'orateur a été extrêmement applaudi. C'est Gerbier qui est pour les parties adverses ; mais il n'a pas réussi dans son attaque ; il a encore la Replique.

17 *Juillet* 1776. On prétend que la place devant le Palais Royal, au moyen de l'étendue qu'on vient de lui donner par la démolition de beaucoup de maisons sur la droite, & le reculement projetté du château d'eau, aura le double de la surface qu'elle avoit : en conséquence on doit ouvrir une rue perpendiculaire à la grande porte du château ; des arcades masqueront les rues Froidmanteau & Saint Thomas du Louvre, & il regnera ainsi une colonnade sur toute la façade, qui répondra à celle du palais : mais il faut beaucoup d'argent pour ces embellissemens & il n'y a pas d'apparence qu'on y travaille de plusieurs années.

17 *Juillet* 1776. Mlle. Saintval la jeune, n'a pas eu plus de succès les jours suivans de son

début, que la premiere fois, & l'on décide de plus en plus qu'elle ne sera jamais qu'un pauvre sujet.

Le Sr. le Kain vient de partir pour aller à Geneve & prendre ses vacances ordinaires. Cette fois-ci les Gentilshommes de la chambre avoient eu le courage de lui refuser ce congé: mais la Reine, enchantée de cet auteur dans la tragédie de *Tancrede*, n'a pu lui résister & a ordonné qu'il fût maître d'aller où il voudroit.

18 *dudit.* Le poëme de *l'Art Jatrique*, est précédé *d'une Epitre à ma tante*, servant comme d'introduction. L'auteur lui demande pardon d'avoir refusé jusques ici ses conseils, de s'être imaginé que la science & la probité seules devoient être les moyens du Médecin pour arriver à la fortune & à la célébrité. Il en va prendre de meilleurs, il deviendra courtisan des belles & des grands, faux, méchant, imposteur, intriguant surtout, & il espere réussir ainsi comme tant d'autres. Ce premier essai, en vers de dix syllabes, est foible, prosaïque, à quelques endroits près, où il y a des images & des expressions poétiques & heureuses.

Ce n'est point une fiction qui fait la base du poëme, il n'y en a aucune. Il n'est pas non plus didactique: ce ne sont pas des préceptes monotones & arides. Le but du poëte est de décrire les travers, les ridicules & les vices de nos modernes disciples d'Hypocrate. Il en four-

nit des exemples dans chaque genre ; & prend tous ses modeles dans la Faculté, sans nommer personne ; en un mot, c'est un code, un manuel de conduite à l'usage des jeunes Médecins. Il y a cependant un ensemble, un plan sous lequel il réunit ses portraits.

Dans le premier chant il montre l'excellence de la Médecine, malgré tout ce qu'on a dit & écrit contre elle ; il s'éleve contre l'audace des Chirurgiens & des Apothicaires, qui voudroient s'égaler aux disciples d'Hypocrate : il détruit les prétentions des autres Facultés de Droit, des Arts, de la Théologie. Description des honneurs rendus à Esculape dans Epidaure. Paris, rivale de cette ville à cet égard, offre aussi la même vénération pour la Médecine & une école florissante en ce genre. C'est-là que l'auteur se propose de choisir ses héros.

Le second chant est rempli des principes que doit se faire un jeune Médecin pour parvenir. L'égoïsme est l'unique ; il ne doit s'occuper que de lui, & ne se faire aucun scrupule de décrier ses confreres pour s'exalter sur eux, soit par des remedes exclusifs ; soit par des méthodes nouvelles, ou par des découvertes prétendues.

Les mœurs occupent le troisieme chant : l'ambition, la luxure, l'hypocrisie doivent être les passions du Docteur candidat, & il les mettra en œuvre suivant que les circonstances l'exigeront ou que son caractere le lui permettra.

Les ruſes, les tours, l'adreſſe, les artifices, les preſtiges des grands maîtres d'aujourd'hui occupent & égaient le 4e. & dernier chant.

Telle eſt l'eſquiſſe du poëme aſſez long, d'environ 2400 vers. L'auteur annonce du talent, quoique ſans beaucoup d'imagination; mais il a le pinceau ſûr & fidele; il a des tournures ingénieuſes, & cette cauſticité, qui fait l'ame de la ſatyre & réuſſit toujours lorſqu'elle eſt appliquée adroitement & avec juſteſſe. Au ſtyle, où les expreſſions ſcientifiques ſont prodiguées à propos & dans la plus grande énergie, & ſurtout à une foule de détails concernant la vie intérieure des Médecins de Paris, on juge impoſſible que l'ouvrage ne ſoit pas d'un de leurs confreres.

Les Docteurs Bouvart, Le Thieullier, Gardanne, Vallin, Guilbert de Preval, Poiſſonnier, Bordeu, Lory, Petit, ſont les plus maltraités. Les gens au fait de ce qui concerne la Faculté les reconnoiſſent aiſément, mais non beaucoup d'autres, trop obſcurs pour faire ſenſation.

19 *dudit.* C'eſt un M. André qui a cette année le prix de l'Académie Françoiſe: ſon ſujet eſt *les adieux d'Hector & d'Andromaque.* Il eſt fort lié avec M. de la Harpe, & celui-ci ayant déclaré l'année derniere qu'il ne concourroit plus, il y a apparence que ce nouvel intriguant va lui ſuccéder aux palmes littéraires. M. Doigny du Ponceau a un *Acceſſit.*

19 *Juillet* 1776. M. l'abbé Beaudeau écrase absolument Gerbier, au point que celui-ci est hué dès qu'il ouvre la bouche. Il est vrai qu'il a le beau rôle : il fait des explosions terribles contre les financiers, & l'on juge combien il doit être applaudi. Il se permet des déclamations très-fortes contre les Ministres précédens, & surtout contre Colbert ; il exalte M. Turgot, & à son occasion il disoit ces jours derniers qu'on étoit trop heureux d'avoir un Ministre honnête homme dans un siecle : ses plaidoyers font tant de sensation qu'il y a défense chez les imprimeurs de rien imprimer pour cet abbé, ce qui paroît d'autant plus injuste que le mémoire de ses adversaires est publié depuis trois mois.

20 *dudit*. C'est pour l'ouverture du nouveau théâtre que M. de Voltaire a fait construire à Ferney que le Kain est parti. Il doit être un des acteurs concourant à l'inauguration du spectacle.

21 *dudit*. Les promenades noctures du palais royal recommencent, mais elles dégénerent souvent en bacchanales & il en résulte des rixes & querelles qui forceront M. le Duc d'Orléans à les interdire. Une de ces nuits un auteur s'étant permis en ce lieu des plaisanteries contre des personnes qui s'en sont trouvé offensées, a été bâtonné très cruellement : par bonheur il a tourné la chose en plaisanterie,

il s'en est vengé par un petit poëme adressé à l'Académie des Arcades de Rome, dont il est membre depuis peu. Il y fait récit de son avanture, avec des accessoires très piquans sur des anecdotes du jour & qui font vaudeville pour le moment. Ce poëte est l'auteur du drame dont on a parlé, ayant pour titre *le Prisonnier*. Il a fait depuis une petite Comédie, ayant pour titre *la Course ;* elle est relative aux courses de chevaux à la mode depuis quelque tems.

22 *dudit*. L'affaire du Sr. Luneau contre les Libraires Imprimeurs de l'Encyclopédie, reprend vigueur ; il faut se rappeller qu'elle a été appointée sous le tripot Maupeou ; elle est portée à la Grand'Chambre qui s'en occupe.

La piece de M. de Voltaire à M. Turgot, est intitulée *Epitre à un Homme*. Elle n'a de rare que la singularité du Philosophe encensant un Ministre disgracié, même deux, car il dit des douceurs à M. de Malesherbes. Du reste, une déclamation cent fois répétée contre la légereté, l'oisiveté, l'incurie des habitans de Paris, & un égoïsme non moins fréquent qui manifeste l'amour-propre de l'auteur, toujours chagrin qu'on ne s'occupe pas de lui autant qu'il le desireroit, sont ce qu'on y remarque. Malgré ces retours fastidieux on lit & l'on veut lire tout ce qui vient de ce vieillard bavard & dont on préfere les vers à ceux de nos petits poëtereaux

23 *dudit.* M. l'abbé Beaudeau ne pouvant, à raiſon des défenſes dont on a parlé, répandre ſes plaidoyers imprimés, a été obligé de ſe contenter d'un bout de Conſultation qu'il distribue aujourd'hui. Elle eſt datée du 16 Juillet & ſignée de la Croix, appuyée par Elie de Beaumont, Target, Charpentier de Beaumont, Ader, Jabineau, tous Avocats hommes de Lettres, qui décident les adverſaires de l'Economiſte non recevables à former la demande intentée contre lui.

24 *dudit.* Mr. Rimbert eſt un jeune Avocat de mérite, mais qui a travaillé avec ardeur ſous le tripot. Cette conduite l'a rendu peu agréable aux Magiſtrats, & il en a eſſuyé des mortifications en pluſieurs cas. De ſon côté, il a conçu la plus belle haine contre eux, & même contre ſes confreres, dont le zele trop auſtere à ſe conformer aux grands principes étoit une cenſure indirecte de ſa défection. Samedi dernier, comme il plaidoit à la Grand-Chambre à l'audience de ſept heures, il a trouvé occaſion de gliſſer une phraſe relative aux circonſtances d'alors, de louer ſes confreres qui s'y ſont aſſujettis & d'improuver hautement les autres; il a même dit des choſes injurieuſes au Parlement. Il en a réſulté une grande chaleur parmi les Magiſtrats; M. Pasquier vouloit qu'on rendît Arrêt ſur le champ pour interdire cet audacieux : M. de Challerange a paré le coup & a prétendu qu'il falloit laiſſer à l'Ordre

la liberté de les venger. Ce dernier avis a été suivi ; il y a eu déja quelques mouvemens de la part du Bâtonnier & des anciens, des conférences avec l'Avocat Général: on espere cependant que M. Rimbert trouvera quelque tournure pour se disculper, son discours n'étant pas écrit.

25 *dudit.* Le Gouvernement mécontent des plaidoyers de l'abbé Beaudeau, trop critiques du ministere & faisant un éclat singulier, en a non seulement arrêté la publicité par l'impression, mais M. le Garde des Sceaux a écrit de la part du Roi une Lettre au Châtelet, pour qu'on terminât promptement le procès: en conséquence le jugement a eu lieu mardi. Les deux contendans ont parlé pour la derniere fois, mais Gerbier a été hué continuellement & ne pouvoit pas se faire entendre; son adversaire, au contraire, a reçu de nouveaux applaudissemens. Enfin le prononcé de la sentence porte, qu'il sera donné acte à l'abbé Beaudeau de la déclaration par lui faite qu'il n'avoit point entendu attaquer les Fermiers de la Caisse de Poissy, & qu'il les reconnoissoit pour gens d'honneur; sur le reste, les parties ont été mises hors de cour, & dépens compensés.

L'Abbé a déclaré dans son Plaidoyer dernier, que pour ne pas succomber au crédit de ses ennemis qui le noircissoient dans l'esprit du gouvernement & mettoient continuellement sa liberté en péril, il alloit s'expatrier & se retirer en Pologne; ce qui a causé une scene pa-

thétique de sa part, & un grand attendrissement de celle des spectateurs.

26 *dudit.* Il paroît un *Commentaire sur la Bible*, qui ne ressemble point à ceux qu'on connoît jusqu'à présent. On l'attribue à M. de Voltaire. Malheureusement cette matiere est épuisée, le procès est jugé pour ceux qui veulent se servir de leur raison & de leurs lumieres, & les autres ne liront pas plus ce Commentaire que le reste.

27 *dudit.* La Gazette Françoise imprimée à Londres, dont on a annoncé le premier Numéro, est déja proscrite ici. Dès le second on a trouvé qu'elle faisoit des critiques indécentes, insolentes même de notre Ministere, qu'on n'y épargnoit ni la Reine, ni son auguste époux. La police a fait retirer ce papier de tous les lieux publics où il étoit, & vraisemblablement il y a eu ordre à la poste de n'en plus permettre l'introduction.

27 *Juillet* 1776. Il paroît une nouvelle *Requête, présentée au Roi & à nos Seigneurs de son Conseil pour les Sieurs Nouel pere & fils, Négocians à Angoulême & associés, contenant de plus amples moyens sur l'opposition qu'ils ont formée à l'Arrêt du Conseil surpris le* 16 *Janvier* 1776 *par les héritiers de feu Chèneusac, & de respectueuses Représentations au Roi sur l'Arrêt du Conseil du* 1er. *Avril suivant, qui casse les plaintes rendues en usure par les Sieurs*

Nouel,

Nouel, contre les Sieurs Marot, Robin & Desessart; tant par devant Me. Michel, Commissaire au Châtelet de Paris, qu'en la Sénéchaussée d'Angoulême & la Tournelle du Parlement de Paris, ensemble l'Arrêt intervenu en ladite Tournelle le 23 Mars précédent. Tel est l'énoncé de cette nouvelle Requête dans l'affaire d'usure dont on a parlé, & qui vraisemblablement va prendre une tournure plus favorable depuis la disgrace de M. le Contrôleur Général, dont elle compromettoit le systême & les décisions.

27 *Juillet* 1776. Depuis peu M. de Maurepas a fait savoir au Prieur des Chartreux que S. M. desiroit faire l'acquisition des tableaux de la vie de St. Bruno, qui décorent leur cloître. On sait que ces chef-d'œuvres sont du fameux le Sueur. Le Ministre engageoit en même tems le Supérieur à prendre le vœu de sa Communauté & à venir lui en rendre compte. Le Religieux s'est rendu à Versailles, a vu M. de Maurepas, & lui a fait part des dispositions où étoit la maison de faire au Roi le sacrifice qu'il exigeoit. Les conventions ont été que S. M. payeroit chaque tableau sur le pied de 6000 Livres. Il y en a vingt-deux, ce qui fait 132000 Livres. En outre, elle s'est engagée à leur laisser des copies des originaux: ce travail a été estimé à raison de 2000 Livres chaque copie; ce qui forme encore un objet de 44000 Livres.

On est convenu décidement de ce dernier point. Quant au surplus, sur ce que le Comte a paru desirer savoir quel emploi les Chartreux feroient de la somme accordée, le Prieur a déclaré que si le Roi vouloit le charger des réparations assez considérables à faire à leur église, la communauté consentoit à ne rien toucher, & qu'il en coûteroit moins à S. M. Cette demande a été accordée. Reste à savoir ce qu'on veut faire des peintures, c'est encore un mystere.

28 *dudit*. L'Académie Royale de Musique annonce pour vendredi *les Romans*, en trois actes, de la Bergerie, de la Chevalerie, & de la Féerie.

29 *dudit*. On parle d'un almanach particulier, où l'on a mis des notes à côté des noms de ceux qui y figurent, à commencer par les têtes couronnées. On sent bien qu'une pareille production ne peut être qu'infernale; cependant elle doit être fastidieuse en grande partie, nombre de ceux qui y figurent étant des êtres obscurs, indifférens ou méritant peu qu'on s'en occupe.

30 *dudit*. La licence d'écrire augmente journellement, & l'on abuse de la douceur du nouveau gouvernement à tel point, qu'il sera peut-être forcé d'employer toute l'inquisition de la fin du regne de Louis XV. On voit ici quelques exemplaires d'un ouvrage, dit-on, plus obscene que *le Portier des Chartreux*; il s'annonce dès son titre infâme, *la Foutromanie*. C'est

un poëme en plusieurs chants & en vers contre des Princesses & autres femmes renommées, justement, ou injustement, par leur impudicité. On dit qu'il y a déja deux éditions de cette brochure, dont on fait les perquisitions les plus rigoureuses, tant en France qu'en Hollande; elle est fort chere.

L'existence de l'almanach royal commenté se constate. On le dit en deux volumes in 8°. & se vend 96 Livres.

On parle enfin d'un Pamphlet contenant des *Anecdotes sur le nouveau Contrôleur Général*, qui ne sont à coup sûr pas édifiantes.

On pense bien qu'on ne connoît pas les auteurs de ces livres exécrables, & on les poursuit avec soin, non seulement ici, mais en Hollande & autres pays étrangers. On arrête force colporteurs, & la Reine écrit lettre sur lettre à M. le Noir, pour exciter son zele & lui reprocher de ne faire aucune découverte à cet égard.

31 *dudit.* On connoît déja l'affaire d'usure d'Angoulême, & la nouvelle requête de Me. Drou ne fait qu'en développer des circonstances qui rendent le crime des accusés plus odieux & plus manifeste. On y trouve cependant un passage remarquable concernant M. Turgot, qui en sa qualité d'Intendant de Limoges devant lequel avoit été renvoyé la connoissance de l'affaire, avoit donné un avis favorable aux

usuriers. L'on donne pour raison des motifs d'inaction dans laquelle sont restés les plaignans pendant le terme fatal qui sembleroit devoir exclure l'admission de leur requête en cassation au conseil, que ce même Intendant de Limoges étoit alors Contrôleur Général & leur partie en quelque sorte. Voici comme il est peint par l'orateur.

„ Les supplians rendront toujours hommage „ à la pureté de ses vues, à l'étendue de ses „ lumieres, à son zele pour le bien public & „ pour le service de V. M., à ce désintéresse- „ ment parfait & cette austere probité qui le „ caractérisent. Mais, malgré tout le respect „ dont ils sont pénétrés pour sa personne, les „ supplians sont forcés de lui appliquer ce que „ M. le Chancelier d'Aguesseau disoit de quel- „ ques Magistrats: *vous aimez la vérité & vous* „ *haïssez le mensonge. Mais la prévention ne* „ *vous les fait-elle jamais confondre? Justes* „ *par la droiture des intentions, êtes-vous* „ *toujours exempts de l'injustice des préjugés!* „ *& n'est-ce pas cette espece d'injustice que nous* „ *pouvons appeller l'erreur de la vertu, & si* „ *nous osons le dire, le crime des gens de bien?*

31 *dudit*. On a donné hier pour la derniere fois *Alceste*. Le vœu de public s'y est manifesté d'une maniere bien glorieuse pour l'auteur; à la fin on a redemandé cet opéra avec des instances & des acclamations soutenus pendant plus d'un demi-quart d'heure. Ce qui est contre

l'usage de ce spectacle, où le Parterre ne s'exprime jamais aussi expressément.

1 *Août* 1776. Comme M. l'abbé Beaudeau dans ses *Ephémérides* arrêtées se permettoit beaucoup d'écarts contre les financiers, & qu'il se livroit d'autant plus volontiers à sa mauvaise humeur contre eux qu'il croyoit ainsi faire sa cour à M. Turgot, qui les déteste cordialement, qu'il ne mesuroit pas conséquemment ses expressions, ils sont furieux contre lui, & cherchent à faire corps pour l'entreprendre en détail & le fatiguer par des poursuites. On assure que la Compagnie des Vivres veut le prendre à partie sur ce qu'il a dit de leur administration, en ce qu'il l'a taxée de très vicieuse & qu'il la prétend avoir été fort abusive.

1 *Août* 1776. La Reine & *Monsieur* sont venus hier au spectacle & se sont de-là rendus au Colysée dans l'appareil le plus simple. S. M. n'avoit ni diamans, ni plumes, ni coëffure haute; elle étoit mise bourgeoisement, sa robe dans ses poches, & donnoit le bras au Prince, se laissant approcher de tout le monde: cette popularité a enchanté le public & rendu cette Princesse encore plus adorable. Malheuresement il y avoit très peu de monde. On avoit annoncé S. M. depuis plusieurs ouvertures, on lui avoit préparé un dais, & comme l'on n'étoit pas prévenu, on ne s'y est pas porté en foule, ainsi qu'on avoit fait quelques jours auparavant.

1 *Août* 1776. Mercredi 24. M. l'Abbé de Bourbon a soutenu à St. Magloire un exercice en présence de plusieurs Cardinaux & de vingt Evêques. Ce jeune candidat, âgé de 13 à 14 ans, s'y est singulierement distingué. Sa mere, Madame de Caveinac, y étoit & a joui de toute la gloire de son fils. Il est à merveille de figure; c'est le vivant portrait du feu Roi, il a d'ailleurs une taille svelte & il est très bien fait. Il a sa maison dans le Séminaire & son entrée par dehors; il tient déja un état de maison considérable pour son âge, & n'a aucune communication avec les Séminaristes.

2 *dudit*. Enfin les arrangemens concernant la Librairie sont faits, & c'est décidement M. le Camus de Neville à qui M. le Noir l'a remise hier. Il a présenté les Censeurs Royaux à ce nouveau Chef, & a fait reconnoître d'eux celui-ci. C'est un jeune Maître des Requêtes, ci-devant Conseiller au Parlement de Rouen, très renommé par son zele patriotique & sa fermeté. On peut se rappeller sa réponse au Chancelier qui vouloit l'intimider, & tout le monde a dû lire sa lettre insérée dans les papiers publics, lorsqu'il se fut expatrié pour se soustraire aux persécutions dont il étoit menacé.

2 *Août*. Le bruit court que le Journal de Me. Linguet est supprimé. On attribue cette disgrace littéraire à la maniere injurieuse dont il a parlé dans sa derniere feuille de M. de la Harpe & de l'Académie.

2 *Août* 1776. Il paroît un écrit concernant la caisse d'escompte ; c'est un *Discours d'un Actionnaire à la premiere assemblée générale des intéressés à la caisse-d'escompte, le 26 Juin 1776, imprimé conformement à la délibération de la Compagnie.* Rien de plus plat que cet écrit, qui ne séduira personne, ni par le style ni par les raisonnemens.

M. Luneau rentre effectivement en lice & répand un Mémoire contre le Sr. Le Breton, Imprimeur de l'Encyclopédie, & les héritiers des feu Sieurs Briasson, Davide & Durand, Libraires associés à l'entreprise.

3 *dudit.* Malgré les recherches de la police & la sévérité exercée contre le colporteur *Prot*, ses confreres ne sont point intimidés & il perce des exemplaires de *la Foutromanie*. Ils ne se vendent pas même à un prix proportionné aux risques que courent les marchands, puisqu'ils sont de 12 à 9 Livres seulement. Le plus grand mérite de cet ouvrage, c'est d'être rare ; c'est un poëme en six chants, où l'auteur a commenté fort au long la fameuse *Ode à Priape*. Il y a quelques tirades de force, mais en petit nombre ; on ne peut refuser du talent au poëte & surtout de la facilité. Il auroit tiré un meilleur parti de son plan, s'il l'eut enrichi & égayé d'une multitude d'anecdotes relatives aux courtisannes du jour. On voit qu'il est peu au fait du courant. Le reproche qu'il mérite

plus essentiellement, c'est d'avoir osé mettre en scene deux illustres Souveraines, d'avoir levé le voile sur leurs plaisirs secrets; d'avoir ignoré, enfin, que pour peindre dignement les amours de Jupiter & de Junon, il faut le pinceau chaste & sublime d'Homere.

4 *dudit.* *Les Romans*, Ballet héroïque en trois entrées, composés des actes de *la Bergerie*, de *la Chevalerie*, & de *la Féerie*, ont été joués avant-hier, malgré les réclamations du public pour avoir encore *Alceste*: aussi n'ont-ils pas eu de succès. L'Opéra a commencé fort tard à cause de la Reine qu'on attendoit, & qui n'a fait savoir qu'à six heures qu'elle ne viendroit pas. Ce premier contretems avoit déja donné de l'humeur au parterre; elle a de beaucoup augmenté par la représentation. Chaque acte est mortellement long; il dure une heure. Les paroles sont d'un M. Bonneval, défunt & ancien Intendant des Menus. On a déja annoncé que la musique étoit du Sr. Cambini, bon pour les Symphonies, les Oratorio, mais point assez fort pour le genre lyrique.

4 *Août* 1776. Il est décidé qu'on a ôté à Me. Linguet son Journal: c'est-à-dire que l'ouvrage n'est point supprimé, mais donné à un autre rédacteur.

5 *dudit.* La Finance est furieuse contre M. Saurin à l'occasion de son *Epitre à M. Turgot*, où elle est fort maltraitée. Pour bien entendre l'ou-

l'ouvrage, il faut se rappeller celle que le poëte adressa à ce Ministre lors de son avénement au Ministere : il y avoit déja beaucoup de sombre ; mais celle-ci est infiniment plus amere. En général, l'Académicien fait des ouvrages tristes, comme sa figure ; mais il a du nerf, des images & est vigoureux coloriste.

6 *dudit.* Ce qui a fort déplu de la part de M. l'abbé Beaudeau & occasionné la suppression de ses *Ephémérides*, c'est un Mémoire sur les affaires extraordinaires de finances, faites en France pendant la derniere guerre, depuis 1756 jusqu'en 1763 ; par lequel il constate que S. M. pour suppléer à l'insuffisance de ses revenus durant ces sept années, a touché au-delà la somme d'un milliard cent cinq millions deux cens vingt-sept mille sept cens soixante-une livres. Ce qui monte de 157 à 158 millions de plus par an. On voit par le relevé des divers objets formant ces levées de deniers d'augmentation, qu'ils subsistent presque tous en tout ou en partie à la charge des sujets. Le gouvernement a trouvé très mauvais qu'un journaliste révelât aussi publiquement les secrets du Ministere Cet article est inséré au volume de Juillet N°. 2, & le rend très recherché.

6 *Août* 1776. Le Roi a été si content de la parodie d'*Alceste* le jour où la Reine l'a fait jouer devant S. M. à Trianon, qu'il a chargé le Sr. de Laferté, Intendant des Menus, d'en

témoigner sa satisfaction aux trois auteurs, les Srs. *Auguste*, *Desprès* & *Grenier* & de les inviter à continuer de s'occuper d'un pareil genre. Ce qui contrarie les Comédiens Italiens, qui, au-contraire, avoient déterminé de ne plus donner d'ouvrages semblables.

6 *Août* 1776. On s'entretient beaucoup de la mort du Prince de Conti, qui par son patriotisme généreux avoit mérité l'affection des François: il a fini avec la même fermeté qu'il avoit montrée dans toutes les circonstances critiques de sa vie. Quoique sûr de ne pouvoir guérir de la maladie qui le consommoit, il n'a point perdu sa gaîté & sa présence d'esprit. Dans son dernier voyage à l'Isle-Adam, il a fait faire son cercueil de plomb, dans lequel il s'est mis & a plaisanté sur la gêne qu'il y éprouvoit. Une autrefois voyant se promener ensemble son trésorier & son aumônier: *Voilà*, dit-il en riant, *les deux hommes les plus inutiles de ma maison.*

Malgré la variété des rapports concernant les derniers actes de sa vie, le plus certain est qu'il a reçu très honnêtement l'Archevêque de Paris, lui a témoigné une forte d'estime relativement à la pureté de ses mœurs, quoique différant de lui dans sa façon de penser, soit en matiere politique, soit en matiere religieuse. A l'égard de ce dernier objet, on assure qu'il a supplié le Prélat de ne point lui en parler, par-

ce qu'il avoit mûrement examiné la chose & savoit à quoi s'en tenir.

Les prêtres, piqués de voir ce Prince leur échapper & témoigner ouvertement une façon de penser qui pouvoit faire exemple, ont cherché à sauver l'extérieur en ce qu'ils ont pu : en conséquence, de concert avec des gens de sa maison qui prétendoient prévenir le scandale, on a supposé que S. A. avoit au moins reçu les saintes huiles. Le vrai est qu'elles ont été portées effectivement à l'hôtel du Temple, mais qu'elles sont entrées par une porte, & sorties par l'autre pour la forme ; ou que, si le malade a été oint, ce n'a été qu'après sa mort.

7 *dudit.* *Les Romans* ont été donnés pour la premiere fois en 1736. Quoiqu'on en attribuât assez généralement les paroles à M. de Bonneval, l'auteur du *Calendrier des Théâtres* veut qu'elles soient réellement de M. de Monsemi, mort Conseiller au Parlement. L'ancienne musique étoit d'un nommé Niel. Dans le principe ce ballet étoit composé de quatre entrées, avec un prologue.

L'acte de *la Bergerie* offre un berger indifférent, ainsi que la bergere ; ce qui sans doute est une idée trop bizarre ; ils aiment sans amour, sans que le premier même cherche à obtenir le prix heureux d'une intimité entre les deux sexes. L'Amour en est furieux, il se déguise en enfant & tout en pleurs vient implorer le

ſecours de ſes deux ennemis : ceux-ci lui offrent leur aſyle, & ſans leur rendre aucun compte du ſujet de ſes peines, le nouveau-venu s'endort. Il a ſon arc & des fleches : ils en veulent eſſuyer une, qui les perce tous deux : ils en reſſentent l'effet funeſte, qui conſiſte en des ardeurs qu'ils ne connoiſſent point : l'enfant ſe réveille aux accens de leur douleur ; il leur apprend qu'il eſt l'Amour, & qu'il ſe venge en voulant faire leur bonheur.

Au ſecond acte, une héroïne veut éprouver ſi ſon amant a pour elle la paſſion qu'il témoigne, s'il eſt capable des efforts généreux qu'elle doit inſpirer : elle ſe déguiſe en un Prince rival qui vient lui diſputer ſa conquête ; elle l'oblige à la mériter par la victoire, mais il eſt vaincu & ſon déſeſpoir eſt extrême ; il ſe change en joie, lorsqu'il voit qu'il n'a ſuccombé que ſous les coups de ſon amante qui vouloit l'éprouver.

L'acte de *la Féerie* eſt plus trivial, quoique roulant ſur le même fond. Un Génie veut connoître ſi une jeune Princeſſe élevée parmi les Fées, & ſenſible à ſes charmes, parce qu'elle n'a point encore vu de rival, perſiſtera dans ſa paſſion. La premiere Fée, d'intelligence avec lui, au moment où ſous une forme ordinaire il a ſurpris ſa tendreſſe, arrive avec une fureur feinte contre le téméraire qui oſe porter un œil audacieux ſur ſon éleve réſervée pour un amant puiſſant, épris de celle-ci ; mais la colere de la

Fée ne porte que ſur l'inconnu. La fidélité de la Princeſſe n'eſt point ébranlée, & il ſe trouve enfin que l'humble amoureux, & le Génie magnifique ne ſont qu'un.

8 *dudit.* Me. Linguet averti par M. le Noir de l'orage qui ſe formoit contre lui, eſt allé de lui-même remettre au nouveau Chef de la Librairie ſa convention avec le Sr. Pankouke & abdiquer ſa qualité de journaliſte. Ce qui a donné lieu à cette nouvelle animadverſion du gouvernement, c'eſt le No. du 25 Juillet, où il rend compte de la réception de M. de la Harpe à l'Académie & injurie à la fois ce nouveau membre & tout le corps. M. le Duc de Nivernois, aſſiſté du Maréchal Duc de Duras, eſt allé lui-même un jour qu'il dînoit chez M. le Garde des Sceaux lui porter la feuille, lui faire lire l'article, & demander ſatisfaction pour ſa compagnie outragée. M. de Miromesnil n'a pas été faché de trouver cette occaſion de punir ſous ce prétexte, étranger en apparence, l'audace & l'inſolence avec laquelle Me. Linguet a manqué ſi ſouvent à l'Ordre des Avocats, au Parlement & au Conſeil, par ſon affectation à ſe plaindre ſans relâche des perſécutions qu'il avoit eſſuyées, & qu'il ramene encore dans le morceau littéraire en queſtion.

9 *dudit.* S. M. a été ſi fâchée contre l'audace des auteurs de la nouvelle Gazette Françoiſe inſtituée à Londres, que non ſeulement elle a

ordonné au Sr. Doigny d'en empêcher l'introduction par la poste, mais qu'elle a défendu à ses Ministres d'en recevoir aucun exemplaire; en sorte que la curiosité est en défaut & que personne ne peut savoir sur quel ton sont montés les numéros suivans.

10 *Août*. Quoique le Ballet des *Romans* déplaise singulierement aux grands amateurs de musique, il y a quelques parties propres à lui concilier ceux qui n'y sont pas décidement attachés. Il présente beaucoup de spectacle, un décore brillant, de la richesse dans les habillemens, des danses ingénieuses & agréables. Il y a dans le premier acte quelques airs agréables chantés par Mlle. la Guerre, mais surtout une pantomime faite pour plaire aux plus difficiles. La Fortune paroît avec une suite magnifique; elle cherche à éblouir les bergers; une seule bergere se laisse séduire: son amant en est furieux, il employe tout pour la ramener; mais elle le dédaigne; il sort desesperé. Les bergers reprochent à la bergere son inconstance, & se rient de ses riches ornemens: elle est honteuse à leur vue; & s'appercevant que les richesses ne font pas le bonheur, elle jette ses parures avec mépris & se réunit aux bergers, qui en montrent la plus grande joie. Son amant revient & lui pardonne: la Fortune, irritée de son peu de succès, s'enfuit: danse générale en réjouissance de ce triomphe. La Déesse est représentée par Mlle. Pélmée, la plus belle

créature de l'Opéra. La Dlle. Allard joue le rôle de la bergere, éblouïe de l'or & des diamans que lui offre un suivant de la Fortune, qui est le Sr. Gardel le jeune; elle y met beaucoup de naturel, d'expression & de gaîté.

Au second acte, on remarque Mlle. Duplant, déguisée en homme sous les traits de *Fernagus*, Prince de Castille, & elle remplit à merveille ce rôle fier & vigoureux; elle chante un *duo* avec le Sieur Larrivée, qui a été fort applaudi. Le ballet rappellant les anciens tournois s'exécute avec beaucoup d'appareil & de pompe; mais n'est pas assez dans le costume.

On ne trouve rien de saillant dans le poëme, ni dans le chant, ni dans les danses, ni dans le spectacle du troisieme acte, où la Demoiselle Beaumesnil & le Sr. le Gros jouent & chantent avec peu de succès.

10 *Août* 1776. L'exemple de M. le Prince de Conti consumé peu à peu d'une maladie de langueur, conservant sa tête jusqu'au dernier moment, mourant dans l'impénitence finale & refusant constamment de recevoir les secours de l'église, est le premier qu'on cite d'un Prince de la maison de Bourbon, toujours très édifiante dans ses derniers momens. En conséquence les incrédules ont voulu tirer parfaitement au clair les circonstances de cet évenement. Tout le monde s'accorde à convenir d'une conversation à peu près telle qu'on l'a rapportée entre le malade & l'Archevêque de Paris; elle a eu lieu

le jour de la premiere visite du Prélat; depuis il a été refusé deux fois par le Suisse à la porte de la rue, sans être descendu de carosse & en présence d'un peuple immense. Les gens du métier reprochent à M. de Beaumont de n'avoir pas sauvé ce scandale, en mettant un peu d'astuce, en descendant, en entrant dans la cour, & se tenant en quelqu'endroit pour en imposer au moins aux spectateurs & qu'on crût qu'il avoit été admis auprès de Son Altesse.

11 *dudit.* Il est bien singulier qu'au centre de la monarchie la plus absolue, il se conserve des especes de droits abusifs dignes de toute la licence de la barbarie & de l'anarchie. Dans une petite ville de Brie qu'on appelle Lagny, on en trouve un prétendu que la justice n'a point encore réprimé. Cette ville dans des tems de trouble ayant pris part à la défection des autres, fut si cruellement châtié par un *Delorge*, que depuis ce tems ce nom est devenu odieux aux habitans, &, comme c'est un gros marché de grains, que par un jeu de mots des plaisans demandoient pour les piquer *combien vaut l'orge?* ils se sont habitués tellement à regarder cette question comme une injure, à moins qu'on n'ait effectivement la main dans un sac de ce grain, que quiconque le fait, est aussitôt appréhendé au corps & plongé dans une fontaine de la ville à plusieurs reprises, sans aucune pitié. Il est arrivé plusieurs fois que les victimes de cette vengeance en sont mortes,

impunément pour les coupables. Tout recemment ce malheur vient d'arriver : mais on assure qu'aujourd'hui le Procureur Général informé du fait doit faire un requisitoire au Parlement & demander l'abolition de cet affreux usage.

12 *dudit*. On a parlé, il y a plusieurs années, de la douleur immodérée de Madame la Comtesse d'Harcourt, désolée de la mort de son époux ; elle en est encore aussi affectée que le premier jour, & elle en a contracté un état vaporeux qui tient de la folie : elle avoit chargé le fameux Pigalle de composer un mausolée pour le défunt, elle harceloit sans cesse cet artiste, & l'on commence à visiter le monument à Notre-Dame dans la chapelle de la Comtesse. L'idée en est assez triviale & très ressemblante à celle du mausolée du Maréchal de Saxe. On voit la figure du Comte, dont la moitié du corps est déja dans le cercueil ; il est entr'ouvert par un Génie en pleurs, qui est à la gauche ; à la droite est la Mort, qui montre le sable au Comte. Du côté opposé est à genoux la Comtesse, avec l'air suppliant & en pleurs. Comme la figure de celle-ci est encore en plâtre, il faut attendre que l'ouvrage soit parfait pour en parler plus pertinemment. On peut assurer d'avance que s'il n'y a pas de génie dans la composition de l'ouvrage, l'exécution en est très belle, quoique sujette à beaucoup de

critiques, comme tout ce qui sort des mains les plus habiles.

13 *Août* 1776. L'Abbé Baudeau n'a pu résister aux cabales des financiers ligués contre lui; on a aigri le Ministere actuel qu'il sembloit inculper indirectement dans ses plaidoyers par un éloge trop outré de M. Turgot, par l'assertion injurieuse qu'un royaume devoit s'estimer trop heureux de trouver un Ministre honnête homme dans un siecle. Ces griefs, joints à celui dont on a parlé, du mémoire inséré dans ses *Ephémérides* concernant les affaires extraordinaires faites en France, depuis 1756 jusqu'en 1763 compris, ont provoqué non-seulement la suppression de son journal, mais son exil en Auvergne. On a profité de la même occasion pour envelopper dans cette disgrace l'abbé Roubaud, son ami, qui dans sa *Gazette du Commerce, des Arts & de l'Agriculture*, se permettoit les mêmes écarts contre les traitans & financiers; il est aussi exilé.

14 *Août* 1776. Les directeurs de l'Opéra ont été obligés de retirer *les Romans* après quatre représentations; dès la seconde on ne comptoit pas quatre cens personnes dans la salle; il étoit revenu du monde à la troisieme. Enfin on a commencé par remettre le onze *Alceste*, qu'on doit donner alternativement encore avec *l'Union de l'Amour & des Arts*.

Il vient, au surplus, d'arriver un renfort à ce spectacle, qui pourra lui être d'une grande

utilité; c'est le fameux *Noverre*. Tout le monde connoît les talens de ce maître des Ballets pour la pantomime; on cherche à le fixer à Paris: il est actuellement attaché à la cour de Vienne, où il a le plus grand succès & il paroît difficile de le lui enlever.

14 *Août* 1776. C'est aujourd'hui qu'a lieu la premiere représentation de *C. Marcius Coriolan*, tragédie en quatre actes. Ce sujet traité déja onze à douze fois n'a jamais réussi. M. Gudin a cru pouvoir être plus heureux. Les Comédiens n'en pensent pas de même & annoncent d'avance la chûte de sa piece: on prétend que ce sont eux qui l'ont forcé à la réduire de cinq actes en quatre. M. Gudin n'est encore connu que par une tragédie imprimée, intitulée *le Royaume de France mis en interdit*. A cet énoncé seul on sent que l'ouvrage n'étoit point jouable sur notre théâtre. Il a fait en outre un poëme dans le goût de la *Pucelle*, ayant pour titre *la Conquête du Royaume de Naples*: on le dit très plaisant, mais comme il n'est que manuscrit, qu'on ne le connoît que par des lectures & des applaudissemens de société, on ne peut rien statuer à cet égard.

15 *Août* 1776. On prétend aujourd'hui que M. Pankouke conservera le privilege du *Journal de Politique & de Littérature*, mais qu'il sera rédigé par Mrs. Suard & de la Harpe, tous deux Académiciens. Comme le premier est beau-frere du libraire, cette nouvelle est très

vraisemblable à son égard : le numéro du 5 a paru sans aucun changement ni annonce.

15 *Août* 1776. Le Sr. de Beaumarchais s'est retourné encore une fois dans son affaire, il a obtenu des lettres patentes pour se pourvoir par requête civile au Parlement contre le jugement qui le blâme : elles portent que n'ayant pu procéder dans le tems prescrit par l'Ordonnance contre ce jugement, le Roi le releve du laps de tems & avec d'autant plus de justice qu'il étoit employé alors pour le service de S. M. En effet, cet avanturier montre des titres de sa mission, avec une espece de lettre de créance, où S. M. le qualifie de Ministre.

15 *Août* 1776. Le *Cariolan* moderne n'a pas eu plus de succès que les précédens. Cette tragédie ne mérite aucun détail : la scene même de la mere, la seule vraiment belle, à laquelle prête le sujet, est absolument ratée par l'introduction à la fin d'un personnage étranger qui en affoiblit l'intérêt. Nulle invention dans l'ouvrage, nul trait de génie, une mauvaise versification, des longueurs effroyables, des lieux communs ramenés jusqu'à la satiété : tels sont les principaux défauts qu'on y remarque.

16 *Août*. La Dame Briasson, libraire, & le Sieur Le Breton, premier imprimeur du Roi, ayant distribué le 24 Juillet dernier un *Précis*, dans l'affaire de l'Encyclopédie, M. Luneau de Boisjermain n'est pas resté court & leur a fait signifier une réponse, où il refute leurs obser-

vations par ordre & pied à pied; où il démontre surtout que ce sont les Libraires qui sont agresseurs, puisqu'ils l'ont accusé d'être un calomniateur; ce qui l'a mis dans l'obligation de défendre ses assertions.

17 *Août* 1776. Les coulisses de l'Opéra sont fort en rumeur à l'occasion d'une lettre de cachet qu'a fait décerner contre la Demoiselle Dorival, une des premieres danseuses, le Sr. Vestris, maître des ballets, ayant composé ceux des *Romans*. Il a prétendu que cette subalterne lui avoit manqué, & méritoit correction. Mlle. Dorival n'a pas voulu reconnoître sa faute, elle s'est cachée pour se soustraire à l'enlevement & par le conseil de ses gens d'affaires a procédé contre le despotisme du *Dieu de la Danse*: c'est ainsi qu'on appelle à l'opéra le Sieur Vestris, par dérision d'un de ses freres qui l'a qualifié tel... On dit aujourd'hui qu'elle s'est rendue au Fort-l'Evêque, lasse de son incognito, mais qu'étant par son action intentée sous la main de la justice, elle compte bien attaquer son persécuteur & l'exposer aux sarcasmes du public par quelque mémoire. En attendant ce public indigné a temoigné l'autre jour son mécontentement au Sr. Vestris, en le huant.

18 *Août* 1776. On attend à l'Opéra *l'Olympiade del Signor Sacchini*, qui va, dit-on, venir à Paris, ainsi que le célebre *Piccini*.

18 *Août* 1776. Plusieurs acteurs de l'Opéra, plusieurs musiciens célebres & autres gens à talens se sont cottisés pour faire faire en marbre le buste de M. le Chevalier Glück; c'est à M. Houdon qu'est confié l'exécution de ce monument. Les souscripteurs les plus connus sont M. M. le Berton, le Gros, Gelin, Larrivée, Gossec, le Duc, Langlé, Rolland, &c. Ils se sont engagés par acte passé par devant Me. Lemoine, Notaire, le 14 Juillet dernier.

18 *Août* 1776. Les Régisseurs du Colysée viennent d'employer encore une nouvelle ressource pour attirer le public chez eux. Le Sr. Duchesne, l'un d'eux, a fait disposer au dessus du vestibule de l'entrée principale de ce spectacle un sallon, où l'on expose les ouvrages nouveaux de Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure & Dessin de tout genre, ouvrages de Méchanique &c. Il faut voir comment ce projet est exécuté pour en juger pertinemment.

Ces régisseurs s'imaginant que cette amorce pouvoit leur concilier même les gens austeres & les dévots, ont écrit une lettre circulaire à tous les curés de Paris & aux supérieurs de communauté pour les prévenir de cette institution, & les avertir qu'afin qu'ils ne fussent pas confondus avec les profânes & les indévots, il y auroit des jours particuliers où ils pourroient aller voir ces productions.

18 *Août* 1776. On voit une *Lettre ciculaire des Comédiens François ordinaires du Roi &*

de Monsieur à quelques Auteurs, pour leur annoncer que par des arrangemens pris avec leurs supérieurs, sous les auspices de la Reine, ils vont être incessamment en état de les satisfaire sur leur juste impatience de voir jouer leurs pieces : qu'en conséquence, à commencer du voyage de Fontainebleau prochain, il y en a neuf qui doivent y être représentées, à raison de trois par colonne, c'est-à-dire trois tragédies, trois grandes comédies ou drames & trois petites comédies. Elles viendront ensuite promptement à Paris à tour de rôle. Cette Lettre, fort platte, fort mal écrite, & remplie d'une dignité ridicule, est signée du Sr. *Molé*.

On remarquera que ces histrions piqués du projet annoncé d'établir une nouvelle troupe pour exciter l'émulation de celle-ci, troupe qu'on vouloit mettre sous la protection de *Monsieur*, ont si bien cabalé qu'afin d'ôter à leurs adversaires tout espoir de réussir, ils se sont fait déférer ce titre: mais qui empêcheroit alors de former le nouvel établissement sous le nom du Comte d'Artois?

18 *Août* 1776. On parle d'un *Dialogue entre Louis XV & le Prince de Conti.* On assure que c'est un ouvrage très piquant, où il y a des portraits parfaitement bien frappés, & des sarcasmes fins & justes. On sent combien ce cadre doit prêter.

19 *Août* 1776. La fameuse *Gourdan*, dont on a parlé il y a un an & depuis, à raison de Madame d'Oppis, dont on l'accuse d'avoir favorisé le libertinage, condamnée en conséquence par contumace, dont les biens avoient été saisis & annotés, vient, dit-on, de se constituer prisonniere & veut être jugée. On ne doute pas que les protections puissantes que lui a procuré son métier infâme, mais précieux aux paillards du plus haut parage, ne lui méritent une grace absolue & peut-être le triomphe.

19 *Août* 1776. Le Censeur de Linguet est aussi *in reatu*. Quant à celui-ci, on prétend que des protecteurs puissans s'entremettent en sa faveur; on assure que la Reine même s'y intéresse. Quoiqu'il en soit, les numéros ont paru à leur date, & tant qu'il n'y aura pas d'avertissement, les amis de ce journaliste ne désesperent pas qu'il ne puisse donner un nouveau cours à ses sarcasmes & à sa bile.

19 *Août*. Le Sr. le Fuel de Méricourt, rédacteur de la rapsodie intitulée *Journal de Théâtre*, &c. a beaucoup de peine à lutter contre le crédit des Comédiens, qui voudroient le faire supprimer. Le bruit a déja couru plusieurs fois que son ouvrage étoit arrêté; il a été obligé de rassurer le public dans sa feuille du 15 Juillet. Cependant il a reçu deux échecs, l'un d'avoir perdu son Censeur, le Sr. de Crebillon, & de s'en voir substitué un nouveau aux ordres

des histrions ; l'autre, d'avoir reçu ordre de respecter M. de la Harpe, depuis qu'il est membre de l'Académie Françoise, & de n'en plus parler, au moins en mal.

20 *Août* 1776. Les Comédiens Italiens doivent donner ces jours-ci la premiere représentation de *Fleur-d'épine*, Opéra-comique en deux actes mêlés d'Ariettes. On dit que c'est une œuvre posthume de l'abbé de Voisenon ; qu'il n'a jamais voulu la laisser jouer de son vivant.

21 *Août*. Mlle. Dorival n'a été que deux heures au Fort-l'Evêque : elle a dansé le dimanche 18 avec des applaudissemens plus considérables encore que de coutume : au contraire, le Sr. Vestris a été hué ; heureusement l'impudence de ce danseur l'a soutenu & ne l'a pas empêché de danser comme un Dieu.

On a enfin déterminé le Sr. Noverre à s'attacher à l'Opéra ; & l'on lui a fait un pont d'or pour l'engager à quitter Vienne. On est convenu de lui donner 20,000 Livres d'appointemens, ce qui sans doute est excessif.

21 *Août*. *Fleur-d'épine* est en effet de l'abbé de Voisenon. Cet Académicien fort lié à sa mort avec Madame la Comtesse de Turpin qui donne dans le bel esprit, l'avoit instituée sa légataire universelle pour ses manuscrits & productions Littéraires. L'Opéra-comique en question s'y est trouvé. Madame Turpin a proposé

à une Madame Louis, femme d'un Architecte, d'en faire la musique, & par son crédit la premiere vient d'obtenir qu'on fît passer la piece sur beaucoup d'autres reçues avant.

22 *Août* 1776. La Dame Gourdan, ainsi qu'on l'avoit prévu, a été élargie & mise hors de cour le 19 de ce mois : son livre a été jugé très en regle ; c'est un catalogue de tous ceux qui alloient chez elle, avec des notes y relatives. Le Président de Tournelle, M. de Gourges, l'a trouvé si curieux qu'il se l'est approprié.

23 *Août. Fleur-d'épine* a été fort bien accueillie hier. C'est une féerie, dont le commencement est froid & sans aucun sel ; on ne retrouvoit point d'abord l'Abbé de Voisenon : la fin du premier acte est devenue meilleure, & le second charmant, plein de jolies choses & de saillies. Il y a un spectacle prodigieux : les Comédiens ont fait beaucoup de dépenses pour cette piece. La musique, peu forte, est agréable.

24 *Août*. Le Prix de l'Académie Françoise, qui doit se donner demain, jour de la distribution, est décidément partagé entre un M. Gruet, jeune éleve de l'abbé de Lille, & M. André de Murville, ami de M. de la Harpe & qui lui a dédié une de ses pieces, ayant autrefois concouru avec celle de ce vainqueur. M. Doigny du Ponceau a aussi mérité une mention honorable, ainsi qu'un M. de St. Ange. Il faut se rappeller que le sujet étoit un morceau d'Homere à traduire au choix des candidats.

Il est fort question d'une lettre de M. de Voltaire, adressée à Mrs. de l'Académie Françoise, concernant une nouvelle traduction de Shakespear, annoncée depuis quelque tems par M. le Tourneur & Compagnie. L'objet du Philosophe de Ferney est de tourner les modernes traducteurs en ridicule, ainsi que leur héros, pour n'avoir pas fait de M. de Voltaire une mention assez honorable dans leur ouvrage. On dit sa critique très plaisante & l'on veut immoler les victimes à la risée publique, en lisant la Diatribe en quêstion le jour de la St. Louis.

24 *Août* 1776. On critique beaucoup le nouvel arrangement de la foire St. Ovide. Au moyen des gazons que M. le Comte de la Billarderie d'Angiviller a fait mettre aux coins de la place de Louis XV, il en a tellement retréci l'enceinte, que les boutiques ne laissent plus qu'un espace trop étroit pour la circulation des voitures. On est ainsi tombé d'une extrêmité dans l'autre, car autrefois cet emplacement étoit trop vaste, & les plaisans, au lieu de dire *la place*, disoient *la plaine de Louis XV*, pour en exprimer le nud & l'immensité disproportionnée à la Statue & aux bâtimens.

25 *Août*. Le Prince de Conti étant à distinguer des autres par la singularité de son caractere & de sa conduite, on s'en occupe, quoiqu'il soit mort. On remarque dans son mobilier immense une quantité de bagues, qu'on

fait monter à plusieurs milliers. On assure que sa manie étoit de constater chacune de ses conquêtes amoureuses par cette légere dépouille. Il falloit que la femme avec laquelle il couchoit, lui donnât sa bague ou son anneau, qu'il payoit bien sans doute, & sur le champ il étiquettoit cette acquisition du nom de l'ancienne propriétaire. S. A. avoit une telle ardeur pour le sexe, que dans l'état des dépenses secretes qu'on représente, il se trouve des soupers de filles habituels qu'il faisoit encore au mois de Juin dernier. Il n'est aucune fille d'Opéra qui n'ait une pension de lui, sans compter les autres: c'est cette générosité immense qui fait qu'en ce moment la recette dans les biens de sa succession égale à peine la dépense. Il confesse par son testament deux bâtards, qu'il a chargé son fils de recommander au Roi, & auxquels il fait un sort distingué. On voit par ce détail qu'entre les Princes galans de la Maison de Bourbon, le défunt méritoit la premiere place.

On compte aussi dans son mobilier huit cens tabatieres.

26 *Août* 1776. Il paroît un *Résumé* de l'affaire intentée aux Sieurs de Bellegarde & de Monthieu sur la réforme d'armes faite dans les arsenaux en 1767, 68, 69 & 70. Il est de 40 pages d'impression & remet sous les yeux du lecteur tout ce qu'on a lu sur cette matiere importante dans les divers Mémoires des accusés,

On ne peut affez s'étonner qu'on refufe fi conftamment d'admettre la revifion de leur procès d'après les titres qu'ils ont pour la demander. Ce qu'on y trouve de plus nouveau, c'eft une fortie encore plus vigoureufe contre les accufateurs de ces Meffieurs. On y dénonce à l'indignation publique les auteurs, coopérateurs & fauteurs de la calomnie. C'eft fans doute cette diatribe violente qui a empêché de paroître cet écrit, fait il y a deux ans, & publié depuis peu feulement. M. de Saint Auban y eft furtout très maltraité, & l'on ne fait comment cet officier général d'artillerie s'en tirera.

26 *Août* 1776. La nouvelle piece du feu Abbé de Voifenon prend à merveille. C'eft, ainfi qu'on l'a dit, une *féerie*, où il y a beaucoup d'imagination, fi elle eft toute entiere de l'auteur, mais plus dans les détails que dans le fond, très fimple. Le fujet eft une méchante Fée, ayant en fa puiffance une jeune Princeffe qu'elle deftine à fon fils, fort fot & très niais. Celle-ci eft amoureufe d'un Prince aimable que voudroit s'approprier la Divinité malfaifante & laide. Répugnance de l'amant, mais qu'il n'ofe témoigner ouvertement; il eft même obligé de diffimuler au point de lui laiffer accroire qu'il répond à fa paffion, jufqu'à ce que par l'intervention d'une Fée bienfaifante, il triomphe des obftacles & les enchantemens de l'au-

tre restent sans effet. Il y a surtout dans le second acte une scene d'écho piquante & neuve au théâtre. L'assemblée de parens de la Fée malfaisante, composée des figures les plus hideuses & les plus bizarres, offre un spectacle risible qu'on ne peut rendre. Le tout a été & est fort bien exécuté. La Dame Trial chante délicieusement & déploye toute la vigueur & la gentillesse de son organe. Le Sr. Michu, habillé en femme, rend à merveille le rôle de la mauvaise Fée. Le Sr. Trial, admirable pour les rôles de niais, exprime dans la plus grande vérité le sien calqué sur tant de modeles qu'il est aisé d'en comparer la ressemblance. Le Sieur Julien fait l'amoureux & se signale principalement dans la scene de l'écho. Enfin Madame Moulinghem, après s'être acquitté du rôle pénible & forcé d'une vieille mendiante, déploye la noblesse convenable lorsqu'elle a repris sa dignité.

26 *Août* 1776. Le *Dialogue entre Louis XV & le Prince de Conti* est toujours très rare. Indépendamment de la politique qu'il embrasse, il roule aussi sur la galanterie, & l'on conçoit combien ces augustes paillards doivent en dire de bonnes.

27 *Août* 1776. Extrait d'une Lettre de Lyon.... Me. Linguet a passé par ici tout recemment; on croit qu'il va à Genêve, ou en Suisse, vuider son porte-feuille. Il a été fêté par les Libraires de cette ville avec beaucoup d'indécence;

un jour où il dînoit chez un, il entra & ressortit plusieurs ballots d'un livre de sa Minerve, intitulé *Essai sur le Monachisme*. La Police, aux affuts apparemment, étant venu faire des recherches n'en trouva plus qu'un.

27 *Août* 1776. Le Sr. Clairval, le coryphée de la Comédie Italienne pour la haute-contre, a un très grand crédit dans le comité des histrions & influe beaucoup sur l'acceptation ou le renvoi des pieces. M. Guichard ayant présenté à ces Mrs. un opéra-comique qu'ils ont rejetté, a attribué cette disgrace à l'animosité du Sr. Clairval. Il en a été si piqué qu'ayant trouvé le portrait de cet acteur, il a écrit au bas ces deux vers relatifs au jeu de l'acteur très maniéré, à son organe très foible & à son ancienne profession de Perruquier, qu'il a quittée pour se faire Comédien, mais surtout à son despotisme envers les Auteurs :

> Cet Acteur minaudier & ce Chanteur sans voix
> Ecorche les Auteurs qu'il rasoit autrefois.

27 *Août* 1776. On continue à parler de l'Almanach Royal commenté & des Anecdotes sur M. de Clugny, comme de deux livres existans, mais en très petit nombre d'exemplaires, graces aux soins & à la vigilance de la Police! Elle a éventé plusieurs imprimeries secretes, entre autres une qui étoit sous une écurie, dont la manutention étoit conduite par des garçons

imprimeurs qui s'étoient faits palfreniers. On veut abfolument faire des exemples & l'on parle d'un colporteur nommé *Prot*, fur lequel doit s'appéfantir le bras du gouvernement; il étoit affocié, dit-on, avec le Secrétaire du Maréchal de Duras, qui eft en fuite.

28 *Août* 1776. Tandis que M. Floquet partage ici la fcene Lyrique avec le Chevalier Gluck, on écrit d'Italie qu'il y jouit du plus grand fuccès: que le cinq Juillet dernier ayant fait exécuter à Naples un *Te Deum* de fa compofition devant une affemblée très brillante, il a reçu des applaudiffemens unanimes; que le Prince d'Ardore, grand clavecinifte, lui a dit des chofes tout-à-fait flatteufes; mais que ce qui l'a le plus ravi, ç'a été de s'entendre louer des plus habiles Profeffeurs de l'Ecole de cette ville, tels que les Sieurs *Asdrile*, *Duqmicis* & *Sala*. Une belle & fublime invention, fi l'on en croit le rapport des connoiffeurs, caractérife furtout cette nouveauté, où la mufique imitative eft d'ailleurs pouffée à une expreffion finguliere, multipliée & variée à l'infini. Du refte, une fécondité étonnante, beaucoup de naturel, une nobleffe foutenue, & quantité de chant confirment & décident un talent fupérieur dans l'auteur.

29 *Août*. On a formé le répertoire des pieces qui feront jouées à Fontainebleau devant leurs Majeftés, durant le voyage, depuis le jeudi

10 Octobre,

10 Octobre, jusques au samedi 23 Novembre compris.

30 *Août* 1776. Il est question du mariage d'un Philosophe faisant beaucoup de bruit. C'est celui de M. de Lalande, Astronome, membre de l'Académie des Sciences, parti depuis quelque tems pour Briançon, où il devoit s'unir à une jeune personne & faire un hymen très sortable. On veut qu'une gouvernante avec laquelle il couchoit ici & qui s'étoit flattée d'être toujours sa maîtresse, en apprenant la nouvelle de cet hymen futur soit partie en diligence, se soit rendue au lieu où se passoit le contrat de mariage, & dans sa fureur ait poignardé son maître & elle aussi. Telles sont les premieres nouvelles de ce tragique événement, qui mérite confirmation.

31 *Août*. Beaucoup de gens sont à l'affût de la place d'Historiographe de l'Ordre du St. Esprit, vacante par la mort de M. de St. Foix, & l'on ne sait encore qui l'aura. Quant au défunt, il est peu regretté; il étoit d'un commerce dur & insociable, & la maladie qui le minoit depuis longtems n'avoit contribué qu'à le rendre plus morose & plus brusque. Ses comédies sont ce qu'il a fait de mieux: elles portent un caractere d'originalité d'autant plus grand qu'elles sont tout-à-fait opposées au sien: elles sont pleines de graces, d'aménité & de délicatesse. Ses *Essais Historiques sur Paris*, assez

piquans dans certains détails, sont incomplets & ne sont qu'un extrait, fait avec goût, d'une multitude d'ouvrages sur cette matiere. Quant à ses *Vies des Chevaliers*, elles sont dans le même genre de compilation ; du reste, fort écourtées & souvent trop louangeuses.

31 *Août* 1776. Un nommé *Roland*, frere d'un maître à écrire de ce nom, pauvre diable pendant longtems, mais devenu enfin Caissier de M. Watelet, a si bien mis la main à la pâte qu'il est aujourd'hui riche financier & fait parler de lui. On s'entretient d'une fête qu'il a donnée à Neuilly, où il a une maison de plaisance. Sa femme jeune & jolie en étoit l'objet, se nommant *Louise*. On y a exécuté entre autres divertissemens accessoires un Drame intitulé *la Course*. On le dit très piquant, & comme il n'a encore été joué sur aucun théâtre, il a attiré beaucoup de spectateurs. Cet ouvrage est de M. de Boissy, le fils naturel du poëte de ce nom, auteur du *Prisonnier*, reçu avec emphase par les Comédiens, & d'un poëme dans le goût de l'Arioste, où il plaisante sur les coups de bâton qu'il a reçus au Palais Royal.

1 *Septembre* 1776. Il y aura incessamment des bâteaux insubmergibles, construits dans la méthode de M. de Bernieres, pour aller & revenir de Paris à Saint Clou : mais ceux qui voudront ainsi se mettre à l'abri des craintes d'être noyés dans ce périlleux trajet, payeront cette assurance, qui devient une spéculation

d'agiotage; il en coûtera douze sols, au lieu de cinq, le prix ordinaire.

1 *Septembre* 1776. Un danseur nouveau dans le genre de Vestris, a débuté avant-hier à l'Opéra; il a été fort applaudi & a donné beaucoup d'émulation à son modele qui s'est surpassé.

2 *Septembre* 1776. La Grand'Chambre & Tournelle ont été assemblées le 28 au matin, pour l'enrégistrement des Lettres-patentes du Sr. Caron de Beaumarchais, qui le relevent du laps de tems aux fins de se pourvoir par Requête civile contre le jugement de Blâme rendu contre lui par le Parlement Maupeou. Il a paru très difficile de concilier cette forme insolite avec les regles ordinaires. La Loi veut que la Requête Civile soit présentée au même tribunal qui a jugé; il auroit donc fallu que le blâmé allât au Grand Conseil. Le Roi a voulu qu'on intervertît pour ce particulier le cours de la justice ordinaire: il en a attribué la connoissance au Parlement. Par un second effet de sa bonté, S. M. a desiré qu'il fût jugé avant les Vacances, & le jour est pris pour mercredi 4. Le Procureur Général donnera ses conclusions, & M. Seguier, Avocat Général, portera la parole. Le Sr. Caron ne doute pas de son triomphe, & quoique le Parlement désire que cette scene n'ait pas une grande publicité, ne regardant pas ce qu'il va faire en cette occasion com-

me un acte de Magistrature bien glorieux, le Sr. de Beaumarchais qui aime à faire bruit, le dit à l'oreille de ses amis prétendus, qui le redisent à d'autres; ensorte que le concours sera immense.

Le Sr. de Beaumarchais attend ce moment pour commencer avec éclat ses fonctions de Banquier de la cour en ce qui concerne le commerce des piastres; il se dispose à lever des bureaux & à se monter sur le pied d'un gros financier. Depuis peu il porte à son doigt un diamant de la plus grande beauté, qui naturellement ne peut aller qu'à un Souverain: il excuse cette insolence sur ce que c'est un diamant qui lui a été donné par l'Impératrice Reine: lors de sa mission vers elle, il refusa toute récompense pécuniaire, dit-il, & cette Majesté le gratifia de ce beau présent; le moyen qu'il le vende & ne s'en pare pas!

2 *Septembre* 1776. M. de la Martiniere, le premier Chirurgien du Roi, regardé comme le fondateur des nouvelles Ecoles de Chirurgie & ayant le plus grand zele pour l'illustration de ce monument, a voulu que la premiere these qui s'y soutiendroit, reçût tout l'éclat possible; ce qui a eu lieu le 31 Août. Ce qui a rendu la cérémonie plus remarquable, c'est la distinction du sujet, M. Desault, déja désigné Professeur de Chirurgie & d'Anatomie dans l'Ecole Pratique. Comme il n'avoit pas de quoi fournir aux frais, l'Académie Royale de Chirurgie a décidé

qu'il feroit reçu gratuitement, mais par provision feulement & à la charge par lui de s'acquitter des avances que feroit la Compagnie, lorsqu'il fe trouveroit en état. Son fujet étoit *de calculo vesicæ urinariæ, eoque extrahendo, præviâ sectione ope instrumenti Hawkinsiani emendati.* Le Doyen de la faculté de Médecine & deux Médecins Profeffeurs en Chirurgie préfidoient, fuivant l'ufage, & ont interrogé le candidat.

3 *Septembre* 1776. M. de Voltaire fentant que fa carriere s'avance & que fes ennemis n'attendent que le moment où il aura les yeux clos pour donner les prétendus Mémoires de fa vie, a cru devoir gagner les devants: il les a lui-même compofés en bref & les répand depuis peu fous le titre de *Commentaire historique fur les œuvres de l'auteur de la Henriade, &c.* avec les pieces originales & les preuves. C'eft un tiers qui eft cenfé parler; mais au ftyle & à la maniere favorable dont tous les faits font préfentés, d'ailleurs à une multitude de détails fecrets & particuliers, on ne peut douter qu'il n'ait fourni les matériaux & mis le coloris.

4 *Septembre.* L'affaire du Sr. Caron de Beaumarchais qui devoit s'agiter au Palais aujourd'hui, n'a pas eu lieu & eft remife à vendredi: on ne doute pas que cet homme affamé de renommée, bonne ou mauvaife, n'ait contribué

à ce renvoi, pour attirer plus de monde & faire plus de bruit.

5 *Septembre* 1776. Madame Denis, la niece de M. de Voltaire, arrive cette semaine à Paris; elle y vient sous prétexte de consulter M. Tronchin. On voit que tout cela n'est qu'un jeu concerté entre les amis & protecteurs de M. de Voltaire, qui désireroit fort revoir encore une fois Paris; & y recueillir les couronnes de toute espece qu'on lui prodigueroit. On a pu remarquer que M. de la Harpe a donné un avant-goût de ce triomphe à la fin de son discours de réception, l'affectation du vieux Patriarche de la Littérature de faire lire en pleine Académie une de ses Lettres le jour de la St. Louis, & celle tout recemment d'amener assez gauchement l'éloge de la Reine dans de mauvais vers au Sr. le Kain, sont autant de diverses circonstances qui fortifient la conjecture: mais le Clergé se dispose à s'y opposer vigoureusement.

6 *Septembre*. On ne doute plus enfin que le Sr. de la Harpe ne soit celui qui remplace Me. Linguet pour la rédaction du Journal du Libraire Pankouke: on a été longtems incertain, parce qu'aucun avertissement préalable n'annonçoit ce changement & qu'on ne pouvoit croire que le nouvel Académicien étant la cause ou le prétexte de la disgrace de Me. Linguet, eût l'infamie de s'enrichir de ses dépouilles au même instant. Quoi qu'il en soit, il n'a point eu

tant de délicatesse. On ne peut nier qu'il ne se trouve un changement en pire sensible dans l'ouvrage; il est devenu froid, sec, ennuyeux, & les souscripteurs diminueront sans doute en grand nombre si cela continue. Au reste, ce qui prouve combien Me. Linguet est difficile à vivre, c'est qu'il paroît constaté aujourd'hui que le Sr. Pankouke lui-même, excédé de son humeur, de son égoïsme & de son despotisme, n'a pas peu contribué à son renvoi: c'est durant un voyage qu'ils ont fait ensemble à Geneve, qu'ils ont eu une querelle si vive, que le premier n'a pu y tenir & a résolu de se séparer d'un associé si utile à sa fortune, mais si intolérable dans le commerce. C'est en conséquence de cette mesintelligence particuliere que Me. Linguet fait des répétitions considérables contre le Libraire, lui demande des indemnités, & l'a fait ou le veut faire assigner.

C'est un M. de Fontanelle, ci-devant Rédacteur aux Deux-Ponts d'une double Gazette de Politique & de Littérature, qui est chargé de la partie Politique du Journal du Sr. Pankouke.

6 *Septembre* 1776. L'exposition des Tableaux au Colysée annoncée, a lieu effectivement: elle se fait même avec appareil; il y a un Catalogue en regle contenant plus de 200 Numéros. On se doute bien cependant qu'il n'y a que des peintres de Saint Luc qui se soient prêtés à cette charlatanerie des Directeurs du lieu.

7 Septembre 1776. La pension qu'avoit feu M. de St. Foix sur le *Mercure*, passe à M. de Crebillon. Celui-ci abdique la Censure de la Police; elle est donnée à un Sr. de Sauvigny, poëte peu connu & dont les services & les talens ne sembloient mériter en rien qu'on lui confiât une place aussi importante dans la Littérature.

7 Septembre. L'examen de la Requête civile présentée par le Sr. de Beaumarchais aux Grand'-Chambre & Tournelle assemblées, avoit attiré un monde immense au Palais. Cette audience extraordinaire s'est ouverte hier par l'appel de sa cause contre le Procureur Général. Me. Target s'est levé pour plaider en faveur de son client, debout aussi à côté de lui. L'Avocat a résumé en bref tout l'historique de l'affaire & a établi les moyens de nullité prétendus contre le jugement du Parlement Maupeou. Il a fait mention de l'intérêt que le Prince de Conti prenoit à ce Blâmé, & de la protection que S. M. avoit déployée envers lui par les Lettres patentes de relief de laps de tems qu'elle lui avoit accordées, déja entérinées par le Parlement. Il n'a pas oublié de parler vaguement de la mission qu'il avoit reçue du feu Roi pour l'Angleterre, trois mois après son Blâme; ce qui annonçoit combien le Monarque lui-même faisoit peu de cas d'un pareil jugement; ainsi que de celles accordées depuis par le Roi actuel au Sr. de Beaumarchais. Il a cherché à couvrir de ri-

dicule, autant qu'il a pu, le tribunal contre lequel il s'élevoit, même à exciter l'indignation du Public contre certains membres qu'il a nommés & dont il a fait mention avec beaucoup de mépris, tels que les Sieurs Présidens de Château-Giron & de Nicolaï, les Conseillers Nau de St. Marc, Gin, &c. Il a fini par prouver, autant qu'il a pu, l'irrégularité, l'inconséquence, l'arbitraire, l'injustice, l'infamie, l'atrocité du jugement. Comme cet orateur a dit beaucoup de choses capables de plaire à Nos Seigneurs du Parlement & aux suppôts du Palais, il a reçu des applaudissemens de cabale, mais n'a pas eu l'unanimité de suffrages que pouvoit lui mériter l'intérêt de la cause qu'il défendoit.

Le plus curieux étoit de voir auprès de lui le Sr. de Beaumarchais en habit noir, l'air modeste, les yeux baissés, dans l'attitude de la componction : ce Comédien a joué son rôle à merveille & auroit bien voulu le pouvoir jouer mieux en parlant lui-même ; mais il n'a pu s'exprimer que par l'éloquence muette de toute l'habitude de son corps exprimant l'humilité.

L'Avocat Général Seguier n'a dit qu'un mot, pour annoncer qu'il n'avoit vû dans toute la procédure rien qui mît les gens du Roi dans le cas de s'opposer à ce que la Cour entérinât la Requête civile de la partie de Me. Target, & à ce que les parties fussent mises dans l'état

où elles étoient avant le jugement : sur quoi Arrêt conforme.

Le Sr. de Beaumarchais alors a levé les yeux, a repris son air de confiance, il a fait jouer son diamant de 80,000 livres qu'il portoit au doigt & qui jettoit des feux prodigieux. Ses partisans qu'il avoit amenés avec lui, se sont acquittés de leurs fonctions en l'applaudissant & en excitant beaucoup de sots & de badauds, qui ont reconduit à son carosse cet impudent, comme en triomphe.

8 *Septembre* 1776. *Le Caffé Politique d'Amsterdam, ou Entretiens familiers d'un François, d'un Anglois, d'un Hollandois & d'un Cosmopolite sur les divers intérêts Economiques & Politiques de la France, de l'Espagne & de l'Angleterre, par Charles-Elié Denis Roonptsy, Maître du Caffé. Août* 1776. 2 *vol. in* 8°, *avec des cartes.* Tel est le titre d'un ouvrage volumineux nouveau & sur lequel on ne peut prononcer qu'après l'avoir discuté.

8 *Septembre.* M. Bourdon Desplanches, ancien premier Commis de M. Langlois, ancien Intendant des finances, a été mis à la Bastille lundi dernier. Il paroît que c'est assez légerement, puisqu'on ne lui reproche autre chose que d'avoir fait imprimer sans permission *un projet pour la Réunion des Postes aux chevaux aux Messageries :* projet présenté, il y a très longtems, au Contrôleur général, qu'il a voulu faire valoir lorsque M. Turgot a agréé celui du

Sr. Bernard, & qu'il a encore remis en avant dans la derniere occasion, où l'on vient de faire de nouveaux changemens en cette partie. Piqué de voir que dans aucun cas on n'eût eu égard à ses vues plus étendues, plus utiles & moins dispendieuses, suivant lui, il a voulu rendre juge le public impartial. Il paroît cependant qu'on ne le détient pas avec beaucoup de rigueur, puisque sa femme a déja eu la liberté de le voir.

9 *Septembre* 1776. La Lettre de Me. Linguet au Roi, datée de Bruxelles le 20 Août, se répand déja imprimée ici; elle roule spécialement sur le différend de cet auteur avec le Libraire Pankouke, & sur l'injustice qu'il prétend éprouver de ce dernier, autorisé par un simple ordre de M. de Vergennes.

11 *Septembre*. Le Sr. Noverre a excité la jalousie du Sieur Gardel, qui avoit de grandes prétentions à la place de Maître de Ballets du théâtre lyrique; il en a résulté beaucoup de pasquinades contre ce dernier, qui devient la risée public.

12 *Septembre*. Il n'est, sans doute, pas étonnant de voir, comme il arrive tous les jours, de jeunes époux unis seulement par les liens de l'intérêt, par les convenances de leur état, par des vues de fortune & d'ambition, se dégoûter bientôt reciproquement, se reprocher mutuellement d'avoir été trompés, se détester, en un mot, en venir au moyen violent d'une sépara-

tion en justice; mais qu'un homme mûr, un Philosophe, un Chef de Secte, prêchant sans cesse la vertu, l'honneur, l'humanité, la bienfaisance, qu'un Dévot, ayant toujours l'Ecriture Sainte à la bouche, ne parlant que d'Enfer & de Paradis, force une femme après quarante-trois ans de mariage à faire enfin retentir les tribunaux de ses gémissemens, à dévoiler la conduite scandaleuse, dissipatrice, barbare, tyrannique de ce grave personnage, il étoit réservé à nos jours de présenter une pareille scene & c'est au Marquis de Mirabeau d'en être le héros.

Les reproches de sa femme (Vassan en son nom) sont articulés dans un Mémoire très recherché à cause du personnage : elle prétend que ce coryphée des Economistes lui a communiqué deux fois une maladie honteuse, qui ne provient pas d'un *produit net*, qu'il lui a présenté successivement trois objets scandaleux de ses débauches & l'a forcée de vivre avec eux, que depuis quatorze ans il l'a obligée de quitter sa maison, de mener une vie errante & fugitive, qu'il la tient au fond du Limousin, par Lettre de cachet, éloignée de ses proches, sans alimens, sans secours, tandis qu'il jouit paisiblement de 50,000 livres de rentes qu'elle lui a apportées, dont il a cependant dissipé une grande partie & dont il veut avoir la faculté de manger le reste.

13 *Septembre* 1776. Le Colysée s'est distingué cette année par des feux d'artifice char-

mans & parfaitement bien exécutés. Un M. Duchesne, qui est à la tête de cette direction, annonce beaucoup de goût & d'intelligence. Mercredi 11 il y a eu l'attaque d'un Fort par deux Felouques, ce qui a produit un fort joli coup-d'œil : les mouvemens militaires, consistans en Bombes, Boulets, &c. ont été faits avec beaucoup de célérité ; un feu continuellement roulant de la part des assiégés & des assiégans, n'a laissé rien à desirer, & le combat n'a fini que par la fin de l'explosion.

La mal-adresse d'un allumeur a pensé produire un incendie plus réel & plus funeste : le feu avoit déja pris aux guirlandes dans le Grand Sallon, & toute la décoration étant de matieres très combustibles, sans la célérité & la vigilance des Pompiers, le bâtiment auroit été brûlé en entier.

13 *Septembre* 1776. On sait aujourd'hui que la cause de la nouvelle fortune du Sr. de Beaumarchais est le goût qu'a pris pour lui M. le Comte de Maurepas, qu'il a amusé par ses sarcasmes : ce Ministre l'aime singulierement.

13 *Septembre*. M. le Comte de la Billarderie d'Angiviller, Directeur & Ordonnateur général des bâtimens, &c. a un goût particulier pour les gazons : il en a fait mettre devant le Louvre, sur l'esplanade entre ce palais & le cloître de St. Germain l'Auxerois : il en a fait garnir la place de Louis XV, & en veut couvrir aussi l'intérieur de la cour du Louvre. Un quarré

est déja formé en face de la salle où l'Académie Françoise tient ses assemblées. Un mauvais plaisant a fait à cette occasion le quatrain suivant :

Des favoris de la Muse Françoise
D'Angiviller a le sort assuré :
Devant leur porte il a fait croître un pré
Pour que chacun y pût paître à son aise.

14 *Septembre* 1776. Le Sr. Pic est le premier danseur du théâtre de Naples, venu dans ce pays-ci par congé pour y acquérir le goût François ; il a été invité par les coryphées de la danse de se montrer sur le théâtre de l'Opéra. On a fait une entrée pour lui dans *Alceste* & une autre dans *l'Union de l'Amour & des Arts*. Il a enlevé tous les suffrages : on le regarde pourtant comme plus fort dans la danse noble & du terre à terre que dans la danse haute & de *saltation*. Il n'est pas si grand que Vestris, mais infiniment plus jeune ; n'ayant pas trente ans, & par conséquent il a les mouvemens plus doux, plus souples, plus moëlleux. C'est un éleve du Sr. Noverre, ce qui lui a valu plus de faveur encore.

Hier la Reine est venue pour le voir & en a été extrêmement satisfaite. On auroit voulu le conserver ici, mais il n'y a pas moyen d'y songer, puisqu'il gagne 30,000 livres à Naples.

14 *Septembre* 1776. Comme les courses de chevaux vont recommencer le mois prochain,

M. le Comte d'Artois, M. le Duc de Chartres, M. le Duc de Lauzun & autres Seigneurs font dresser des chevaux pour triompher par leurs postillons ou *Jacquets*. Il y a déja des paris fort gros assis sur tel ou tel coursier.

14 *Septembre*. M. Bourdon Desplanches est toujours à la Bastille. Son grand grief aujourd'hui, dit-on, est de s'obstiner à ne pas vouloir nommer l'Imprimeur dont il s'est servi & l'on ne peut qu'applaudir à sa délicatesse.

15 *Septembre*. M. le Chevalier Gluck, qui avoit été extrêmement sensible au mépris affecté que les jaloux témoignoient dans les commencemens contre son *Alceste*, est bien dédommagé aujourd'hui par l'empressement général & soutenu à s'y rendre. Il étoit hier à la trente-huitieme Représentation. Jamais musicien n'a produit autant d'argent au théâtre Lyrique. L'*Iphigénie* & l'*Orphée* de celui-ci ont déja rendu 334,000 livres, recette inouïe.

Il est vrai que *l'Union de l'Amour & des Arts* semble partager le triomphe d'*Alceste*. On joue concurremment ce Ballet & il se soutient aussi.

Hier, quoique S. M. vînt pour la premiere fois au Spectacle depuis sa maladie, elle n'a pas reçu les applaudissemens qu'elle avoit droit d'attendre.

15 *Septembre* 1776. Les Italiens annoncent pour demain *le Duel Comique*, Opéra Bouffon

en deux actes mêlés d'ariettes, imitées de l'Italien du Sr. Paesielli.

15 *Septembre*. L'anecdote la plus curieuse du Mémoire de Madame la Marquise de Mirabeau contre son mari, c'est qu'elle lui conteste ses productions. Elle prétend que son *Ami des hommes* n'est qu'une amplification du manuscrit d'un Anglois, décédé il y a quarante ans, sur la Population, confié à ce Philosophe & qu'il a commenté à sa maniere & dans son style; ce qu'il est aisé de distinguer. Quant à la *Théorie de l'impôt*, elle confirme le bruit général qui l'attribue au feu Docteur Quesnay. Le premier ouvrage avoit paru en 1757, & la sensation qu'il produisit, se manisfesta par le vœu public qui portoit l'auteur à la place de Sous-gouverneur des Enfans de France. Il faut voir comment dans une Lettre du 25 Juin de la même année, il se glorifie de ce bruit. Quoique le second lui eût mérité une détention à Vincennes en 1761, il en tire encore vanité; ayant recouvré sa liberté, à condition d'aller dans sa terre près Nemours, suivant une Lettre il goûte le doux plaisir, que non seulement tout Egreville, mais encore tout Nemours étoit en haie double & triple, aux fenêtres, sur les étaux & partout pour le voir passer. Enfin la Marquise lui ayant obtenu la faculté de revenir à Paris, dans une Lettre du 17 Février 1761, il se plaint d'y être arrivé au milieu de trop d'empressement.

Les citations de Lettres originales de cet écrivain égaient ce Mémoire, fort mal fait en général, sans méthode, sans ordre & sans style: il est bien dommage qu'un meilleur orateur n'ait pas eu cette tâche à remplir. La cause prêtoit infiniment aux sarcasmes.

15 *Septembre* 1776. Le Sr. le Kain revenu de Ferney a rapporté que Madame Denis n'étoit point partie & étoit retenue par une incommodité qui avoit retardé son voyage de Paris. Du reste, cet acteur a reparu hier dans *Andromaque* devant la Reine avec tout le succès ordinaire.

16 *Septembre*. Le Sr. Noverre annonce un Ballet de sa composition pour le 1er. Octobre. Ce Ballet n'est pas nouveau en Europe, puisqu'il a été déja exécuté en pays étranger; mais il n'est point connu à Paris & l'on espere qu'il y produira une grande sensation. Le sujet est *Alexandre rendant à Apelles sa maîtresse.*

16 *Septembre*. A la suite du *Commentaire historique sur les Oeuvres de l'Auteur de la Henriade*, on a imprimé des Lettres à différens particuliers, dont quelques-unes connues, d'autres plus récentes: on remarque que dans une entr'autres il s'explique ouvertement sur le *Siege de Calais*: „ le *Siege de Calais*, dit-il, „ qui n'est plus admiré qu'à Calais." Dans une autre, il détruit le préjugé de ceux qui attribuoient à Ganganelli les Lettres données sous

le nom de ce Pape. En général, elles sont fort superficielles & ne contiennent que de ses rabâcheries ordinaires.

17 *Septembre* 1776. Malgré les premieres critiques, la Foire St. Ovide est très fréquentée cette année; le rapprochement des boutiques dans un cercle moins vaste, donne plus de gaîté au lieu & l'anime davantage par une circulation plus rapide. D'ailleurs, la promenade des Champs Elysées devenus très beaux, qui commence à attirer le public, y jette beaucoup de monde au retour. L'espoir d'y voir la Reine qui est venue plusieurs fois au Spectacle à Paris, depuis sa convalescence & surtout à la Comédie Françoise, ne contribue pas peu à exciter les curieux & à augmenter la foule.

17 *Septembre*. La Lettre de Me. Linguet au Roi est encore rare, mais ceux qui l'ont lue y trouvent des choses si hardies, des inculpations si graves & si directes contre le Ministere actuel, qu'on doute que cet Ex-Avocat, cet Ex-Journaliste, cet Ex-François, ose reparoître ici dans ce moment. Bien des gens ont cru que la Lettre qu'il rapporte de M. le Comte de Vergennes au Libraire Pankouke, étoit supposée de la part du plaignant, dont la bonne foi est très suspecte. Cette Lettre en effet est peu ministérielle; elle est écrite avec tant de cordialité, d'affection, de politesse & de considération, qu'elle sort absolument du protocole

ordinaire. On explique cela en disant que M. de Vergennes l'a écrite lui-même, d'abondance de cœur. Autre sujet d'étonnement, qui est un nouveau problême à résoudre.

Quoi qu'il en soit, la seule ressource actuelle de Me. Linguet est dans la Reine, qui a eu la bonté de solliciter le Roi en faveur de cet exilé volontaire, qui n'a pas dissimulé que ce satyrique l'amusoit; & qu'après tout, pourvu qu'il ne s'égayât pas sur des personnages du premier ordre, tels que leurs Majestés, cela étoit égal. On ajoute que le Roi a fait sentir à son auguste Compagne que cela ne suffisoit pas, & que tout particulier avoit droit à la protection des Loix pour un bien aussi précieux que la réputation, ou l'honneur, ce qui est la même chose.

18 *Septembre* 1776. Avant-hier a eu lieu la premiere Représentation *du Duel Comique*; elle a été précédée du *Mariage d'Arlequin*. Le retour de Carlin, qu'une maladie grave avoit obligé de quitter le théâtre & qu'on desespéroit de revoir, a produit une sensation très flatteuse pour cet acteur aimé du public. Quoiqu'il ne soit plus gueres d'âge à jouer un pareil rôle, qu'il soit devenu épais & matériel en apparence, il a encore de la souplesse & de la légereté dans ses mouvemens, qui font disparoître sa corpulence. Avant la seconde piece il est venu faire un petit compliment, pareil à celui qu'il fit l'année derniere, lorsqu'on mit *la Colonie*

au théâtre. Le résultat a été, comme la derniere fois, de demander l'indulgence du Parterre pour la piece en faveur de la musique. La traduction de la premiere très mauvaise est de M. Moline. Quant à la seconde, elle a eu le succès qu'on devoit en attendre.

19 *Septembre* 1776. L'affaire du Sr. Mercier contre les Comédiens évoquée au Conseil & restant au croc, ainsi qu'ils en avoient menacé cet auteur, n'a fait qu'accroître l'insolence des histrions envers lui. Il a imaginé de prendre une autre tournure pour mettre de nouveau en cause ses adversaires. Il faut se rappeller le refus qu'ils lui ont fait l'année passée de lui conserver ses entrées. Il a pris tous les arrangemens nécessaires pour constater un second refus; il s'est présenté alors & les a réclamées une seconde fois, & sur un autre refus il les a fait assigner au Châtelet, où ils ont été condamnés par défaut & à 2000 écus de dommages & intérêts envers l'auteur. Mais les Comédiens ont eu recours à leurs Protecteurs & les Gentilshommes de la chambre ont fait évoquer au Conseil cet autre procès, comme incident & annexé au premier. Le Sr. Mercier en a du moins occasion de faire une nouvelle Requête au Roi, où il pourra s'escrimer encore contre ses adversaires & les tourner en ridicule; mais ils sont accoutumés à tout cela.

20 *Septembre*. Le jour ordinaire de la fête de Saint Clou, le tems n'ayant pas permis au pu-

blic de se rendre en ce lieu, elle a été remise au dimanche 15; quoique le tems ne fût pas bien favorable, il s'y est trouvé une foule immense. La Reine y est venue & s'y est promenée en carosse; mais ce qui a excité la curiosité & l'intérêt des Spectateurs, ç'a été de voir Madame la Duchesse de Chartres conduite par son auguste époux, lui servant de cocher: on a admiré les graces & la dextérité de cet illustre *Automedon*; & il paroît conduire un char autant ou avec plus d'habileté qu'un vaisseau; sans doute quand S. A. sera plus initiée dans la Marine, elle n'aura pas moins de talent dans cet autre art.

20 *Septembre* 1776. Le Sr. le Fuel de Mericourt est désolé par son nouveau Censeur. Celui-ci, vendu absolument aux Comédiens, lui sabre impitoyablement des cahiers entiers de ses feuilles; ensorte qu'un numéro a manqué, l'impitoyable Aristarque en ayant rayé plus des trois quarts.

21 *Septembre*. On a oublié de consigner ici le couplet adressé à la Reine, le jour qu'elle honora le Colysée de sa présence; quelque médiocre, quelque plat même qu'il soit, comme il fait époque, on va le rapporter. Il faut se rappeller que c'est le 14 Août que s'est passé cet événement. Le Sr. Duchesne, chargé de la Régie du Spectacle dont il s'agit, profita du court intervalle qui lui restoit depuis le mo-

ment où il fut instruit du projet de S. M. venue ce jour-là à la premiere représentation de *Coriolan*, jusqu'à celui de son arrivée pour ordonner des additions au feu d'artifice déja disposé. L'humidité empêcha que ce feu n'eut tout le succès desiré; la Reine parut satisfaite cependant des effets d'une cascade de feu Chinois & du dernier coup de feu représentant le *Temple de Mars*.

La Reine, après le feu ayant repassé dans la Rotonde, prit le divertissement de voir danser les petits enfans, éleves du Sr. Jolly, Maître des Ballets du Colysée. Ces enfans alors se groupperent en attitudes galantes & s'avancerent avec des guirlandes de fleurs qu'ils poserent aux pieds de S. M. La Demoiselle Jolly lui présenta une couronne de myrthe & de roses & chanta le couplet suivant, sur l'air : *Je sens pour l'aimable Lisette.*

D'un peu d'encens que l'amour donne
Quelquefois les dieux sont flattés :
Osons offrir cette couronne,
Tribut de nos cœurs enchantés.
Qu'avec plaisir on rend hommage
A la beauté,
Qui joint à ce doux avantage
La bonté.

21 *Septembre* 1776. L'Opéra Bouffon intitulé le *Duel Comique* est de beaucoup trop long. Quant au poëme, il est chargé d'une multitude

d'incidens qui le rendent fort compliqué; ce qu'il faut éviter furtout dans une bagatelle de cette efpece. Enfin il eft rempli de mauvaifes plaifanteries & même de détails plats & miférables, particulierement au fecond acte: il a donc fallu une mufique de la plus grande beauté pour empêcher qu'on ne s'y ennuyât & qu'on ne fiflât cette malheureufe farce. On a rendu juftice à celle de *Paeziello*; elle a été trouvée riche, harmonieufe, variée & pleine d'expreffion. On pourroit, fans voir ni entendre la fcene, diftinguer chaque acteur au caractere de fon chant; tant les convenances muficales y font bien obfervées, & le génie du rôle parfaitement faifi. C'eft la Dlle. Colombe, diftinguée par fon art pour chanter l'Italien, qui brille & excelle dans cette nouveauté, qui doit avoir autant de fuccès que *la Colonie*, fi l'on lui rend juftice.

22 *Septembre* 1776. C'eft Me. Coqueley de Chauffepierre, Avocat au Parlement, le Chef du Confeil des Comédiens, qui a été nommé pour fuccéder au Sr. Crebillon dans la place de Cenfeur du *Journal des théâtres* du Sr. le Fuel de Mericourt. Celui-ci crie comme un démon contre cette injuftice, puisque c'eft le mettre entre les mains d'un juge foudoyé par les hiftrions & néceffairement fa partie: c'eft ce qui fe manifefte dans les derniers numéro & furtout dans celui du 15 de ce mois, tellement charpenté par M. Coqueley qu'on n'a pu le faire paroître encore.

23 *Septembre* 1776. M. Perronnet, premier Ingénieur des Ponts & Chauffées, a fait imprimer son Mémoire lu à l'Académie des Sciences sur les moyens de conduire à Paris une partie de l'eau des rivieres de l'Yvette & de Bievre. Il y démontroit que cette acquisition produiroit plus de 2000 pouces cubes d'eau, qui arrivant par l'Estrapade, le quartier le plus élevé de Paris, se distribueroient de-là facilement dans toute cette capitale & même dans les maisons particulieres. Il est bien étonnant que le Ministere, occupé depuis longtems de cet objet important, n'y ait pas encore pourvu, malgré un Arrêt du Conseil rendu à cet effet, il y a plus de huit ans. Pour rendre l'exécution du plan proposé moins dispendieuse, ne pourroit-on pas y employer les troupes?

23 *Septembre*. M. le Camus de Neville, qui est aujourd'hui à la tête de la Librairie sous M. le Garde des Sceaux, exerce dans cette partie un despotisme qu'on n'auroit pas présumé d'un excellent Patriote comme lui. Il a imaginé de ne plus laisser un Auteur communiquer avec le Censeur de son ouvrage, il ne veut pas même qu'il le connoisse; il se fait remettre le manuscrit & l'envoye personnellement à celui qu'il choisit pour l'examiner, lequel le lui remet de même. Cette méthode, bonne dans certains cas, où un Censeur a besoin de l'incognito pour se livrer plus librement à ses fonctions, est mau-

vaiſe en général, par les longueurs qu'elle entraîne, l'auteur pouvant lever beaucoup de difficultés en conférant de vive voix avec ſon Ariſtarque, ce qui eſt presque impoſſible par écrit & doit faire perdre tout au moins beaucoup de tems.

24 *Septembre* 1776. Les entrepreneurs de la Gazette Françoiſe établie à Londres ſous le nom de *Courier de l'Europe*, dont quelques Numéro ont fait tant de bruit ici par les injures qu'ils contenoient contre notre Miniſtere, ont député pour s'aboucher avec M. de Vergennes & faire lever les proscriptions de leur feuille. Ils rejettent ces impertinences ſur le Sr. Morande & promettent de ſe renfermer dans les bornes de l'honnêteté des autres gazettes étrangeres introduites dans ce pays-ci; c'eſt un des fameux Suttons qui eſt chargé des conférences & qui a, dit-on, eſpoir de réuſſir; ſi cela arrive, cette gazette aura dans les commencemens une réuſſite prodigieuſe par la premiere exploſion qu'elle a faite, & qui a irrité la curioſité générale.

25 *Septembre.* Un faiſeur de projets vient de diſtribuer un programme ſur un moyen qu'il propoſe pour une diſtribution générale d'eau pure dans Paris. Sans combattre ouvertement les idées de M. de Parcieux à cet égard, il propoſe d'établir une machine ſur un pont de pierre à bâtir vis-à-vis les nouveaux Boulevards en

face de l'Arsenal. Au moyen de cette machine, mue par le courant de la riviere même, il prétend élever des réservoirs d'eau qu'il distribuera dans tout Paris, & dédommager la ville de toutes les avances qu'elle fera par la vente des pouces & lignes d'eau aux particuliers qui voudront en avoir dans leurs maisons. Il est étonnant qu'on s'occupe si peu d'une matiere aussi importante pour la santé des citoyens, la salubrité de l'air & la propreté de la Capitale.

25 *Septembre* 1776. La Reine, Madame & Madame la Comtesse d'Artois sont venues vendredi à la représentation de l'*Union de l'Amour & des Arts.* Il y avoit ce jour-là autant de monde qu'à la premiere. Ce qui diminue un peu le triomphe des partisans d'*Alceste.* Cette musique étant d'un genre tout opposé à celui de l'Opéra du Chevalier Gluck, il s'ensuivroit que la foule se porte actuellement à ce Spectacle par cette mode qui regne si impérieusement sur les François.

26 *Septembre.* M. Bourdon Desplanches est sorti de la Bastille le jeudi 19, & vraisemblablement on s'est lassé de le tenir captif pour arracher son secret sur l'imprimeur de ses œuvres.

27 *Septembre.* Le Sr. de Beaumarchais développe ses vastes projets de fortune, il a pris un très grand hôtel rue du Temple, il monte ses bureaux & établit une maison de commerce

considérable; il a beaucoup de fonds à sa disposition.

28 *Septembre* 1776. Extrait d'une Lettre de Ferney du 15 Septembre.... Pour vous donner une idée de la galanterie du Philosophe de ce lieu, voici un impromptu qu'il a fait il y a quelque tems, en faveur d'une Madame Poura, femme d'un Banquier de Lyon, qui, sans être jolie, a des yeux très lascifs & propres à réveiller le vieillard le plus engourdi. Vous vous rappellez l'avanture de Mlle. Chau ***, cette sœur d'un Professeur de Geneve, qui lui procura un évanouissement délicieux, où il pensa rester: il ne s'agit pas ici de quelque chose d'aussi fort, mais d'un pur jeu d'esprit, où le cœur cependant pouvoit avoir quelque part. Madame Poura folâtroit avec M. de Voltaire, lui disoit des choses agréables & entr'autres combien elle s'intéressoit à sa santé, lui ajoutant impérieusement qu'il falloit qu'il se conservât. Le poëte octogénaire lui répondit sur le champ avec une ingénieuse vivacité:

Vous voulez arrêter mon ame fugitive,
Ah! Madame, je le crois bien;
De tout ce qu'on possede on ne veut perdre rien,
On veut que son Esclave vive.

29 *Septembre*. Les deux Compagnies des Vivres du Nord & du Midi se disposoient effectivement à attaquer l'abbé Beaudeau & son aco-

lyte M. de Saint Leu, comme les ayant diffamées respectivement dans leurs écrits ; ils avoient même fait imprimer un Mémoire à consulter dans le goût de celui de la Caisse de Poissy ; il étoit suivi d'une Consultation du 19 Juillet, signée de Me. Courtin, leur Avocat, & de plusieurs autres célebres Jurisconsultes. Assignation donnée en conséquence à chacun de ces deux Messieurs : mais l'exil infligé à l'un d'eux a arrêté la procédure, & l'on regarde cette tournure du Ministere comme un moyen pris pour empêcher les suites d'une plaidoirie dont les tribunaux alloient retentir & qui n'auroit pu que révéler au grand jour beaucoup de turpitudes dans lesquelles le gouvernement auroit été compromis. Il y a apparence que c'est par le même égard pour les volontés de la cour que le Mémoire en question, quoique imprimé, n'a pas été fort répandu & est resté entre les mains des intéressés.

30 *Septembre* 1776. L'Académie Royale de musique donne demain la premiere représentation d'*Euthyme & Lyris*, Ballet héroïque en un acte.

L'Acte d'*Arueris*, du Ballet des *Fêtes de l'Hymen & de l'Amour*, & *Apelles* & *Campaspe*, Ballet pantomime du Sr. Noverre.

1 *Octobre* 1776. Il paroît deux gros volumes in 8°. intitulés *Principes de la Législation universelle*. Ce livre est dédié au Duc Regnant de Saxe-Weimar & Eisenach, sans nom d'au-

teur ; par modeſtie ſans doute, car il eſt compoſé avec beaucoup de ſageſſe, de modération & d'égards pour les Souverains actuels. Il eſt très profond & traite ſucceſſivement des rapports de l'homme avec la nature, des rapports de l'homme avec la ſociété, de la propriété & de ſa liberté, des biens & des richeſſes, de la ſubordination dans la ſociété, de l'autorité ſouveraine, des forces de la ſociété, des rapports d'une ſociété avec les autres ſociétés, de l'inſtruction nationale, du bonheur de la ſociété, des loix poſitives. On voit par l'étendue de ces objets que le politique a généraliſé ſes principes, & voulu ſurpaſſer tous ſes dévanciers dans la carriere par un génie vaſte comme ſon plan. En effet, il ne dit rien de neuf, mais il embraſſe plus de choſes & les traite en grand : il eſt plus conſolant que la plupart de ſes confreres ; il trouve, comme M. le Chevalier de Chatellux, qu'on a fait quelques pas vers la félicité publique, & il eſpere qu'un jour on parviendra à perfectionner ce grand ouvrage, autant qu'il eſt poſſible ; il prévoit une choſe qui doit contribuer beaucoup à l'avancer, c'eſt que les Potentats reviendront de guerroyer & réformeront leurs armées trop nombreuſes, devenues inutiles. Il inſiſte beaucoup pour la liberté de la preſſe, puisque c'eſt aux écrivains de ſa claſſe qu'on doit les progrès de la raiſon humaine, & que ce ſont les Philoſophes aujourd'hui qui in-

fluent singulierement dans la conduite des Etats. Si celui-ci s'égare dans ses riantes chimeres, au moins annonce-t-il un bon citoyen, ou plutôt un excellent Philantrope. C'est, en outre, un auteur clair, méthodique, précis dans sa diffusion même : son style est noble, pur, correct & facile ; & l'on peut lire avec fruit son traité solide & lumineux à bien des égards.

2 *Octobre* 1776. La charge d'Historiographe de l'Ordre du Saint Esprit qu'avoit M. Poullain de St. Foix qui vient de mourir, est réunie à celle de Généalogiste en la personne du Sr. Cherin. Avant la levée des scellés mis chez le défunt, il est venu un ordre de la cour de ne point lever les dits scellés qu'en présence du successeur, afin qu'il pût retirer tous les papiers relatifs à ses nouvelles fonctions ; mais il ne s'en est trouvé aucun qu'il ait pu réclamer, ni même le moindre vestige d'aucun autre travail. La gouvernante de M. de Saint-Foix, interrogée à cet égard, a répondu avoir brûlé par ordre de son maître environ deux fois plein son tablier de papiers, mais ne paroissant être que des missives qu'il avoit reçues : ainsi les éditeurs de cet écrivain ne pourront rien donner de lui comme œuvres posthumes.

3 *Octobre*. Le poëme du nouvel acte d'*Euthyme & Lyris* est d'un M. Boutellier, auteur qui a donné beaucoup d'ouvrages sur des théâtres de société & aux Boulevards ; la Musique est d'un M. Desormeri, peu connu aussi. L'un &

l'autre n'ont eu aucun succès, malgré Mlle. Arnoux qui y a joué & a été huée du public, mécontent d'elle depuis ses cabales contre la tragédie d'*Alceste*.

Arueris ou *les Isies*, dont les paroles sont de Cahuzac & la musique de Rameau, n'a gueres fait plus de sensation.

Le Ballet Pantomime du Sr. Noverre, intitulé *Apelles & Campaspe*, ou *la Générosité d'Alexandre*, a heureusement dédommagé de tout le Spectacle Lyrique. La musique, du Sr. Rodolphe, Ordinaire du Roi, s'est mariée à merveille avec cette savante Choréographie. La Reine, qui a honoré cette premiere représentation de sa présence, avec Madame, la Comtesse d'Artois, Monsieur & le Comte d'Artois, n'a paru s'amuser qu'à ce Ballet & l'a goûté infiniment. Il faut convenir cependant qu'il ne vaut pas celui de *Médée & Jason*.

4 *Octobre* 1776. *La Morale Universelle, ou les devoirs de l'homme fondés sur la nature*, est un autre livre qu'on peut regarder, comme le pendant des *Principes de la Législation universelle*, ou comme devant le précéder. Il mérite d'être discuté & approfondi pour en rendre un compte plus particulier.

5 *Octobre*. Comme beaucoup de gens n'avoient rien compris à l'acte d'*Euthyme & Lyris*, noms très ignorés, M. Boutellier a publié l'avertissement suivant : „ Lybas étoit de l'armée „ d'Ulysse ; la flotte de ce Prince ayant été

„ jettée par une tempête sur les côtes d'Italie,
„ Lybas insulta une jeune fille de Témesse,
„ que les habitans de cette ville vengerent en
„ tuant le Grec. Mais bientôt les Témessiens
„ furent affligés de tant de maux qu'ils pen-
„ soient à abandonner leur ville, quand l'oracle
„ d'Apollon leur conseilla d'appaiser les mânes
„ de Lybas, en lui faisant bâtir un temple,
„ & en lui sacrifiant tous les ans une jeune
„ fille. Ils obéirent à l'oracle, & Témesse n'é-
„ prouva plus de calamités.

„ Quelques années après, un brave Athle-
„ te, nommé Euthyme, s'étant trouvé à Té-
„ messe, dans le tems qu'on alloit faire le sa-
„ crifice annuel d'une jeune fille, entreprit de
„ la délivrer, & *de combattre le Génie de Ly-*
„ *bas. Le Spectre parut, en vint aux mains*
„ *avec l'Athlete, fut vaincu, & de rage alla*
„ *se précipiter dans la mer.* Les Témessiens
„ rendirent de grands honneurs à Euthyme,
„ lequel épousa la jeune fille qui devoit être
„ immolée."

On voit par cet exposé que le sujet n'offre qu'un fond trivial & rebattu en vingt opéra; le poëte n'y a point ajouté du sien & ne l'a pas relevé par quelque accessoire heureux. Quant à la musique elle n'a rien de plus original; elle est pleine de lieux communs, médiocre & sans expression: ce qu'on y trouve de mieux ce sont quelques airs de Ballet assez agréables.

Aujourd'hui, que la présence de la Reine n'in-

timidoit pas le parterre ; les partisans du Chevalier Gluck y sont venus en foule & ont complettement hué Mlle. Arnoux, qu'ils avoient ménagée la premiere fois ; aussi a-t-elle très mal chanté : on ne croit pas qu'elle ose se reproduire aux yeux du public & surtout à ses oreilles, & peut-être même cette humiliation sera-t-elle l'époquend'une retraite absolue, à laquelle son organe affoibli auroit dû la déterminer plutôt.

6 *Octobre* 1776. *Arueris* faisant la seconde Entrée du nouveau Spectacle Lyrique, se ressent du tems où cet Acte a été composé. On sait que c'est dans les jours les plus brillans de ses auteurs ; il s'appelle autrement *les Isies* ou *Isiennes*. C'étoient des fêtes célebres instituées en l'honneur de la Déesse Isis, que les Egyptiens honoroient comme la Déesse universelle. Ces fêtes étoient un mystere impénétrable ; ce qui a donné lieu aux historiens d'en parler peu avantageusement. Quoi qu'il en soit, le poëte prétend que dans son institution elles étoient fort simples & fort honnêtes. Il faut savoir qu'*Arueris*, personnage généralement peu connu aussi, étoit chez les Egyptiens le Dieu des Arts & fils de celle à laquelle étoient consacrées les fêtes en question : elles consistoient dans un concours de talens pour obtenir le prix. Le Sr. le Gros a occasion de développer toute la beauté de son organe dans cette musique forte, harmonieuse, pleine de

choses agréables & parfaitements analogues au sujet. Mais le goût est tellement changé, que Rameau même est peu couru des modernes harmoniphiles.

7 *Octobre* 1776. M. Noverre a fait imprimer un programme très détaillé de son nouveau Ballet Pantomime: il est dédié à la Reine, dont il célebre l'auguste protection envers les talens & envers lui. Il est divisé en deux actes; tout le monde connoît le sujet: „ Alexandre ayant or-„ donné à Apelles de faire le portrait d'une de „ ses favorites nommée Campaspe, Apelles „ frappé de la beauté de son modele, en de-„ vient amoureux: Campaspe partage son „ amour; Alexandre s'en apperçoit, fait le sa-„ crifice de sa passion & unit les deux amans."

Dans le premier acte, le lieu de la scene est l'attelier d'Apelles, terminé dans le fond par une galerie de tableaux. Il est divisé en cinq scenes. *Premiere scene.* Apelles est occupé à finir le portrait d'Alexandre. *Seconde scene.* Le Prince vient le voir, il en est enchanté & se propose de faire peindre par Apelles Campaspe, qui l'accompagne voilée; il en découvre les beautés au peintre frappé d'admiration. *Troisieme scene.* Roxane jalouse arrive & témoigne toute la rage dont elle est agitée. Alexandre l'oblige de sortir avec lui, & laisse Campaspe. *Quatrieme scene.* Le peintre troublé par sa passion essaye envain de peindre cette Beauté; il la met successivement en Pallas, en

Diane, en Flore, en Vénus; le pinceau lui échappe toujours: il avoue sa passion à Campaspe, qui y répond & préfere la liberté à la grandeur. Roxane, toujours agitée par sa jalousie, revient, est témoin de la déclaration & se propose de se venger en faisant part de cette découverte au Roi. *Cinquieme scene.* Alexandre revient, témoigne à ces perfides toute son indignation; enfin la générosité l'emporte, il leur pardonne & veut les unir.

La scene change au second acte. Le théâtre représente le palais d'Alexandre: dans le fond paroît un trône élevé sur plusieurs marches. Le Roi fait présenter la coupe nuptiale aux deux époux, préside à leur hymen, puis donne la main à Roxane & l'éleve au trône. Le couronnement est terminé par une danse générale, dont est Alexandre.

7 *Octobre* 1776. Pour préluder aux fameuses courses de Fontainebleau, il y en a eu une vendredi à la plaine des Sablons entre les rivaux ordinaires; c'est M. le Duc de Lauzun qui a gagné.

8 *Octobre.* Me. Caillard, Avocat, vient de mourir: c'étoit un des plus fameux de l'Ordre, non à raison de son éloquence, car il n'en avoit aucune, mais de son intelligence des affaires, de sa facilité & de sa méthode. Il étoit uniquement occupé de son métier, & ses confreres l'appelloient *un moule à causes*, pour exprimer la multitude qu'il en avoit & expédioit. Sa

passion pour l'or lui avoit fait lâcher pied dans la derniere révolution, & c'étoit un des quatre *mendians*; ce qui l'avoit mis mal avec l'Ordre & lui a fait essuyer nombre de mortifications depuis le retour du Parlement. Linguet lui en vouloit aussi beaucoup & l'a tympanisé dans ses diatribes. Tout cela lui a causé un fond de chagrin qui l'a fait périr vraisemblablement à la fleur de l'âge.

8 *Octobre 1776. Lettre d'un Ecclésiastique sur le gouvernement du Diocese d'Auxerre, depuis que M. de Cicé en est Evêque.* Tel est le titre d'une nouvelle brochure qui excite la curiosité des amateurs de libelles & ne la satisfait pas. C'est une rapsodie, une compilation d'anecdotes obscures insérées dans la Gazette Ecclésiastique, ne roulant que sur des détails minutieux & relatifs aux persécutions du Prélat contre des Prêtres très fameux parmi la cabale Jansénienne & inconnus du reste du public. Il n'y a rien qui ait trait aux points d'administration religieuse, dont M. de Cicé a été chargé dans son Ordre, non plus qu'au rôle qu'il a joué dans la révolution de la Magistrature & dans les troubles arrivés parmi celle d'Auxerre. Il est vrai que cette premiere partie semble en annoncer une seconde. Du reste, le caractere patelin & hypocrite de ce Tartuffe mîtré est bien peint.

9 *Octobre.* On parle beaucoup de la fête de Brunoy: en général les Parisiens n'en font pas

contens, à raiſon de la diſette des comeſtibles & des rafraîchiſſemens, du peu d'ordre, & de pluſieurs parties qui ont manqué, comme le Bal. Le principal objet étoit de plaire à la Reine par des ſpectacles allégoriques propres à rappeller ſes vertus. Ils ont été diviſés en cinq actes, entre leſquels un Tournoi en l'honneur de la Belle des Belles eſt ce qu'il y a eu de mieux exécuté. On y a reconnu le génie du Sr. Noverre pour la compoſition, & le Sr. Pic, qui étoit reſté *ad hoc*, y a brillé ſingulierement.

10 *Octobre*, 1776. Le Sr. Coqueley de Chauſſepierre, le nouveau Cenſeur de M. le Fuel de Mericourt, ſert ſi bien les Comédiens aux appointemens deſquels il eſt, que voilà déja deux feuilles du *Journal des Théâtres* arrêtées. On n'a pas même voulu permettre que cet écrivain périodique annonçât la vraie cauſe de ſon retard; il a été obligé de faire inſérer dans les papiers publics que c'étoit pour cauſe de maladie. Les hiſtrions triomphent & ſe flattent que cette tournure priſe de concert avec les ſupérieurs, ſans doute, fera tomber de lui-même le Journal, ſans aucune ſuppreſſion manifeſte.

11 *Octobre*, Le Miniſtre des Affaires Etrangeres eſt venu à bout de vaincre la répugnance de S. M. pour l'introduction de la nouvelle Gazette Anglo-Françoiſe intitulée *Courier de l'Europe*, & la diſtribution doit commencer à Paris au 1er. Novembre prochain. Les rédac-

teurs, suivant l'usage, promettent beaucoup de belles choses, en prétendant que cette Gazette qui se compose depuis quelque tems à Londres, déja connue par le choix & la variété des matieres fournies par des correspondances exactes & puisées dans 53 gazettes qui paroissent toutes les semaines chez eux, deviendra tous les jours plus intéressante par les soins & l'impartialité des éditeurs. Ils ont eu la permission de répandre quantité de *Prospectus* & de les faire afficher partout.

12 *Octobre* 1776. *La Morale universelle* est divisée en trois parties. La premiere embrasse la Théorie de la Morale, & les deux autres la Pratique; c'est-à dire, que l'auteur établit d'abord des définitions simples & expose clairement les Principes de la science des mœurs; qu'ensuite il applique les Principes posés à tous les états de la vie. Telle est l'analyse qu'il donne de son livre; mais, quoiqu'il prétende avoir conçu un Systême nouveau, lié comme il n'en a pas paru, on peut assurer qu'il ne dit rien de neuf, que ses définitions ne sont pas toujours exactes & que conséquemment le reste s'écroule. En général, cette science se réduit à quelques axiômes si connus, si profondément gravés dans le cœur de l'homme, qu'on ne peut assez s'étonner de voir des ouvrages volumineux sur une pareille matiere. Ce qu'il y a de mieux dans celui-ci, c'est qu'en vue de joindre l'autorité au raisonnement, le Philoso-

phe a enrichi son traité de Pensées remarquables & de Maximes utiles, tirées des Anciens & des Modernes, afin de former une espece de Concordance, capable de fortifier chacun des chaînons de son systême moral. Du reste, l'ouvrage est bien écrit; la marche en est méthodique, &, malgré sa longueur, il n'est point ennuyeux, parce qu'il est divisé en chapitres courts & parsemé de traits historiques, d'anecdotes & de passages qui en empêchent la sécheresse. Le moraliste semble dans le point nécessaire pour traiter son sujet, il n'annonce aucune effervescence d'imagination; ses passions sont calmes, il est sans prévention & sans enthousiasme.

13 *Octobre* 1776. On peut se rappeller les démarches multipliées de Me. Linguet pour obtenir au Conseil la cassation des Arrêts des 4 Février & 29 Mars 1775. Il dressa alors une Requête au Roi pour motiver ses réclamations, écrite avec toute l'énergie dont il est capable. Il y rend compte à sa maniere des faits & gestes de ses adversaires & en tire moyen pour parvenir à son but. Un des principaux griefs qu'on lui imputoit, étoit sa demande d'honoraires à M. le Duc d'Aiguillon, refusés par ce Ministre. Cet article est traité avec la plus grande adresse, & il a eu l'art d'y faire l'insertion des deux lettres qu'il lui avoit écrites alors, & dont il suppose la connoissance nécessaire pour sa justification. Elles sont cruelles

pour le Duc d'Aiguillon, & telles que le suppliant n'auroit eu la liberté de les publier à Paris. Il profite aujourd'hui de son séjour en pays étranger, & n'ayant plus rien à ménager il vient de faire imprimer le tout à Bruxelles, formant un recueil de 134 pages d'impression in 8°. Cet Ecrivain, après avoir souvent protesté de sa soumission au gouvernement, & promis de soumettre tous ses ouvrages à la censure, commence à sentir l'utilité des presses étrangeres & même leur nécessité en bien des cas. Il n'a pas manqué de faire passer la plus grande partie de cette édition en France, pour qui elle est principalement faite.

13 *Octobre* 1776. Le Sr. Noverre a amélioré son Ballet de la *Générosité d'Alexandre*, en le raccourcissant; au surplus, on critique cette maniere de faire le principal du Spectacle de ce qui n'en devroit faire que l'accessoire. Ce n'est point en composant ainsi des Ballets isolés qu'il remplira les intentions des amateurs qui ont applaudi à sa nomination; c'est en perfectionnant notre Choréographie, c'est-à-dire en trouvant l'art d'insérer dans nos Opéra & autres ouvrages lyriques des danses analogues au sujet, faisant partie de l'action, en soutenant, en augmentant l'intérêt, & complettant la magie de ce délicieux Spectacle.

14 *Octobre*. On ne peut assez s'étonner de l'audace & de la bassesse de M. de la Harpe, qui

qui leve enfin le masque & dans un avertissement inséré à la tête de la feuille du 5 Octobre déclare que depuis celle du 25 Juillet il préside à la partie Littéraire du *Journal de Littérature & de Politique*, & qu'il ne travaille plus au *Mercure*; que Me. Linguet depuis cette époque n'y a aucune part, & que c'est enfin M. de Fontanelle qui rédige & rédigeoit par un nouvel arrangement la partie politique quelque tems avant l'abdication du précédent compositeur.

14 *Octobre* 1776. On commence à lâcher sous main dans le public le *Mémoire* annoncé *pour les deux Compagnies des Munitionnaires des vivres des troupes du Roi*. C'est de l'ouvrage intitulé *Eclaircissemens demandés à M. N... sur ses principes Economiques & sur ses projets de Législation au nom des propriétaires fonciers & cultivateurs François*, imprimé d'abord séparément, & transporté ensuite en entier dans les *Ephémérides du Citoyen*, que les accusés tirent le paragraphe calomnieux de M. l'abbé Baudeau, comme les chargeant du crime de monopole. Peu après que ce livre parût, c'est-à-dire le douze Juillet 1775, les Munitionnaires en porterent leurs justes plaintes à M. le Contrôleur Général Turgot, qui leur fit témoigner qu'il desapprouvoit les imputations hasardées par l'Ecrivain: depuis, quoique remerciés, ils ont reçu du Ministre les témoi-

gnages les plus flatteurs de la satisfaction que l'on avoit toujours eu de leurs services.

C'est dans cette circonstance que le même journaliste a inséré dans son quatrieme volume de 1776, un Mémoire de M. de Saint Maurice de Saint Leu, intitulé *Réflexions historiques sur les écoles militaires, si étrangement multipliées dans toute l'Europe, & sur l'édit du Roi portant règlement non seulement sur l'éducation que recevront à l'avenir les Eleves de son Ecole Royale militaire, mais encore touchant l'administration des biens de cet établissement, par M. de Saint Maurice de St. Leu, Colonel au service de Pologne.* On y lit: „ déja l'ame du „ soldat s'éleve, son noble état cessera d'être „ avili par l'affreuse misere: & la moitié de son „ pain, eh! quel pain avoit-il! ne sera plus „ dévorée par des harpies sacrileges."

C'est sur le Mémoire à consulter concernant cette double diffamation, qu'est intervenue la Consultation du 19 Juillet, & que le 24 les Sieurs Abbé Baudeau & Saint Maurice de Saint Leu ont été assignés pour voir dire que les imputations calomnieuses insérées aux susdits écrits seront & demeureront supprimées, que les auteurs seront tenus de les rétracter & de reconnoître par un acte authentique les Munitionnaires des vivres pour gens d'honneur & de probité, incapables de manœuvres & de monopoles, comme aussi d'avoir altéré le pain des trou-

pes dans sa qualité & de l'avoir diminué dans la quantité.

15 *Octobre* 1776. A l'appui du Mémoire de Madame la Marquise de Mirabeau, il paroît un *Mémoire à consulter pour M. le Comte de Mirabeau interdit, contre Messire Victor de Riquetti, Marquis de Mirabeau, son pere & curateur à son interdiction.*

Il est suivi d'une Consultation du 30 Décembre, signée *Beviere*, & d'une autre du 17 du même mois, signée *Grouber* de *Groubental*.

Il est accompagné de pieces justificatives, savoir une premiere Lettre à M. de Malesherbes en date du 27 Février 1776; une seconde Lettre sans date au même; & enfin deux Mémoires à ce Ministre. Toutes ces pieces contiennent des détails importans concernant cet infortuné jeune homme, âgé de 27 ans, & dont cinq lettres de cachet, un mariage & une interdiction remplissent déja le tiers de sa vie romanesque.

16 *Octobre*. L'Ordonnance des coups de plat de sabre a excité l'enthousiasme d'un anonyme, qui a enfanté une piece en vers en forme de *Requête à la Reine*, pour toucher le cœur de S. M. & l'engager à intercéder auprès de son Auguste Epoux, afin qu'il ordonne la révocation de cette peine infamante, ne fût-elle point exécutée, tant qu'elle subsistera dans l'Ordonnance. Cette *Epitre* est écrite en style

noble ; elle eſt pleine de ſentiment, elle a le défaut d'être trop longue, elle n'eſt que manuſcrite, & ne peut gueres paroître imprimée publiquement, tant que M. le Comte de Saint Germain reſtera en place.

16 *Octobre* 1776. Comme le nouvel Acte ne peut ſubſiſter, les Régiſſeurs de l'Opéra, pour ſatisfaire les amateurs de la muſique du Chevalier Gluck, ſe diſpoſent à remettre *Orphée.*

17 *Octobre.* On écrit de Fontainebleau que *Zuma*, tragédie de M. le Fevre, la premiere nouveauté qu'on devoit jouer à la cour, y a été repréſentée en effet le 10, mais ſans ſuccès, & qu'on la regarde comme tombée à plat. Heureuſement pour l'auteur que le public de Paris n'eſt pas toujours d'accord avec celle-là.

18 *Octobre.* Un amateur vient de faire imprimer des *Vues* ſur l'Opéra en 20 pages in 4°: elles contiennent des Obſervations très juſtes ſur ce théâtre, & des idées lumineuſes pour en prévenir la chûte inévitable ſi l'on n'y apporte remede.

18 *Octobre.* Il y a déja eu une courſe de chevaux à Fontainebleau ; elle a eu lieu dans la plaine de Barbau, & M. le Comte d'Artois n'a pas eu l'avantage. Mais ce n'eſt que le 12 Novembre qu'il doit éprouver le fameux cheval masqué qu'on a annoncé depuis quelques mois.

19 *Octobre.* Tout ce qu'on peut inférer du Mémoire de M. le Comte de Mirabeau, mal

digéré; ſans méthode, ſans ordre & abſolument informe, mais combiné avec les autres pieces qui n'ont gueres plus de clarté, c'eſt que ce jeune homme étoit au château de Dijon, enfermé par lettre de cachet, ſous prétexte de le ſouſtraire aux pourſuites de ſes créanciers & à un décret de priſe de corps décerné contre lui; il paroîtroit qu'il a trouvé aujourd'hui le moyen de ſortir de ſa priſon, qu'il écrit d'un lieu ſecret où il s'eſt retiré, & qu'il ne craint ni les griefs articulés par ſon pere, ni les pourſuites de la juſtice; que les diſſipations reprochées à cet enfant ne ſont point auſſi conſidérables que les calcule le Marquis de Mirabeau, qu'elles ont été néceſſitées en grande partie par la parcimonie de ce dernier, par le mariage de ſon fils, & enfin parce que loin d'avoir liquidé ſes dettes, il ne lui paye pas même la penſion ordonnée par la ſentence d'interdiction: quant au procès criminel dont eſt chargé l'interdit, il n'y a été engagé que pour une affaire grave qui intéreſſoit l'honneur de l'une de ſes ſœurs & celui de ſa famille entiere, qu'il ne lui faudroit que la facilité de comparoir & de ſe défendre pour confondre ſes adverſaires: en un mot, le vrai but de cet écrit & autres pieces juſtificatives, eſt de démaſquer encore mieux l'hypocriſie de l'*Ami des Hommes*, de mettre au jour ſon injuſtice, ſa dureté, ſa barbarie envers ſon fils & de prouver qu'il a d'autant plus

de tort de l'accuser d'un dérangement de fortune, que lui-même s'est excessivement dérangé, puisqu'il a mangé plus de 500,000 Livres de biens substitués, & environ 600,000 Livres sur ceux de sa femme, & qu'il doit en outre environ autant.

Il est fâcheux que cette autre cause, non moins intéressante que celle de Madame de Mirabeau, ne soit pas tombée en de meilleurs mains. On n'y trouve pas même le piquant du premier Mémoire par le ridicule résultant nécessairement des citations des lettres du Marquis; celui-ci est triste & sans sel d'un bout à l'autre.

19 *Octobre* 1776. Le goût des courtisans de Fontainebleau paroît extrêmement difficile cette année pour les pieces de théâtre. On a déja vu comment une tragédie nouvelle y est tombée; ils n'ont pas fait plus de grace à une piece des Italiens, ancienne depuis dix-huit ans & jouée toujours à Paris avec succès: c'est *la Soirée des Boulevards* du Sr. Favart. Il est vrai que cet auteur a voulu la rajeunir en y adaptant beaucoup de choses relatives aux circonstances & des fadeurs pour la Reine.

20 *Octobre*. Mlle. Raucoux se montre de nouveau ici. On ignore encore si c'est un retour de tendresse pour sa patrie qui l'y ramene, ou si les comédiens ne pouvant la faire remplacer par la Dlle. Sainval la cadette, trop médiocre, ont eu recours à elle. Quoi qu'il en soit, elle

a été très flattée de voir qu'on s'en occupât & de trouver des bonnets à la *Raucoux*. Ils sont caractérisés principalement par un petit panier percé qui les surmonte.

21 *Octobre* 1776. L'attention extrême que M. le Comte de Saint Germain donne à toutes les parties de la guerre, a engagé M. le Baron de Holtzendorff, ci-devant au service du Roi de Prusse, à publier une traduction Françoise d'un livre intitulé *Elemens de tactique démontrés géométriquement; ouvrage composé par un officier de l'Etat-Major des troupes Prussiennes*. Le Ministre a été fort aise de voir relever au grand jour par un homme du métier & formé sous le Roi de Prusse, la théorie profonde de ce grand Prince sur un art dont il fait son étude principale depuis qu'il est sur le trône. Cette théorie doit être, suivant la promesse de l'auteur, mise à la portée de tout le monde, même du simple soldat.

22 *Octobre*. On sait que le Nonce du Pape, effrayé du scandale que la *Bible Commentée* de M. de Voltaire alloit causer, & convaincu de la nécessité d'y répondre, s'il est possible, l'a achetée pour l'envoyer à Sa Sainteté.

23 *Octobre*. Le Sr. Gardel, honteux du ridicule qui a réjailli sur lui par la basse jalousie qu'il a témoignée contre le Sr. Noverre, veut prouver qu'il n'est point indigne d'être son concurrent : il a composé un Ballet Pantomime

tragique, intitulé *Enée & Didon*. Il doit être exécuté à Fontainebleau. On ne peut disconvenir que ce ſujet ne ſoit bien choiſi & ſusceptible de beaucoup d'intérêt.

24 *Octobre* 1776. Aujourd'hui qu'on met tout en Dictionnaire, en Almanachs, en Journaux, qu'il y a déja des Dictionnaires & des Almanachs de Marine, il manquoit un Journal à cette partie de l'Adminiſtration, & il eſt queſtion d'en établir un ſous les auſpices de M. de Sartine.

25 *Octobre*. Le Sr. Porporati, graveur fameux, étranger, mais établi dans ce pays-ci, a fait depuis peu un deſſin repréſentant Adam & Eve, trouvant le cadavre d'Abel tué par ſon frere, & apprenant par cette funeſte cataſtrophe ce que c'eſt que la mort. Ce deſſin gravé, avant de le mettre en vente, l'auteur a voulu l'enrichir d'une inſcription : il a eu recours à M. Rouſſeau de Geneve, & ce grand homme en a fourni ſur le champ une, ſupérieure certainement à tout ce que l'Académie des Belles-Lettres auroit imaginé ; la voici :

Prima Mors, primi Parentes, primus Luctus.

26 *Octobre*. On a plaiſanté ſur les réclamations du Clergé à l'égard de M. Necker ; on ſait que M. de Maurepas a répondu à quelques Evêques qui lui témoignoient leur ſurpriſe de l'élévation de ce Proteſtant au Miniſtere, *le Roi vous le ſacrifiera, ſi le Clergé veut ſe charger*

ger

ger de payer les dettes de l'Etat; on est parti de-là pour faire un jeu de mots qui a pourtant une sorte de sens, le voici :

De ton choix, ô Necker, le dévot allarmé
Crie envain, quel scandale énorme !
Pour régir son trésor, quoi ! Louis a nommé
Un Enfant de Geneve, un maudit Réformé ?
C'est qu'il s'entend à la Réforme.

27 *Octobre* 1776. Le *Journal de Marine* qu'on annonce, seroit fort utile, s'il étoit bien fait; mais à en juger par le *Prospectus*, les coopérateurs n'ont pas pris la chose sous son vrai point de vue, ou plutôt sont gênés dans leur travail, car ils ne parlent pas du plus essentiel, qui seroit de rendre compte des mouvemens de nos Ports, & quand ils le voudroient, ils ne pourroient mettre l'à propos de la nouveauté; puisque ce Journal ne sera composé que de quatre cahiers, & qu'ils ne seront publiés que de trois mois en trois mois.

28 *Octobre*. Extrait d'une Lettre de Fontainebleau du 24 Octobre. Rien de plus singulier que de voir ici le Sr. de Beaumarchais faisant la pluie & le beau tems chez M. de Maurepas, faisant les honneurs de sa table & réjouissant ce vieux Ministre par ses bons mots & par ses saillies.

29 *Octobre*. Il est inconcevable à quel excès de délire l'enthousiasme philosophique peut

porter certaines têtes une fois exaltées; c'est ce qu'on voit à l'égard des Economistes, qui, plus que jamais, font corps, composent une secte, & ont imaginé des cérémonies & des formules de réception pour les initiés. C'est aujourd'hui M. Turgot qui préside aux assemblées; il a loué un grand hôtel, *l'hôtel de Brou*, où une très belle galerie sert à réunir tous les Freres, à prononcer les discours & à l'admission des candidats.

L'Ex-ministre, au surplus, paroît avoir pour sa part une forte dose d'enthousiasme. Il pousse l'humanité au point de vouloir que ses domestiques, sous prétexte que ce sont des hommes, soient aussi bien logés que lui, & il a fait à cet égard des dépenses à faire rire ceux qui visitent les lieux.

30 *Octobre* 1776. Les Directeurs actuels du Concert Spirituel font tous leurs efforts pour continuer à attirer le public par des nouveautés en musique & en virtuoses: ils annoncent pour le Concert Spirituel de la Toussaint, la Signora *Giorgy*, Cantatrice Italienne, que tous les amateurs se disposent d'aller entendre.

31 *Octobre*. Extrait d'une Lettre de Fontainebleau du 30 Octobre. Hier a été joué la piece du Chevalier de Cubieres, annoncée sur le répertoire *le Dramomane*, & dont par égard pour le Sr. Mercier, appellé plaisamment par feu Freron, *le Dramaturge*, il a changé le titre en celui de *la lecture interrompue*. Elle a

eu le fort des autres nouveautés exécutées durant le voyage: jamais, il est vrai, on n'a hazardé comédie aussi mauvaise; les brouhahas, les rires par éclat, les applaudissemens ironiques, ont fait trouver que la piece étoit bien nommée: la cour n'en a pas attendu la fin. C'est une plaisanterie contre les drames, dont le goût devient de plus en plus commun. Comme elle porte à plomb sur le Sr. Mercier, les comédiens ont fait leurs efforts afin de la soutenir par leur jeu, mais inutilement. Le héros de l'ouvrage, engoué de drames, en veut imaginer des plus noirs qui aient jamais paru; pour cela il choisit des avantures toutes noires, comme celle d'un pâté succulent dont on fait l'ouverture, & qui empoisonne tous les convives; celle d'un frere assassiné par son frere; en un mot, ce ne sont que démons, enfers, abîmes, têtes de morts. On apporte à l'auteur Dramomane l'épreuve d'un drame qu'il a composé, il veut en faire la lecture & annonce d'abord fort au long ce que doit représenter le théâtre; il veut ensuite distribuer les rôles, mais il se trouve qu'il ne peut être mis en action parce qu'il lui faudroit trois pendus & que chacun se refuse à jouer un pareil rôle. Enfin, nonobstant cet embarras, il continue sa lecture, interrompue par un Exempt, qui vient de la part du Prince pour le mettre aux petites-maisons, où l'on a envoyé très hautement le poëte. Autre gen-

tillesse : la fille de l'amateur & compositeur de drames, est destinée à un certain M. de Sombreuse, dont le caractere est fort analogue à celui du pere : il paroît devant la future & lui fait une déclaration d'amour si tragique, que la croyant voir fondre en larmes, lorsqu'elle éclate de rire, il s'écrie, *Mademoiselle en tient !*

1 *Novembre* 1776. Madame Geoffrin étant toujours dans un état de dépérissement & d'affoiblissement de tête, qui la met hors d'état de continuer ses assemblées philosophiques, c'est Madame Necker qui en rassemble aujourd'hui tous les membres épars. La nouvelle dignité de son mari ne peut que rendre le cercle plus brillant. Mesdames Saurin, Suart & de la Harpe président sous cette Virtuose & tour à tour à son défaut tiennent le bureau.

2 *Novembre*. Extrait d'une Lettre de Fontainebleau du 1er Novembre.... M. de Champfort n'a point trompé la cour dans son attente du succès de *Mustapha & Zéangir*. Cette tragédie a été aux nues & le méritoit. Un plan bien net, une conduite sage, une marche parfaitement suivie, des beautés de détail, du génie, des vers harmonieux, des idées les plus heureuses, l'amour fraternel peint au plus haut degré, ont valu au poëte des applaudissemens universels. On désire cependant quelques légers changemens dans le dénouement.... Le Roi à son coucher a paru très satisfait de l'ou-

vrage.... Molé s'eſt ſurpaſſé dans ſon jeu; mais ſon rôle eſt ſi beau!

3 *Novembre* 1776. On voit une nouvelle édition du *Journal hiſtorique de la révolution opérée dans la Conſtitution de la Monarchie Françoiſe par M. de Maupeou, Chancelier de France, en 7 volumes, revue, corrigée & augmentée, avec des Portraits;* ce qui ne peut contribuer qu'à la rendre plus recherchée.

4 *Novembre* 1776. La Reine a été ſi ſatisfaite de la tragédie de M. de Champfort, que S. M. lui a fait donner 1200 livres de penſion ſur ſa Caſſette. Il paroît que l'auteur ayant à peindre l'amitié fraternelle, a placé des alluſions heureuſes à l'union du Roi avec ſes Freres; ce qui a ſingulierement plu à la famille Royale.

4 *Novembre.* La Signora Giorgy eſt une jeune & jolie perſonne qui a d'abord plu beaucoup au public par ſa figure, ſon air aiſé & naturel; mais ſa voix a ravi les connoiſſeurs. On l'a trouvée égale, ſoutenue, ſonore & du plus beau timbre. Elle prononce avec une netteté fort rare dans les Cantatrices Italiennes, & n'a pas moins d'ame. Elle a chanté deux ariettes, & l'on été ſi content de la ſeconde, qu'elle a été obligée de recommencer; ce qu'elle a fait ſans qu'on s'apperçut que cela la fatiguât. Les *Bravo*, les *Braviſſimo* ne finiſſoient pas, & depuis longtems on n'a vu un ſuccès auſſi complet. On convient cependant qu'il lui manque

encore un peu de justesse & de goût, ce qu'elle doit acquérir facilement dans ce pays-ci, si elle y reste.

5 *Novembre* 1776. „ *La premiere édition de* „ *ce Journal*" (dit le Libraire à la tite de la deuxieme édition du *Journal historique*) „ si in„ téressant pour l'Europe entiere, mais princi„ palement pour la France, ayant été rapide„ ment enlevée, je ne saurois mieux témoi„ gner ma reconnoissance au Public éclairé, „ qu'en lui en offrant une nouvelle édition, re„ vue, soigneusement corrigée & augmentée „ de diverses pieces curieuses & très intéres„ santes, ainsi que de plusieurs anecdotes. Ces „ additions sont d'autant plus réelles, qu'elles „ remplissent au moins huit feuilles d'impres„ sion, & ce qui augmente encore le mérite „ de cette nouvelle édition, c'est qu'elle est „ ornée de divers portraits très bien exécutés „ par les meilleurs maîtres."

Ces portraits ne sont qu'au nombre de trois : au bas de celui de M. l'abbé Terrai on lit les vers qu'on connoît & rapportés précédemment. Au pied du Buste de Madame du Barri, on trouve ceux-ci :

Sans esprit, sans talens, du sein de l'infamie
Jusqu'au trône on la porta;
Contre une cabale ennemie
Jamais elle ne complota,
Et de l'ambition ignorant les allarmes,
Jouet des intriguans, regna par ses seuls charmes.

* Par une gaucherie fréquente dans toutes les opérations typographiques des presses étrangeres, on n'a point mis de vers au bas du portrait de M. de Maupeou, Chancelier de France & le héros du livre. Deux patriotes indignés ont fait chacun une inscription d'un genre différent. La premiere est un quatrain fort dur :

Tel est ce brigand fameux
Nommé Chef de la Justice,
Plus scélérat que tous ceux
Qu'il envoyoit au supplice.

La seconde est un distique plus majestueux & plus analogue à l'ouvrage où le portrait est placé :

Il viola les Loix, loin d'en être l'exemple,
Et Chef de la Justice, en détruisit le Temple.

6 *Novembre* 1776. Depuis plus de trois mois on vexe tous les colporteurs, on inquiete tous les libraires, on fait des recherches jusques dans les provinces pour satisfaire aux ordres de la cour, allarmée sur un prétendu *Almanach Royal* ou *Extrait de l'Almanach Royal*, ouvrage digne du feu, où par une atrocité sacrilege, l'auteur se feroit permis les calomnies les plus horribles contre la Reine, le Comte d'Artois & autres personnages de la Famille Royale. Cependant, malgré toutes ces perquisitions, on n'en a trouvé encore aucun exemplaire ; ce

qui fait présumer que c'est un faux avis, & que le livre n'existe pas heureusement, car, quoique certaines gens assurent l'avoir vu, comme ils n'en peuvent rendre aucun compte véritable, il est à présumer que c'est une vanité puérile de leur part.

7 *Novembre* 1776. Extrait d'une Lettre de Fontainebleau du 6 Novembre. . . . *L'Egoïste* de M. de Cailhava d'Estandoux a été applaudi hier par fois & par fois hué; ce qui n'est rien moins qu'un succès décidé. Toute la cour s'amuse beaucoup, excepté le Roi; S. M. n'a encore été à aucune des Courses, elles paroissent même lui déplaire: le Comte d'Artois lui ayant proposé de parier pour lui, S. M. a répondu qu'elle le vouloit bien: pressée de s'expliquer sur la somme, elle a répondu qu'elle iroit jusques à un écu de trois livres; persiflage qui n'a point amusé S. A. Royale. Le Roi a annoncé que les Courses ne dureroient pas longtems; mais comme S. M. est bonne & facile, peut-être ne persistera-t-elle pas dans son dessein de les proscrire.

7 *Novembre*. Le livre qu'a acheté le Nonce pour le Saint Pere, les choses bien éclaircies, n'est en effet que le nouveau de M. de Voltaire, dont le vrai titre est *la Bible enfin expliquée par plusieurs Aumôniers de S. M. le R. D. P.* (le Roi de Prusse.) C'est un gros billot en deux parties, formant en tout 550 pages. Il pourra quelquefois faire rire sa Sainteté, mais

lui fera plus souvent froncer le sourcil; il donnera lieu à l'érudition & à la sagacité de ses théologiens de se déployer, s'ils veulent y répondre.

7 *Novembre* 1776. M. de Sartine s'est opposé jusqu'à présent à la distribution du premier cahier du *Journal de Marine*, qui devoit paroître en Octobre & même à ce qu'on publiât le *Prospectus*; tant on veut traiter secrétement tout ce qui a trait à cette partie.

8 *Novembre*. Extrait d'une Lettre de Ferney du 30 Octobre.... Le patron se porte toujours à merveille pour son âge; il lit sans lunettes l'impression la plus fine; il a l'oreille un peu dure, ensorte que lorsqu'on fait quelque bruit, il est obligé de faire repéter, ce qui le fâche, car, quoiqu'il dise depuis vingt ans qu'il perd les yeux & les oreilles, il ne voudroit pas qu'on s'en apperçût. C'est cette envie de paroître & de briller toujours qui fait qu'il n'aime pas à se trouver & à manger en grande compagnie; le babil des femmes surtout l'incommode, & leur conversation frivole & décousue l'ennuye. Il ne voit point de médecin; quand sa santé l'inquiete, il consulte ses livres. Il continue à se purger trois fois par semaine avec de la casse; il ne va à la garderobe que de cette maniere. Il reste la plus grande partie de la journée au lit; il mange quelque chose quand il en a envie, il paroît le soir & soupe, mais pas toujours. Quelquefois sa casse le tracasse, & il se tranquillise,

Il ne s'est pas beaucoup promené depuis que je suis ici. Il reste souvent en robe-de-chambre; mais il fait régulièrement chaque jour sa toilette de propreté, & les ablutions les plus secrettes, comme s'il attendoit pour le soir quelque bonne fortune. Quand il s'habille, c'est ordinairement avec magnificence & sans goût; il met des vêtemens qui ne peuvent aller ensemble, il a l'air d'un vrai vendeur d'orviétan.

Je n'ai plus trouvé le Pere Adam chez lui; il l'a renvoyé & lui fait une modique pension dans le voisinage où il demeure. Ce Jésuite lui servoit à faire sa partie aux échecs & à feuilleter des livres pour des recherches dont avoit besoin ce fécond écrivain. L'âge & les infirmités l'ont rendu impropre à ces fonctions. M. de Voltaire compare les hommes à des oranges, qu'on serre fortement pour en exprimer le jus, & dont on jette le marc ensuite comme inutile: pensée plus digne de Machiavel que de l'apôtre de l'humanité.

Il a décidemment donné Ferney à Madame Denis, sa niece. Il continue à augmenter ce lieu; il y a dépensé peut-être cent mille francs cette année en maisons. Le théâtre est charmant, avec toutes les commodités possibles pour les acteurs & actrices.

Je juge que M. de Voltaire est fort mal servi par ses correspondans de Paris, puisqu'il ignoroit même l'existence de la Fou.... Je suis le premier qui lui ait parlé de ce livre. Sa pre-

miere question a été, y suis-je? Je lui ai répondu que non, mais bien Rousseau. Ce qui l'a affligé, car il veut qu'on parle de lui, même en mal.

8 *Novembre* 1776. Ce qu'on avoit prévu est arrivé; la nouvelle Gazette Anglo-Françoise de Londres, qui s'étoit distinguée par les paragraphes les plus indécens & les plus injurieux contre nos Ministres, se signale aujourd'hui par la plus basse adulation envers eux, & la politique de la laisser introduire en ce royaume pour arrêter tous ses sarcasmes, est très adroite: elle sera bonne au surplus pour les événemens de l'Angleterre, qu'elle doit nous apprendre plutôt que toute autre.

8 *Novembre*. On prétend que dans son délire M. de Clugny parloit souvent de ses projets pour le payement des dettes de l'Etat, qu'il s'écrioit ne vouloir vivre que jusques-là. On a converti ces paroles en une épitaphe assez maligne:

Ci gît un Contrôleur digne qu'on le pleurât,
Aimant beaucoup la France & point du tout la vie,
Consentant de bon cœur qu'elle lui fût ravie,
Lorsqu'il auroit éteint les dettes de l'Etat.

9 *Novembre*. C'est sur la Cassette du Roi que M. de Champfort a sa pension de 1200 Livres. Mais le Monarque a voulu laisser à son Auguste Epouse le plaisir d'annoncer cette faveur au Poëte, & c'est ainsi que la Reine s'est expri-

mée en lui en donnant la nouvelle. Le Prince de Condé l'a fait Secrétaire de ses Commandemens & l'on ne doute pas que ce concours de circonstances ne lui fasse avoir la premiere place vacante à l'Académie.

10 *Novembre* 1776. M. de Voltaire, dans son *Commentaire*, embrasse en effet tout l'Ancien Testament, & jamais Pere de l'Eglise ne l'a mieux étudié. Il commence par la Genese; suivent par ordre l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deuteronome; ces cinq ouvrages forment ce qu'on appelle le Pentateuque, que l'Eglise croit de Moïse.

Viennent après le livre de Josué, & celui des Juges, ceux de Ruth, de Samuël, des Rois, de Tobie, de Judith, d'Esdras, d'Esther, des Prophêtes, des Macchabées. Pour ne point laisser de lacune, l'auteur trace à la fin un Sommaire de l'histoire Juive, depuis le tems des Macchabées jusqu'au tems de Jésus-Christ; il s'étend surtout beaucoup sur Hérode, il traite de différentes Sectes des Juifs à cette époque, des Saducéens, Esséniens, Pharisiens, Therapeutes, Hérodiens, Samaritains; il termine par un sommaire historique des quatre Evangélistes.

Ce Recueil est à l'usage de tout le monde: il est extrêmement commode pour les Incrédules & les Impies, en ce qu'il rassemble en un seul corps les observations & les railleries éparses dans la multitude d'ouvrages écrits contre la

religion, ou imprimés depuis trente. Il ne reste pas moins pour les défenseurs zélés de cette religion, qui pourront ainsi embrasser à la fois les têtes de cette hydre, & les abattre d'un seul coup, s'ils en ont la force.

On assure que l'Avocat Général Seguier s'est pénétré pendant les Vacances de ce *Commentaire sur la Bible*, & qu'il a préparé un requisitoire formidable contre.

10 *Novembre* 1776. La manie des bâtimens fait les Architectes s'évertuer, & chaque jour on voit enfanter de nouveaux projets, par lesquels ces Messieurs se procureroient de la besogne, si l'on vouloit les exécuter. Il est question aujourd'hui d'isoler le Jardin des Tuileries, & d'établir une rue parallele à la Terrasse appellée des Feuillans: cette rue aboutiroit en face de l'hôtel de la Vrilliere; on prendroit sur les Capucins de quoi dédommager le couvent de l'Assomption, & l'amélioration des terreins où l'on bâtiroit des maisons ayant des façades sur la rue, fourniroit de quoi rempli ce plan, sans aucune dépense à faire pour la ville: on ne doute pas, si M. de la Vrilliere étoit encore en place, que la chose n'eût bientôt lieu, par l'agrément qu'en recevroit son palais.

11 *Novembre*. Extrait d'une Lettre de Ferney du 4 Novembre.... J'ai oublié en vous parlant du physique de M. de Voltaire, de vous dire une particularité que tout le monde auroit pû remarquer, & dont personne, que je sa-

che, n'a encore fait mention: c'est qu'il n'a point de barbe; du moins il en a si peu qu'il ne se fait jamais raser. On voit sur sa cheminée trois ou quatre paires de petites pinces épilatoires, avec lesquelles il se joue, & s'arrache de tems en tems quelque poil en causant avec l'un & l'autre.

Vous vous imaginez mal à propos qu'il voit beaucoup de monde: on ne vient presque plus le visiter; il a tant d'humeur depuis quelque tems qu'il ne se montre pas à qui veut le voir, & qu'on est souvent plusieurs jours avant de pouvoir en jouir. Il y a cependant toujours la table des étrangers, on l'appelle ainsi parce que le maître mangeant séparément, Madame Denis aussi depuis qu'elle est obligée de vivre de régime; cette table régulièrement servie ne sert en effet qu'aux allans & venans: & comme ils sont en petit nombre, il n'y a quelquefois personne à cette troisieme table bonne & bien fournie.

La porte de l'appartement de M. de Voltaire est toujours fermée, les fideles entrant par les garderobes. On m'a raconté que le fils de M. le Clerc, l'ancien premier Commis du Trésor Royal, ayant attendu quelques jours avant de jouir de la présence du Philosophe de Ferney, celui-ci lui avoit enfin donné rendez-vous dans son jardin, mais que lui ayant demandé son nom, il l'avoit rudement gourmandé d'en porter un pareil, & l'avoit quitté après ce com-

pliment. Je ne fais cette anecdote que par tradition ; mais j'ai été témoin de la réception d'une Milady, à laquelle, après beaucoup de difficultés, le vieux malade se montra enfin, en lui disant qu'il sortoit de son tombeau pour elle: c'est tout ce qu'elle en eut; il ne tarda pas à se retirer. La veille de la saint François derniere, plusieurs Dames du voisinage étoient venues avec des bouquets pour lui souhaiter la bonne fête; on attendoit dans le sallon qu'il parût: il vint, disant d'une voix sépulcrale, *je suis mort!* Il effraya tellement tout le monde que personne ne lui fit de compliment.

Il nie constamment être l'auteur du *Commentaire sur les Ouvrages de l'Auteur de la Henriade.* M. de Florian, son neveu, étant venu lui dire qu'un grand Seigneur lui avoit écrit pour savoir au juste ce qui en étoit: „ Quelle „ pauvrete! s'écria M. de Voltaire, est-ce que „ je serois un homme à me louer ainsi moi-„ même!" Le vrai est que l'ouvrage est de M. de Morzan, ce fils du richard Durey d'Harnoncour, pere de Madame de Sauvigny. Après avoir fait beaucoup de sottises & avoir été deshérité par son pere, il est maître d'école dans ces cantons, & a gagné quelque argent à ce *Commentaire*, dont le patron lui a fourni cependant les anecdotes & le style: c'est le couteau de M. de Matignon.

11 *Novembre* 1776. On connoît la Gazette de Londres, intitulée *London-Evening-Post*

elle a donné l'idée d'une pareille, intitulée *Journal de Paris*, ou *Poste du soir*. On en répand le *Prospectus* très intéressant & très amusant, s'il est bien rempli. Ce Journal commencera au premier Janvier 1777, & paroîtra tous les jours. C'est un M. de la Place, Clerc de Notaire, qui s'annonce comme à la tête de cette entreprise ; ce qui n'en donneroit pas une grande idée s'il étoit seul. Il est certain que ce sera un Pérou ; mais on craint fort que d'ici-là l'exécution ne souffre beaucoup de difficultés à raison du tort qui va résulter pour la multitude d'autres ouvrages de ce genre que celui-ci doit anéantir. Dans tous les cas, la presse est trop gênée dans cette capitale pour que les rédacteurs puissent tenir impunément tout ce qu'ils promettent.

11 *Novembre* 1776. Ce n'est que le 13, qu'aura lieu la fameuse Course annoncée d'abord pour le 12. Le Coursier de M. le Comte d'Artois doit y paroître pour la premiere fois, & le Notaire Clos Dufresnoy a déja pour 3800 Louis de paris consignés. On ne s'accorde pas sur le mérite de ce cheval : quelques gens prétendent qu'il est usé, & que l'ancien propriétaire qui l'a vendu est un des parieurs contre sous un autre nom.

On confirme que cette Course sera la derniere ; mais on parle de Tournois au Champ de Mars, spectacle plus magnifique, plus noble & plus digne de la galanterie Françoise.

Beaucoup de curieux, d'amateurs, de fainéans & de richards se disposent à partir & vont à Fontainebleau jouir d'un spectacle qui doit durer quelques minutes.

12 *Novembre* 1776. Parmi les courtisannes florissantes aujourd'hui on cite une Demoiselle Urbain, grande créature, assez belle, mais bête & insolente au suprême degré. Dernierement au Colysée, où elle fixe les yeux de la jeunesse pétulante qui s'y rend, elle s'est prise de gueule avec sa camarade Amenaïde, subalterne peu connue & tirant tout son lustre de la premiere. Celle-ci a tenu tête à l'autre; il s'agissoit d'une chose très grave, puisque la premiere l'accusoit de lui avoir volé une boîte d'or; ce qui a donné lieu aux plus excellens propos entre ces Impures, a ameuté tant de monde, & a causé un scandale si grand, qu'un Exempt de Police est venu s'emparer d'elles & les emmener chez M. le Noir. Celui-ci les a mises hors de cour, mais on auroit désiré que pour réparation du trouble causé dans les plaisirs du public il les eut envoyées à l'hopital & surtout la Dlle. Urbain.

12 *Novembre.* 1776. Il est venu beaucoup d'Anglois à Fontainebleau pour assister à la Course indiquée au 13: un surtout a offert un pari de dix mille Louis contre le cheval du Comte d'Artois. Tout le monde est dans l'attente de ce fameux coursier caché soigneuse-

nient jusqu'ici à tous les yeux. Il le nomme le Roi Pepin. (*King Pepin.*) „ Il est d'une „ superbe encolure, disent les Anglois qui le „ connoissent, il n'a point de pareil pour les „ deux premiers tours, mais il foiblit au troi„ sieme considérablement; d'ailleurs il n'est ex„ cellent que sur la pelouse, & ne vaut rien „ sur la terre." Tout cela est de très mauvais augure pour son maître: on a déterminé S. M. à se trouver à la course. Ce sera la premiere fois que ce Monarque assistera à ce jeu futile.

13 *Novembre* 1776. M. de Voltaire n'a pas manqué de jetter sur le papier les premiers vers qui lui sont venus au bout de sa plume à l'occasion de la nouvelle qualité de M. Necker. C'est à Madame qu'est adressée l'Epitre légere, badine, vague, ne disant pas grand'chose, mais marquée au coin d'une facilité & d'une gentillesse que ne peut attraper aucun de nos poëtes modernes. Ce qu'on n'aime pas, c'est que le Philosophe de Ferney, toujours très variable dans ses affections, y parle assez lestement de M. Turgot & sans le dénigrer absolument le subordonne au Saint du jour.

14 *Novembre*. Suivant les Lettres de Fontainebleau M. le Comte d'Artois a perdu effectivement, & M. le Duc de Chartres a gagné.

14 *Novembre*. *La Requête au Conseil du Roi, pour Me. Linguet, Avocat, contre les Arrêts du Parlement de Paris des 29 Mars 1774 & 4 Février 1775*, est très commune dans les

provinces, mais ne perce que difficilement ici. Elle est signée de Me. de Mirbek, Avocat aux Conseils. Elle n'est remarquable dans son contenu ni par le préambule, repétition fastidieuse de tout ce qu'il a déja dit au Palais; ni par les faits, trop connus aussi & dont l'exposé n'est caractérisé que par une falsification que peut reconnoître tout témoin des scenes scandaleuses qu'a occasionnées ce turbulent accusé. Les moyens plus secs & plus ennuyeux n'ont rien de pressant dans les raisonnemens, rien de concluant dans les preuves. Tout ce qui peut intéresser la curiosité générale dans cet ouvrage volumineux, c'est son plaidoyer du 24 Mars 1774, qu'il intercale en entier pour lui donner par l'impression une existence qu'il n'avoit pu lui procurer jusques-là, pas même pour le moment, puisqu'il n'avoit pu le prononcer qu'à huis clos: & ses deux Lettres au Duc d'Aiguillon des 2 & 3 Décembre 1774, annoncées depuis longtems dans le public & sur lesquelles on raisonnoit sans les connoître. L'objet de sa Requête est de prouver en forme, que l'Arrêt du 29 Mars n'est pas à l'abri de l'inspection du Conseil, & que si les Loix y sont violées, il peut être cassé comme un autre.

15 *Novembre* 1776. Mad. Dubarri va & vient librement à Paris & à Luciennes. On prétend que M. le Comte d'Artois a eu l'envie de tâter d'un morceau si friand pour son Grand Papa, & que c'est le Sr. Radix de St. Foix, ancien ami

de cette beauté, qui a négocié l'entrevue; qu'elle a eu lieu dans sa belle maison de Neuilly sur la route de Luciennes; & que c'est cette qualité d'ami du Prince, qui a engagé S. A. Royale à l'approcher de sa personne en le faisant Surintendant de ses finances.

15 *Novembre* 1776. Le Plaidoyer de Me. Linguet du 24 Mars se lit encore avec plaisir, malgré la satiété où le lecteur dût être de la matiere. C'est qu'on y trouve de l'ordre, de la clarté & de cette éloquence de sentiment qui saisit le cœur, le passionne & l'entraîne toujours.

Les deux Lettres au Duc d'Aiguillon sont vraiment neuves & piquantes par leur objet. N'est-ce pas en effet un spectacle bien singulier de voir cet illustre accusé refuser à son défenseur les honoraires qui lui sont dûs légitimément, ou du moins ne lui en accorder que de très modiques se montant à 400 Louis? Pour mieux faire sentir cette parcimonie, Me. Linguet observe, qu'on peut évaluer à 12000 rôles ses écritures qui, à un écu par rôle, feroient 36000 Livres; c'est le terme le plus bas auquel il puisse les apprécier. En outre, M. le Duc d'Aiguillon a 500,000 Livres de rentes. Me. Gerbier a eu 300,000 Livres pour avoir fait réhabiliter le Sr. Cadet; Me. de Genes a eu 60,000 Livres pour la défense de M. de La Bourdonnois. Enfin, qui refuse de se conformer à ces exemples? C'est un Ministre qui à la source des graces n'en a pas versé une seule

fur la tête de son Bienfaiteur, & qui l'a traité avec la même indifférence que l'homme qui n'auroit pas eu le droit à sa protection.

C'est dans la seconde Lettre que l'écrivain entre dans des détails encore plus injurieux, s'il est possible, à la réputation de son client, puisqu'il lui reproche de l'avoir détesté dès le moment où il a pris sa défense ; ce qu'il ne prouve, au reste, que par des inductions & des rapprochemens très curieux.

Voici, au surplus, le morceau terrible qu'on a reproché à l'auteur, comme une tournure oratoire pour tracer le plus affreux portrait du Duc d'Aiguillon.

„ Replaçons-nous donc dans l'état où nous
„ étions à la fin de 1769, ayant que j'eusse le
„ malheur d'être recherché par vous : moi,
„ paisible, chéri de mes amis, voyant s'ouvrir
„ sous mes pas une carriere glorieuse & utile,
„ & vous l'horreur de la Bretagne, l'effroi de
„ la France, le scandale de l'Europe, repré-
„ senté dans cent imprimés, lus avec autant
„ d'avidité que de confiance, comme un Des-
„ pote inhumain & vindicatif, qui en écrasant
„ les petits sans formalité, cherchoit à perdre
„ les grands par l'abus des loix & des formes
„ judiciaires ; comme un ennemi assez lâche
„ pour employer à ses vengeances personnelles
„ la Subornation, le Faux, le Poison, toutes
„ les armes de la bassesse & du crime, comme

„ un Concussionnaire insatiable qui épuisoit les
„ trésors de la Province, soit à satisfaire son
„ avidité, soit à soudoyer les instrumens de
„ ses passions, comme un Guerrier sans coura-
„ ge & sans capacité, qui ayant exposé les res-
„ sources de la France avoit obtenu du ha-
„ zard un succès sur lequel personne & surtout
„ lui ne devoit compter; enfin comme un Ty-
„ ran composé de tous les vices & capable de
„ tous les forfaits: Joignez à ces inculpations
„ affreuses une cabale acharnée & puissante,
„ vivement intéressée à les accréditer, &
„ cherchez des mains qui vous aident à les
„ combattre?"

16 *Novembre.* 1776. On donne demain à l'Opéra, *les Caprices de Galathée*, ballet héroïque.

17 *Novembre.* On fait aujourd'hui enfin quel étoit le second objet des voyages du Sr. de Beaumarchais en Angleterre; il l'annonce lui-même: c'étoit de ravoir du Sr. d'Eon, la Correspondance du feu Roi avec lui. Quelque incroyable que cela paroisse, il est décidé que Louis XV, au moment où l'on persécutoit le plus ce Secrétaire d'Ambassade, lui donnoit sa confiance & lui écrivoit. En conséquence le Roi vient de lui donner un sauf-conduit indéfini pour revenir en France & y aller partout où il voudra; il est conçu dans les termes les plus honorables: S. M. y a joint une pension de 12000 Livres. En outre, le problême de son

sexe est résolu & le même Beaumarchais déclare à qui veut l'entendre que le Sr. d'Eon est vraiment fille. Voilà une des anecdotes les plus singulieres qu'on puisse lire.

17 *Novembre* 1776. Vendredi dernier les porteurs & porteuses d'eau ont fait célébrer dans l'église des petits Peres une messe en actions de graces à Dieu de l'heureuse convalescence de M. le Duc d'Uzès, échappé à la cruelle maladie où l'avoient conduit le chagrin & les médecins. On ne sait à quoi attribuer le zele de cette communauté, dont cependant il n'y a eu qu'une portion qui ait contribué; c'est-à-dire, ceux qui vont habituellement à une fontaine auprès de l'hôtel d'Uzès; ce voisinage est vraisemblablement la cause de la fête. Avant ils en avoient demandé la permission à M. le Duc, qui a ordonné à tous les gens de sa maison d'y assister, & au Comte de Crussol, son fils, de le représenter. Il a fait déclarer en même tems aux porteurs d'eau qu'il seroit enchanté de les voir & de les remercier dans l'après-midi. Pour ne point interrompre le service public, il n'est venu que deux hommes, mais 22 femmes; admises devant le convalescent, toutes ont voulu l'embrasser successivement, ainsi que son fils. Elles ont demandé ensuite à voir Madame la Duchesse, qui leur a fait le même accueil, & en a reçu le même témoignage d'attachement; cependant le Secrétaire

de M. le Duc leur a donné vingt Louis, & Madame la Duchesse a reconduit ce corps jusques à la porte de son hôtel & dans la rue. Cet évenement fait l'entretien du jour.

18 *Novembre* 1776. M. de la Place, pour l'exécution de son projet de la *Poste du Soir*, a pris deux acolytes, les Sieurs d'Ussieux & de Senneville, personnages peu connus. Quoi qu'il en soit, ces Messieurs fondent, non sans vraisemblance, de grands projets de fortune sur le nouvel établissement; ils ont en conséquence loué un hôtel dans un quartier de Paris fort cher, & vont monter des bureaux. Malgré cet appareil, on doute que la chose réussisse; elle ne peut avoir lieu que par la plus intime liaison avec la Police, & il pourroit en résulter l'inconvénient d'éventer ses secrets. Il paroît que la grande confiance de M. le Noir à l'inventeur l'a fait donner légérement dans cette idée.

18 *Novembre*. Contre l'usage antique & solemnel, il n'y a point eu d'opéra le premier jeudi d'après la saint Martin, à cause du délabrement où les spectacles de Fontainebleau avoient mis celui-là: on espere qu'il va reprendre sa splendeur.

18 *Novembre*. La convalescence de M. le Duc d'Uzès a donné lieu à un cadeau qu'il a reçu depuis peu & qui excite la curiosité des amateurs. C'est un dessin fait à cette occa-

sion.

fion. Il repréfente le frontispice de l'hôtel de ce Seigneur, fort beau & un des plus nobles de Paris. A côté eft la fontaine qui l'avoifine; un peuple immenfe inonde ces lieux. On remarque à l'entrée de l'hôtel le Suiffe qui a l'air confterné, & communique fa douleur à tous ceux qui l'approchent. Un bulletin gravé à la fontaine porte ces mots: *les médecins ne sont pas contens de la nuit de M. le Duc, qui a été très mauvaife, ce 23 Octobre:* jour en effet le plus critique pour le malade. On a porté ce tableau chez M. le Duc, fans qu'il fçût d'où il venoit; enfin il a découvert que c'eft Madame la Vicomteffe de Cruffol qui l'avoit commandé.

19 *Novembre* 1776. Quoique les discours d'ufage aux différentes réceptions des Contrôleurs généraux à la Chambre des Comptes ne foient que des lieux communs dont on ne fait pas grand cas, celui prononcé par M. de Nicolaï le 25 Octobre, lorsque M. Taboureau y a prêté ferment, eft remarquable par un éloge affecté de M. de Clugny, qui n'a rien fait, dont on n'efpéroit rien, dont on craignoit beaucoup & qui avoit contre lui la voix générale. Quelqu'un a obfervé ce paragraphe, & tout le monde s'eft empreffé de recueillir ce fragment original. Voici le discours en entier, plus long que d'ordinaire.

Discours de M. le Premier Président de la Chambre des Comptes à Mr. Taboureau, Contrôleur Général.

„ Votre nomination a généralement été applaudi, elle ranime notre espérance, mais elle ne nous fait pas oublier nos regrets. Le souvenir d'un Magistrat qui eut consacré ses veilles au bonheur de ses concitoyens est toujours présent à nos cœurs. Ma foible voix aime à s'élever pour célébrer sa mémoire & je crois, Monsieur, avoir commencé votre éloge en jettant devant vous des fleurs sur la tombe de votre prédécesseur.

Sans doute, une Administration plus longue eut vu éclorre l'homme d'Etat: mais arrêté au milieu de sa course, M. de Clugny n'a pu que laisser entrevoir des talens & du zele: il a du moins assez vécu pour faire connoître, pour faire chérir l'aménité de sa personne, & pour mériter des amis.

Les titres que vous apportez, sont trop multipliés pour les taire: les rappeller, Monsieur, c'est plaire au public, c'est mettre le sceau à vos engagemens avec lui: une raison lumineuse, une prudence active, la simplicité des mœurs des premiers âges, cette probité antique pour laquelle notre vénération semble redoubler, parce que les modeles en sont devenus plus rares; voilà les vertus dont vous avez donné l'exemple, voilà l'histoire de votre vie.

Valenciennes en a joui pendant douze ans; elles eurent alors des panégyristes & des témoins qui nous sont également chers (*). Je leur rendis hommage, Monsieur, avant que de vous appartenir, car je ne me flattois pas que le lien de l'estime dût resserrer un jour le lien de la parenté.

Les regards de la nation vont s'attacher sur vous, votre réputation fait son espoir & devient le présage d'un ministere heureux. Vous entrez dans la carriere, Monsieur; elle est immense & pénible à parcourir; mais le terme est glorieux & la récompense est belle. Il est flatteur pour un bon citoyen d'être appellé par le choix de son maître & le vœu de sa patrie à seconder les vues d'un Monarque qui veut approcher du trône la bienfaisance & la vérité."

20 *Novembre* 1776. *Les Caprices de Galathée* sont un ballet anacréontique du Sr. Noverre, exécuté à Fontainebleau & qu'on donne ici depuis dimanche. Ce sujet pêche sans doute par le lieu de la scene & par son héroïne. Le village n'est point le théâtre des caprices, & une bergere n'en est guere susceptible. Ils sont la suite du luxe, de la mollesse, de la futilité, de l'oisiveté & surtout de la satiété.

(*) Le Maréchal de Nicolaï, oncle de l'Orateur, commandoit alors à Valenciennes.

Ce ballet est, du reste, exécuté à merveille par la Dlle. Guimard, faisant la capricieuse; par les Dlles. Allard & Peslin, ses compagnes, & par le Sr. Pic faisant l'amoureux. On a prolongé le plus qu'on a pu le séjour de ce danseur, que sa cour redemande à grands cris & qui va enfin repartir.

21 *Novembre 1776.* Trois nouvelles Actrices ont débuté pour le chant à l'Opéra; la Dlle. Lambert, qui a une jolie figure, de l'assurance, mais point de talent; la Dlle. Sevri, qui a une voix plus formée, de très jolies cadences, mais a besoin de goût; enfin la Dlle. Monville, ayant une très belle voix, une taille théâtrale & annonçant les plus heureuses dispositions, mais absolument neuve au théâtre & ayant besoin de beaucoup de choses pour paroître avec succès. Elle a été encouragée par les plus nombreux applaudissemens.

22 *Novembre.* Des envieux du succès de M. de Chamfort ont fait une découverte fâcheuse pour lui; ils ont déterré une tragédie de *Mustapha & Zéangir* de M. Belin, jouée en 1705; dans laquelle on trouve en effet une grande ressemblance avec la sienne, ce qui ne peut que diminuer de beaucoup son mérite.

22 *Novembre. Les Caprices de Galathée* sont très bien rendus par Mlle. Guimard. Ce rôle est tout entier dans son caractere. L'aisance, la candeur, la tendresse vive & sincere de l'Amoureux sont aussi bien exprimées par le Sr. Pic.

La gaîté folâtre des deux bergeres sans amour & sans souci vont à merveille aux Dlles. Allard & Peslin. Plusieurs scenes expriment & développent ce qu'à voulu peindre le Chorégraphe. D'abord le Berger plaît à la Capricieuse; il lui déplaît peu après & la joie qu'il avoit ressentie de son bonheur, change en chagrin & en dépit: d'humeur il jette son chapeau, qui sert de joujou à la Bergere; elle s'en dégoûte dès qu'il reparoit. Il a repris son projet de la toucher & de la fixer; il lui offre un bouquet: elle l'accepte, puis le foule aux pieds, & le reprend après le départ de l'amant; elle s'en pare; il survient, elle voudroit qu'il ne vît pas l'usage qu'elle en a fait; enfin elle le rejette de nouveau & le déchire. Une cage avec son oiseau, un tambourin sont d'autres présens qui servent à mettre en jeu son caractere. L'Amour survient sous la forme d'un jeune enfant; elle veut d'abord lui couper les aîles, puis elle préfere de l'enchaîner; elle veut jouir avec ses flêches, elle se pique d'une & tous les caprices s'évanouissent; elle est atteinte d'une passion réelle & l'on unit les deux amans.

On conçoit de combien de graces, de tableaux piquans & naïfs est susceptible cette pantomime d'un genre différent des autres dont on a parlé & qui confirme la variété des talens de son auteur fécond & original.

23 *Novembre* 1776. *La Rupture ou le Mal-*

Intendu, comédie en un acte & en vers, qui devoit être jouée à Fontainebleau & ne l'a pas été, est annoncée pour aujourd'hui. L'auteur est anonyme; on attribue l'ouvrage à une Madame de Lorme.

24 *Novembre* 1776. *La Rupture*, jouée hier, ne mérite aucun détail: c'est une piece si absurde dans son plan, si triviale dans son intrigue, si dénuée d'esprit, de gaîté & de style, qu'elle est tombée aussi plattement qu'elle avoit été faite.

24 *Novembre*. Nos Littérateurs continuent à s'occuper de matieres qui leur étoient autrefois bien étrangeres, ils ont tellement défriché & retourné le champ de la politique qu'il ne reste plus gueres rien de nouveau à dire en ce genre. Cependant un écrivain laborieux n'en a point été effarouché & vient de publier encore un gros livre, ayant pour titre *Ouvrages Politiques & Philosophiques*, contenant 1°. l'ordre essentiel & politique des Puissances: 2°. Code des Nations, ou Examen Philosophique & Politique de l'homme, considéré dans l'état de nature d'avec l'homme en société: 3°. Essai Politique sur le Commerce des différentes Nations avec la France, & sur celui de la France avec quelques Nations de l'Europe & des autres parties du monde. Les deux premiers traités ne sont qu'un bavardage, une répétition fastidieuse de plusieurs traités de Métaphysique & de Morale. Le dernier est le plus intéressant, à cause

des circonſtances, & d'ailleurs porte ſur des faits dont il ne reſte plus qu'à vérifier l'exactitude & la juſteſſe des rapports des comparaiſons, que l'auteur en fait entr'eux.

25 *Novembre* 1776. Il s'éleve déja tant de clameurs contre le projet du Sr. de la Place & adhérens, à l'occaſion du *Proſpectus* de leur *Journal de Paris*, ou *Poſte du ſoir*, qu'on croit qu'il n'aura pas lieu. Le plus grand mal c'eſt que cette feuille en auroit fait tomber une multitude d'autres, ou plutôt qu'avec celle-là, remplie ſuivant le plan annoncé, on n'avoit plus beſoin d'aucune pour tout ce qui concerne cette capitale. On en va juger par le détail de ce qu'elle promettoit devoir contenir.

L'annonce des livres le même jour où ils auroient paru, ainſi que des cartes géographiques, des eſtampes, de la muſique, avec le prix, l'adreſſe du Libraire, l'interprétation du titre: les journaliſtes ſe réſervant en outre de donner des notices plus longues & plus détaillées lorsque ces nouveautés le mériteroient.

Ces légeres productions de l'eſprit, ces madrigaux, toutes les pieces de poéſie, fruit du bon goût & de la gaîté décente, ces bons mots; ces anecdotes à qui la nouveauté ſemble ajouter du prix.

La deſcription des fêtes particulieres, le répertoire des ſpectacles de Paris, les modes, la conſtruction des édifices publics & particuliers, le nom des artiſtes qui y ſeroient employés.

Le récit des actions vertueuses dans tous les genres.

La valeur des comestibles & fourrages.

L'arrivée des Grands; celle des Savans & des Artistes étrangers, avec des notions sur le genre des sciences qu'ils cultivent & des arts qu'ils professent, leur demeure, leur départ.

Le bulletin de la maladie des personnes dont la santé intéresse le public, soit par le rang qu'elles occupent ou les dignités dont elles sont revêtues, soit par la réputation dont elles jouissent.

L'objet des Edits, Déclarations, des Arrêts des Cours Souveraines & Jugemens, Ordonnances des Tribunaux, les Jugemens rendus la veille dans les causes intéressantes; les vacations des Tribunaux, les mutations dans les offices de judicature, de finance & autres; le changement des officiers publics, les Bénéfices vacans dans les églises de Paris, les cérémonies religieuses & le nom des prédicateurs.

Des détails sur les payemens de l'hôtel de ville, comme la lettre, le nom de payeurs, &c. le cours des effets publics & du change de Paris, les numéro sortis de la roue de fortune.

Les observations Astronomiques du jour, les observations Météorologiques de la veille, les aurores boréales & autres phénomenes du ciel, &c. &c.

26 *Novembre* 1776. On parle beaucoup d'une satyre imprimée en forme de drame; elle est

intitulée *le Bureau d'esprit*, comédie en cinq actes & en prose : c'est, dit-on, une peinture fidele de ce qui se passe dans la société de Madame Geoffrin.

27 *Novembre* 1776. On exalte la générosité de M. Necker qui, quoique fort maltraité par le parti Economiste & même par les Abbés Baudeau & Roubeau, deux de ses coryphées, a sollicité la levée de la lettre de cachet exilant ces Messieurs & l'a obtenue ; ensorte qu'on compte les revoir incessamment.

27 *Novembre*. Le Sr. Panckouke est fort mécontent de M. de la Harpe. Le nom de ce *fameux Critique*, comme l'appelle le Sr. de la Combe, par dérision, dans son *Mercure*, en confirmant sa retraite, non seulement ne lui a pas procuré de nouveaux souscripteurs, mais occasionne des désertions considérables, qu'on dit se monter déja à 1500, depuis que Me. Linguet a quitté le *Journal de Politique & de Littérature*. Tous les amateurs se tournent vers Bruxelles, où l'on annonce qu'il préside à la tête d'une société de gens de lettres, à deux feuilles périodiques ; l'une, intitulée *Courier Littéraire de l'Europe*, & l'autre *Bulletin du Commerce de l'Europe* ; mais ce sera le diable pour faire entrer ces écrits, qui seront de contrebande.

28 *Novembre*. La comédie du *Bureau d'esprit* est, suivant la préface, d'un jeune homme qui en rendant justice au mérite de ceux qu'il

traduit sur la scene, attaque seulement leurs travers, leurs ridicules, leur amour-propre, leur admiration exclusive, leurs menées sourdes, leurs cabales ouvertes, leur despotisme tyrannique pour concentrer en eux seuls l'esprit, le génie, les talens, les vertus, la renommée, la gloire. Sa piece n'est point dure comme celle des *Philosophes*; elle n'est ni injuste, ni outrée, ni atroce; elle se rapproche plus des *Femmes Savantes*, sur l'intrigue de laquelle elle est calquée. Elle excelle par un dialogue vif, pétillant, rempli de gaieté & de saillies, mais surtout par des caracteres si vrais, si bien exprimés, que sous des noms étrangers on reconnoît aisément les personnages. Mrs. d'Alembert, Marmontel, la Harpe, Thomas, l'Abbé Arnaud, Cadet, Voltaire, le Marquis de Condorcet, &c. y figurent principalement. Ce dernier est le seul contre lequel il y ait quelques personnalités. Il est fort maltraité & rendu méprisable, vil, odieux: le poëte, sans doute, lui en vouloit particuliérement. Cet ouvrage fait beaucoup de bruit; il est composé très-récemment, puisqu'il y a plusieurs traits relatifs à la séance de l'Académie Françoise du 25 Août. Le fâcheux c'est qu'il paroisse dans un moment où l'héroïne, tombée dans une sorte d'enfance, ne peut être qu'un objet de pitié. La Police, à l'ordinaire, fait rechercher cette facétie qui, en conséquence, se trouve

difficilement & est très-chere pour une pareille brochure.

29 *Novembre* 1776. *Pro aris & focis.* Tel est le titre d'une nouvelle brochure Bretonne, précédée d'une Epitre à Dom Bl... religieux Bénédictin; au Comte de L. N. Lieutenant des Maréchaux de France; à M. Go.... Avocat au Parlement. Celle-ci est datée de Juin 1776, & signée, C. G. T.***

Cette brochure contient un *Mémoire ou canevas d'un projet proposable aux Etats de Bretagne pour le payement de la Corvée.* L'auteur, en approuvant l'édit qui les supprime, voudroit changer l'impôt & le porter uniquement sur les célibataires.

Suit une *Addition*, relative au projet de ramener les Protestans en France & à d'autres vues patriotiques, où l'écrivain traite trop mal le Clergé & les institutions du culte religieux pour être bien vu de cet Ordre de l'Etat. Il y a une digression contre l'*Apologie du massacre de la St. Barthélemi*, par l'Abbé de Caveyrac, chaude & pleine de vigueur, de bon sens & de philosophie.

29 *Novembre.* On a dit que Madame Geoffrin étoit tombée en enfance. On se doute bien que le moment s'est trouvé favorable pour les prêtres, toujours forts dans ce cas-là. M. d'Alembert, qui ignoroit cette réforme, est venu chez la malade, a trouvé des heures, des livres de dévotion, & a témoigné sa surprise à

Madame de la Ferté-Imbault, sa fille. Il lui a représenté que dans l'état où étoit sa mere, il falloit l'égayer par des choses amusantes, telles que les *Contes des Fées*, les *Mille & une nuits*, &c. Madame de la Ferté s'est concertée avec le Directeur, & a écrit une Lettre à l'Académicien, où elle répond à ses plaisanteries en le priant de ne plus venir troubler sa mere dans son retour vers Dieu; ce qui a été le signal de la défection de tous les Philosophes. D'Alembert a fait courir la Lettre, & elle est parvenue à la Reine, qui s'en est amusée.

30 *Novembre* 1776. Le Grand Conseil saisit avec empressement les causes majeures qui, portées devant lui, peuvent lui donner quelque célébrité par le concours d'un auditoire nombreux. Il s'y arrête avec complaisance & les prolonge le plus qu'il lui est possible pour fixer d'autant les regards du public. De ce nombre est la cause de Dom Ansart, religieux bénédictin transféré dans l'Ordre de Malthe en vertu d'un Bref du Pape & intimé sur l'Appel comme d'abus, interjetté par Dom Gillot, Supérieur général de la Congrégation de St. Maur.

On vient d'imprimer le plaidoyer du religieux, suivi d'une Consultation en date du 25 de ce mois, de Me. Mille, s'intitulant ancien Avocat au Parlement de Paris. Dans ce plaidoyer, fort bien fait, fort savant, fort étendu, on démontre: 1°. Que les infirmités de Dom Ansart sont une cause canonique de trans-

lation: 2°. Que le rescrit qui prononce sa translation dans l'Ordre de Malthe, ne renferme aucune clause contraire à nos Loix & à nos Libertés: 3°. Enfin, que l'appel comme d'abus, interjetté par Dom Gillot, n'est qu'une provocation téméraire & vexatoire, scandaleuse & abusive, qui doit être punie par des dommages-intérêts proportionnés à son injustice.

Par le détail des faits historiques, il paroîtroit que Dom Ansart est un miroir de douleurs, est accablé de maux physiques, résultat d'une multitude d'accidens & de catastrophes que le sort a réunis contre lui; que d'ailleurs c'est un homme de lettres, puisque le Grand-Maître de Rohan lui marque: „ Si le prochain „ Chapitre général prend des mesures pour la „ continuation de l'histoire de notre Ordre, „ ou la rectification de celle qui finit au siege „ de Malthe, nous aurons soin de lui faire con- „ noître vos offres, & tout ce que vous avez „ pour les remplir avec distinction......" La digression la plus intéressante du Mémoire pour les Lecteurs, c'est celle sur l'Ordre de Malthe, où l'écrivain le venge des imputations de l'Avocat adverse, qui l'accuse d'être un Ordre très-relâché & sans regle; qui n'est religieux que de nom, & qui, étant tout militaire, ne sauroit convenir à un moine qui s'est voué à la vie contemplative.

Me. Mille distingue trois classes différentes dans l'Ordre de Malthe: les Chevaliers, les Fre-

res chapelains conventuels, & les Freres servans d'armes. La seconde classe est composée de vrais religieux dans toute l'étendue du mot, & c'est parmi ceux-là que s'est agrégé Dom Ansart.

30 *Novembre* 1776. A la suite d'une gaieté, il y a quelques jours, M. le Duc de Chartres, le Duc de Lauzun & le Marquis de Fitz-james ont parié 200 Louis à qui feroit plutôt à pied le chemin de Paris à Versailles. Le second y a renoncé à moitié chemin, le premier aux deux tiers. Le dernier a fourni la carriere, est arrivé sain & sauf, a été fort bien accueilli de M. le Comte d'Artois, instruit de la gageure, & S. A. R. l'a fait saigner & coucher. Il a gagné les 200 Louis sans fluxion de poitrine.

1 *Décembre* 1776. Il a débuté aux François dans les rôles de Valet un Acteur qui a beaucoup de succès.

2 *Décembre* 1776. Tandis que M l'Archevêque de Lyon cherche à convertir les incrédules par ses Mandemens, le Comte de Montazet, son neveu, Colonel aimable & homme du monde, cherche à séduire les Belles par ses poésies galantes. Tout récemment il vient d'enfanter une chanson digne de la Fare & de Chaulieu. On en va juger. C'est une Romance de dépit:

Je ne veux plus aimer Annette,
Ses yeux me font trop de rivaux;

Mon ame est toujours inquiette,
Jamais mon cœur n'a de repos.
J'entrevois jusqu'en sa conquête
Bien moins de plaisirs que de maux.

Elle a la mine si coquette,
Le regard si doux, si flatteur,
Que chacun de nous l'interprete,
Et l'interprete en sa faveur:
J'aimerois cent fois mieux qu'Annette
Nous traitât tous avec rigueur.

Sans doute elle sera fidelle,
A qui pourra toucher son cœur;
Mais son regard dépend-il d'elle?
Et sera-t-il moins séducteur?
Non, qu'elle soit tendre ou cruelle,
Je veux la fuir pour mon bonheur.

Je ne saurois quitter Annette,
Je le sens trop en ce moment;
Les torts que mon dépit lui prête,
Sont ce qu'elle a de plus charmant.
Qu'elle aime, elle sera parfaite,
Et je l'adore en attendant.

3 *Décembre* 1776. Lundi dernier s'est fait la rentrée effective du Parlement. Les discours ordinaires du Premier Président & de l'Avocat général ont eu lieu. On étoit fort attentif à la harangue du dernier. L'usage est qu'il fasse l'éloge des Avocats célebres, morts dans l'année. On étoit curieux de voir comment il traiteroit l'article de Me. Caillard, non-seulement

un des Avocats reſtés durant le ſommeil des loix, mais un des vingt-huit, mais un des quatre. Le Magiſtrat n'en a fait aucune mention, & cela a paru d'autant plus extraordinaire que l'Orateur, M. de Brionne, n'eſt pas lui-même intact à beaucoup près; qu'il s'eſt fait liquider durant l'exil de ſa compagnie pour ſe faire Maître des Requêtes; qu'il a prêté ſerment, & s'eſt fait recevoir en cette qualité au tripot; enfin qu'il parloit devant ſon confrere, M. d'Agueſſeau, reçu Avocat au même tripot & Avocat du Roi au Châtelet, abâtardi par M. de Maupeou. Tout cela doit ſe mettre au rang de tant d'inconſéquences & de contradictions qu'on trouve parmi ces Meſſieurs.

4 *Décembre* 1776. M. Dorat empreſſé de ſe relever de ſa chûte à Fontainebleau, & ſe flattant d'être mieux accueilli du public de Paris que de celui de la Cour, a intrigué auprès des Comédiens afin de paſſer promptement, quoique ce ne ſoit pas ſon tour, & ils doivent jouer ſamedi ſon *Malheureux imaginaire*, comédie en cinq actes & en vers.

4 *Décembre*. La comédie du *Bureau d'Eſprit* a mis en mouvement tout le parti Encyclopédique: ils ont ameuté leurs protecteurs, & l'on fait les recherches les plus ſéveres contre les auteurs & diſtributeurs de l'ouvrage. Il y a quelques jours qu'on eſt allé chez le Sr. Freron dans la nuit pour viſiter chez lui. On

l'a

l'a trouvé faisant l'extrait de cet ouvrage avec l'Abbé Grosier, & l'on n'a rien découvert qui les pût faire soupçonner. A la liste des personnages désignés & traduits en ridicule dans cette facétie, il faut joindre le Docteur Macquer, désigné sous le nom de *Cocus*.

4 *Décembre* 1776. On a placé dans l'église de St. Nicolas des Champs une orgue d'une espece nouvelle: elle est plus composée qu'aucune autre connue. On est occupé à l'accorder depuis six mois & c'est demain qu'on l'essaie aux premieres vêpres, pour la St. Nicolas, fête de la paroisse. Tous les gens de l'art doivent s'y rendre & assister à cette nouveauté.

5 *Décembre*. On a beaucoup crié il y a deux ans contre le sujet du prix d'Eloquence Latine proposé par l'Université de Paris; il faut se rappeller combien il étoit pédantesque & injurieux à la Philosophie. Celui qui est assigné pour 1777, mérite d'être distingué & fait honneur à ceux qui l'ont choisi; rien de plus intéressant, il porte *quam inique de litteris sentiant qui viros litteratos arceant a tractatione rerum publicarum*. Comme il présente une censure indirecte de plusieurs défenses réiterées en diverses circonstances d'écrire sur les matieres d'administration, on est surpris que le Gouvernement ait laissé passer ce sujet & l'on ne seroit pas étonné qu'il vînt un ordre de le changer.

5 *Décembre*. Madame la Duchesse d'Olonne

vient de mourir; elle étoit fameuse par son inconduite & le dérangement de ses mœurs. On peut se rappeller le singulier procès qu'elle eut en 1772 contre le Comte Orourke & les Mémoires plaisans de Me. Linguet contre cet ancien amant de sa cliente, qu'il qualifioit de *Prince de Conacie.* L'Avocat avoit remplacé le Prince dans ses fonctions, mais étoit brouillé peu après avec elle. C'est Me. Falconnet qui lui a succédé & qu'on peut appeller le dernier des Romains. Aussi est-il le mieux récompensé, la Duchesse l'a fait son légataire universel.

6 *Décembre* 1776. Le testament de Madame la Duchesse d'Olonne est aussi bizarre que sa conduite: elle ordonne que son corps soit transporté dans sa Principauté de Lux, fort éloignée; elle veut que le convoi très nombreux en voitures & en pauvres portant des torches se fasse majestueusement, & ne parcoure pas plus de cinq lieues par jour; qu'à chaque endroit où il reposera, on célebre un service avant le départ; enfin par tous les détails dispendieux qu'elle prescrit, on évalue que ce convoi pourroit bien coûter 150,000 livres.

Me. Falconnet n'est point légataire universel, mais exécuteur testamentaire de cette Dame; elle lui laisse pour présent une terre de peu de valeur: elle laisse aussi 15000 Livres au Sr. Robé, poëte qu'elle logeoit & soutenoit à Paris.

6 *Décembre.* Extrait d'une Lettre de Ferney

du 27 Novembre.... Malgré toutes mes recherches je n'ai pu découvrir le motif du renvoi du Pere Adam: je soupçonne que c'est la suite de ses tracasseries avec les domestiques, & surtout avec la Barbara, gouvernante du vieux solitaire, avec laquelle il jase tous les matins de l'intérieur de son ménage, lorsqu'elle lui porte sa chemise; car il faut que vous sachiez que c'est lui qui fait toutes les dépenses. Il n'a point fait de pension au Jésuite, même modique, & lui a donné seulement dix Louis en l'expulsant. Au reste, depuis longtems il n'étoit plus propre à l'amuser, & M. de Voltaire avoit renoncé à jouer aux échecs. Le Pere Adam s'est retiré chez un Curé du voisinage, où il ne pourra même profiter du petit bénéfice de dire la messe, son séjour chez M. de Voltaire lui ayant valu l'interdiction de la part de l'Evêque d'Annecy, ce fanatique, le plus cruel ennemi du Philosophe.

P. S. Je le crois occupé à faire encore une tragédie.

7 *Décembre* 1776. Le Sr. Gardel, pour faire briller une jeune éleve du plus grand talent, de la plus belle taille, de la figure la plus intéressante, a composé un ballet, où elle peut déployer son art & ses graces. Quoique ce ballet ne signifie rien, il étoit propre à son objet; il avoit été donné avec succès à la suite des Actes dont on a parlé plusieurs fois. Le compositeur,

fâché que son ouvrage n'eût lieu qu'aux petits jours de l'Opéra, a demandé qu'il fût joint à *Alceste*: les Directeurs, sans goût & sans intelligence, n'ont point prévu le mauvais effet qu'il devoit produire à la suite d'une tragédie lyrique, ne pouvant admettre de danse qu'une pantomime grave, très expressive, qui tiendroit absolument à l'action; & par une gaucherie impardonnable l'ont laissé insérer à la fin du second Acte, le moment le plus intéressant de la piece. Le public s'est révolté, & sans égard pour le compositeur & la danseuse, a tout hué de façon à déconcerter des personnages moins impudens que des acteurs d'Opéra.

7 Décembre 1776. L'orgue de St. Nicolas a été en effet essayée jeudi dernier aux premieres vêpres & le lendemain jour de la fête du Patron. Cet instrument, devenu fort intéressant depuis un demi-siecle, avoit attiré un concours si prodigieux d'auditeurs, qu'on avoit été obligé de poser des gardes pour empêcher le tumulte & maintenir la circulation libre dans l'église. C'est le Sr. Luce, un des quatre organistes de Notre Dame & l'organiste ordinaire de St. Nicolas, qui a touché. Ce jeune homme, de grande espérance, excellent musicien, n'a pas la main aussi brillante que les premiers maîtres, mais il s'est surpassé ce jour-là, & a mérité les éloges de tous les connoisseurs. L'orgue, de la facture du Sr. Cliquaut, est en effet la plus volumineuse & la plus étendue qu'on connoisse

encore ; elle a répondu à l'opinon qu'on en avoit conçue & aux soins pris depuis longtems pour la perfectionner ; il y a cependant manqué quelque chose la veille, & l'on y a trouvé une dureté qui ne peut s'adoucir qu'avec le tems. On lui compte dix souflets, dont il résulte des bombardes extraordinaires & d'un éclat capable d'effrayer. L'Organiste a fini par leur donner tout leur jeu, & la voûte de l'église en a retenti pendant plusieurs minutes. Ce ne sera qu'à pâques qu'on prononcera définitivement sur cette orgue, & qu'on en fera la réception.

8 *Décembre* 1776. Dom Ansard a gagné au Grand Conseil. Dom Gillet, de la Congrégation de St. Maur, est débouté de son appel comme d'abus & condamné aux dépens.

8 *Décembre.* On est si mécontent de l'administration actuelle de l'Opéra, qu'on croit qu'elle ne restera pas & qu'elle sera congédiée à pâques.

8 *Décembre.* La Principauté de Lux, où doit être transporté le corps de Madame la Duchesse d'Olonne, est en Basse Navarre, environ à 250 lieues de Paris. Le prix de cette expédition funéraire est fixé à 18000 Livres seulement pour le loyer des chevaux & voitures. Celles-ci seront au nombre de six. Qu'on juge ensuite ce qu'il en coûtera de cinq lieues en cinq lieues pour le séjour, pour la tenture & le service qu'exige la défunte, ainsi que pour les flam-

beaux des pauvres, au nombre de 200, avec chacun un écu par jour. Le convoi est parti mardi trois.

Par un autre article de son testament, non moins curieux, la Duchesse d'Olonne traite fort bien ses domestiques, laissant à tous des rentes proportionnées à leurs services, mais en même tems elle les exile, c'est-à-dire, leur assigne un domicile fixe, à une certaine distance de Paris, où ils doivent résider respectivement pour toucher leur rente : son motif est qu'elle ne veut pas qu'ils s'entretiennent d'elle après sa mort, & médisent sur son compte.

8 *Décembre* 1776. Le Sr. Gudin a fait depuis la mort du Roi un ouvrage en prose, ayant pour titre *aux mânes de Louis XV & des grands hommes qui ont vécu sous son regne, ou essai sur les progrès des Arts & de l'Esprit humain sous le regne de Louis Quinze. Aux Deux-Ponts, à l'Imprimerie Ducale*, 1776, 2 *vol.* contenant ensemble 550 pages. Quelques traits hazardés mettent dans le cas de la proscription cet ouvrage, qui ne contient rien de bien intéressant d'ailleurs. Le Sieur de Beaumarchais, le héros de l'auteur, y est souverainement exalté.

8 *Décembre. Le Malheureux imaginaire* n'a pas été mieux accueilli à la ville qu'à la cour. Le principal personnage n'est nullement intéressant ; c'est tantôt un fol & tantôt un sot. On voit que l'auteur n'entend rien à combiner

un plan, à nouer l'intrigue, à la faire marcher, à y faire correspondre tous les fils de l'action: il a surchargé la scene de personnages épisodiques, dont il ne sait que faire ensuite & qu'il amene & renvoye suivant le besoin du moment, sans que rien soit motivé: en un mot, M. Dorat, excellent pour les détails, pour les portraits, ne semble s'occuper que de cette partie, y subordonner tout le reste: & le secret de l'art est précisément le contraire. Comme cet ouvrage est long, triste & ennuyeux, malgré tous les sacrifices pécuniaires que l'auteur fait faire en pareil cas, on doute qu'il puisse conduire sa prétendue comédie à un nombre suffisant de représentations, au point de lui donner l'air du succès.

Par une grande mal-adresse il a confié au Sr. Preville un rôle que devoit faire le Sr. Brizard; comme il exige une certaine noblesse, il est impossible qu'il soit bien rendu par un acteur, au masque de valet, en y joignant sans cesse le jeu. On en doit dire autant de Mlle. Fannier, qui a un rôle de femme de qualité, vive, étourdie, folle & qui s'oubliant souvent y substitue un jeu de soubrette. Le meilleur de la piece est celui du Sr. Bellecour, personnage toujours gai au sein des événemens les plus malheureux. Il est bien joué & pas mal soutenu; il est l'ame de cette Comédie.

9 *Décembre* 1776. Les Bals de la Reine ont

recommencé, & ont lieu tous les mercredi. Le Wauxhall d'hiver s'est ouvert aussi le premier de ce mois & tout concourt à ne point laisser de vuide entre les plaisirs du public.

9 *Décembre* 1776. On compare l'amour-propre de M. Dorat à celui de M. Goldoni, qu'on trouve mieux entendu & plus éclairé. Quoique l'*Avare fastueux* de cet auteur fût dans le cas de passer le premier, il a déclaré qu'il s'en tenoit au jugement de la cour & ne vouloit pas être joué à Paris.

10 *Décembre*. On peut se rappeller une épigramme, où l'on plaisante M. de Pezay sur sa prétendue qualité de Marquis. Tout le monde sait que son nom est *Masson*, qu'il est fils d'un ancien Commis du Contrôle Général. On a été bien surpris qu'il ait eu l'impudence de se faire donner ce titre dans la Gazette de France du vendredi 6, à l'occasion de la présentation de sa femme à la cour, autre événement qui scandalise tout le monde. Il s'est introduit chez M. le Comte de Maurepas & fait les délices de ce Ministre, conjointement avec le Sr. de Beaumarchais. C'est à quoi l'on attribue son mariage avec une Demoiselle de condition du Dauphiné, appellée *de Murard:* elle est de la plus belle figure du monde. On ajoute que M. de Maurepas a fait donner par le Roi une dot considérable à la Demoiselle peu riche.

Ce M. de Pezay a pour sœur une Madame de

de Caſſini, très élégante & qui tient un bureau d'eſprit de ſon côté, mais d'eſprit léger, ſémillant, perſifleur & analogue au ton de la cour.

11 *Décembre* 1776. Le mariage du prétendu Marquis de Pezay eſt l'entretien de Paris, & l'on plaiſante beaucoup ſur une généalogie qu'il s'eſt fait faire pour paroître à la cour, où l'on le fait descendre des *Maſſoni* d'Italie. Cela réveille également la chronique ſcandaleuſe ſur le compte de ſa ſœur, Madame de Caſſini, l'amante publique du Comte de Maillebois. Pour mieux prêter au ridicule, il a engagé le Sr. de la Harpe à inſérer dans ſon Journal du 25 Novembre des vers de ſa compoſition, inſcrits en divers lieux de ſes jardins. Voici comme l'on a parodié méchamment ceux au-deſſus d'un cabinet de verdure:

Poëte, jardinier & ſage tour à tour,
Je ne ſuis qu'un grand fat à parler ſans détour.
Je ne ferois pas croître une ſimple fleurette.
Je chante & fais bâiller l'Amour:
Pour être mis dans la Gazette;
De femme à prix d'argent je vais faire l'emplette,
Je ſerai cocu, puis bientôt j'enragerai,
Alors plus Philoſophe ici je reviendrai.

12 *Décembre*. On répand encore le Proſpectus d'un *Journal François* par Mrs. Paliſſot & Clément, qui, à les en croire, s'en ſont trouvé chargés au moment où ils y penſoient le moins.

Ce qui n'est pas plus aisé à persuader, c'est que la décence & l'impartialité en seront la base. Ils ne prennent point la plume pour critiquer ; mais, au contraire, pour venger les auteurs qui auront à se plaindre ! nouveaux Ajax ils offrent leur bouclier à quiconque voudra s'en couvrir. Le fin de tout cela c'est qu'ennemis jurés de la Philosophie & des Philosophes, ces Messieurs se proposent de faire la contrepartie du successeur de Me. Linguet, & comme celui-ci est absolument vendu au parti Encyclopédique, ils en contrecarreront tous les jugemens, ils en détruiront toutes les idoles. Tous deux ont du talent & un assez grand fonds de méchanceté pour en bien nourrir leur Journal, mais aucun n'a cette gaîté, cet art de l'ironie, que possédoit si supérieurement défunt Freron.

12 *Décembre* 1776. On va remettre à l'Opéra pour les jeudis l'Acte de la danse tiré des *Talens Lyriques*, celui d'*Eglé*, & l'on continuera *Vertumne & Pomone* avec le Ballet de Gardel : on voit que les régisseurs ne se piquent point de donner du nouveau.

13 *Décembre*. Le Sr. le Fuel de Mericourt n'est pas mort, il semble même échappé au danger qui le menaçoit ; mais son Journal l'est véritablement. Les comédiens & leurs partisans ont si bien manœuvré qu'on lui a substitué pour faire cet ouvrage un Commis des Fermes nommé *le Vacher*. On dit que c'est un suppôt du Sr. de la Harpe, qui sera en outre aux gages

des comédiens pour les encenser à outrance: il ne manquera pas de lecteurs assez bénins pour lire une pareille rapsodie.

14 *Décembre* 1776. Le 4 Décembre Me. Mille, Avocat au Parlement, dévoué tout-à-fait au tribunal du Grand Conseil dans sa replique pour le Sr. Barouselle, contre les directeurs des créanciers du Marquis de Fimarçon, n'a pas manqué d'adresser son compliment à M. de Nicolaï, désigné Premier Président de cette Cour. Comme c'est une suite du crédit de sa famille avec laquelle il s'est réconcilié, c'est principalement sur elle que porte le discours. On y vante son ancienneté, & l'honneur qu'elle a d'occuper depuis 270 ans la place de Premier Président de la Chambre des Comptes: L'orateur termine par louer succintement l'affabilité de ce nouveau Chef, qui ne fait point de tort à sa fermeté, & finit pour n'en pas blesser la modestie. Assurément ce Magistrat ex-militaire ne se seroit pas attendu, il y a deux ans, à tant d'encens.

14 *Décembre* 1776. Extrait d'une Lettre de Ferney du 4 Décembre: „ vous avez déja vu dans mes précédentes Lettres que M. de Voltaire est fort mal servi par ses amis & correspondans; il n'a pas même cette universalité de gazettes, de journaux & autres ouvrages périodiques que devroit lui faire desirer son ardeur de tout lire, de tout savoir, de parler de tout,

& que son opulence lui donne le moyen d'acquérir aisément. Il a la manie de réceler dans son cabinet ce qu'il reçoit en ce genre, & de ne le pas envoyer au Sallon suivant l'usage des campagnes, où l'on s'amuse de ces feuilles courantes. Quand il les a lues, seulement il vient en faire part: „ eh bien! dit-il, voilà donc les „ Insurgens qui ont été battus, &c." Ce qui vous surprendra, c'est qu'entre les écrits périodiques de Paris, celui qu'il lisoit le plus assidument, c'étoit les feuilles de Freron; quand il en recevoit une, & qu'il la prenoit pour la parcourir, on a remarqué que la main lui trembloit; il avoit l'air d'un criminel qui va entendre sa sentence. M. d'Argental est celui de ses amis qui le sert le plus exactement & le plus assidument: il n'est pas de semaine où il n'en reçoive plusieurs lettres; il en a des commodes pleines. Ce gobe-mouche lui écrit tout ce qu'il fait & ne fait pas; c'est surtout pour les nouvelles politiques, pour les anecdotes de la cour qu'il lui est utile. Ce recueil sera un jour très précieux pour quiconque voudra écrire l'histoire.

Voulez-vous encore mieux juger combien le patron est mal instruit des détails littéraires même le concernant? apprenez qu'il a su par moi le premier qu'un certain abbé Martin, Vicaire de la Paroisse de Saint André des Arts, se déclaroit depuis deux ans pour l'auteur des *Trois Siecles*, il m'a répondu plaisamment:

oh! je sais bien qu'ils sont plusieurs Messieurs de ce nom-là, & il ne m'en a pas paru moins décidé à continuer de prendre pour plastron de ses injures l'abbé Sabotier.

15 *Décembre*. 1776. Il faut se rappeller la condamnation que le Châtelet a faite l'année derniere d'un livre intitulé *de la Philosophie de la Nature*, en 6 vol. par M. de Lisle. Elle a des suites, & l'on répand un *Mémoire à Consulter pour le Sr. Chrétien, Prêtre, Chanoine de Lens, Censeur Royal, accusé d'avoir approuvé un ouvrage intitulé de la Philosophie de la Nature*. Il est suivi d'une Consultation en date du 1 Novembre. Ce Mémoire, curieux par les détails qu'il contient sur l'ouvrage, mérite d'être discuté.

16 *Décembre*. Il y a eu derniérement une scene comique à l'Opéra entre deux des Administrateurs de ce Spectacle. Le Sr. Hebert & le Sr. de la Touche se chamailloient fort à raison du Ballet intercalé au second Acte d'*Alceste* le vendredi 6 Décembre; ce qui a occasionné tant de huées & de clameurs du public. Le dernier reprochoit à l'autre le mauvais goût d'une telle insertion, & cela faisoit beaucoup rire les Spectateurs, lorsque le Sr. Papillon est intervenu & leur a fait sentir l'indécence de la scene qu'ils donnoient au public.

16 *Décembre*. L'auteur anonyme de *la fausse délicatesse*, comédie en trois actes, en

prose, mêlés d'ariettes, imitée librement de l'Anglois, représentée devant leurs Majestés à Fontainebleau le 8 Octobre, a vraisemblablement eu pour le jugement de la cour la même soumission que M. Goldoni, car la piece est imprimée; ce qui semble annoncer qu'il renonce à la représentation: elle est à la Marivaux, aussi alambiquée, mais avec moins d'esprit & de finesse.

17 *Décembre* 1776. Ce fut au mois d'Avril 1776, que M. l'abbé Chrétien entra en conférence avec M. de Lisle à l'occasion du manuscrit de *la Philosophie de la Nature*, dont il avoit été nommé Censeur. Malgré les manœuvres insidieuses de l'auteur, il prouve qu'il s'en garantit, qu'il ne laissa rien passer de répréhensible dans les trois premiers volumes, les seuls soumis à son examen; qu'il exigea même aux assertions tant soit peu hardies des corrections & des explications suffisantes pour mettre à couvert les vrais principes & pour empêcher toutes conséquences dangereuses; que ce livre ne fut dénoncé en 1770 à l'assemblée du Clergé que parceque les infidélités en étoient déja sensibles, que néanmoins elles ne purent suffire alors pour déterminer la Censure Ecclésiastique, ni même la condamnation civile par le Parlement. Il prétend que depuis il n'a eu aucune connoissance des trois volumes ajoutés aux premiers; que par une suite de la premiere fourberie, présentés à un Censeur de la classe

de Chirurgie sous le titre d'*Anatomie du Corps humain*, on les avoit ensuite réunis avec les trois autres en supprimant ce titre & les rangeant sous le premier, général aux six; ce dont s'est plaint le dernier Censeur; ainsi que de la restitution des choses criminelles qu'il en avoit retranchées. Ainsi tout concourt à justifier M. l'abbé Chrétien, décrété d'assigné pour être oui dans cette affaire & qui a d'autant plus d'intérêt de ne laisser aucun louche sur sa conduite, qu'on l'a accusé d'être l'approbateur ordinaire des mauvais livres, & cependant de 300 volumes environ qu'il a eu à censurer, dont un grand nombre traitent de matieres de morale, de métaphysique, de théologie, de droit canonique, de droit public, aucun n'a excité la moindre réclamation.

M. de Lisle, décrété de prise de corps, ainsi que le Libraire d'ajournement personnel au commencement de Janvier dernier, rendent cette affaire très grave, & le dénonciateur Audran, Conseiller au Châtelet, grand Jansiniste, les poursuit avec tout le zele d'un dévot.

Par une des lettres de l'auteur à M. l'abbé Chrétien, il paroît qu'il étoit protégé par M. le Duc de Choiseul, qu'il en espéroit une place dans les Affaires Etrangeres & qu'il se proposoit de lui faire la dédicace d'un livre intitulé *Essai Philosophique sur l'art de négocier*.

18 *Décembre* 1776. *La Soirée des Boulevards* est une piece ancienne de la comédie

Italienne, dont les paroles font du Sr. Favart. Il a été queftion de la remettre au théâtre pour la jouer à Fontainebleau devant leurs Majeftés, & voici le titre fous lequel elle a été exécutée le 11 Octobre : *la Matinée, la Soirée, & la Nuit des Boulevards, Ambigu des fçenes épifodiques mêlé de chants & de danfes, divifés en quatre parties.* Les deux premieres font charmantes, mais les deux autres abfolument disparates ; la quatrieme furtout, intitulée *le Bal*, eft pitoyable, & l'on s'apperçoit aifément que l'auteur infpiré par l'abbé de Voifenon dans les autres, a marché abfolument fans guide dans celle-ci.

19 *Décembre* 1776. Une Demoifelle Compain, danfeufe en double à l'Opéra, annonçant du talent & pouvant figurer un jour dans la danfe haute, s'eft évertuée, s'eft trouvé un mérite d'un genre plus important & a débuté mardi aux François dans la tragédie d'*Orefte*, où elle a fait le rôle d'*Electre*. Elle eft douée d'abord d'une mémoire prodigieufe, au point d'apprendre une piece entiere pendant qu'on la frife, qu'on la coëffe, qu'on lui met les plumes; enfuite exercée déja à paroître en public avec applaudiffement depuis quelques années, elle a une affurance fort utile. Cependant le Parterre ne l'a pas bien accueillie la premiere fois; mais l'on a remarqué beaucoup de cabale & de partialité & l'on ne peut encore pronon-

cer sur cette débutante annoncée peut-être avec trop de prétention.

20 *Décembre* 1776. A quelque degré que soit poussé aujourd'hui l'art de la danse, chaque nouveau sujet qui s'y distingue, semble devoir y ajouter. C'est ainsi que s'annonce Mlle. Gondolié, éleve du Sr. Gardel, sujet rare & qui à juger par son début surpassera incessamment tous les coryphées de son sexe. Jamais on n'a paru sur la scene avec un plus grand éclat de jeunesse, de beauté & de talent. Déja rivale de Mlle. Heinel, elle en a la précision & le brillant, une attitude de tête peut-être unique, & la plus grande légereté dans tous les mouvemens; elle attire un monde prodigieux au nouveau ballet qui a été replacé où il devoit être, & ne tire son grand mérite que de cette danseuse charmante.

21 *Décembre.* Un *Mémoire pour le Sr. de Beaupoil de Saint Aulaire, Chevalier de Fontenille, Comte de la Feuillade, ancien officier au Régiment de Bourbonnois, contre le Sr. de Beaupoil de Saint Aulaire du Pavillon, Aide-Major des Gardes du Corps de S. M., & encore contre M. de Beaupoil de Saint Aulaire de Gors, Evêque de Poitiers, intervenant*, fait grand bruit par un détail de vexations inouïes, exercées contre sa femme & deux de ses filles la nuit du 24 au 25 Octobre 1774, c'est-à-dire au commencement du Regne de Louis XVI, quoique dignes du gouvernement despotique des dernieres années

de Louis XV, si l'on en croit les faits étranges rapportés dans l'écrit en question, peu propre à séduire par son style barbare & le désordre de sa logique. Il est d'un Me. Bosquillon, à la place du défenseur des parties, mort dans le cours de l'instance & qu'il fait regretter tel qu'il soit.

22 *Décembre* 1776. On peut se rappeller un Sr. Delpech, impliqué dans le procès du Duc de Guines contre Tort. Cet homme a depuis eu une autre affaire avec sa femme, qui dure encore. Celle-ci, dans un Mémoire, a avancé des faits injurieux, dont a rendu compte le Rédacteur d'une Gazette intitulée *le Courier d'Avignon.* Delpech attaque aujourd'hui ce Journaliste au sujet de cet extrait, où il s'étend sur les infidélités que lui reproche sa moitié, & propres à lui ôter la confiance publique qu'il prétend mériter. On regarde cette délicatesse du négociant comme lui faisant honneur, & comme une présomption forte qu'un jugement authentique le lavera, & mettra le gazetier dans le cas de se rétracter.

23 *Décembre. Eloge de M. de Nicolaï par Me. Mille.* „ Mais quelle époque, Messieurs, peut jamais être plus chere à ce Tribunal & plus capable de fixer nos regards que celle qui vient de lui désigner pour Chef un Magistrat issu d'une famille illustre, dont la tige se perd dans la nuit des tems, & qui, depuis 270 ans

ſans interruption, occupe une des premieres dignités de la Robe!

Le Prince bienfaiſant qui gouverne cet Empire, pouvoit-il, Meſſieurs, récompenſer votre vertu, auſſi conſtante qu'éprouvée, d'une maniere plus digne de lui & plus ſatisfaiſante pour vous, qu'en appellant à votre tête le neveu du Maréchal *Nicolaï*, dont les ayeux n'ont jamais eu que l'amour de leurs Souverains pour guide, & dont le nom ſeul inſpire de la vénération à ceux qui le prononcent?

Ce nom étoit déjà célebre dans le Vivarais & au Parlement de Toulouſe, lorſque le mérite de *Jean Nicolaï* le fit parvenir, en 1495, à l'une des premieres dignités du Royaume de Naples. *Charles VIII*, après avoir fait la conquête de ce Royaume avec une rapidité qui tient du prodige, pouvoit-il y laiſſer, en qualité de *Chancelier*, un ſujet plus digne de ſa confiance que celui-là-même qui l'avoit ſervi ſi utilement dans diverſes négociations chez les Princes d'Italie? Si cette conquête devint enſuite fatale à la France, parce que le climat d'Italie & le caractere des Italiens ne convinrent jamais aux François, le Chancelier du royaume de Naples n'en mérita pas moins, lorſque ce royaume eut changé de maître, la récompenſe dûe à ſes ſervices. Auſſi *Louis XII*, après lui avoir donné une charge de Maître des Requêtes, le 3 Juin 1504, l'éleva-t-il, deux ans après, à la dignité de Premier Préſident

de la Chambre des Comptes de Paris, qui, depuis cette époque, s'est perpétuée jusqu'à présent sur la tête de ses descendans.

Qu'on ne croie pas cependant que leur émulation se soit concentrée dans les pénibles fonctions d'une place éminente, qui eut suffi pour les illustrer : semblables à ces Romains vraiment grands, qui se distinguoient également dans le Sénat & dans les Combats, ils n'ont jamais connu d'autre gloire que celle de servir l'Etat ; & jamais ils n'ont encensé les préjugés de cette distinction chimérique qu'une vanité barbare s'est si souvent efforcée d'établir entre la robe & l'épée. C'est ainsi qu'un esprit vraiment patriotique, guidant perpétuellement les descendans du Chancelier *Nicolaï*, les a rendus dignes des premieres dignités de l'Eglise, de la Magistrature & de l'Etat Militaire.

Je ne parlerai point ici des alliances, qui, sous différentes époques, ont ajouté un nouvel éclat à la gloire de cette Maison. Personne n'ignore que les Maisons de *Molé*, de *Vardes*, de *Combourg*, de *Rochechouart-Mortemar*, de *la Chastre* & de *Vintimille*, se font honneur d'avoir mêlé leur sang avec celui de *Nicolaï*. J'observerai seulement que si les services d'une longue suite d'ayeux, qui président depuis si longtems l'une des plus anciennes Cours du royaume, ont préparé le choix du Souverain, vos qualités personnelles, *Monsieur*, & surtout cette affabilité qui n'exclut point en vous

la fermeté nécessaire aux grandes places, ont dû naturellement le fixer.

Pardonnez, *Monsieur*, cet éloge échappé à mon dévouement respectueux pour un Tribunal dont je m'efforcerai de mériter toujours l'estime & la bienveillance ! J'oubliois que la modestie dédaigne les éloges, & que, plus les hommes sont grands par leur naissance & leur mérite personnel, moins ils aiment qu'on les loue en leur présence. Je me hâte donc de rendre hommage à votre amour pour la Justice, en reprenant les faits de la cause que je suis chargé de défendre.

24 *Décembre* 1776. On ne peut assez se louer du zele des Directeurs actuels du Concert Spirituel, qui y présentent toujours quelque nouveauté. Il est question aujourd'hui de la Signora *Balconi*; elle y doit chanter & partir le soir même pour Londres, ce qui excite la curiosité de tous les amateurs.

25 *Décembre*. On sait que les pieces de M. Dorat lui coûtent beaucoup pour prolonger leur existence sur la scene, & son *Malheureux imaginaire* est plus qu'une autre dans ce cas. C'est ce que publie assez ouvertement le Sr. de la Harpe, dans son Journal, & ce qui a enfanté le bon mot appellé *le bon mot de l'Académie*, parce qu'il est éclos chez M. d'Alembert dans une des assemblées qui se tiennent tous les soirs chez lui; espece de *Conversation* qui remplace celle de M. de Foncemagne, & où se

rassemblent les gens de la clique. On y est convenu, en rendant compte de la nouveauté, que le changement du Parterre étoit le meilleur que l'auteur eut fait à sa piece, c'est-à-dire qu'à un petit nombre de gagistes, qu'il avoit pu augmenter le premier jour, il en avoit substitué un plus grand le second & jours suivans.

26 *Décembre* 1776. L'Ordonnance du Roi, concernant l'Artillerie, est date du 3 Novembre, qu'on a annoncé depuis longtems, ne paroît que depuis quelques jours. Elle a 135 pages in folio. Elle est accompagnée d'une autre sur le service que les Ouvriers du Corps-Royal auront à faire dans les Arsénaux de construction. Celle-ci ne contient que 20 pages in folio. Toutes deux ayant été combinées avec les Chefs de cette partie, sont moins sujettes aux erreurs qu'on critique dans les autres ouvrages de M. le Comte de Saint Germain.

27 *Décembre*. La Signora Balconi a chanté hier deux airs: l'un, que les Italiens appellent *Cantabile*, c'est-à-dire de sentiment, del Signor Sacchini, & l'autre del Signor Collà. Cette Cantatrice, qui n'est ni de la premiere jeunesse ni bien de figure, a été singuliérement applaudie, surtout par les *Colombe* & leurs partisans nombreux, faisant cabale contre Mlle. Giorgy. Comme la premiere ne faisoit que passer, elles n'ont pas redouté sa concurrence; au lieu que l'autre reste ici & qu'il est même question de la faire débuter aux Italiens. Quoi

qu'il en soit, le vrai est que la premiere est plus finie, a plus d'art, mais que son organe, trop foible, ne pouvoit suffire à un vaisseau tel que celui du Concert Spirituel & s'y perdoit. La seconde continue à mériter les suffrages de connoisseurs impartiaux, a plus de naturel dans la voix & d'ailleurs en a un volume très étendu. Tout le monde s'accorde à ce dernier égard, mais quelques gens critiquent sa maniere.

27 *Décembre* 1776. Le Docteur Bordeu, très renommé dans la Faculté par de profondes connoissances dans son art, & célebre par un procès fâcheux que lui avoit suscité le Docteur Bouvart envieux de son mérite, jouant un rôle considérable sur la fin du regne dernier, où il étoit Médecin de Madame Dubarri, vient d'être trouvé sans vie dans son lit. C'est ce même Bouvart qui, en apprenant cette nouvelle, s'est écrié : *Je suis bien surpris qu'il soit mort horisontalement !*

29 *Décembre*. On étoit fort empressé de connoître l'auteur de la Comédie intitulée: *le Bureau d'esprit.* On le nomme aujourd'hui hautement. C'est un Irlandois, appellé le Chevalier de Rutlidge.

31 *Décembre* 1776. Ces jours derniers, un Abbé, comme le Roi revenoit de la messe, a mis un genou en terre devant S. M. & lui a présenté un papier. Le Monarque l'a pris, &, rentré dans son appartement, l'a lu. Il en a

fait part en riant à ses courtisans, & leur a annoncé que c'étoit un Mémoire, dont l'auteur se flattoit pouvoir lui donner un secret pour perpétuer son auguste race. Le Capitaine des Gardes, piqué que cet Abbé, oubliant les prérogatives de sa place & le costume, eut présenté son placet au Roi, au lieu de le lui donner, a observé à S. M. que cette témérité scandaleuse méritoit d'être approfondie; ensorte qu'on a donné sur le champ ordre de rechercher cet Abbé & de l'arrêter; ce qui a été fait. Il s'est trouvé que le zele avoit exalté un peu trop cette tête-là, & il a été relâché au bout de quelques heures.

Par les interrogations qu'on lui a faites, on a reconnu que le secret en question ne consistoit en aucune drogue à prendre ou à appliquer, mais dans certaine posture par laquelle il prétendoit apprendre à S. M. à suppléer au défaut physique qui avoit fait répandre le bruit d'une opération qu'elle devoit subir. Tout cela a fait beaucoup rire la cour, le Roi & surtout la Reine.

Fin du neuvieme Volume.

00102514

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016